TRENTE-QUATRIÈME ANNÉE — N° 9989 | 42 PAGES | SAMEDI 12 MARS 1977

LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR FAIT OUVRIR A NICE UNE ENQUÊTE SUR LES CIRCONSTANCES DE L'ÉVASION DE SPAGGIARI

LIRE PAGE 42



Fondateur : Hubert Beuve-Méry
Directeur : Jacques Fauvet

1,50 F

Algérie, 1,20 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 120 m.; Allemagne, 1 DM; Autriche, 11 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0,65; Danemark, 3 kr.; Espagne, 28 pes.; Grande-Bretagne, 20 p.; Grèce, 20 dr.; Iran, 45 rls; Italie, 350 L.; Liban, 175 P.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 2,75 kr.; Pays-Bas, 1 fl.; Portugal, 14 esc.; Suède, 2,25 kr.; Suisse, 1 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 10 n. din.

Tarif des abonnements page 27

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Justice et politique en Italie

Pour la première fois, la Cour constitutionnelle italienne va juger deux anciens ministres. Ce procès, prévu avant l'été, a été décidé le jeudi 10 mars par le Parlement au cours d'un vote que les partis de gauche qualifient d'historique.

Chargés d'instruire le procès sur le scandale Lockheed, sénateurs et députés s'en sont tenus aux conclusions de la commission d'enquête parlementaire : ils n'ont voulu absoudre ni M. Luigi Gui (démocrate-chrétien), qui a détenu le portefeuille de la défense de 1968 à 1970, à l'époque de l'achat de quatorze Herculès C.130, ni M. Mario Tanassi (social-démocrate), qui lui succéda à ce poste pendant deux ans.

MM. Tanassi et Gui n'ont été *défendus* que par les parlementaires de leurs deux partis, auxquels s'est joint — dans le cas du démocrate-chrétien — un groupe dissident de *droite*.

Paradoxalement, le vote du 10 mars peut détendre un peu le monde politique. Une absolution des deux anciens ministres aurait agité fortement la gauche, durci ses positions et provoqué sans doute la chute du gouvernement démocrate-chrétien de M. Andreotti, qui ne survit que grâce à l'abstention des communistes et des socialistes.

La démocratie chrétienne a cependant reçu un camouflet. Le 9 mars, dans un important discours, son président, M. Aldo Moro, ne s'était pas contenté de prendre la défense des deux anciens ministres. Il avait mis en garde les parlementaires contre un « procès moral et politique » de tout le parti gouvernemental. Celui-ci, remarquait-il, a commis « certaines erreurs » au cours de trente années de pouvoir. Mais on ne peut *nier* tout ce qu'il a fait pour l'Italie, et ce n'est pas un hasard si une grande partie de l'électorat lui a récemment confirmé sa confiance. Cette thèse a été appuyée par le directeur de « l'Osservatore Romano », le quotidien du Vatican.

Après le vote, les dirigeants démocrates-chrétiens ont évité de jeter de l'huile sur le feu.

Cette session extraordinaire du Parlement laissera néanmoins des traces. Dans quelques jours, une commission parlementaire examinera les graves accusations portées par un député radical contre le président de la République, M. Giovanni Leone. Même si elle décide, comme on le prévoit généralement, de classer le dossier faute de preuves suffisantes, une suspicion continuera de peser sur le chef de l'État jusqu'à la fin de son mandat en 1978.

A vrai dire, le procès Lockheed ne satisfait personne. Les parlementaires, érigés en juges l'espace d'une semaine, ont pu constater le manque de coopération de la firme aéronautique américaine qui, finalement, a gardé plusieurs de ses secrets. L'opinion publique, elle, est persuadée que le principal coupable n'était pas au banc des accusés. Car la démocratie chrétienne n'a pas seulement commis « certaines erreurs », selon l'euphémisme de M. Moro : elle s'est rendue coupable — et avec elle d'autres partis du centre et de gauche — de véritables scandales. Personnage de second plan, M. Luigi Gui a ému beaucoup d'Italiens par ses larmes et ses *protestations indignées*. Quel qu'ait été son rôle dans l'affaire Lockheed, il est certainement moins coupable que tel ancien ministre sicilien, qui est un mafioso notoire, ou que M. Gava, ex-« roi » de Naples, qui a élevé la corruption dans cette ville à un niveau industriel.

Dans *le* procès *Lockheed* lui-même, il aura manqué le fameux « Antelope Cobbler », c'est-à-dire l'ancien président du conseil qui, selon les documents internes de la firme américaine, aurait directement traité avec les corrupteurs. Son absence a beaucoup diminué l'intérêt de l'instruction, qui n'en aura *pas moins* marqué un tournant : pour la première fois, d'importants responsables politiques sont jugés publiquement, et nul ne paraît en mesure d'arrêter le cours de la justice.

LES ÉLECTIONS MUNICIPALES DES 13 ET 20 MARS

La bipolarisation fera le jeu de la gauche plus que celui de la majorité

Trente-trois millions trois cent mille électrices et électeurs environ sont appelés à renouveler les conseils municipaux dimanche 13 mars, et éventuellement, en cas de ballottage, le dimanche 20 mars. Quelque quatre cent soixante-quinze mille sièges de conseillers municipaux sont à pourvoir dans les trente-six mille trois cent quatre-vingt-trois communes métropolitaines ainsi que dans les cent quatre-vingt-douze communes d'outre-mer.

Abstraction faite de la bataille que se livrent à Paris MM. Chirac et d'Ornano, et dont l'issue, quelle qu'elle soit, aura de très importantes conséquences, le scrutin apparaît plus « politisé » que jamais. En raison du climat qui règne au sein de la majorité, la bipolarisation pourrait, pour une fois, faire le jeu des opposants plus que celui des partis au pouvoir.

On suivra avec un intérêt particulier les « élections primaires » qui se dérouleront dans dix-sept des deux cent vingt et une villes de plus de trente mille habitants entre des formations de la majorité, et dans dix-neuf autres entre partis signataires du programme commun de la gauche.

La dynamique unitaire

Les élections municipales ayant toujours eu un caractère politique prononcé, celles du printemps 1977 ne font certes pas exception à la règle, mais elles se présentent de façon assez singulière dans la mesure où le sens du résultat est par avance assez net. On ne voit ni comment la majorité pourrait ne pas céder du terrain ni les raisons pour lesquelles l'opposition pourrait ne pas en gagner.

La majorité n'a plus de vrai patron dont elle puisse se réclamer sérieusement. M. Giscard d'Estaing, qui ne peut être ni de Gaulle ni Pompidou, s'est déchargé de ses responsabilités de chef de file sur un premier ministre qui n'a guère de goût pour l'arbitrage et l'a bien prouvé le 3 mars en s'abstenant de trancher ouvertement entre M. Chirac et M. d'Ornano. Le chef de l'État, qui est le grand méconnu d'une *campagne* pourtant très politisée, et pas seulement dans les grandes villes (y a-t-il un préau où l'on parle de lui ?), ne saurait escompter des municipales le redressement d'une courbe de popularité qui, selon le dernier sondage *France-Soir*-IFOP somnole au niveau de 45 % de « satisfaits » contre 40 % de « mécontents » (au lieu de 38 % en février).

La majorité s'est complue pendant trop de semaines dans une attitude que M. Olivier Guichard qualifiait devant nous de « suicidaire », le 2 mars, quelques heures avant de s'adresser à M. Barre pour lui demander de remettre un peu d'ordre dans les rangs. A Paris, l'échec de M. Chirac handicaperait sérieusement l'avenir du R.P.R. qu'il préside, mais celui de M. d'Ornano rejaillirait non seulement sur les républicains indépendants, mais aussi sur l'Élysée. Ceux qui s'étaient battus ensemble en mai 1974 pour porter M. Giscard d'Estaing à la présidence de la République ne peuvent plus désormais triompher que l'un contre l'autre.

C'est là un renversement de situation fondamental dont on ne peut pas croire qu'il ne soit pas perçu partout, en dépit des efforts que le ministre de l'industrie et de la recherche et l'ancien premier ministre se sont tardivement imposés pour faire apparaître un peu moins fratricide leur affrontement. Aussi bien suivra-t-on dimanche avec un intérêt souvent passionné non seulement la bataille pour la conquête de la capitale, mais aussi le déroulement des primaires « sauvages » et bien peu « organisées » qui opposeront les composantes de la majorité dans seize autres villes : Agen, Avignon, Bourg-en-Bresse, Brest, Charleville-Mézières, Châteauroux, Chelles, Le Creusot, Epinal, Levallois-Perret, Nancy, Poitiers, Saint-Malo, Thionville, Toulon, Versailles. Sans parler de Bourges, Laval, Lyon, Mâcon, Marcq-en-Barœul, Périgueux et Tourcoing, où les responsables des formations intéressées contestent qu'il y ait à proprement parler des « primaires », mais où la discorde ne règne pas moins.

L'opposition de gauche considérée dans son ensemble, apparaît *a priori*, bien placée — si les candidats écologistes ne viennent pas fausser les résultats — car les élections municipales des 13 et 20 mars sont l'aboutissement et l'épanouissement jusqu'à l'échelon des communes de la procédure de « sortie du ghetto » du parti communiste français amorcée il y a une dizaine d'années. Les communistes vont *faire* leur entrée dans des centaines de conseils municipaux et l'on ne se prive pas de souligner, dans l'entourage de M. Poniatowski, que leurs partenaires leur ont fait la part belle. Dans vingt-six villes de plus de trente mille habitants, gérées jusqu'ici par une coalition socialo-centriste, le P.S. « offre » deux cent soixante-trois sièges de conseiller au P.C., tandis que dans dix villes de même importance, que le P.C. dirigeait solitairement, il n'ouvre la porte qu'à soixante-dix-huit candidats socialistes.

RAYMOND BARRILLON.

(Lire la suite page 8.)

LES POINTS DE VUE DES CANDIDATS A LA MAIRIE DE PARIS

- ***Un choix doublement politique,*** par Jacques CHIRAC
- ***L'Avenir de la capitale est à gauche,*** par Henri FISZBIN
- ***Je prends l'engagement de me consacrer entièrement à Paris,*** par Michel d'ORNANO
- ***Rendre la ville à ses habitants,*** par Georges SARRE

(Lire pages 6 et 7.)

UNE CERTAINE IDÉE DE L'ARMÉE

« Le Monde » commence, aujourd'hui, la publication d'une série de deux articles d'un officier d'active de vingt-six ans, le lieutenant Alain Bloch. Saint-Cyrien, il est, depuis trois ans, dans un régiment d'artillerie en garnison à Chaumont (Haute-Marne).

Cette série prolonge le débat sur la défense engagé, notamment, avec les articles du vice-amiral d'escadre (en retraite) Antoine Sanguinetti (« le Monde » des 12 et 13 janvier) et de M. François de Rose, ambassadeur de France et ancien représentant permanent de la France au Conseil atlantique (« le Monde » du 3 mars).

I. — Soldat et politique

par ALAIN BLOCH (*)

Le problème des rapports entre l'armée et la politique n'est pas nouveau. Alfred de Vigny, déjà, écrivait ces très belles lignes : « *Combien le cœur de l'homme de guerre serait plus léger encore dans sa poitrine... s'il savait qu'après son rôle dans la guerre il aurait un rôle non moins glorieux dans la paix si, à un grade déterminé, il avait des droits d'élections, si, après avoir été muet dans les camps, il avait sa voix dans la cité et si, pour voiler le sang de l'épée, il avait la toge.* »

Moins poète, le général de Gaulle a parfaitement décrit les liens, mais surtout les oppositions entre le militaire et le politique dans *le Fil de l'épée*. Hélas ! en France, ce débat a en toile de fond permanente, depuis Napoléon, le pouvoir et sa conquête.

Pourtant, aujourd'hui, si ce problème n'est pas nouveau, il a changé de nature en profondeur, avec la nature même de la guerre, qui — et l'on n'a que trop tendance à l'oublier — demeure la finalité et la raison d'être du soldat.

C'est que si, pour un Vigny, un Napoléon ou même encore pour un de Gaulle, la guerre était, comme l'a écrit Clausewitz dans sa formule célèbre, la « *continuation de la politique* », Lénine et Hitler en ont fait davantage un instrument au service d'une idéologie.

(*) Lieutenant d'artillerie (active).

(Lire la suite page 12.)

Dénouement à Washington

Après sa reddition le chef du commando est remis en liberté

A la suite d'entretiens avec les ambassadeurs d'Iran, du Pakistan et d'Égypte, les membres des trois commandos qui s'étaient retranchés dans des immeubles du centre de Washington ont relâché leurs otages, vendredi 11 mars, et se sont rendus aux autorités.

Leur opération spectaculaire a fait un mort et une dizaine de blessés. Après le dénouement, douze personnes ont été arrêtées. Un peu plus tard, le chef du commando a été relâché par décision d'un juge.

De notre correspondant

Washington. — La « guerre sainte » annoncée par une dizaine de membres de la secte Hanafi n'aura pas lieu... Comme tant d'autres, le conflit a été évité autour du tapis vert, grâce aux efforts de diplomates professionnels, après trois heures d'une négociation dont les termes exacts ne sont pas encore connus.

Mais quelques instants après l'annonce de la bonne nouvelle par l'ambassadeur d'Iran, vers 2 heures du matin le vendredi 11 mars, des autobus, escortés par *des voitures de police, sont venus* chercher les cent trente-quatre otages, détenus pendant trente-neuf heures, pour les amener dans divers hôpitaux, tandis que les cloches de l'église méthodiste proche sonnaient à toute volée... Puis les terroristes sont sortis, menottes aux mains.

Officiellement, on déclare qu'aucune garantie d'immunité n'a été donnée, qu'aucun compromis n'a été négocié, et qu'il s'agit d'une reddition sans condition. Mais on laisse entendre que, dans l'énoncé des chefs d'accusation, il sera tenu compte de la modération relative dont ont fait preuve les « terroristes ». Le maire de Washington a rendu un hommage ému aux ambassadeurs islamiques : « *Ils ont été merveilleux*, a-t-il dit, *ils ont lu de la poésie, ils ont lu le Coran...* »

L'annonce, en fin d'après-midi de jeudi de la rencontre des ambassadeurs d'Iran, d'Égypte et du Pakistan, accompagnés des autorités policières, avec Abdul Khaalis, leader du groupe Hanafi, avait considérablement détendu une atmosphère qui jusqu'alors n'avait cessé de s'alourdir. Les bruits les plus alarmistes circulaient. Les terroristes avaient installé une « chambre d'exécution ». Ils parlaient de « couper la tête » de tous les otages en cas d'intervention de la police, etc...

HENRI PIERRE.

(Lire la suite page 3.)

AU JOUR LE JOUR

VERY NICE

Après être sorti par la fenêtre de service et avoir sauté sur une grosse moto, M. Albert Spaggiari, chef des égoutiers du casse de la Société générale, vient d'illustrer, une fois de plus, ce grand problème qu'est en France la fuite des cerveaux.

Voilà pourtant une question que nos hommes politiques n'ont pas abordée durant la campagne électorale. Il nous semble qu'il est encore temps de combler cette lacune par un sondage express, en posant à un échantillon de policiers niçois les questions suivantes : A votre avis, MM. Michel Poniatowski et Jacques Médecin sont-ils plutôt pas contents ou plutôt pas *contents du tout* de la libération anticipée de M. Albert Spaggiari ?

BERNARD CHAPUIS.

LE CONSERVATOIRE ET SA RÉFORME

L'acteur idéal l'idéal de l'acteur

Au Conservatoire national d'art dramatique, élèves et professeurs s'acharnent au travail dans un climat apparemment serein. Si des tensions existent, elles sont canalisées *par une volonté* commune de mener à terme dans les conditions les plus justes une année capitale : la troisième de la réforme engagée par Jacques Rosner quand il a été nommé directeur. 1975 a été marqué par la démission spectaculaire de Jean-Laurent Cochet et par des polémiques autour du traitement des classiques. Le concours supprimé, les élèves se sont présentés en totalité par classe, et on a parié de « concours des professeurs ». 1976 a vu les revendications syndicales et déontologiques des élèves qui veulent être reconnus comme jeunes professionnels capables de se prendre en charge et d'agir sur une profession en crise. En juin, ils ont montré non pas le résultat de leurs travaux, mais le travail lui-même, dans un foisonnement anarchique d'exercices, de spectacles fragmentaires ou complets qui a déconcerté, rebuté un public déjà accablé par la canicule.

En 1977, il reviendront à la *présentation par classe, mais* les « première année » n'y participeront pas. Ces derniers sont en train d'apprendre les techniques de la voix et du corps, la diction, ils apprennent à se constituer en groupes, à improviser. Année préparatoire dont le recrutement va sans doute être réorganisé dès la rentrée prochaine. Il s'agirait, s'inspirant de l'école de Strasbourg, de tester les candidats sur un stage de plusieurs jours. C'est une question de temps, d'argent, de disproportion entre le nombre des postulants (environ quatre cent cinquante) et les places disponibles (environ vingt-cinq). Au premier tour seraient sélectionnés le double de ceux qui pourront être admis.

COLETTE GODARD.

(Lire la suite page 31.)



DIPLOMATIE

En contradiction avec les thèses occidentales

« Il n'existe pas de Grand Berlin » déclare l'ambassadeur soviétique

M. Abrassimov, ambassadeur soviétique à Berlin-Est, a déclaré, jeudi 10 mars, au cours d'une conférence de presse, que l'accord quadripartite du 3 septembre 1971 « s'appliquait pleinement et totalement à Berlin-Ouest ». *M. Abrassimov, qui est l'un des quatre négociateurs de cet accord, a ajouté :* « Il est temps d'accepter le fait qu'il n'existe pas de « Grand Berlin », ni de « Berlin-Est » ou de « partie orientale de la ville », mais uniquement la capitale de la R.D.A., Berlin ». *L'alpha et l'omega de l'accord quadripartite, a-t-il encore dit,* « c'est le principe que Berlin-Ouest, du fait de son statut particulier, n'appartient pas à la R.F.A. et ne saurait être gouverné par elle. L'Union soviétique se mettra en travers de toute tentative de « rattacher » Berlin-Ouest à la R.F.A. ». *M. Abrassimov a indiqué que son gouvernement avait enregistré, en 1976, quarante violations de l'accord, sans donner de précisions. Il a affirmé que l'Union soviétique n'avait aucun intérêt à une aggravation de la situation à Berlin.*

L'ambassadeur de France à Bonn, M. Wormser, devait recevoir, ce vendredi 11 mars, M. Abrassimov dans sa résidence de Berlin-Ouest. Les observateurs estiment, à Paris, que les puissances occidentales, après s'être concertées, réaffirmeront, dès que l'occasion se présentera, leur interprétation de l'accord de Berlin.

De notre correspondant

Bonn. — Les déclarations de M. Abrassimov rappellent avec une solennité particulière les positions déjà connues de l'Union soviétique, mais c'est la première fois, à notre connaissance, qu'un représentant du gouvernement de Moscou soutient officiellement et publiquement la thèse selon laquelle l'accord quadripartite ne s'applique qu'à Berlin-Ouest. Les dirigeants est-allemands l'ont répété à toutes occasions, mais, jusqu'à maintenant, seuls les moyens d'information soviétiques l'avaient soutenu ouvertement, le gouvernement de Moscou se bornant à le rappeler dans les notes confidentielles envoyées aux chancelleries occidentales.

Pour la France, la Grande-Bretagne et les Etats-Unis, il ne fait aucun doute que l'accord de septembre 1971 concerne l'ensemble de Berlin. Le texte n'est certes pas d'une clarté lumineuse ; c'est ce qui l'a rendu acceptable par les quatre puissances signataires. Le préambule et la première partie ne mentionnent pas expressément Berlin, mais désignent la ville par une périphrase : « *la région correspondante* ». Il indique cependant que les « *droits et responsabilités quadripartites* » et les « *accords et décisions correspondants des quatre puissances au temps de la guerre et de l'après-guerre* » (instituant une responsabilité quadripartite sur le Grand Berlin), « *ne sont pas affectés* » par l'accord (1). De plus, la deuxième partie stipule : « *Dispositions relatives aux secteurs occidentaux de Berlin* », ce qui laisse supposer que les autres parties ne concernent pas seulement ces secteurs.

Les Soviétiques et les Allemands de l'Est peuvent soutenir que Berlin (Est) est « *la capitale de la R.D.A.* », il n'en reste pas moins que les membres des missions militaires des trois Occidentaux, à Berlin, continuent à posséder, dans le secteur oriental de la ville, des droits particuliers (libre circulation, possibilité de contrôle laissée uniquement aux soldats soviétiques, etc.), qui montrent bien que la souveraineté de la R.D.A. sur Berlin-Est n'est pas totale.

Une approbation publique de l'U.R.S.S.

La politique des dirigeants est-allemands tend cependant à effacer progressivement toute trace de ce statut particulier. Depuis la fin de l'année dernière, ils ont multiplié les initiatives en ce sens (*le Monde* des 27 janvier et 27-28 février). Avec la déclaration de M. Abrassimov, ils ont obtenu une approbation publique de leurs alliés soviétiques. Ces démonstrations servent, dans une large mesure, à compenser les difficultés intérieures dans lesquelles se débat la R.D.A. Mais le gouvernement de Berlin-Est tire de ses problèmes économiques et humanitaires une force supplémentaire et s'en sert comme d'un moyen de pression, à la fois sur les Soviétiques, les Allemands de l'Ouest et les alliés occidentaux. La marge de manœuvre de ses partenaires et interlocuteurs est limitée.

Il est probable, en effet, que les Soviétiques ne sont pas toujours les inspirateurs de la politique est-allemande, mais qu'ils se voient parfois obligés de « couvrir » *a posteriori* les agissements d'un de leurs alliés les plus sûrs pour maintenir la cohésion de leur « camp ». Pourtant, Moscou n'a sans doute pas intérêt à envenimer ses rapports avec les Occidentaux à quelques mois de l'ouverture de la conférence de Belgrade.

Un examen critique des Allemands de l'Ouest

Le gouvernement de Bonn, pour sa part, ne peut hausser le ton sans risquer de mettre en cause les contacts humains entre les deux Etats allemands, seul acquis véritable de sa politique interallemande. Il se livre actuellement à un examen critique de ses relations avec la R.D.A., mais, plutôt que des représailles, il semble envisager des propositions susceptibles de relancer les négociations.

Quant aux trois occidentaux, même s'ils jugent en principe inacceptables les prétentions des Allemands de l'Est (et des Soviétiques), ils ne veulent mettre en danger ni l'*Ostpolitik* de Bonn ni l'ensemble de leurs relations avec Moscou.

Le petit jeu de Berlin-Est a cependant une limite. Tant qu'il consiste en coups d'épingle ou en proclamations, les trois peuvent se contenter de protester auprès de Moscou. Mais si le gouvernement est-allemand touchait aux privilèges des Occidentaux (la présence militaire alliée à Berlin-Est fût-elle réduite à des visites symboliques), une crise majeure des relations Est-Ouest serait difficilement évitable.

DANIEL VERNET.

(1) Il s'agit, entre autres, du protocole de Londres du 12 septembre 1944 et de l'accord du 14 novembre 1944 entre la Grande-Bretagne, les Etats-Unis et l'U.R.S.S. L'article premier du protocole déclare que l'Allemagne sera divisée en zones d'occupation et que « *Berlin formera une région spéciale occupée conjointement par les trois puissances* ». La France a adhéré à ces accords en 1945.

● *M. Soares*, premier ministre portugais, a déclaré au terme de sa visite à Luxembourg, jeudi 10 mars, être peu favorable à la « *globalisation* » des négociations entre la Communauté européenne et les pays candidats. « *Les dossiers doivent être examinés séparément, chaque pays ayant ses problèmes spécifiques*, a dit le chef du gouvernement portugais.

LE CONTRAT NUCLÉAIRE GERMANO-BRÉSILIEN

Les démarches américaines à Bonn n'auraient pas abouti

Le gouvernement de Bonn a confirmé, jeudi 10 mars, que le chancelier Schmidt et le président Carter ont échangé des lettres au sujet de la vente par l'Allemagne fédérale au Brésil d'une usine de retraitement de l'uranium. Un court communiqué a d'autre part mis fin, jeudi, aux entretiens entre le sous-secrétaire d'Etat américain, M. Warren Christopher, et les secrétaires d'Etat ouest-allemands, MM. Peter Nermes (affaires étrangères) et Hans Wilger Maunschild (recherche scientifique), consacrés « à l'énergie nucléaire et à la non-prolifération ». Selon l'A.F.P., la « sécheresse » de ce communiqué confirme que le problème posé par le contrat germano-brésilien et l'opposition qu'il soulève aux Etats-Unis n'a pas progressé. Les conversations reprendront sans doute à l'occasion du « sommet » de Londres, en mai.

Le gouvernement brésilien mobilise l'opinion publique

De notre correspondant

Rio-de-Janeiro. — Le gouvernement brésilien a inauguré une nouvelle tactique, le jeudi 10 mars, pour défendre l'accord nucléaire conclu avec la République fédérale d'Allemagne. Il a décidé de mobiliser l'opinion publique du pays en faveur du traité de coopération signé en juin 1975 à Bonn, et prévoyant la livraison de huit réacteurs nucléaires, ainsi que le transfert de technologie nécessaire à l'enrichissement de l'uranium et au retraitement des combustibles irradiés.

Dans un message à la nation, le chef de l'Etat, le général Geisel, a affirmé solennellement que les Brésiliens et leur gouvernement étaient responsables du développement du pays, et que pour l'obtenir, ils devaient créer des « *sources adéquates d'énergie* », au rang desquelles l'atome a une importance primordiale. Il a également assuré que le programme nucléaire brésilien était soutenu « *par la volonté de la nation tout entière* » et que toutes les garanties avaient été données que celui-ci serait utilisé « *à des fins pacifiques* ».

Le message présidentiel accompagne un long rapport expliquant pourquoi le gouvernement de Brasilia a opté en faveur de l'atome : « *A l'avenir, le Brésil se propose de subvenir à ses besoins sans faire appel à des sources étrangères, de façon que ne se répète pas la situation actuelle* » (allusion au fait que 84 % du pétrole brut sont actuellement importés). Or, précisent les autorités, « *des études techniques faites en 1973 et 1974 ont montré que notre pays devrait, en 1990, opérer avec 10 millions de kilowatts de puissance nucléaire venant s'ajouter à une capacité hydraulique qui sera alors de 60 millions de kilowatts* ». Après avoir exposé les termes de la coopération décidée avec Bonn, Brasilia explique pourquoi celle-ci ne peut pas être modifiée : « *L'accord avec la République fédérale d'Allemagne est essentiel au programme nucléaire brésilien. Il constitue un tout dont aucun des éléments, interdépendants et complémentaires, ne peut être détaché. Il est destiné à des fins pacifiques et offre toutes les garanties qu'il ne sera pas utilisé pour la prolifération des armes nucléaires.* »

Les critiques des scientifiques

Le gouvernement réaffirme donc qu'il est bien décidé à ne pas changer un iota de son traité avec l'Allemagne fédérale et, pour prouver à l'administration Carter qu'il a tous les Brésiliens derrière lui, il a demandé à ses représentants au Parlement et aux gouverneurs des Etats de donner la plus large publicité possible à sa position.

Brasilia a pris son initiative le jour où le sous-secrétaire d'Etat américain, M. Warren Christopher, débarquait à Bonn et tentait, une fois de plus, de convaincre le gouvernement de M. Schmidt de renoncer à la « partie sensible » de l'accord.

Les autorités assurent qu'il s'agit là d'une coïncidence. Depuis la signature du traité, les physiciens brésiliens ont accusé à plusieurs reprises leur gouvernement de les avoir tenus à l'écart d'un programme qui intéresse au plus haut point l'avenir scientifique du pays. Beaucoup se sont plaints que les choix techniques (réacteurs à uranium enrichi et à eau légère) n'aient pas été débattus par les milieux compétents. Ils se sont également étonnés de n'avoir pas été associés à l'exécution du programme.

C'est donc au moment où l'accord est menacé par les pressions américaines que le gouvernement Geisel sort de son splendide isolement et décide de recourir à l'opinion nationale pour faire front à Washington.

CHARLES VANHECKE.

● *Une centrale nucléaire* sera construite au Pérou avec l'aide de l'Agence internationale de l'énergie nucléaire (organisme qui dépend de l'ONU), a annoncé, jeudi 10 mars, le général Juan Barreda, président de l'Institut péruvien de l'énergie atomique.

L'aide de l'Agence internationale sera de 1 900 000 dollars. Le contrat, qui sera prochainement signé par les responsables péruviens et le président de l'Agence internationale, M. Silvard Eklung, qui arrive mercredi à Lima, prévoit des modalités de contrôle dans le but de s'assurer que l'utilisation de cette centrale se fera exclusivement à des fins pacifiques. — *(A.F.P.)*

LA VISITE DE M. CALLAGHAN A WASHINGTON

Le président Carter aurait assuré le premier ministre britannique de sa compréhension des problèmes de la C.E.E.

De notre correspondant

Washington. — Les premiers entretiens de M. Callaghan avec les dirigeants américains ont, dans une large mesure, confirmé une identité de vues des deux gouvernements sur les principaux problèmes. La question la plus délicate, celle du droit d'atterrissage de Concorde, n'est abordée que ce vendredi 11 mars. Apparemment, les Britanniques préfèrent éviter un affrontement, en attendant la décision des autorités portuaires de New-York.

La traditionnelle salve d'artillerie qui salue les chefs de gouvernement avait été supprimée à la demande de la police, craignant qu'elle ne déclenche des réactions imprévisibles et dangereuses des terroristes musulmans assiégés. Le président Carter, dans son allocution d'accueil, a parlé des « *relations spéciales que les Etats-Unis apprécient avec la mère patrie* ».

M. Callaghan a cependant noté qu'il représentait aussi la Communauté européenne.

La discussion a été dominée par la préparation du « sommet » économique du début de mai. Etant données les difficultés économiques de la Grande-Bretagne, M. Callaghan voulait être assuré que les Etats-Unis ne s'engageraient pas dans un protectionnisme dangereux, qui pourrait affecter gravement les exportations de son pays. Le premier ministre n'aurait pas parlé seulement pour la Grande-Bretagne, mais pour les membres de la Communauté européenne. « *Aucun groupe de nations, aucune nation*, a-t-il dit, *ne saurait survivre comme une île de prospérité si le reste du monde est en récession.* » Le président Carter aurait rassuré son interlocuteur, indiquant qu'il était très conscient des dangers du protectionnisme et il aurait souligné sa compréhension des problèmes de la C.E.E.

Le premier ministre et le président ont également discuté de la politique des droits de l'homme. M. Callaghan a recommandé la prudence, mais, de source britannique, on déclare que le président Carter a une appréciation très réaliste d'une politique dont il connaît bien les limites. Le porte-parole de la Maison Blanche a indiqué, sans donner d'autres précisions, que les deux hommes d'Etat avaient discuté de la prochaine conférence de Belgrade et des moyens d'en assurer le succès.

Au sujet de la Rhodésie, les deux leaders anglo-saxons sont d'accord sur la nécessité de poursuivre leurs efforts en étroite coopération pour faire prévaloir la « règle de la majorité », c'est-à-dire l'accession à terme d'un gouvernement africain. De toute évidence, on était préoccupé à la Maison Blanche de souligner cette solidarité afin de compenser les déclarations de M. Young, le nouveau représentant américain aux Nations unies, qui a affirmé, mardi, que « *personne n'avait confiance dans les Britanniques pour garantir la paix en Rhodésie* ». Le président Carter aurait, au contraire, indiqué qu'étant données ses responsabilités antérieures la Grande-Bretagne devait mener le jeu diplomatique, de préférence aux Etats-Unis. Ceux-ci appuieraient les initiatives nécessaires préparées en commun.

HENRI PIERRE.

M. FIDEL CASTRO EN VISITE OFFICIELLE A ADEN

M. Fidel Castro, premier ministre cubain, est arrivé jeudi soir 10 mars à Aden pour une visite officielle en République démocratique et populaire du Yémen. M. Castro et la délégation qui l'accompagne ont été chaleureusement accueillis à l'aéroport par le secrétaire général du Front national (parti unique), M. Abdel Fattah Ismail, le chef de l'Etat, M. Salem Roboya Ali, et le premier ministre, M. Ali Nasser Mohamed.

M. Fidel Castro, qui venait d'effectuer une visite de neuf jours en Libye, avait été décoré peu avant son départ pour Aden de la Médaille du courage, en reconnaissance « *de son rôle héroïque dans la lutte contre le colonialisme et de son soutien aux forces progressistes et révolutionnaires* ».

[La République populaire et démocratique du Yémen est le seul régime arabe du Proche-Orient ayant une orientation marxiste. Le Front national de libération (F.N.L.), le parti au pouvoir, était à l'origine une organisation d'inspiration nationaliste arabe. Depuis le départ des Britanniques, fin 1967, il a évolué vers des positions plus radicales, et la plupart de ses dirigeants se réclament de l'idéologie marxiste-léniniste et du socialiste scientifique. Le F.N.L. a récemment fusionné avec le Parti de l'avant-garde populaire, formé d'anciens baasistes, et l'Union démocratique populaire, de tendance communiste.

Sur le plan arabe, le Yémen du Sud suit une politique plus modérée depuis la réconciliation, intervenue en mars 1976, entre Ryad et Aden. Il entretient cependant d'excellentes relations avec les pays du camp socialiste. En février 1976, l'hebdomadaire américain « Time » signalait la présence de pilotes de Mig cubains à Aden.]

M. GISCARD D'ESTAING REÇOIT LES LETTRES DE CRÉANCE DES AMBASSADEURS DE FINLANDE, DU BURUNDI ET DU MALAWI.

Le président de la République a reçu jeudi 10 mars les lettres de créances des nouveaux ambassadeurs de Finlande, du Burundi et du Malawi.

FINLANDE

Répondant à l'allocution de l'allocution de l'ambassadeur finlandais, M. Aarvo Eino Karhilo, M. Giscard d'Estaing a d'abord rendu hommage « *à la contribution capitale* » apportée par la Finlande à la conférence d'Helsinki sur la sécurité et la coopération en Europe (C.S.C.E.). Puis il a ajouté : « *Nos deux pays savent que la voie de la détente est semée d'obstacles et que le chemin à parcourir sera long. Mais ils savent aussi qu'il n'en est pas d'autre qui offre l'espoir d'un développement pacifique.* »

[*Le Monde* a publié, el 12 décembre 1976, la biographie de M. Karhilo.]

BURUNDI

Devant l'ambassadeur du Burundi, M. Wakarerwa, M. Giscard d'Estaing a souligné l'attachement de la France « *à la promotion de l'homme africain et à la construction des jeunes Etats* ».

Il a ajouté : « *C'est en gardant présent à l'esprit nombre de vos problèmes, en particulier ceux que posent l'enclavement ou l'absence de ressources minérales, que nous œuvrons pour parvenir à l'établissement d'un eplus grande justice dans les relations économiques internationales. Tel est le sens de l'initiative prise en provoquant le dialogue nord-sud, telle est aussi l'une des préoccupations qui nous anime lors des conférences franco-africaines dont la prochaine se tiendra au mois d'avril à Dakar. Il s'agit à nos yeux de faire prendre conscience à chacun de la dimension des problèmes et de parvenir à établir quelques projets concrets et efficaces.* »

[M. Wakarerwa est né en 1942 à Kitega, deuxième ville du Burundi. Docteur en droit, il a d'abord été magistrat avant d'entrer dans la diplomatie en 1973. Il a été accrédité au Zaïre, en Algérie, en Egypte, en Roumanie, et était, avant sa nomination, irecteur général au ministère des affaires étrangères.]

MALAWI

A l'ambassadeur du Malawi, MUT Likaku, M. Giscard d'Estaing a déclaré que la France est « *préoccupée au plus haut point par les problèmes de l'Afrique australe* ». « *Elle souhaite*, a-t-il ajouté, *que s'instaure dans cette région du monde un ordre fondé sur les principes qui nous sont communs de l'égalité des hommes, de la justice et de la liberté.* »

[M. Likaku est également ambassadeur à Londres, où, comme son prédécesseur, il réside.]

M. KENNETH RUSH : les Etats-Unis n'ont pas de meilleur ami que la France.

M. Kenneth Rush, ambassadeur des Etats-Unis à Paris, a déclaré jeudi 10 mars, au cours d'un déjeuner organisé par l'American Club à l'occasion de son départ, que « *les Etats-Unis n'ont pas de meilleur ami que la France* ».

« *Nous avons changé notre approche à son égard*, a ajouté M. Rush, *et les Français ont fait de même. Nous avons essayé de les traiter à égalité, d'éviter les polémiques publiques.* »

Selon M. Rush, le seul « nuage » entre les deux pays est la *préoccupante* affaire de Concorde. (1) L'ambassadeur des Etats-Unis estime que, pour les Français, le Concorde représente une lutte contre le monopole aéronautique des Etats-Unis, et pour les Américains un combat des écologistes et des riverains de l'aéroport Kennedy. L'ambassadeur a dit en substance que si la firme Boeing avait fait construire un S.S.T. (projet d'avion supersonique américain), il n'aurait pu atterrir nulle part aux Etats-Unis.

M. Rush a d'autre part précisé que si Concorde a été autorisé à atterrir à Washington, c'est parce que le président Ford estimait vital pour les Etats-Unis d'avoir de bonnes relations avec la France et la Grande-Bretagne.

(1) Interrogé, mardi 8 mars, sur la proposition faite par M. Jobert de menacer de sortir de l'alliance atlantique en représailles contre l'interdiction faite à Concorde d'atterrir à New-York, M. de Guiringaud a déclaré au micro de France-Inter : « *J'ai déjà dit que je croyais que [cette proposition] était irresponsable et je le répète. L'alliance atlantique n'a pas été conclue au seul bénéfice des Etats-Unis. Elle a été conclue pour la défense de l'Europe. Sortir de l'alliance atlantique, ce n'est pas des représailles contre les Etats-Unis, c'est nous faire mal à nous-mêmes.* »

M. JENKINS : la Communauté devrait participer au « sommet » de Londres.

Strasbourg. — M. Roy Jenkins a demandé jeudi 10 mars que la Communauté assiste « *en tant que telle* » les 7 et 8 mai à Londres au « sommet » des principales puissances industrialisées occidentales.

Le président de la Commission, répondant à une question d'un membre du Parlement, a indiqué, dans une réponse écrite, que la Communauté devrait être représentée à Londres par le président en exercice du conseil et par lui-même. « *Cette position est renforcée par le fait que l'ordre du jour, tel qu'on peut le prévoir, portera sur des problèmes relevant clairement de la compétence de la Communauté, tels que le dialogue Nord-Sud, les négociations commerciales multilatérales et l'énergie, ainsi que l'examen des perspectives économiques et monétaires générales* », a précisé M. Jenkins.

Au cours d'une conférence de presse, M. Niels Kofed (libéral danois), parlant au nom d'autres parlementaires belges, luxembourgeois, irlandais et hollandais, a annoncé qu'une action serait engagée la semaine prochaine auprès des Parlements de ces pays pour protester contre l'absence de la Communauté à Londres. C'est le gouvernement français qui s'oppose à la participation de la Communauté à ce « sommet » (*le Monde* du 10 mars).

AMÉRIQUES

Cuba

UNE ORGANISATION AMÉRICAINE LANCE UN APPEL POUR LA LIBÉRATION DES MILLIERS DE PRISONNIERS POLITIQUES.

New-York (*A.F.P.*). — Un appel pour la libération des prisonniers à Cuba a été lancé vendredi 11 mars par l'International Rescue Committee, la plus importante organisation américaine pour la protection des réfugiés.

Le communiqué du comité souligne que le nombre des prisonniers politiques à Cuba est estimé entre cinq mille — chiffre donné par le premier ministre cubain, M. Fidel Castro — et cinquante mille. Il remarque que même si l'on s'en tient au chiffre avancé par M. Castro, le nombre des prisonniers politiques dans l'île est proportionnellement plus important que celui existant en Union soviétique, compte tenu de la population dans chaque pays.

Le texte ajoute qu'aucune amnistie n'a été déclarée à Cuba depuis seize ans, que de nombreuses personnes sont emprisonnées depuis plus dix ans et que les conditions de vie imposées aux détenus sont particulièrement pénibles.

Le comité, qui a aidé à l'installation aux Etats-Unis de six cent mille réfugiés cubains, souligne enfin que le problème des prisonniers politiques doit absolument être discuté dans le cadre de la normalisation apparemment prochaine des relations entre Cuba et les Etats-Unis.





EUROPE

Espagne

Plusieurs ministres pourraient se présenter aux élections

La situation est de nouveau tendue au Pays basque, après la mort de deux militants de l'ETA tués par la garde civile. Six mille personnes ont assisté, jeudi 10 mars, à leurs obsèques. D'autres manifestations ont eu lieu en Biscaye et dans le Guipuzcoa, pratiquement paralysé par la grève. A Saint-Sébastien, la police a fait usage de balles en caoutchouc pour disperser la foule. Plusieurs centaines de jeunes gens avaient dressé des barricades.

D'autre part, il se confirme que plusieurs membres du gouvernement, sinon M. Suarez lui-même, pourraient se présenter aux élections de juin.

De notre correspondant

Madrid. — Certains membres du gouvernement pourraient se présenter aux élections. Une déclaration en ce sens a été faite par M. Alfonso Osorio, second vice-président, qui a déclaré au quotidien *ABC* (conservateur) : « *Nous prendrons notre décision au moment opportun, compte tenu des intérêts du pays et de notre institution politique.* »

L'opposition de droite semble actuellement la plus forte. L'alliance populaire néo-franquiste de MM. Fraga et Lopez Rodo a gagné plusieurs points alors que la gauche est divisée. Le président Suarez fondera-t-il lui-même un parti ? Cela ne semble guère possible, car « un parti du gouvernement » serait aussi un parti du « roi » et mettrait en cause la jeune monarchie. M. Suarez, dit-on, jouera en tout cas la carte du centre gauche. La Fédération sociale indépendante formée par un groupe de « procurateurs indépendants » issus du S.E.U. (syndicat universitaire officiel) et très liés à M. Martin Villa, ministre de l'intérieur, et ex-chef national du S.E.U. pourrait devenir ce parti gouvernemental. *(le Monde* daté 6 et 7 mars.)

M. Francisco Guerrero, l'un des promoteurs de la Fédération explique, le 10 mars dans *El Pais* (libéral), que ses membres « *ne croient pas à une démocratie contrôlée* », ajoutant : « *L'expérience politique du professeur Caetano au Portugal nous fait dresser les cheveux sur la tête.* » M. Guerrero précise : « *Notre philosophie politique n'est guère éloignée de la philosophie de la sociale-démocratie suédoise ou allemande.* »

Pour pouvoir se présenter aux *élections, qui auront lieu au début* du mois de juin, M. Suarez devrait abandonner le contrôle de la *radio-télévision d'Etat et démonter* l'appareil bureaucratique du Mouvement (parti unique du *franquisme). Si ces conditions* ne sont pas remplies, l'opposition démocratique pourrait décider de *ne pas se présenter* aux *élections,* comme l'a déjà fait savoir le parti socialiste ouvrier espagnol P.S.O.E., *retirant ainsi toute crédibilité* à ce processus.

Le roi est l'héritier de Franco. Il ne pourra effacer cette « tâche » qu'en étant le garant d'une authentique évolution démocratique. La monarchie ne pourra s'enraciner en Espagne qu'à cette condition. Si le roi échoue, le problème se poserait alors en terme de « république ou monarchie ».

JOSÉ-ANTONIO NOVAIS.

● *La police a dispersé* quatre mille personnes qui manifestaient, mercredi 9 mars, à Saint-Sébastien, après la mort, la veille, de deux membres de l'organisation basque ETA, tués au cours d'un affrontement avec des gardes civils.

En signe de deuil, plus de trente mille ouvriers ont obtenu des arrêts de travail dans la région. — *(A.P.)*

● *Six partis de l'opposition de gauche espagnole,* dont le P.S.O.E. et le P.C.E., ont demandé jeudi 10 mars au gouvernement de dénoncer l'accord tripartite signé en 1976 entre Madrid, Rabat et Nouakchott, au sujet du Sahara occidental. Le Parti socialiste ouvrier espagnol (P.S.O.E.), le Parti communiste espagnol (P.C.E.), le Parti du travail (maoïste), le Parti socialiste populaire, le Mouvement communiste et le Parti carliste ont demandé également au gouvernement d'exiger du Maroc et de la Mauritanie « *qu'ils retirent immédiatement leurs troupes du Sahara* ».

Les six partis ont enfin demandé au gouvernement d'apporter toute l'aide nécessaire au peuple sahraoui, « *pour remédier aux dommages irréparables qui lui ont été causés* ». — (A.F.P.)

Suisse

Les cantons sont de nouveau appelés à se prononcer sur l'immigration

De notre correspondant

Berne. — Les Suisses sont de nouveau appelés à se prononcer, le dimanche 13 mars, sur trois initiatives populaires et un contre-projet gouvernemental concernant l'immigration.

Par deux fois déjà, en 1970 et plus nettement encore en 1974, les citoyens helvétiques ont refusé des propositions visant à réduire brutalement le nombre des étrangers résidant en Suisse. En dépit de ces échecs successifs, et d'un recul de onze à six sièges au Parlement fédéral, les milieux nationalistes n'ont pas désarmé et ne cessent d'entretenir l'obsession de l'« *emprise étrangère* ».

Emanant du mouvement républicain de M. James Schwarzenbach, la première de ces initiatives, dite « *pour la protection de la Suisse* », préconise de ramener dans un délai de dix ans le nombre de résidents étrangers à 12,5 % au maximum de la population helvétique. Des exceptions seraient néanmoins prévues pour les saisonniers, les frontaliers, les enseignants, les étudiants, les réfugiés politiques, les malades et les diplomates. Selon ce projet, le personnel étranger serait réservé en priorité aux établissements hospitaliers, aux services publics, à l'agriculture, à l'hôtellerie et à l'artisanat. Une priorité de l'emploi serait réservée aux citoyens suisses.

Présenté par l'Action nationale, le deuxième projet propose de limiter à quatre mille par an le nombre des naturalisations pour l'ensemble de la Confédération. Cette restriction resterait en vigueur aussi longtemps que la *Suisse comptera plus de cinq millions* et demi d'habitants, et que sa production de denrées alimentaires ne suffira pas à assurer l'approvisionnement de cette population. Une troisième initiative, venant elle aussi *de l'Action* nationale, réclame que tout traité international soit soumis à *l'appréciation du peuple, pourvu* que trente mille citoyens en fassent la demande. A cette dernière proposition, les Chambres *fédérales* opposent un contre-projet limitant les référendum aux traités les plus importants.

Comme en 1974, ces initiatives sont combattues avec un bel ensemble par les autorités, la plupart des partis, les syndicats ouvriers et patronaux ainsi que les Eglises. Signe des temps : la campagne aura, cette fois, été moins passionnée. Cela tient sans doute autant à l'évolution de la conjoncture qu'à une certaine lassitude de l'opinion. Sous l'effet conjugué des mesures de stabilisation économique prises par le gouvernement et de la récession, le nombre des étrangers est passé en deux ans de un million soixante-quatre mille à neuf cent cinquante-huit mille, soit de 16,8 % à 15,3 % de la population. Plus de deux cent mille étrangers, en comptant les saisonniers, ont quitté la Suisse depuis 1974.

« Xénophobes, ras le bol »

Cette évolution n'a pas suffi à rassurer les dirigeants de l'Action nationale et du Mouvement républicain. Invoquant « *la sauvegarde de la Suisse* », ils ressassent les mêmes antiennes, et leurs arguments ne sont guère renouvelés d'une consultation à l'autre.

« *énophobes, ras le bol* », ce slogan lapidaire résume les sentiments des adversaires des nouvelles initiatives nationalistes. Par la voix de M. Kurt Furgler, président de la Confédération, le gouvernement helvétique a, lui aussi, tenu à mettre les *citoyens en* garde contre les conséquences fâcheuses d'une acceptation de *ces propositions : l'application du* premier projet provoquerait le départ d'au moins vingt-cinq *mille personnes* par an, *pendant* dix ans. Outre ses répercussions économiques, elle poserait de délicats *problèmes humains* et n'améliorerait guère la réputation de la Suisse à l'étranger. Limiter les *naturalisations* à quatre mille par an ne faciliterait pas l'intégration des étrangers, établis depuis longtemps en Suisse, ni celle de leurs enfants qui y sont nés. En 1976, douze mille six cents personnes ont obtenu leur naturalisation. Les milieux nationalistes reprochent d'ailleurs au gouvernement de chercher, par ce biais, à réduire la population étrangère. Quant au projet concernant les traités internationaux, ses auteurs ne cachent pas que leur objectif est de remettre rétroactivement en cause l'accord d'immigration signé en 1964 avec l'Italie.

J.-C. B.

Suède

CONTROVERSES AUTOUR DU PROJET D'ADHÉSION DE STOCKHOLM A LA BANQUE INTERAMÉRICAINE DE DÉVELOPPEMENT

De notre correspondant

Stockholm. — L'adhésion de la Suède à la Banque interaméricaine de développement sera *soumise* au *Parlement* en mai. Mais le gouvernement de coalition court le risque d'essuyer là son premier revers au Riksdag.

Les conservateurs sont favorables au projet, mais les avis sont partagés dans les rangs centristes et libéraux, en particulier parmi les jeunes députés. Les dernières assises nationales du parti du centre, principale formation de la coalition, s'étaient prononcées unanimement contre l'entrée de la Suède à la BID.

Au mois d'octobre 1976, le ministre des affaires étrangères, Mme Karin Söder, avait affirmé que « *la question n'avait aucune actualité* ». Cela explique la colère des jeunesses centristes qui s'estiment « *trahies* » et reprochent à leurs aînés de passer outre aux décisions du congrès. Elles considèrent que « *la Suède n'a rien à faire dans une banque dominée par les Etats-Unis, qui soutiennent économiquement les régimes dictatoriaux d'Amérique du Sud* ». *L'ultime démarche* faite au début de la semaine auprès du premier ministre n'a donné aucun résultat.

Dans les milieux libéraux, des voix sceptiques s'élèvent également. Ce n'est un secret pour *personne, par exemple, que* le ministre de la coopération, M. Ullsten, est hostile au projet.

Les conservateurs, qui pensent surtout au développement des exportations, ont eu le dernier mot. *Le ministre du commerce,* M. Burenstam-Linder, a déclaré jeudi 10 mars qu'il était impossible de porter constamment un jugement moral sur les questions économiques internationales, « *sinon la Suède serait bien seule dans la communauté mondiale. Force est de constater que nous entretenons aujourd'hui des relations commerciales avec des pays dont les idéaux politiques et sociaux sont bien éloignés des nôtres. Les avantages que l'industrie suédoise peut tirer de sa participation à la BID compensent largement les inconvénients* ». Les grandes entreprises suédoises sont du même avis.

L'ancien cabinet social-démocrate avait envisagé, un temps, l'adhésion à la Banque interaméricaine. Mais il avait hésité à cause des réticences des syndicats.

ALAIN DEBOVE.

Tchécoslovaquie

LA PRESSE ACCUSE M. VACLAV HAVEL D'AVOIR TOUCHÉ DES FONDS D'« AGENCES D'ESPIONNAGE » OCCIDENTALES

Prague (A.F.P.). — La presse tchécoslovaque a accusé, jeudi 10 mars, le dramaturge Vaclav *Havel d'avoir touché* des fonds « *d'agences d'espionnage américaine et ouest-allemande* ».

M. Havel, qui est l'un des trois porte-parole de la Charte 77, est, depuis le début de janvier dernier, en détention à la prison de Ruzyne, dans la banlieue de Prague, ainsi que deux autres *signataires de la Charte, le journaliste* Jiri Lederer et un ancien directeur de théâtre, Frantisek Pavlicek.

Des accusations assez voisines avaient *été* lancées récemment contre le dramaturge Pavel Kohout. La presse tchécoslovaque affirmait que son éditeur suisse — qui publie également d'autres auteurs tchécoslovaques à l'index — était subventionné par les services secrets ouest-allemands.

D'autre part, la veuve et les enfants de l'ancien secrétaire général du P.C. tchécoslovaque Rudolf Slansky, pendu en 1952 à la suite des grands procès staliniens et réhabilité onze ans plus tard, ont adressé, il y a quelques jours, une lettre à la magistrature suprême, dans laquelle ils demandent de confirmer la validation *des réhabilitations.*

Cette démarche suit la publication d'un violent commentaire largement diffusé la semaine dernière par la presse tchécoslovaque, remettant, semble-t-il, en cause la réhabilitation d'Otto Sling, ancien secrétaire du P.C. pour la ville de Brno, qui avait été pendu avec Slansky et neuf autres dirigeants du P.C.

AFRIQUE

Zaïre

La polémique s'envenime entre Kinshasa et Luanda

Le Zaïre a officiellement informé M. Waldheim, secrétaire général de l'O.N.U., qu'une « armée de mercenaires à la solde du gouvernement angolais » s'était « attaquée à des villes du Shaba et au centre minier de Kiseng, dans le but manifeste de paralyser cette partie névralgique du pays » (nos dernières éditions du 11 mars). Cependant, la lettre du représentant zaïrois ne constitue pas une plainte formelle auprès de l'Organisation.

De notre correspondant en Afrique orientale

Nairobi. — Les incidents dont le Shaba (ancien Katanga) aurait été *le théâtre,* les *8* et *9* mars, illustrent la gravité de la situation à la frontière entre le Zaïre et l'Angola.

Le 15 février, le président Neto a accusé, une première fois, les « *ennemis de l'Angola* » de continuer d'administrer des camps militaires d'entraînement du côté *zaïrois de la frontière. Il a cité* celui de Kinkuzu, une ancienne base militaire du F.N.L.A. (Front national de libération de l'Angola). Le chef de l'Etat est revenu à la charge, le 24 février, devant *le corps diplomatique* convoqué à cet effet, en dénonçant l'existence d'un « plan cobra 77 » dont l'objet *aurait été d'envahir* l'Angola septentrional et à l'enclave de Cabinda à partir de plusieurs bases *installées au Zaïre par « des fantoches et le F.N.L.A.* ». Le gouvernement angolais a également mis sur le compte d'hommes armés venus du Zaïre le massacre, le 26 février, de quarante-trois villageois angolais dans un secteur proche de la frontière entre les deux pays.

Le président Mobutu a rejeté avec « *indignation* » ces accusations, et s'est plaint de « *l'attitude inexpliquée* » et des « *remarques discourtoises* » des autorités angolaises. Curieusement, la reconnaissance formelle de la République populaire d'Angola, annoncée, le 6 janvier dernier, par le président zaïrois, n'a fait l'objet que d'une brève *information* dans le *Jornal de Angola,* et seulement, le 3 mars, après l'envoi d'une seconde missive du président Mobutu au chef de l'Etat angolais, par l'intermédiaire du Congo.

Le « rendez-vous de Brazzaville » entre les deux hommes, le 28 février 1976, n'a donc pas permis de jeter les bases d'une réconciliation entre deux régimes dont les troupes s'étaient combattues, pendant plusieurs mois, dans le nord de l'Angola. Le président Mobutu s'était engagé à mettre fin aux activités sur son territoire du F.N.L.A. et du FLEC (Front de libération de l'enclave de Cabinda). De leur côté, les Angolais auraient promis de neutraliser les « *anciens gendarmes katangais* » repliés dans le nord-est de l'Angola.

Depuis plusieurs semaines, des informations convergentes font état d'une « *réactivation* » du F.N.L.A. sur la frontière entre les deux pays. Or, pendant le conflit angolais, l'armée de M. Holden Roberto était constituée essentiellement de troupes régulières zaïroises et encadrée par des mercenaires blancs. D'autre part, les « *gendarmes katangais* » semblent avoir poursuivi, depuis un an, leur recrutement dans leur ancien fief. Ils seraient entre quatre mille et sept mille.

J.-C. P.

[On apprend de source privée, à Paris, que le gouvernement zaïrois aurait demandé aux autorités françaises d'autoriser la livraison à Kinshasa, par avion cargo spécial, du matériel destiné à équiper les avions Mirage achetés par le Zaïre. Kinshasa n'ayant pas été en mesure jusqu'alors de régler le paiement de ce matériel, celui-ci se trouve bloqué à Paris.]

L'AVENIR DE DJIBOUTI

Des élections générales auront lieu en même temps que le référendum sur l'indépendance

La conférence de Paris sur l'avenir du Territoire français des *Afars et des Issas a abouti, jeudi 10 mars, à un accord général* sur le principe de la tenue d'élections législatives en même temps *que le référendum sur l'indépendance. Toutefois, les modalités* de ce scrutin restent à fixer.

A l'issue de la séance plénière qui s'est tenue jeudi après-midi, M. Stirn, secrétaire d'Etat aux DOM-TOM, a déclaré que le gouvernement français avait examiné les propositions faites par certaines délégations du Territoire concernant la confection d'une liste unique et l'instauration d'une circonscription électorale unique. « *Le gouvernement français n'a pas d'objection de principe,* a-t-il dit, *mais ce système suppose un accord général. Si celui-ci n'intervient pas lundi* (14 mars), *le gouvernement français, en vertu des responsabilités qui sont les siennes, prévoirait lui-même, par ordonnance, dans le cadre de la loi, le système électoral et les modalités de ces élections.* »

M. Stirn a indiqué, d'autre part, que la date du référendum, prévue *pour* le 24 avril, pourrait être retardée de quelques jours pour des raisons techniques. En effet, l'organisation d'élections générales le jour de la consultation référendaire doit être précédée de la dissolution de la Chambre des députés actuelle et de la campagne électorale, qui, selon la loi, doit durer un mois.

Les commissions techniques de la conférence ont repris, ce vendredi 11 mars, leurs travaux sur *le chemin de fer franco-éthiopien* et la *coopération* militaire entre la France et le futur Etat. Lundi, les travaux seront *consacrés* à l'examen de la coopération technique. Dans l'après-midi, une séance plénière traitera des problèmes institutionnels. La conférence pourrait se terminer le mardi 15 mars.

D'autre part, l'Arabie Saoudite pourrait apporter une aide au futur Etat. Une délégation du « Front uni », qui regroupe la Ligue populaire africaine pour l'indépendance (L.P.A.I.), la majorité parlementaire, le Front de libération de la Côte des Somalis (F.L.C.S.) et les dissidents de l'Union nationale pour l'indépendance (UNI), a été invitée à se rendre en Arabie Saoudite à la fin des négociations de Paris, a indiqué, jeudi 10 mars, M. Ahmed Dini, porte-parole du Front.

AMÉRIQUES

La libération des otages à Washington

(Suite de la première page.)

Pourtan, pour la grande majorité des habitants, la vie a continué normalement, compliquée seulement par les barrages policiers établis dans plusieurs rues au centre de la ville, créant de sérieux problèmes de circulation.

En fait, à l'exception des otages et de leurs proches vivant *dans* l'angoisse, les Washingtonniens ont suivi le drame avec le même intérêt, accompagné du petit frisson d'émotion, que des spectateurs d'un « thriller », d'un film d'aventures. Il faut dire que les nombreuses radios et chaînes de télévision privées, engagées dans une folle compétition, ont accompli un effort exceptionnel, peut-être discutable (les spécialistes de la lutte anti-terroriste estiment que la publicité donnée par les médias encourage le terrorisme), pour tenir le public au courant des derniers développements et rebondissements d'un film dont on ne pouvait savoir si la fin serait heureuse ou malheureuse.

Le premier rôle était tenu par Abdul Khaalis, qui, à la radio, tint un langage inquiétant : « *Nous sommes en guerre et, dans une guerre, il y a d'innocentes victimes.* » Comme on lui rappelait que les assassins de sa famille étaient en prison pour la vie, il répondit : « *Non, justice n'a pas été rendue... Allah a dit que sans épée, il n'y a pas de justice.* » Apparemment, ce fanatisme n'excluait pas la compassion, puisque les otages malades libérés confirmaient avoir été bien traités. « *Quand tu seras chez toi, embrasse ta femme et ton bébé* », dit l'un des terroristes à l'homme qu'il venait de remettre en liberté...

Il y eut quelques séquences pittoresques : le refus de Mohamed Ali — le champion de boxe avait été sommé par les terroristes d'apparaître en personne pour « s'expliquer », — de venir à Washington ; l'arrivée inattendue de Wallace Muhamad, leader des Blacks Muslims officiels, considéré par Khaalis comme l'ennemi numéro un, débarqué de Chicago pour offrir des bons offices qui semblèrent n'intéresser personne. Plus tard, le silence des autorités, les déplacements de policiers armés firent craindre que les deux camps ne s'engagent dans une guerre d'usure, éprouvante et pleine de dangers. Enfin, le dénouement pacifique de cette sombre équipée.

HENRI PIERRE.

Les démarches de la Maison Blanche et du département d'État

Selon les informations dont on dispose actuellement, il semble que la Maison Blanche et le département d'État ne soient pas restés à l'écart des négociations conduites avec les terroristes pour *les convaincre de* renoncer à leur chantage. Le président Carter a désigné M. Peter Flaherty, qui n'attend plus que la confirmation du Sénat pour assumer les fonctions d'adjoint au ministre fédéral de la justice, pour assister au déroulement des pourparlers avec Hammas Abdul Khaalis. De même, c'est avec l'assentiment et sans doute à la demande du secrétaire d'Etat, M. Cyrus Vance, que les ambassadeurs d'Iran, du Pakistan et de l'Egypte se sont rendus au siège de l'organisation B'nai B'rith pour entamer avec Abdul Khaalis la longue discussion qui devait aboutir à la libération des otages. Auparavant des chefs de la police de Washington avaient pris contact avec le « cerveau » des commandos « hafanis », qui, selon toute apparence, et malgré ses déclarations fracassantes, cherchait dès jeudi une « sortie » à moindre frais.

Panama

● L'ADMINISTRATION JURIDIQUE DE LA ZONE DU CANAL DE PANAMA passera progressivement sous le contrôle *de l'Etat panaméen* au cours des trois premières années d'application du futur *traité,* ont révélé, mercredi 9 mars, des hauts fonctionnaires américains à Washington. Panama assurera également pendant ces trois années une participation croissante de la défense du canal. On précise de même source que l'application de ces accords dépend du succès des négociations sur le nouveau traité de Panama.

DROITS DE L'HOMME

A la commission de l'O.N.U. à Genève

Les délégations britannique et canadienne doivent renoncer à demander l'envoi d'une commission d'enquête en Ouganda

De notre correspondante

Genève. — A la commission des droits de l'homme de l'ONU, qui siège à Genève depuis le 5 février, une première discussion consacrée aux violations des droits de l'homme en Ouganda s'était déroulée à huis clos afin que ni les observateurs ni la presse ne puissent entendre les témoignages sur les tortures et les massacres contenus notamment dans le rapport accablant d'Amnesty International. Elle s'était achevée le 1er mars sans que l'Ouganda ait été condamné ni même blâmé.

Le mercredi 9 mars, le Canada et le Royaume-Uni, préoccupés par *« de nouveaux rapports alarmants sur la situation des droits de l'homme en République d'Ouganda »*, ont demandé l'envoi d'une commission d'enquête internationale indépendante. Après les débats sur cette question, qui se sont poursuivis le 10 mars, de nouveau à huis clos à la demande de certains représentants africains, les délégués britannique et canadien ont été contraints, devant l'obstruction de la majorité de la commission, de retirer leur proposition. (L'Ouganda siège à la commission.)

Le président de la commission, M. Alexandre Bosovitch (Yougoslavie) a d'autre part été saisi d'une déclaration de l'observateur d'Israël concernant *« les droits de l'homme des juifs en U.R.S.S. et en Syrie »*. Après avoir rappelé que nombre de juifs soviétiques ayant demandé à émigrer sont poursuivis pour des délits de droit commun ou réduits au chômage afin d'intimider les autres candidats à l'émigration, le document traite d'un film soviétique qui suggère que des juifs ont cherché à tuer Lénine et que *« le capital juif a aidé Hitler à se hisser au pouvoir »*. Il précise qu'en 1976 quatorze mille deux cents juifs d'U.R.S.S. ont été autorisés à émigrer alors que trente-six mille cent demandes avaient été déposées.

Concernant la situation de la communauté israélite de Syrie, la même déclaration rappelle que Damas a décidé, à la fin de l'année passée, de lever certaines restrictions imposées à ses membres. Les juifs sont désormais autorisés à quitter la Syrie en faisant valoir des raisons de santé ou de famille, mais ils doivent *« laisser en otage un proche parent et déposer 6 500 dollars »*.

ISABELLE VICHNIAC.

A travers le monde

Allemagne fédérale

● QUELQUE SOIXANTE-DIX ETUDIANTS IRANIENS font la grève de la faim depuis le 28 février dans les locaux de la paroisse étudiante évangélique de Bonn pour protester contre les activités de la Savak (police politique iranienne) en République fédérale, et sa « collusion » avec la police allemande. Ils exigent l'expulsion de quatre diplomates iraniens « agents de la Savak ». — *(Corresp.)*

Colombie

● DE SERIEUX INCIDENTS se sont produits, jeudi 10 mars, à Bogota et dans deux autres villes colombiennes, au cours desquels deux étudiants ont été gravement blessés et des véhicules officiels incendiés. Les troubles les plus graves ont été enregistrés à Buga, à l'ouest du pays, où une manifestation autorisée a dégénéré et donné lieu à des attaques contre des détachements militaires. Sept étudiants du collège académique de la ville ont été blessés, dont deux grièvement. — *(A.F.P.)*

Egypte

● L'AUTEUR DE L'ATTENTAT A LA BOMBE commis en août dernier dans le complexe administratif du Caire a été exécuté jeudi 10 mars. L'attentat avait fait dix-huit blessés. Emadeldine Abou Rakik, un ressortissant égyptien, accusé d'être un agent libyen avait été condamné à mort par le tribunal militaire supérieur. — *(A.F.P.)*

Italie

● L'UNIVERSITE DE ROME, fermée dimanche 6 mars pour la seconde fois en un mois à la suite de violents incidents entre policiers et étudiants gauchistes, rouvrira ses portes lundi 14 mars. — *(Reuter.)*

Portugal

● LE CONSEIL DE LA REVOLUTION a condamné dans un communiqué, le jeudi 10 mars, les accusations de « trahison » lancées par le général Galvao de Melo contre les responsables de la décolonisation ainsi que l'activité menée par le député indépendant dans les milieux de rapatriés.

R.D.A.

● LA TENTATIVE D'UNE FAMILLE EST-ALLEMANDE pour fuir à l'Ouest, en longeant la côte de la Baltique dans des canots pneumatiques s'est terminée, le 3 mars, par une tragédie : le chef de famille, âgé de quarante ans, et ses deux filles, âgées de quatorze et douze ans, se sont noyés ; le canot dans lequel ils se trouvaient a chaviré. Les occupants du second canot, la mère et son fils de quinze ans, ont été secourus peu après et débarqués sur la côte du Schleswig-Holstein. — *(A.P.)*

République Dominicaine

● CINQ ETUDIANTS ONT ETE BLESSES, dont trois par balles, et une centaine d'autres arrêtés, jeudi 10 mars, au cours d'affrontements avec la police à Saint-Domingue. A la suite de la fermeture d'un lycée par le gouvernement, des incidents s'étaient déjà produits quarante-huit heures auparavant à l'université de Saint-Domingue.

Rhodésie

● L'AMBASSADE DES ETATS-UNIS A LUSAKA a confirmé mercredi 9 mars que des mercenaires américains combattaient aux côtés des forces rhodésiennes contre les nationalistes africains. Elle a rappelé qu'il était illégal de recruter des mercenaires aux Etats-Unis, et que les personnes responsables du recrutement seraient poursuivies. — *(Reuter.)*

Tunisie

● M. RAYMOND BARRE a reçu jeudi 10 mars le premier ministre tunisien, M. Hedi Nouira, en visite privée à Paris.

● QUELQUE TROIS CENTS PROFESSEURS DU SECONDAIRE, instituteurs et agents administratifs, appartenant aux établissements de la section culturelle française en Tunisie, ont fait grève, le jeudi 10 mars. Le mouvement a pratiquement paralysé les trois lycées français de Tunis et de sa banlieue. L'Association professionnelle des enseignants français en Tunisie (A.P.E.F.T.), qui a décidé cette grève, réclame notamment une revalorisation des traitements. — *(Corresp.)*

PROCHE-ORIENT

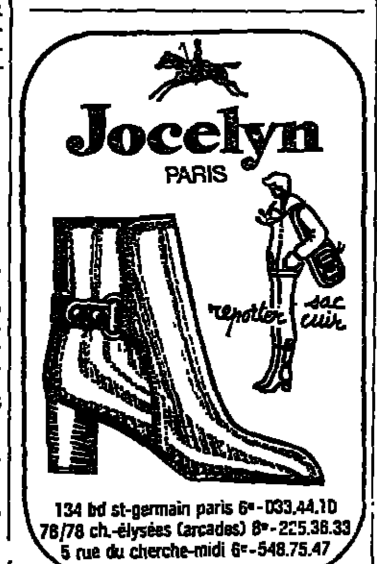
Israël

LA PRESSE COMMENTE AVEC INQUIÉTUDE LES PROPOS DE M. CARTER SUR LES FRONTIÈRES

Jérusalem *(Reuter)*. — Le président du conseil israélien, M. Rabin, a réitéré jeudi 10 mars, dans une interview à la télévision israélienne, la volonté de son pays de disposer de *« frontières défendables »* — expression utilisée par M. Carter — mais nettement distinctes de celles d'avant juin 1967. M. Rabin a fait preuve d'une extrême prudence dans ses commentaires sur les propos tenus la veille par le président des Etats-Unis, qui avait affirmé que ces frontières ne pourraient comporter que des *« modifications mineures »* par rapport aux lignes de 1967. *« Je n'entend pas,* a-t-il dit, *interpréter les déclarations de M. Carter avant de les examiner avec attention. J'ai eu communication de choses plus précises et plus détaillées au cours de mes entretiens En conséquence, nous ne devrions pas tirer des conclusions trop hâtives. »*

La presse israélienne exprime, en revanche, sa vive inquiétude au sujet des remarques de M. Carter (*le Monde* du 11 mars). *« Le plan de paix américain ne satisfait même pas les impératifs minimaux de la défense israélienne »*, écrit *Maariv*. Pour le *Yedioth Aharonoth*, les déclarations de M. Carter constituent un retour au *« plan Rogers »* du début des années 70, qui préconisait le rétablissement pur et simple aux frontières de 1967. *Hatzofeh*, organe du parti national religieux, se montre le plus sévère. *« Il ne fait pas de doute,* écrit-il, *que la majorité des Israéliens est opposée à un retrait de Judée et de Samarie* (Cisjordanie) *pour des raisons à la fois historiques et de sécurité »*.

Enfin, le *Jerusalem Post* note que les idées avancées par M. Carter ne sont pas sans rappeler les thèses défendues dans un rapport sur le Proche-Orient rédigé il y a deux ans par le Brookings Institution. Parmi les auteurs de ce rappor figurait M. Brzezinski, aujourd'hui conseiller du président américain pour la sécurité nationale.



Au Caire

Le Conseil national palestinien est appelé à entériner le projet d'un mini-État en Cisjordanie et à Gaza

Le Conseil national palestinien, qui fait figure de « parlement », tiendra à partir de samedi 12 mars, au Caire, sa treizième session, qui s'annonce particulièrement importante dans la perspective de recherche d'un règlement au Proche-Orient.

Le C.N.P. est appelé à renouveler le comité exécutif de l'O.L.P., présidé depuis 1969 par M. Yasser Arafat, et celle du Conseil central palestinien, organe intermédiaire entre le comité exécutif et le Conseil national.

Le « parlement » palestinien, qui comprend cent quatre-vingt-six membres, sera sans doute élargi afin que les Palestiniens des territoires occupés soient mieux représentés.

Dépositaire de la légitimité palestinienne, le Conseil national devra approuver les grandes orientations de la Résistance. Il aura notamment à définir les contours du projet de mini-Etat palestinien en Cisjordanie et à Gaza, dont le principe avait été admis en décembre 1976, à Damas, par le Conseil central de l'O.L.P.

L'idée d'un mini-Etat palestinien avait été lancée pour la première fois il y a près de trois ans par le Conseil national palestinien : à l'issue de sa douzième session, en juin 1974, il se déclarait prêt à constituer une *« autorité nationale »* sur toute partie libérée du territoire palestinien. Le programme politique en dix points adopté à cette occasion laissait également prévoir la participation de la résistance à la conférence de Genève, si celle-ci acceptait de considérer le *« problème palestinien »* comme celui des *« droits nationaux d'un peuple »*, et non sur la base de la résolution 242 du Conseil de sécurité, qui en fait un simple *« problème de réfugiés »*.

Le « parlement » palestinien n'abandonnait pas pour autant son mot d'ordre de *« Palestine laïque et démocratique »*, puisqu'il affirmait que *« toute mesure de libération n'est qu'un pas vers la réalisation de l'objectif stratégique »*, à savoir *« l'édification d'un Etat palestinien démocratique, conformément aux résolutions des précédentes sessions du C.N.P. »*. En somme, si l'objectif final demeurait toujours la création de l'Etat palestinien unitaire — ce qui sous-entendait le démantèlement de l'Etat d'Israël, — l'accent était désormais mis sur le mini-Etat palestinien, appelé à être édifié sur une portion de la Palestine historique, en l'occurrence la Cisjordanie et Gaza.

La décision du C.N.P. de 1974 constituait un tournant dans la politique de la résistance, dans la mesure où elle impliquait l'acceptation d'une partition de fait de la Palestine et le renoncement à la violence comme méthode d'action essentielle. Le mot d'ordre de la *« guerre populaire de libération »* disparut progressivement du vocabulaire des dirigeants de l'O.L.P., qui entendent désormais tirer le maximum de profit de l'action politique et diplomatique, jusqu'alors négligée.

La conjoncture internationale de ces dernières années leur a d'ailleurs été favorable. En novembre 1973, au « sommet » d'Alger, le monde arabe a reconnu l'O.L.P. comme *« le seul représentant légitime du peuple palestinien »*. Cette formule a été entérinée en février 1974 par la conférence islamique de Lahore. En mai, M. Arafat est accueilli officiellement à Moscou par les dirigeants soviétiques, qui se déclarent prêts à faire tout leur possible pour que l'O.L.P. occupe un siège à Genève. L'Assemblée générale de l'ONU inscrit en novembre à l'ordre du jour de sa session la *« question de la Palestine »*, et non plus le *« conflit israélo-arabe »* ou le *« problème des réfugiés »*. En octobre, le « sommet » arabe de Rabat reconnaît le *« droit du peuple palestinien d'établir un pouvoir national indépendant (...) sous la direction de l'O.L.P. »*. Cette série de succès diplomatiques rendent désormais impossible une solution de la crise israélo-arabe qui ne prendrait pas en considération les droits du peuple palestinien.

Accueilli triomphalement le 13 novembre 1974 dans la maison de verre de Manhattan, M. Arafat ne fait cependant aucune allusion à la conférence de Genève et réaffirme sa foi en une *« Palestine réunifiée et démocratique »*. Mais il souligne que cet objectif ne représente plus pour lui qu'un *« rêve »* lointain. Son représentant à Londres, M. Saïd Hammami, devait préciser quelques mois plus tard que le projet d'un Etat unitaire sur l'ensemble du territoire israélo-palestinien *« pourrait ne pas être réalisé de notre vivant »*. En attendant, M. Hammami, qui reflète les vues de M. Arafat, prévoyait une longue période de coexistence *« avec l'Etat sioniste d'Israël »*.

Une révision de la charte de 1968 ?

La politique réaliste inaugurée par l'O.L.P. se révèle payante. En janvier 1976, seul un veto américain empêche le Conseil de sécurité de lui reconnaître le *« droit d'établir un Etat indépendant en Palestine »*. A cette occasion, la délégation palestinienne présente à l'ONU ne formule aucune objection à la clause de la résolution qui garantit *« la souveraineté, l'intégrité territoriale et l'indépendance politique de tous les Etats de la région et leur droit de vivre en paix à l'intérieur de frontières sûres et reconnues »*, — reconnaissant ainsi implicitement le droit d'Israël à l'existence.

Cependant, Américains et Israéliens exigent, de la part de l'O.L.P., plus qu'une simple reconnaissance de fait de la réalité israélienne, pour reconnaître à leur tour l'organisation palestinienne en tant qu'interlocuteur valable. Ils souhaitent notamment — M. Rabin l'a dit récemment à M. Waldheim, et M. Vance l'a clairement indiqué à l'issue de sa récente tournée au Proche-Orient — que le conseil national palestinien modifie, au cours de sa session du 12 mars, la charte nationale de 1968 qui nie à Israël le droit d'exister en tant qu'Etat.

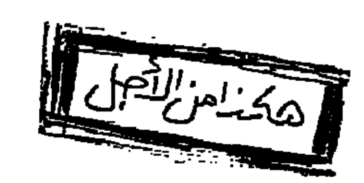
Il est vraisemblable que le C.N.P. confirmera au Caire le projet de mini-Etat palestinien, ainsi que l'a recommandé le conseil central de l'O.L.P. en décembre dernier, mais il n'est pas du tout certain que les dirigeants palestiniens puissent se mettre d'accord sur une modification de la charte. Tout récemment encore, deux personnalités palestiniennes, M. Khaled Hassan, membre du comité central du Fath, et M. Farouk Kaddoumi, le responsable de la diplomatie de l'O.L.P., ont écarté une telle éventualité. M. Kaddoumi est même allé jusqu'à exhumer le mot d'ordre de l'*« Etat démocratique de Palestine »* — que M. Arafat avait, dans son discours aux Nations unies, relégué dans le domaine des « rêves » — en affirmant que deux phases initiales seraient nécessaires pour réaliser cet objectif : *« Le retour aux frontières de 1967, puis aux frontières de 1948. »*

Sans épouser les thèses jusqu'auboutistes de M. Kaddoumi, il semble que la majorité des dirigeants palestiniens soient peu disposés à modifier fondamentalement la charte. Les responsables de l'O.L.P. estiment qu'ayant parcouru, depuis la dernière session du C.N.P., un long chemin sur la voie du compromis, ils n'ont aucun intérêt à abattre leur dernière carte maîtresse — la reconnaissance *de jure* de l'Etat d'Israël — sans être certains d'obtenir en échange de sérieuses contreparties, notamment l'assurance que Jérusalem lèvera son opposition de principe à un Etat indépendant palestinien situé entre Israël et la Jordanie.

Pour l'instant, ils constatent qu'aucune solution du problème de leurs « droits nationaux » n'est en vue, et que l'O.L.P. n'est même pas certaine d'être invitée à Genève en tant que représentante du peuple palestinien.

JEAN GUEYRAS.

● *Les manifestations de solidarité* avec les grévistes de la faim de la prison d'Achkelon se sont poursuivies jeudi 10 mars en Cisjordanie pour la troisième journée consécutive. Un délégué de la Croix-Rouge internationale a déclaré à la radio que les revendications des détenus arabes étaient *« en partie justifiées »*. Le directeur de la prison d'Achkelon a pour sa part reconnu qu'un problème de surpopulation existait dans la prison, où les détenus, a-t-il dit, sont dans certains cas enfermés jusqu'à trente-cinq dans une cellule. — *(A.F.P.)*



ASIE

Inde

MALGRÉ LE MAINTIEN DE L'ÉTAT D'URGENCE

La campagne électorale se déroule dans une relative liberté

Malgré le maintien de l'état d'urgence, la campagne pour les élections législatives en Inde, qui commenceront le 16 mars et s'achèveront le 20, se déroule dans une relative liberté. L'opposition peut s'exprimer librement en public, la censure a été levée et la presse a retrouvé son mordant. Toutefois, les adversaires de Mme Gandhi affirment qu'il y a toujours plus de cinq mille détenus politiques. Ceux-ci ont observé une grève de la faim le jeudi 10 mars ; de nombreux étudiants les ont imités dans les universités en témoignage de solidarité. D'autre part, le correspondant du « Sunday Times » de Londres vient d'être expulsés, à cause d'un article hostile au fils du premier ministre.

Au moment où Mme Gandhi joue son destin politique, le scrutin du 16 mars s'annonçant serré, la tension s'accroît à nouveau avec le Bangladesh. Faisant état d'un engagement au cours duquel l'armée bengalaise a tué dix « rebelles » près de la frontière indienne, les autorités de Dacca ont affirmé, jeudi 10 mars, que les maquisards qui ont échappé aux forces gouvernementales se sont réfugiés « en territoire indien, sous la protection des forces frontalières indiennes ».

De notre envoyé spécial

New-Delhi. — *« Indira hatao ! »* (« Indira dehors ! « : paraphrasant un slogan du parti gouvernemental sur la pauvreté, aujourd'hui abandonné, *« Garibi hatao ! »*, le mot d'ordre de l'opposition s'est répandu comme une traînée de poudre à travers l'Inde. Lorsque, à la surprise générale, il fut annoncé, en janvier, que des élections auraient lieu du 16 au 20 mars, Mme Gandhi, premier ministre, estimait sans doute que la majorité gouvernementale serait reconduite et peut-être renforcée sans difficulté. Mais cette décision impliquait la libération de toutes les personnalités de l'opposition. Celles-ci sont sorties de prison avec l'auréole du martyre, que l'opinion décerne depuis l'époque britannique en Inde à tout ancien prisonnier politique. La démission d'un membre influent de la vieille garde du parti gouvernemental et du cabinet de New-Delhi, M. Ram, qui, de plus, est leader de la communauté des intouchables, a complètement modifié l'enjeu de la consultation.

Jamais, depuis trente ans qu'il est au pouvoir, un scrutin n'avait été aussi incertain pour le Congrès. Jamais non plus, la partie n'avait été aussi cruciale pour le premier ministre. Mme Gandhi se montre constamment sur la défensive. D'une région à l'autre de la péninsule, elle tente de contenir la vague populaire menaçant le pouvoir qu'elle avait mis tant de soin à sauvegarder depuis dix-huit mois. Mais les foules ne sont pas aussi nombreuses que naguère à ses rassemblements. Baignant dans l'euphorie, sentant proche sinon la victoire totale, du moins la revanche tant attendue, l'opposition, bénéficiant, de surcroît, de l'appui de quelques mouvements régionaux, exploite à fond la possibilité qui lui est donnée de dénoncer l'état d'urgence, toujours en vigueur, et la violation des libertés ; bref, le dérèglement du système politique indien depuis 1975.

En quelques jours, l'Inde est redevenue elle-même, tumultueuse, frondeuse et vibrante. Le *« système démocratique castré »*, selon le mot de M. Desai, irréductible adversaire de la fille de Nehru depuis vingt ans et principale figure de l'opposition, a volé en éclats. Les directives telles que *« travailler dur et parler moins »* sont toujours affichées sur les autobus. Mais l'homme de la rue s'exprime désormais sans crainte, parfois sans retenue, sur la politique officielle. Dans toutes les conversations, la politique a repris ses droits. A vrai dire, on ne parle que de cela. Il n'y a que les fonctionnaires, hier tout puissants mais qui voient leur autorité se dérober dans le flottement politique actuel, pour manifester quelque amertume.

Combien de temps ce « relâchement » va-t-il durer ? Cette campagne électorale donne lieu, en effet, à un défoulement collectif. Les astrologues, parfois pris ici au sérieux en haut lieu, estiment, a-t-on pu lire dans les journaux, que l'Inde est *« sortie d'une période sombre »*.

La presse, semblable il y a encore deux mois, à celle de n'importe quel pays sous-développé, retrouve toute sa liberté de ton et toute sa variété. Elle ne se prive pas de souligner les *« méfaits »* de dix-huit mois de régime d'exception. Sans doute cette attitude est-elle payante, puisque les tirages des grands quotidiens augmentent rapidement. Echaudés, la plupart des journalistes — qui ont observé mercredi 9 mars une journée de grève pour réclamer un aménagement de leurs salaires, bien que les arrêts de travail soient en principe interdits — ont lancé un appel demandant à tout candidat de s'engager, s'il est élu, à respecter la liberté de la presse. Deux revues politiques, *Mainstream* et *Seminar*, qui avaient préféré suspendre leur publication plutôt que se soumettre à la censure, reparaissent.

Mme Gandhi affirme que le choix offert aux lecteurs est entre elle et le chaos. Un tel avertissement est-il crédible pour une population en majorité illettrée mais dont on aurait tort de sous-estimer la maturité politique ?

Selon la *« conscience de l'opposition »*, M. J.P. Narayan, le choix est *« entre la dictature et la démocratie »*. Trois questions sont au cœur du débat national : l'état d'urgence ; le rôle du fils cadet du premier ministre, M. Sanjay Gandhi ; enfin *« l'infâme »* (de l'aveu même d'un journaliste progouvernemental) campagne de stérilisation. Ces trois problèmes ne sont pas perçus de la même manière par les intellectuels, la classe politique et les paysans. Mais tous les autres paraissent secondaires.

M. Sanjay Gandhi en accusation

La question clef, écrit par exemple le directeur de *Mainsteam*, reflétant le point de vue de la plupart des dirigeants de l'opposition, a trait aux *« méfaits sans précédent »* commis en vertu de l'état d'urgence : arrestations arbitraires, expulsion des habitants des bidonvilles, stérilisations par la contrainte, chantage des services de police. *« Comment les activités totalement irrégulières de la coterie entourant le premier ministre pourraient-elles échapper à une mise en accusation publique si le fonctionnement normal des institutions est rétabli ? »*, demande l'éditeur.

Au premier rang des accusés figure, bien entendu, M. Sanjay Gandhi. *« Ce qui a choqué le plus les gens*, nous explique un intellectuel, *c'est qu'il a exercé des pouvoirs extraordinaires sans posséder aucune assise légale, politique ou morale. »* Sanjay, selon notre interlocuteur, est le produit non pas du népotisme traditionnel, mais de techniques de lancement à l'américaine, grâce à la presse, la télévision, la radio. Les médias officiels, en tout cas, ne parlent plus de l'encombrant personnage et les journaux indépendants, qui étalaient autrefois ses photos sur plusieurs colonnes, ne lui consacrent plus qu'une place mineure. Sa campagne électorale est limitée à la circonscription rurale où ce jeune bourgeois citadin présente sa candidature pour la première fois. M. Sanjay Gandhi fait ses classes politiques. Son rôle dans le sérail du pouvoir a largement contribué à la perte d'audience du premier ministre.

Les critiques convergent comme jamais auparavant sur la famille Gandhi. L'animosité des milieux politiques à son égard est, en fait, le principal thème commun à l'opposition. Les coups, plus facilement portés au fils, sont évidemment dirigés contre la mère. Dans un tel contexte, les divergences politiques entre les divers courants de l'opposition semblent dépassées, comme les antagonismes traditionnels entre membres de hautes castes et intouchables, entre hindous et musulmans. Fait très remarqué et lourd de conséquences politiques : l'iman de la mosquée de Delhi s'est rangé aux côtés des adversaires de Mme Gandhi, et notamment des nationalistes hindouistes, farouchement opposés à l'islam dans le passé.

L'opposition, qui, en principe, n'est pas hostile au contrôle des naissances, dénonce les excès de la campagne de stérilisation.

« Si vous votez pour Mme Gandhi, vous deviendrez un jour impuissant », dit-elle. Les dégâts causés, notamment dans le nord de l'Inde, par les stérilisations plus ou moins forcées, et surtout les rumeurs qui se sont répandues dans tous les milieux populaires à ce propos (la moindre opération de vaccination scolaire étant redoutée comme une vasectomie ou une tubectomie) ont conduit le gouvernement à accompagner l'arrêt de sa campagne d'un piteux *« mea culpa »*. Mme Gandhi et certains de ses ministres présentent des excuses publiques. Nous reconnaissons nos fautes, a dit le premier ministre, mais la responsabilité des abus est attribuée à des fonctionnaires subalternes. Les autorités sont allées jusqu'à abolir les dispositions qui prévoyaient la suppression de certains avantages pour les employés de l'Etat ayant plus de trois enfants. Mais New-Delhi continue d'affirmer que le contrôle des naissances est nécessaire pour *« bâtir une Inde forte »*.

Dans le climat de contestation actuel, Mme Gandhi a peu de chances de recueillir l'appui massif qu'elle avait obtenu aux élections de 1971, lorsque sa popularité était à son zénith. Cette fois le pouvoir est allé trop longtemps trop loin.

GÉRARD VIRATELLE.

Philippines

UN RAPPORT CIRCULANT A WASHINGTON PRÉCONISE LA FERMETURE DE DEUX BASES AMÉRICAINES

(De notre correspondant.)

New-York. — A l'heure où M. Carter se déclare favorable au retrait *« dans quatre ou cinq ans »* de la plupart des soldats américains stationnés en Corée du Sud, un rapport « secret » circule dans les hautes sphères de l'administration, qui préconise la fermeture de la base aérienne de Clark et de la base navale de Subic-Bay, aux Philippines. Ce rapport, rédigé par M. Francis Underhill, ancien ambassadeur américain en Malaisie, souligne que, malgré les intérêts économiques dans cette région, le Sud-Est asiatique a cessé d'avoir pour les Etats-Unis une importance militaire et politique vitale, et que le coût de maintenance de ces bases est sans commune mesure avec leur importance réelle.

Ce rapport a déjà provoqué une levée de boucliers au Pentagone, au département d'Etat et à la C.I.A. La majorité des spécialistes de l'Asie du Sud font valoir que *« la fermeture de Clark et de Subic-Bay déstabiliserait la région »*, et *« constituerait un terrible choc psychologique pour les pays non communistes »*. Ils craignent surtout l'impact que pareille mesure pourrait avoir sur le Japon, qui serait amené à constater que ses deux flancs (Corée, Philippines) ne seront plus gardés par les Etats-Unis. — L. W.

LES POINTS DE VUE DES QUATRE

Un choix doublement politique

par JACQUES CHIRAC (*)

AU cours des semaines qui viennent de s'écouler, les commentaires et les débats n'ont pas manqué. Il faut aujourd'hui en revenir à l'essentiel et poser simplement les termes du choix qui s'offre au peuple de Paris, et, avec lui, au peuple de France.

Ce choix est doublement politique.

Il l'est d'abord parce que c'est la vie de la cité qui est en jeu. Nos villes et nos villages sont, et seront demain davantage encore, le lieu où se construit le bonheur quotidien des Français. Il faut donc choisir une équipe qui ait à la fois une vision d'avenir pour la cité et la volonté nécessaire pour traduire ce projet en actes. Nous avons exposé et discuté, tout au long de notre campagne, ce que nous voulions pour Paris : la sécurité des citoyens, la propreté et l'harmonie du cadre de vie, des activités économiques nombreuses et diverses, la solidarité envers les plus fragiles, le logement pour toutes les catégories sociales. Mon propos n'est pas ici de reprendre en détail nos propositions pour gérer Paris. Mais proposer est, en soi, un exercice facile. Pour gérer une ville telle que Paris, il faudra en plus du courage et de la volonté. Paris est resté longtemps comme un irresponsable sous tutelle. Des habitudes ont été prises : routine des bureaux, contrôles *a priori*, dilution des pouvoirs. C'est contre le poids de ce passé que le maire de Paris devra lutter. Qu'on ne se méprenne pas : il ne s'agit pas de faire de la gestion municipale à Paris un perpétuel affrontement. J'ai, pour ma part, la conviction que le nouveau statut ne porte en lui aucune des menaces qu'y voient certains. Mais la tâche sera rude ; pour la mener à bien, il faudra des hommes et des femmes unis et décidés, il faudra un maire qui sache montrer, chaque fois que cela sera nécessaire, sa détermination de *parler* au nom des Parisiens devant lesquels il aura des comptes à rendre. Pour cela, Paris fera confiance à ceux qui ont déjà montré leur sens de la responsabilité.

Les élections municipales, à Paris comme ailleurs en France, sont politiques pour une deuxième raison : quelle que soit la spécificité des problèmes qui se posent ici ou là, il s'agit partout de choisir entre deux conceptions de la vie communautaire.

Avec les listes du programme socialo-communiste entrerait dans les mairies de France l'esprit de système et d'intolérance que les communistes apportent toujours avec eux. Comment les Parisiennes et les Parisiens pourraient-ils se résigner à voir s'installer à l'Hôtel de Ville une équipe constituée de communistes et de ce que le parti socialiste compte de plus révolutionnaire ? Un tel événement aurait une signification nationale, un retentissement au-delà même de nos frontières.

***

Pour nous, la vie locale, au sein de communes plus fortes et plus responsables, doit permettre l'apprentissage d'une démocratie authentique, au plus près des préoccupations quotidiennes du citoyen. C'est pourquoi nos idées-forces pour les communes sont la liberté, la sécurité et la participation. Voilà le sens du combat que nous menons dans ces élections municipales, pour préparer les combats de demain. Voilà aussi le sens de mon engagement à Paris, dont tout le monde a désormais compris la nécessité. Le seul adversaire des listes que je conduis, c'est la coalition socialo-communiste. Et je l'ai prouvé en proposant publiquement et clairement le pacte majoritaire qui doit régir les relations entre concurrents loyaux dans des primaires. Les Parisiennes et les Parisiens ont le droit de savoir dès maintenant quelle équipe, quel homme en fin de compte, agiront en leur nom. Et pour cela, il fallait fixer à l'avance les règles du jeu au sein de la majorité. En nous apportant ses suffrages, le peuple de Paris sait que le choix de son maire ne sera pas négocié entre des états-majors de partis. Il sait à qui il donne sa confiance. Le moment est venu où il faut le dire.

(*) Président du Rassemblement pour la République.

Je prends l'engagement de me consacrer entièrement à Paris

par MICHEL D'ORNANO (*)

AU delà des polémiques, le véritable enjeu de la consultation municipale parisienne est celui d'une liberté retrouvée. Parce que Valéry Giscard d'Estaing avait pris au cours de la campagne 1974 l'engagement de libérer la capitale et que le président de la République a tenu la promesse du candidat, les Parisiennes et les Parisiens vont élire pour la première fois leur maire. Curieux paradoxe que de voir les efforts déployés par certains pour conquérir la mairie de Paris, alors que les gouvernements auxquels leurs partis ont été associés à un moment ou à un autre depuis la guerre avaient refusé une telle réforme !

***

Je prends l'engagement d'honneur de me consacrer uniquement à Paris pendant les six ans de mon mandat de maire.

Pourquoi cet engagement ? Parce que la fonction de maire de Paris est une fonction à plein temps, indépendante du gouvernement et indépendante de l'appareil des partis politiques.

Le maire de Paris ne peut pas être un membre du gouvernement, ni présent ni futur. Il serait tenté de prendre en considération, pour le présent ou le futur, les exigences du gouvernement avant les intérêts de Paris. C'est pourquoi je démissionnerai de mes fonctions de ministre, dès mon élection à la mairie, et je m'engage à n'accepter aucun portefeuille avant l'expiration normale de mon mandat de maire.

Le maire de Paris ne peut pas être le chef d'un appareil de parti. Les risques et les abus seraient évidents. Aussi, je m'engage à n'accepter aucune fonction nationale dans un parti politique.

Ainsi, Paris aura-t-il, si je suis élu, un vrai maire, à plein temps, indépendant du gouvernement et étranger aux appareils des partis.

Le maire devra servir Paris et non pas s'en servir.

Le maire de Paris, ce ne peut pas être l'absence. Et comment ne pas être absent si l'on est un chef politique éloigné par ses voyages aux quatre coins de la France, par l'exercice d'un mandat législatif à plus de 400 kilomètres de Paris ?

Le maire de Paris, ce ne peut pas être l'agitation. Et comment n'y aurait-il pas d'agitation s'il s'agissait d'un maire de l'opposition, qu'il soit communiste et sous la coupe de son parti, ou socialiste et prônant l'action révolutionnaire ?

L'engagement de me consacrer exclusivement à Paris, je suis le seul à le prendre, aucun autre candidat ne l'accepte ni ne l'envisage. Et c'est pourtant dans l'indépendance de son maire, dans sa disponibilité, que réside la garantie de l'indépendance et de la liberté de Paris.

De même que je suis le seul à prendre cet engagement, j'ai été le seul, au cours de cette campagne, à vouloir placer le débat sur son véritable terrain : celui de Paris, de la vie des Parisiennes et des Parisiens.

Les Parisiens ne veulent plus d'une gestion clandestine, anonyme, irresponsable, qui leur a fait perdre le bonheur de vivre à Paris. C'est le système dans son ensemble qui doit être incriminé. Mais, bien des erreurs auraient pourtant pu être évitées.

Quel est donc mon projet pour Paris ? D'abord, refaire de la capitale une ville accueillante. Il faut définir pour elle un urbanisme à l'échelle humaine, dont seront exclues les « tours » et les « dérogations », les grandes opérations de rénovation et les percées autoroutières. Il faut définir d'autres choix : un logement adapté aux besoins comme aux ressources, des déplacements plus commodes, un cadre de vie restauré — une ville propre, verte, débarrassée du bruit et des nuisances, — des quartiers familiers, vivants, rendus aux piétons et aux cyclistes.

Je veux ensuite un Paris plus sûr — l'insécurité n'est pas un fléau inévitable — et plus chaleureux, où seront recréées les conditions d'une véritable fraternité urbaine au profit de ceux pour lesquels la vie est particulièrement dure — personnes âgées, familles nombreuses, victimes des risques sociaux ou de l'adversité.

Paris doit être enfin une ville active, animée, par un meilleur équilibre de l'emploi, une revitalisation du commerce et de l'artisanat, par le renouveau de la création artistique, de l'animation culturelle, de la vie des quartiers.

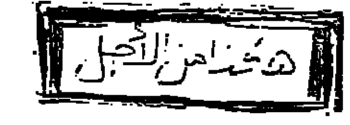
Pour un tel projet, il faut une équipe. Je l'ai constituée d'hommes et de femmes représentant tous les courants de la majorité — et même au-delà, — mais moins soucieux de politique que de gestion. Je les ai choisis pour la compétence dont ils ont fait preuve dans leur vie publique, dans leur profession et dans leurs activités privées, pour leur connaissance et leur expérience des problèmes parisiens, pour leur esprit d'initiative et leur sens des responsabilités. Ils sauront apporter le souffle nouveau que Paris attend.

La garantie d'une bonne gestion, ce sera de rendre des comptes aux électeurs. Un contrôle démocratique pourra désormais s'exercer sur l'utilisation de l'argent public. Et j'ai proposé tout un ensemble de mesures concrètes pour informer loyalement les habitants de la capitale, pour mettre à leur disposition une administration accessible, pour favoriser la vie associative et les structures de concertation dans les quartiers, en un mot pour faire participer réellement les Parisiennes et les Parisiens à la vie de leur cité.

Je l'ai dit, l'enjeu est celui d'une liberté retrouvée. Aussi, je ne permettrai pas que Paris tombe aux mains d'une opposition socialo-communiste qui dresserait la ville contre l'État. Paris ne doit pas devenir un champ clos de querelles partisanes ou de luttes politiques. Enquêtes et sondages montrent que, dans chacun des secteurs, mes listes, les listes « Protection et Renouveau de Paris », sont les seules à pouvoir barrer la route au collectivisme au second tour.

En votant dès le premier tour pour les listes que je conduis, les Parisiens voteront utile.

(*) Ministre de l'industrie et de la recherche, député (R.I.) du Calvados, maire de Deauville.



CANDIDATS A LA MAIRIE DE PARIS

L'avenir de la capitale est à gauche

par HENRI FISZBIN (*)

DIMANCHE 13 mars, le premier tour des élections municipales à Paris comme dans tout le pays. Derrière nous, des semaines, voire des mois de campagne, de péripéties, de bataille politique. Au cœur de cet affrontement, la première mairie de France, le premier véritable maire de l'histoire de Paris.

Peut-être est-il encore temps, avant que les électeurs n'exercent leur pouvoir de décision, de porter appréciation sur l'échéance maintenant si proche et sur son enjeu, de dresser le bilan de ce que nous venons de vivre ? Paris a retenu une grande part de l'attention dans la préparation des municipales. Pour quelles raisons ?

Certes, le statut nouveau pour la capitale créait une situation nouvelle, digne de susciter l'intérêt. Certes, Paris offre un résumé saisissant de la situation du pays sous le règne giscardien. Paris, capitale des mal-logés, des mal-transportés, Paris, symbole même de la dégradation du cadre de vie, constitue un véritable acte d'accusation de ce régime, de ses échecs, de son inaptitude à dominer les problèmes d'urbanisme dans l'intérêt de la population, dans l'intérêt général. Paris où le luxe insolent de quelques-uns côtoie la misère et les très bas salaires de centaines de milliers d'ouvriers et d'employés, de personnes âgées, de personnes seules, de chômeurs. Paris où le mal-vivre atteint tous ceux qui n'en ont pas encore été chassés. En quelques kilomètres carrés, pour plus de deux millions d'habitants, se trouvent rassemblées toutes les raisons qu'a notre peuple d'aspirer au changement. Et de le dire ! Et c'est bien de cela qu'il va s'agir les 13 et 20 mars.

***

Il est bien révolu le temps où la droite pouvait mettre la « politique » entre parenthèses à l'occasion des élections municipales. Depuis la signature du programme commun de gouvernement de la gauche, au cœur de chaque lutte, de chaque consultation, de chaque événement, il y a l'idée du changement. Ce qui grandit et s'exprime, c'est l'exigence d'un changement réel et non pas le simple aménagement du système de domination des grandes sociétés capitalistes.

En ces temps de plan Barre et d'austérité giscardienne, les élections à venir constitueront obligatoirement une prise de position à l'égard de cette politique. Elles peuvent être l'occasion de traduire en votes clairs le refus d'une crise aggravée qui pèse sur les masses populaires, sur les plus déshérités en particulier. Nul doute qu'un succès de la gauche ferait perdre de son arrogance au gouvernement face aux revendications défendues par les syndicats et par les associations.

Mais si Paris a polarisé l'attention, c'est avant tout parce qu'on a voulu en faire le point d'appui d'une vaste opération politique tendant à présenter la majorité comme divisée. On a voulu inciter l'électeur déçu par la politique actuelle à jouer un clan de la majorité contre l'autre et ainsi l'amener, à son corps défendant, à porter *sa voix à la majorité* tout entière.

Aujourd'hui, à quelques heures du scrutin, le succès de cette opération semble fort compromis. Personne n'ose plus prétendre qu'il existerait entre MM. Chirac et d'Ornano l'ombre d'une divergence de fond.

Certes, ils ont fait assaut de démagogie. On a vu à Paris ce paradoxe unique de formations politiques qui ont géré la ville solidairement pendant dix-huit ans, qui ont disposé du pouvoir central — et donc de la maîtrise de l'administration — et qui se présentent comme si tout cela ne les concernait pas. A écouter MM. Chirac ou d'Ornano, on pourrait penser que c'est la gauche qui dirigeait Paris jusqu'à aujourd'hui et que c'est eux qui étaient l'opposition. Car, que n'ont-ils fait hier tout ce qu'ils promettent aujourd'hui ?

Les grandes et les petites manœuvres n'ont pu abuser les Parisiens. Aussi voit-on la situation politique dans la capitale revenir à plus de classicisme : face à la gauche, solidement et plus largement unie que jamais, la droite, dans la véhémence et l'énervement, présente, elle aussi, un front uni. Elle n'a pas attendu le premier tour pour préparer et annoncer les désistements réciproques et dévoiler ce qui a toujours été et reste son objectif essentiel : faire obstacle aux changements profonds inscrits dans le programme commun et le contrat municipal parisien de la gauche.

La peur du verdict des électeurs, la volonté de mobiliser les forces réactionnaires de la capitale contre un prétendu péril communiste, conduisent à des outrances choquantes. N'a-t-on pas entendu M. Chirac parler de nouvelle bataille de la Marne contre les tenants du programme commun ? Est-ce au nom du respect pour le suffrage universel qu'il s'arroge ainsi le droit d'assimiler à des envahisseurs étrangers les électeurs qui voudraient confier à la gauche la gestion de la mairie de Paris ? Quant à M. Poniatowski, fidèle à ses habitudes, il recourt à la calomnie et à la diversion anticommuniste en accusant les élus communistes d'esprit partisan, alors que leur intégrité et leur dévouement au bien commun leur valent la confiance sans cesse renforcée des électeurs.

***

Non, décidément, les hommes de la majorité ne parviendront pas à brouiller les cartes. Les Parisiens, dès dimanche, voteront pour exprimer leur aspiration à une autre politique pour le pays, à une autre gestion pour leur ville.

Gérer Paris est un enjeu important. Non pas que nous prétendions ramener toute la vie du pays aux problèmes de la capitale. Mais nous disons qu'il est temps, qu'il est vraiment grand temps pour la France et pour Paris de s'attaquer aux maux qui menacent une des plus prestigieuses villes du monde. Nous avons déjà fait part de l'inquiétude des communistes face à son déclin qui se précise (1). Si, à l'instar des diverses régions de France, l'avenir de Paris était sacrifié aux profits des sociétés cosmopolites qui dirigent le pays, s'il était encore porté atteinte à son rayonnement et à sa place dans le monde, c'est l'intérêt de toute la nation qui en souffrirait.

Il est urgent pour l'avenir de Paris, pour l'avenir du pays, d'engager la capitale dans une voie nouvelle. Et cela, seule la gauche unie est capable de le faire. La condition d'une véritable rupture avec la politique suivie jusqu'ici, avec la politique inspirée par l'Elysée, c'est qu'une municipalité de gauche, conduite selon le choix des électeurs par un maire communiste ou socialiste, gère l'Hôtel de Ville.

***

La gauche, fermement unie sur un contrat municipal ancré dans les orientations du programme commun, peut commencer d'ouvrir une ère nouvelle pour la capitale. Elle le peut, car elle seule s'attaquera à la racine des maux : la domination des grandes sociétés financières sur la ville. La majorité actuelle, elle, est entièrement soumise à ces intérêts, tout le passé le prouve.

Parce que la gauche représentera à l'Hôtel de Ville les travailleurs manuels et intellectuels, parce qu'elle n'a aucune attache avec les puissances d'argent, elle sera en mesure de mettre en œuvre immédiatement, tout ce que MM. Chirac et d'Ornano promettent aujourd'hui à l'envi et qu'ils n'ont jamais réalisé, malgré tous les pouvoirs dont ils disposaient : aides sociales prioritaires aux plus démunis, sauvegarde de l'emploi, droit au logement pour tous, amélioration du cadre de vie, de la circulation et des transports en commun, politique de l'enfance et de la jeunesse, droit à la santé, aux loisirs, à la culture.

La gauche ouvre aussi un autre avenir à Paris par la volonté qui est la sienne de garantir aux Parisiens, dans leur diversité sociale, professionnelle, politique, philosophique, le droit à décider eux-mêmes de leur destin. C'est le peuple de Paris qui a fait sa grandeur, qui en a fait un foyer incomparable de richesses matérielles et culturelles. C'est lui, par son activité créatrice, qui décidera de la renaissance de sa ville.

Aussi le choix des Parisiens est-il plus clair qu'il ne l'a jamais été. En choisissant la gauche, ils exprimeront, comme citoyens, leur refus d'une politique néfaste pour le pays, contraire à leurs intérêts. Comme Parisiens, doublement victimes de la crise et soucieux du devenir de leur cité, ils se prononceront avec la gauche pour l'avenir et la renaissance de Paris.

(*) Député communiste de Paris.

(1) Cf. *Paris, déclin ou renaissance*, par Henri Fiszbin et Daniel Monteux, Editions sociales, Paris 1976, 192 p., 16 F.

Rendre la ville à ses habitants

par GEORGES SARRE (*)

DANS ce qu'il est convenu d'appeler la « bataille de Paris », les socialistes, l'union de la gauche, présentent un caractère distinctif : ils parlent de Paris, de la Ville, de ses habitants, de l'avenir de deux millions d'hommes et de femmes. Et toute évocation de Paris juxtapose deux images contradictoires : celle d'une ville « fière et dominatrice » qui impose sa loi à la province, mais également celle d'une collectivité placée de tout temps sous tutelle.

Le destin de Paris a marqué symboliquement l'architecture même de la Ville : l'urbanisme monumental, de Philippe Auguste à Georges Pompidou, fut toujours un urbanisme d'Etat.

Paris a souffert, et souffre encore, d'une crise d'identité, attend encore d'être émancipée comme le furent au long du dix-neuvième siècle les autres communes françaises.

Paris n'a eu de véritable maire que lorsque le peuple parisien et la liberté se sont rencontrés.

Le souvenir de la Commune nous rappelle que seules les classes populaires sont en mesure de reprendre à leur compte l'héritage démocratique laissé en déshérence par la bourgeoisie depuis le milieu du dix-neuvième siècle, depuis la grande peur des journées de juin 1848.

Aujourd'hui, avec la gauche unie, le moment est enfin venu de réconcilier Paris avec la province et de rendre Paris aux Parisiens.

Ces deux exigences sont indissociables. Ce n'est qu'en rendant Paris aux Parisiens que l'on pourra réconcilier Paris et la province. La droite a beau se gargariser du nouveau statut de Paris, que la gauche lui a arraché, elle va exactement à l'encontre de cette double exigence. Il suffit d'observer le tintamarre provoqué à grand renfort de médias par MM. Chirac et d'Ornano. Dans la bagarre qui les oppose, ce n'est pas de Paris et de ses habitants qu'il s'agit, mais d'une lutte féroce entre deux factions pour s'assurer le leadership de la droite. L'exaspération des provinciaux, et plus encore celle des Parisiens, ne fait qu'augmenter au rythme accéléré de leurs affrontements, manœuvres et contre-manœuvres. Plus que jamais, les habitants et les travailleurs de Paris souhaitent une autre politique : la surprise, c'est qu'ils prennent peu à peu conscience que ces élections municipales leur offrent l'occasion de l'imposer, et qu'ils se tournent, de plus en plus nombreux, vers la gauche.

***

Avec les socialistes, l'Union de la gauche, et tous ceux qu'elle a su rassembler, c'est un projet global qui est proposé à tous les Parisiens. Nous donnons la priorité à l'homme sur le décor urbain, tout en sachant que la structure même d'une ville n'est pas étrangère à l'épanouissement de ses habitants. Notre ambition se trouve donc autant en amont — que chacun puisse vivre et travailler à Paris — qu'à l'aval — une autre vie dans la ville. A quoi serviraient en effet, des mesures sectorielles s'il n'était pas donné avant tout à chacun la possibilité d'en profiter, et si elles n'étaient pas destinées à ouvrir la perspective d'une « autre vie » ?

Notre préalable, sans lequel rien d'autre ne saurait être entrepris, c'est, bien sûr, de faire en sorte que « *chacun puisse vivre à Paris* ». Dans une ville qui a chassé un demi-million de ses habitants (un record mondial !), alors qu'elle compte cent mille appartements vacants, ce n'est pas un vain mot.

Jamais on n'aura autant construit à Paris, et pourtant jamais la capitale ne se sera autant dépeuplée.

***

Il faudra donc s'attaquer aux vraies racines du mal. Bien sûr, promouvoir un développement sans précédent de la construction de logements sociaux et mieux utiliser le domaine privé de la ville, mais aussi, pour résoudre dans l'immédiat les problèmes humains les plus dramatiques, envisager la mise à la disposition des plus mal logés des logements vacants manifestement spéculatifs appartenant aux grandes puissances financières et la limitation des loyers libres.

Que chacun puisse vivre à Paris, cela veut dire aussi que chacun *puisse y trouver du travail*.

Comment parvenir à refaire de Paris une ville équilibrée offrant à chacun un métier ? D'abord, en enrayant la dégradation des services publics (P.T.T., hôpitaux) où le déficit d'emplois nuit à la qualité des prestations rendues au public. Ensuite en encourageant le maintien dans la capitale des activités industrielles non polluantes, en implantant des zones d'activités artisanales, en imposant dans toutes les opérations de rénovation à venir un quota d'emplois industriels.

En rendant à Paris un visage équilibré, c'est la logique de la concentration des pouvoirs de décision et des élites, donc de la centralisation, que nous commencerons à briser.

Mais la ville ne se réduit évidemment pas à la juxtaposition de ces deux fonctions primordiales que sont le logement et l'emploi.

Le bilan de trois quarts de siècle de majorité de droite est navrant : déplacements difficiles, concentration, congestion, sous-équipement, manque d'espaces libres à usage spontané, nervosité, bruit, entassement...

***

Prendre le temps de vivre devient alors une préoccupation majeure. La revendication écologique n'a pas d'autre sens. Mais si on l'isole du reste, de l'exigence d'un toit et d'un travail, elle montre vite ses limites. Elle est alors réduite à s'en prendre aux nuisances périphériques du système capitaliste, et non aux causes profondes de ses méfaits. Si l'on enlève du programme des listes écologiques les revendications et les propositions qui sont déjà celles des socialistes, il ne reste qu'une opération politicienne, assez douteuse, une néo-troisième force aux intentions peu claires, passagère d'ailleurs, comme toutes les modes.

Aujourd'hui, des tranches entières de la population sont interdites de séjour dans la capitale. Les immigrés bien sûr, mais aussi les enfants et les personnes âgées.

Ma plus grande fierté de maire sera, je crois, finalement, celle-là : rendre enfin Paris accueillant pour ses vieux travailleurs.

Rien de tout cela ne serait possible sans une extension sans précédent de la démocratie locale, permettant aux Parisiens de « *prendre leur ville en main* », au niveau de l'arrondissement, du quartier, du bloc d'immeubles.

Enfin, il faudra bien envisager d'aller plus loin dans la démocratisation du statut de la Ville de Paris. Il sera basé sur l'élection à la proportionnelle du Conseil de Paris et de conseils d'arrondissement disposant d'un pouvoir local réel et pourvu, dans les limites de sa territorialité, de tous ses droits (maire, impôts, permis de construire...). Cette disposition, qui implique la victoire de la gauche aux élections législatives, sera immédiatement préparée par l'élection de commissions municipales, consultatives, qui seront ouvertes à tous les habitants y compris les étrangers, et par le respect, au niveau de chaque commission d'arrondissement, des opinions exprimées par la population de l'arrondissement concerné et des élus qu'elle aura choisis.

Bref, l'enjeu de ces élections, est-ce se servir des Parisiens, ou se mettre à leur service ? Comment pourrait-on mieux définir aujourd'hui ce qui, au-delà de l'âpreté de la campagne électorale, différencie fondamentalement la gauche de la droite.

(*) Membre du bureau exécutif du P.S., animateur du CERES (minorité du P.S.).

Une lettre de Mme Françoise Giroud

Plusieurs personnalités gaullistes attestent qu'elle a bien été décorée de la médaille de la Résistance

Nous avons reçu de Mme Françoise Giroud la lettre suivante :

Monsieur le directeur,

Vous avez reproduit, dans *le Monde* daté du vendredi 11 mars, le texte d'une plainte déposée contre moi avant même, soit dit en passant, que j'en aie eu connaissance.

Je ne sais pas si c'est la rapidité de vos services d'information qu'il convient de remarquer en la circonstance, mais peu importe.

Cette publication me donne le droit d'exiger la publication, aujourd'hui même, des témoignages que j'ai reçus dans la journée de jeudi.

1) Gilbert Grandval, grandofficier de la Légion d'honneur, compagnon de la Libération, m'écrit :

« Madame,

» Si vous étiez comme moi gaulliste, je n'aurais pas à vous écrire car l'attaque dont vous êtes aujourd'hui l'objet ne se serait pas produite. C'est ce qui me choque profondément et m'incite à vous dire que je me désolidarise totalement d'une action qui me répugne.

» Personne ne peut contester que votre participation et celle de votre sœur à la Résistance vous aient valu jadis à elle d'être déportée, à vous d'être arrêtée par la Gestapo et incarcérée à la prison de Fresnes.

» Que vous figuriez ou pas dans l'Annuaire des médaillés de la Résistance ne prouve rien. Je n'y suis pas et je suis cependant titulaire de cette décoration. »

2) Le général de Jussieu Pontcarral, grand-croix de la Légion d'honneur, compagnon de la Libération, médaillé militaire, m'écrit :

« Je tiens à affirmer bien haut que vous avez été arrêtée par la Gestapo à Paris, en mars 1944, et avez été incarcérée à Fresnes jusqu'à la libération.

» Il est hors de doute que cette arrestation a pour origine un certain nombre d'allées et venues qui avaient lieu chez vous, de la part de mon personnel et de moi-même qui venions assez souvent prendre contact avec vous. »

3) Le docteur Robert Aron-Brunetière, ancien chef de deuxième bureau de l'E.M.N. des F.F.I., ancien responsable du sous-réseau Antoine, région d'Auvergne, ancien chef des formations paramilitaires de Libération-Sud en R6, ancien adjoint du chef de l'E.M.N. des maquis zone sud, commandeur de la Légion d'honneur, croix de guerre avec palme, médaillé de la Résistance avec rosette, m'écrit :

« Je certifie que Mme Françoise Giroud a été sous mes ordres agent de liaison du réseau Buckmaster, sous-réseau Antoine, de fin 1941 à l'automne 1942, puis des formations para-militaires du mouvement Libération-Sud de la région d'Auvergne (R6) à dater de cette époque. Lors de mon affectation à l'état-major national des maquis à Lyon en mars 1943, elle est passée sous les ordres du colonel Chappel, responsable du M.L.N. de R6.

» Elle n'a jamais interrompu ses activités dans la clandestinité pendant toute la durée de l'occupation allemande et a finalement été arrêtée en mars 1944 et incarcérée à Fresnes, dont elle est sortie à la libération de Paris.

» Elle a reçu la médaille de la Résistance en septembre 1945 sur proposition du colonel Chappat, déporté à Neuingamm et rapatrié en août 1945. »

4) M. Robert Chaponet, combattant volontaire 1939-1945, corps franc du 55ᵉ R.I.A., médaillé militaire, croix de guerre, déporté à Rawa-Ruska, directeur du service d'information du ministère des déportés et réfugiés pendant qu'Henri Frenay était le ministre, m'écrit :

« Doué d'une excellente mémoire, je me souviens très précisément avoir vu, un jour, passer sur une liste de médaillés de la Résistance le nom de Mme Françoise Giroud et de sa sœur. J'ai même ajouté : « Pendant qu'ils y » étaient, ils auraient pu décorer » toute la famille. »

» La plupart de ces documents me passaient entre les mains, et j'ai souvent, à l'époque, pris des contacts avec le service des décorations.

» Je rappelle à ce propos qu'à l'époque, et pendant des mois, tous les ministères et les services administratifs travaillaient dans un immense désordre ; dès lors, reprocher aujourd'hui à une personne, quelle qu'elle soit, que son nom n'est pas passé au Journal officiel *est une mauvaise plaisanterie.*

» Je répète encore une fois, j'atteste sur l'honneur que Mme Françoise Giroud a bien été, lors de la période qui a suivi la libération, décorée de la médaille de la Résistance. »

Je répète que j'exige la publication de ces textes aujourd'hui même, à la même place et dans les mêmes caractères que les articles dont vous m'avez... dois-je dire honorée ? Oui, honorée, et assortis d'un titre qui ne puisse laisser aucun doute sur leur contenu à des lecteurs distraits.

Veuillez agréer...

« LA LETTRE DE LA NATION » : une tricherie.

Dans *la Lettre de la Nation* du 11 mars, M. Pierre Charpy écrit :

« Françoise Giroud a-t-elle ou non le droit de revendiquer la médaille de la Résistance ? La réponse est non. Il y a d'abord le fait capital qu'elle ne peut se réclamer d'aucun document officiel. La médaille de la Résistance n'était pas une médaille en chocolat ni comme ces galons qui ont spontanément fleuri sur certaines manches à la libération. Pour l'obtenir, il fallait être proposé par le responsable d'une organisation quelconque à partir d'un dossier. Ce dossier était demandé même pour les fusillés. Des milliers et des milliers de Françaises et de Français ont ainsi combattu en France et hors de France sans pour autant recevoir une médaille. La sœur de Françoise Giroud appartenait au réseau Marceau, et c'est au titre de ce réseau qu'elle a été décorée. Mais, à ce jour, personne n'a dit par qui et pour quoi Françoise Giroud aurait été proposée à la médaille de la Résistance. Ajoutons qu'elle ne figure dans aucune liste d'« internés résistants », alors qu'y est portée toute personne ayant été incarcérée plus de trois mois pour fait de résistance.

» Les petits faits s'accumulent. Ainsi la notice du Who's Who, *rédigée sous le contrôle de l'intéressée, ne fait mention de la médaille de la Résistance qu'à partir de l'édition 1955-1956. Mercredi matin, sous un vague prétexte, une tentative a été faite pour récupérer les documents électoraux litigieux à la mairie du quinzième arrondissement, etc., etc.*

» Cet épluchage peut paraître aujourd'hui sordide. Mais pour ceux qui ont vécu la guerre et la Résistance dan sleur dimension tragique, c'est la tricherie qui a des relents sordides, même si à l'origine elle n'était qu'anodine. »

M. BAYROU : le souci de connaître la vérité.

M. Maurice Bayrou, sénateur R.P.R. de Paris, compagnon de la Libération, rosette de la Résistance, a déclaré, jeudi 10 mars, devant la presse, que sa démarche, qui avait consisté à s'assurer que Mme Françoise Giroud était effectivement médaillée de la Résistance, relevait *« du seul souci de connaître la vérité »*.

« J'ai été consterné de la réponse qui m'a été faite, étant donné la qualité et les responsabilités actuelles de l'intéressée », a dit le sénateur, qui a précisé qu'un certain nombre de résistants habitant le quinzième arrondissement s'étaient adressés à lui pour lui demander de vérifier si le titre dont se prévalait officiellement le secrétaire d'Etat à la culture était authentique. *« Mme Françoise Giroud s'était attaqué en termes véhéments aux gaullistes »*, au cours de la campagne électorale qu'elle mène dans Paris, *« accusant certains d'entre eux d'usurper la croix de Lorraine »*, a souligné M. Bayrou, qui a ajouté :

« C'est dans ces conditions que j'ai été amené à interroger l'Association nationale des médaillés de la Résistance, qui m'a fait connaître qu'aucun décret d'attribution ni d'homologation de la médaille de la Résistance n'était intervenu en faveur de Mme Françoise Giroud, pas plus à son nom actuel qu'à son nom de jeune fille. »

● *M. Gilbert Grandval* a reçu la rosette de la médaille de la Résistance par décret du 26 août 1946 paru au *Journal officiel* du 13 août 1946 sous la forme suivante : *« La médaille de la Résistance avec rosette est décernée au colonel Yves Hirsch-Ollendorff dit Grandval. »* Il est recensé à l'Association nationale des médaillés de la Résistance et à la chancellerie de l'ordre de la Libération.

M. MITTERRAND : un procédé de bas étage.

M. François Mitterrand a déclaré jeudi à R.T.L. :

« Mon réflexe à moi est de trouver cette querelle très déplaisante. En s'attaquant à Françoise Giroud sur ce plan, on s'attaque à son honneur, et c'est là un procédé électoral de bas étage. Je demanderai donc aux socialistes de ne pas s'associer à des manœuvres politiques aussi fâcheuses. »

UNE ENQUÊTE SERA DILIGENTÉE

On indiquait officieusement au parquet dans la soirée du 10 mars : *« Au lendemain de la plainte déposée le 9 mars contre Mme Françoise Giroud pour usurpation de titre, cette dernière a fait parvenir à M. Louis Barbaroux, procureur de la République à Paris, une lettre transmettant des attestations de chefs de réseau sur son action pendant l'occupation et sur l'attribution à celle-ci de la médaille de la résistance. Une enquête sera diligentée par un magistrat du parquet de Paris. Mais aucune information judiciaire n'est ouverte pour l'instant. »*

● *L'Association nationale des médaillés de la Résistance* se réunit ce vendredi 11 mars après-midi à Paris, sous la présidence du colonel Argoud, pour envisager les suites à donner à la plainte déposée notamment par Mme Fourcade, vice-présidente de l'Association.

● *M. Michel Jobert*, ancien ministre, président du Mouvement des démocrates, interrogé jeudi 10 mars, au cours d'une conférence de presse, a déclaré : *« C'est subalterne. Cela fait partie des incidents de dernière heure. Des décorations, à condition de se comporter normalement dans la vie, on en a. Alors, portons-les le moins possible. Moralité : ne mettez pas vos décorations sur les affiches électorales. »*

LA DYNAMIQUE UNITAIRE

(Suite de la première page.)

Dira-t-on, comme M. Chirac le 7 mars, que M. Mitterrand a commis une « faute historique » en permettant une telle envolée à M. Marchais et à ses amis ? Il serait moins inique et plus sérieux de la part de ceux qui déplorent ou condamnent une telle évolution d'incriminer des institutions et des mécanismes électoraux fondamentalement « bipolarisants » et de convenir que la « dynamique unitaire » devait fatalement jouer, un jour ou l'autre, pour l'élection des municipalités aussi bien que pour toutes les autres consultations. Cette dynamique, dont les véritables instaurateurs furent dès les années 1963-1964, M. Waldeck Rochet, Guy Mollet et M. René Billières, a gravement été remise en cause de mai 1968 à juin 1969 puis de l'automne 1974 au printemps 1975, mais depuis lors elle a repris des forces et rien n'autorise à postuler qu'elle jouera moins dimanche que lors des six élections législatives partielles des 14 et 21 novembre 1976.

Sérénité et craintes

Les socialistes en seront-ils une fois de plus les principaux bénéficiaires et verra-t-on de nouveau leur audience s'accroître sensiblement plus que celle du P.C.F. ? On observera avec le plus grand intérêt, à cet égard, les « primaires » qui se joueront entre les formations signataires du programme commun de gouvernement de la gauche dans dix-neuf villes de plus de 30 000 habitants : Agen, Aix-en-Provence, Angoulême, Auxerre, Bastia, Blois, Le Cannet, La Ciotat, Clichy, Créteil, Evreux, Hyères, Laval, Lens, Marseille, Noisy-le-Grand, Saint-Brieuc, Toulon et Villeurbanne. Le P.C., lui, ne compte que dix-sept « primaires » car il considère qu'il a union de la gauche sous son égide à Toulon, et en association avec les Radicaux de gauche à Bastia, bien que dans les deux cas le P.S. présente des listes.

L'électorat centriste restera-t-il fidèle aux options « majoritaires » de ses chefs de file nationaux ou exprimera-t-il, en refluant partiellement vers la gauche la lassitude et l'inquiétude que pourraient lui inspirer les rudes affrontements auxquels se livrent, à Paris surtout, mais pas à Paris seulement, ceux qui se réclament respectivement de M. Poniatowski, de M. Chirac, de M. Lecanuet et de M. Péronnet ? Des réponses intéressantes viendront notamment de l'Ets alsacien et de l'Ouest breton, mais aussi des villes telles que Caen, Caluire-et-Cuire, Périgueux, Roanne, Rouen et Saint-Etienne.

Voilà bien des problèmes soulevés à l'occasion du renouvellement des assemblées communales et l'on résiste mal à la tentation d'évoquer les élections municipales d'octobre 1947 qui avaient mis à rude épreuve ceux qui se réclamaient d'une friable coalition gouvernementale de « troisième force ». En très haut lieu la sérénité reste de rigueur. On n'imagine pas un seul instant que puisse se produire un mouvement de fond comparable au raz de marée R.P.F. d'il y a trente ans. On mise au contraire sur le sursaut salvateur qui ne saurait manquer de caractériser le second tour de scrutin si un péril sérieux apparaissait au premier, e tl'on envisage sans appréhension particulière la rentrée parlementaire du 2 avril. D'autres amis de M. Giscard d'Estaing sont fort éloignés d'être aussi sereins que lui. Ils redoutent que la majorité ne perde plusieurs villes et non des moinrse (Béziers, Nantes, Montpellier, Orléans, Rennes, Toulouse, Tourcoing) et craignent que n'empire le malaise dont elle souffre depuis le départ de M. Chirac de l'hôtel Matignon le 25 août 1976.

RAYMOND BARRILLON.

LE P.C. SOUTIENT LES ASPIRATIONS DES AVOCATS DE PARIS

M. Henri Fiszbin, candidat communiste à la mairie de Paris, a été reçu jeudi 10 mars par M. Mollet-Vieville, bâtonnier de l'ordre des avocats du barreau de Paris. La fédération de Paris du parti communiste précise que *« cette entrevue, qui a eu lieu à l'initiative de M. Mollet-Vieville, a permis à celui-ci d'exposer les préoccupations des avocats parisiens, notamment en ce qui concerne l'accès à la justice, le fonctionnement du Conseil des prud'hommes, l'éclatement des juridictions parisiennes, la limitation territoriale de l'intervention du barreau de Paris. » « Un large accord a pu être constaté entre les aspirations du barreau et les orientations définies par M. Fiszbin »*, souligne le P.C.F.

M. Fiszbin *« soutiendra en conséquence l'action entreprise par le barreau de Paris pour que ses membres puissent assurer, dans leur intégralité, leurs fonctions de défense, et ce sans limitation territoriale »*. Il *« propose de créer, en accord avec le barreau, dans le respect de son indépendance, un système décentralisé permettant aux Parisiens de trouver au niveau de l'arrondissement et même du quartier les informations et conseils juridiques dont ils ont besoin »*.

● *M. Henri Fiszbin*, candidat communiste à la mairie de Paris, nous a adressé la réponse qu'il a faite au parti féministe sur la représentation des femmes au sein de la liste d'union de la gauche (*le Monde* du 10 mars). M. Fiszbin souligne que *« pour la part qui revient au parti communiste français sur les listes d'union de la gauche, les femmes représentent 48 % des titulaires et 50 % des suppléants »* et que la proportion des titulaires (onze sur vingt-deux) dépasse 50 % dans les cinq secteurs tenus par la gauche. Il ajoute : *« Ces chiffres prouvent largement la confiance que nous faisons aux femmes dans l'exercice des responsabilités politiques. »*

M. PIERRE POUJADE ENVISAGE DE REPRENDRE SON ACTION POLITIQUE EN FAVEUR DES TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS

M. Pierre Poujade, président de l'Union de défense des commerçants et artisans, a tenu jeudi 10 mars une conférence de presse au cours de laquelle il a vivement critiqué MM. d'Ornano et Chirac, estimant que ceux-ci n'avaient pas tenu les engagements qu'ils avaient pris à l'égard de son mouvement durant la campagne présidentielle de 1974.

M. Poujade a déclaré : *« Mon intention n'est pas de m'immiscer dans les querelles partisanes qui agitent en ce moment la capitale ; mais je ne puis laisser les deux chefs de file de la majorité multiplier les promesses sans rappeler aux travailleurs indépendants de Paris que d'autres promesses n'ont pas été tenues. Michel d'Ornano s'était engagé auprès de nous à reconduire l'accord conclu avec Georges Pompidou en 1965 entre le pouvoir et les commerçants et artisans que nous représentons ; or la situation des travailleurs indépendants est pire aujourd'hui qu'elle n'a jamais été. Quant à Jacques Chirac, il a été premier ministre durant deux ans et il n'a pas fait, à ce poste, ce qu'il aurait dû faire en faveur des commerçants. Nous le considérions pourtant comme un ami... »*

Critiques contre M. d'Ornano et Chirac

Le président de l'U.D.C.A. a indiqué que si la situation des travailleurs indépendants ne s'améliore pas rapidement, son mouvement *« reprendra l'action politique dans laquelle il s'était engagé avec un succès foudroyant sous la IVᵉ République »* (1), à moins qu'il ne trouve *« un parti d'accueil susceptible de donner de sérieuses et loyales garanties pour l'avenir »*. M. Poujade lui-même n'exclut pas d'être candidat aux élections législatives.

Interrogé à propos de l'union de la gauche, M. Poujade a répondu : *« Pour l'instant, je dénonce simplement le manque de loyauté de M. d'Ornano et la complicité de M. Chirac en cette matière. Au premier tour, les Parisiens ont un choix très large et, sans aller jusqu'à voter pour la gauche, ils peuvent, par exemple, apporter leurs suffrages aux candidats de Michel Jobert. Si la gauche prenait des engagements sérieux vis-à-vis des travailleurs indépendants, il serait malhonnête de notre part de ne pas les prendre en considération. Je n'ai aucun parti pris à cet égard, je défends les commerçants, c'est tout. »*

(1) Aux élections législatives du 2 janvier 1956, le mouvement poujadiste, qui avait recueilli 2 451 555 voix, avait eu cinquante-deux élus.

M. d'Ornano propose des mesures pour améliorer les conditions de vie des Parisiennes

M. Michel d'Ornano, qui était entouré des candidates inscrites sur les listes Protection et Renouveau de Paris, a présenté jeudi 10 mars à la presse les mesures qu'il propose ne faveur des femmes. Le candidat giscardien a déclaré :

« Paris est une ville dure pour les femmes : parce qu'elles s'y sentent isolées, parce que la ville n'est pas accueillante pour leurs enfants, parce qu'il leur est de plus en plus difficile d'y mener une double activité professionnelle et familiale. »

Dans le domaine de l'information, M. d'Ornano suggère la publication d'un « guide des mères de famille » rassemblant l'ensemble des renseignements d'ordre social, culturel, pratique, un service d'information téléphonique et l'ouverture d'une *« maison des associations »*.

Afin de rendre la capitale *« plus accueillante aux enfants »* et d'améliorer les conditions de vie des familles nombreuses, le ministre de l'industrie propose les mesures suivantes : création d'un centre municipal de protection de la maternité, mise en place d'un service unifié de l'enfance coordonnant les divers services de protection médico-sociale et d'un service de garde à domicile des enfants malades, amélioration du contrôle sanitaire et social des nourrices agréées.

En matière d'équipements : implantation de « maisons de l'enfance » groupant crèches et garderies, augmentation du nombre des crèches, création de salles d'attente pour les mères dans les écoles, etc. En matière d'animation : multiplication des « *terrains d'aventure* » dans les espaces provisoirement inutilisés, animation des squares le mercredi et en fin de semaine, mise à la disposition des enfants de portions de rues les mêmes jours, organisation de visites culturelles.

● *MM. Jacques Chirac et Henri Fiszbin* se sont rencontrés pour la première fois jeudi soir, au cours d'un face à face organisé par *le Quotidien de Paris* et animé par M. Philippe Tesson, directeur du journal. M. Jacques Chirac s'étant attaqué à la thèse du parti communiste selon laquelle un élu est d'abord un militant responsable qui exécute la politique du parti, M. Fiszbin lui a répondu qu'il n'y avait là rien que de très normal du fait *« que les communistes ne changent pas d'opinion le jour où ils sont élus »*.

POLÉMIQUE EXPRESS ENTRE MM. DOUBLET ET SAINT-MARC

M. Philippe Saint-Marc, tête de liste « Protection et Renouveau de Paris » (d'Ornano) dans le sixième arrondissement, ayant déclaré avoir entendu dire par M. Maurice Doublet, candidat sur une liste « Union pour Paris » (Chirac) dans le douzième arrondissement, que, « s'il était élu, il remettrait en chantier la voie express rive gauche » (le Monde *du 2 mars), M. Maurice Doublet a démenti et affirmé vouloir réserver cette voie aux piétons et aux cyclistes (le* Monde *du 4 mars). M. Philippe Saint-Marc nous écrit notamment :* « Je viens d'apprendre avec satisfaction par la presse que M. Doublet souhaite désormais livrer la voie express rive gauche aux cyclistes et aux piétons. Il n'est jamais trop tard pour se convertir à l'écologie. Je regrette seulement que M. Doublet n'ait pas déjà pris cette position à l'époque où il a exercé les hautes fonctions de préfet de Paris puis de préfet de la région parisienne. »

INSTANTANÉ

OU PLACER LES PARCOMÈTRES ?

Lors de son entrée, en janvier 1976, au gouvernement comme secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'intérieur, nombreux furent ceux qui virent là le premier pas décisif de M. Pierre-Christian Taittinger vers le fauteuil de maire de Paris. Il se trouvait en effet en situation d'avoir à mettre en place le nouveau statut de la capitale, pour lequel il avait lutté depuis les années 1962-1963, lorsqu'il était le plus jeune président du Conseil de Paris. Une fonction presque familiale, puisque son père, Pierre Taittinger, fut membre de cette assemblée avant guerre et président en 1943-1944.

En janvier 1974, il avait déjà eu l'avantage, alors que, depuis 1968, il était sénateur de Paris, d'avoir été nommé parlementaire en mission auprès de M. Peyrefitte, à l'époque ministre chargé des réformes administratives, pour étudier la révision des structures de la région parisienne. Il figurait déjà parmi les candidats en puissance au fauteuil de maire.

Il est encore parmi le petit nombre des « possibles » quand il est en veine de confidence. M. Michel Poniatowski laisse, en effet, entendre que si M. d'Ornano devait échouer dans le dix-huitième arrondissement, les « giscardiens » feraient de M. Taittinger leur nouveau chef de file.

L'actuel secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères avait d'ailleurs envisagé l'organisation d'une campagne globale de la majorité dans la capitale. Il est vrai que, fin 1975, un consensus semblait réalisé sur son nom. Il proposait donc à la majorité de se battre sur un programme de gestion précis en évitant de politiser le scrutin. A ses yeux, chacun des deux groupes actuels de l'Hôtel de Ville (les gaullistes de Paris-Majorité et les giscardiens de Paris-Avenir) aurait pu se voir attribuer la moitié des sièges que la majorité peut espérer emporter, le maire se plaçant au-dessus. Or, comme lui-même, bien que membre des républicains indépendants, était, au Sénat, apparenté au groupe U.D.R., il pouvait espérer jouer ce rôle.

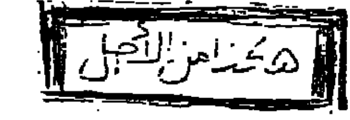
M. Pierre-Christian Taittinger fait volontiers remarquer que si on l'avait suivi la majorité n'offrirait pas l'actuel spectacle de division. Aujourd'hui il s'efforce de retrouver dans le seizième arrondissement son siège de conseiller de Paris en figurant sur la même liste que MM. Lépine et Mesmin (C.D.S.) qui, en 1971, avaient provoqué son échec. Peut-être en raison de cette situation, par goût également, M. Taittinger s'abstient de mener une campagne politique. Il agit seul, n'a invité aucune personnalité, et se limite strictement aux frontières du seizième arrondissement.

Avec l'élégance et la courtoisie d'un diplomate, il accueille dans un café de la rue Duret quelques commerçants du quartier. Ils entrent, ressortent, restent un moment, se présentent. Certains viennent, sem[illegible]-t-il, par simple curiosité, d[illegible]tres parce qu'ils ont un dossier précis à plaider. Deux soucis dominent : recréer une animation dans la rue, notamment par des illuminations en période de fêtes ; implanter des parcomètres. Les commerçants souhaitent vivement cette implantation, qui permettrait à leur clientèle de stationner, mais ils savent les riverains hostiles, de même que les personnes qui travaillent dans le quartier.

M. Taittinger écoute, encourage à parler, annonce les parcomètres pour le courant de l'année. Reste à savoir où les placer : en bordure des trottoirs ou le long des façades ? Rue Duret, les trottoirs sont déjà bien étroits. Le secrétaire d'Etat cherche à obtenir un avis précis, mais ses interlocuteurs sont hésitants, partagés, et, confrontés aux difficultés de la décision, répugnent à trancher. Souriant et enjoleur, M. Taittinger se tourne vers un jeune fleuriste barbu qui semble particulièrement actif, et lui dit : *« Dès demain, je demanderai à un ingénieur de la Ville de Paris de prendre contact avec vous pour faire des expériences et déterminer la meilleure solution. »*

On se sépare et chacun s'excuse d'avoir retenu si longtemps « Monsieur le ministre ». Celui-ci passe rapidement dans un cocktail organisé au profit des personnes âgées. Un verre à la main il amorce sa première conversation plus ou moins politique, quand une vieille dame vient lui faire part des états d'âme qu'a suscité chez elle « l'affaire Giroud ». M. Taittinger défend sa collègue et déplore la dégradation du débat électoral. Mais il ne peut s'attarder. Il est attendu par un groupement de bouchers. Et de nouveau on parlera de tout sauf de la gauche, de M. Chirac ou de la politique générale du pays.

THIERRY PFISTER.



municipales

POLITIQUE

NANCY : M. Souchal n'est pas d'accord avec le R.P.R.

A la suite des déclarations de M. Jean-Jacques Servan-Schreiber, député réformateur de Meurthe-et-Moselle, apportant son soutien à la liste de M. Coulais (R.I.), à Nancy, contre celle du maire sortant, M. Martin (mod. maj.), et condamnant en termes très vifs l'entreprise de M. Chirac, le R.P.R. avait décidé de soutenir M. Martin, sur la liste duquel figurent quelques-uns de ses membres, à titre personnel, comme sur celle de M. Coulais (*le Monde* des 10 et 11 mars).

M. Roger Souchal, président de la fédération R.P.R. de Meurthe-et-Moselle, a publié jeudi soir 10 mars une déclaration dans laquelle l'ancien député juge *« inadmissible et intolérable »* que *« des décisions prises à Paris se substituent autoritairement à celles démocratiquement prises par la base »*. M. Souchal estime que, en tant que président élu du Rassemblement dans le département, il ne peut *« s'incliner et rompre ainsi les accords passés voici deux ans avec les autres formations de la majorité »* en faveur de la candidature de M. Coulais. *« Nous maintenons notre décision en appelant à voter en faveur de la liste de M. Coulais, qui comporte huit gaullistes, dont six membres du R.P.R. »*, a-t-il conclu.

M. Roland Moine, chargé de mission du R.P.R. à Nancy, a aussitôt désavoué M. Souchal et déclaré que seule la position officiellement adoptée par le R.P.R. était valable.

M. Michel Jobert sera candidat à Montboudif (Cantal)

M. Michel Jobert, président du Mouvement des démocrates, se présentera aux élections municipales à Montboudif (Cantal), village natal de Georges Pompidou, où il avait inauguré en juillet 1976, un mémorial à la mémoire de l'ancien président de la République. M. Jobert, qui a été un proche collaborateur, puis le ministre des affaires étrangères de Georges Pompidou, a précisé que sa candidature *« doit être considérée, non comme un acte politique mais comme un témoignage de fidélité »*.

L'ancien ministre se présentera sur la liste de M. Jean-Louis Michalet, fils du maire sortant, qui ne se représente pas, et dont l'équipe avait, en 1971, emporté les treize sièges à pourvoir, dès le premier tour. En invitant M. Jobert à figurer sur sa liste, la municipalité sortante a voulu *« lui témoigner sa reconnaissance »*.

Le 13 mars elle affrontera une seconde liste sur laquelle figure un cousin de l'ancien chef de l'Etat, M. Jean Andraud. Onze sièges seulement devront être pourvus, la population de Montboudif étant passée de cinq cent douze à trois cent trente-neuf habitants entre les deux scrutins.

Jeudi 10 mars, au cours d'une conférence de presse, M. Jobert avait simplement expliqué pourquoi il n'était pas candidat à Paris : *« J'ai regardé attentivement les chiffres. Je ne pouvais obtenir des résultats suffisants dans aucun des secteurs. Je ne pouvais donc risquer les jeunes forces de notre mouvement dans un score qui n'était pas douteux, mais certain. »*

M. Jobert a toutefois relevé que le fait, pour son mouvement, d'avoir réussi à exister dans la bataille des municipales, constituait *« une belle performance »* et qu'il considérerait comme *« un succès appréciable »* de recueillir 3 % des voix. Il a indiqué que le Mouvement des démocrates présente des listes homogènes à Paris (dans tous les secteurs), Nantes, Châteauroux, Villeurbanne, La Flèche, Nice, Fougères, Saint-Quay-Portrieux, La Ricamarie, Yerville, Lariche, et Mons-en-Barœul. Il participe également à de nombreuses listes.

Pour l'ancien ministre, *« la France entre dans une période désagréable, où le président de la République joue de plus en plus les premiers ministres et où le premier ministre, arrivé trop tard dans un monde trop vieux, se comporte comme un bon ministre des finances »*. *« Ne vous y trompez pas*, a-t-il déclaré, *même si, à l'insulte d'hier succède la concorde, nous risquons d'avoir des législatives anticipées. »*

Il a déclaré : *« Ceux qui récusent l'alternance créent la nécessité de l'alternance et font qu'elle interviendra dans des circonstances difficiles, voire tragiques. A force de creuser ce sillon, ils ont creusé le sillon de la discorde. Ils ont accaparé des institutions qui n'étaient faites ni pour un clan ni pour une classe mais pour les Français. »*

« Irresponsable » ?

Faisant allusion, sans le nommer, à M. de Guiringaud, qui l'avait accusé de tenir des propos irresponsables, M. Jobert a déclaré : *« Si je suis irresponsable, ouvrons le dossier du Concorde et regardons où mène une politique « responsable. »* Il a condamné *« la politique du tortillard et de la jérémiade gratuite »*, estimant que la France, *« piétinée par ses alliés »*, devait remettre en question son appartenance à l'alliance atlantique en cas d'un refus américain opposé à Concorde.

En ce qui concerne l'élection au suffrage universel de l'Assemblée européenne, il a affirmé : *« Si j'étais député, je voterais contre l'imposture, contre l'Europe des faux-semblants et des arrangements. »* A son avis, *« le traité de Rome a fait son temps, et il faut, dans notre libre arbitre de nation européenne, négocier un nouveau traité qui nous mène vers l'Europe européenne »*.

Il a qualifié le refus du président de la République de recevoir le contestataire soviétique André Amalrik d'*« erreur d'attitude »*, estimant très important *« le grand frémissement qui se produit en U.R.S.S. autour de la liberté »*.

ARDÈCHE

ANTRAIGUES. — Le parti socialiste précise qu'il n'est pas représenté sur la liste conduite par M. Baissade (P.C.F.), et sur laquelle figure le chanteur Jean Ferrat. Il estime qu'en conséquence cette liste ne peut se baptiser « liste d'union de la gauche ».

PUY-DE-DOME

AUBIERE. — M. Digues, maire socialiste sortant, est l'objet d'une mesure de suspension prononcée par la fédération départementale du P.S. à la suite de son refus de constituer une liste d'union de la gauche. Il a fait appel de cette décision auprès des instances nationales du P.S.

COURNON-D'AUVERGNE. — Le maire socialiste sortant, M. Joseph Cardet, conseiller général, a été suspendu par la fédération départementale du P.S. pour n'avoir pas constitué une liste d'union de la gauche. Il a fait appel auprès des instances nationales du P.S.

SEINE-ET-MARNE

CHELLES. — La liste d'union de la gauche, conduite par M. Gérard Bordu, député communiste, est composée de 17 P.C., 12 P.S., 2 M.R.G. Celle de M. Grouselle, premier adjoint — qui veut prendre la succession de M. Rabourdin, ancien député R.P.R., qui ne se représente pas — comprend 4 R.P.R., 1 C.D.S. et 26 personnalités diverses. Deux autres listes sont en lice : l'une conduite par M. Oger, radical, qui se situe dans le mouvement de la majorité, et l'autre, qui se réclame de l'écologie et de l'autogestion.

DAMMARIE-LES-LYS. — Mme Pouvreau, maire sortant communiste, conduit une liste composée de 14 P.C., 12 P.S., 1 radical de gauche. Elle ne saurait donc être *menacée* par un socialiste, comme nous l'avons indiqué par erreur dans *le Monde* du 11 mars. La liste adverse, de la majorité, est conduite par M. Géry.

PAS-DE-CALAIS

LENS. — M. André Delelis, député socialiste, maire de Lens, cité dans la « tribune » du 13 mars signée par M. Eric Hintermann (*le Monde* du 9 mars), tient à préciser qu'il n'a pas refusé l'alliance avec le parti communiste, *« mais que des circonstances locales ont empêché la réalisation d'un accord »*. *« La section socialiste de Lens et André Delelis*, ajoute-t-il, *tiennent à réaffirmer leur attachement au parti socialiste et à l'union de la gauche. »*

SEINE-SAINT-DENIS : M. Valbon (P.C.F.) répond à M. Poniatowski.

M. Georges Valbon, maire communiste de Bobigny, président du conseil général de Seine-Saint-Denis, a répondu, jeudi 10 mars, aux critiques adressées par M. Michel Poniatowski à l'attitude des élus du P.C.F. dans ce département (*le Monde* du 9 mars).

M. Valbon s'étonne de n'avoir pu *« rétablir la vérité »* sur les antennes d'Europe 1, où M. Poniatowski s'était exprimé. Il affirme qu'il n'a jamais été question de réserver un logement ou un emploi dans Bobigny aux seuls membres du parti communiste.

De son côté, Mme Cathalifaud, communiste, présidente de la commission des affaires sociales au conseil général de la Seine-Saint-Denis, rappelle *« que c'est en Seine-Saint-Denis que le nombre de crèches est le plus important : cent crèches, soit cinq mille places »*. Elle proteste également contre les déclarations de M. Poniatowski.

PRÉCISIONS ET MISES AU POINT

● *Mise en cause par le mouvement Paris-Ecologie (le Monde* du 11 mars), la R.I.V.P. (Régie immobilière de la Ville de Paris) fait la mise au point suivante : *« Il est notoire que son activité de restauration d'immeubles s'exerce essentiellement dans le cadre de financement public provenant tant de l'Etat que de la Ville, qui n'ont jamais autorisé de réalisation de « grand standing ». Dans ces immeubles, le relogement est proposé aux habitants traditionnels à un niveau de loyer identique à celui des H.L.M. Elle s'étonne, dans ces conditions, qu'une accusation de spéculation ait pu être lancée aussi légèrement. »*

● *M. Georges Dayan* (P.S.), tête de liste de l'union de la gauche dans le deuxième secteur de Paris, précise que son colistier, M. Dabezies, n'a pas signé un manifeste sur la prétendue violation des droits de l'homme en Israël (*le Monde* daté 6-7 mars), une similitude de nom avec M. Davezies l'ayant laissé croire. M. Dayan rappelle que son colistier, M. Jack Lang, n'a jamais invité de troupes palestiniennes au Festival du théâtre de Nancy. D'autre part, le G.E.R.S.S. (Groupe d'études et de recherches sioniste socialiste) appelle ses membres et sympathisants à soutenir les listes dirigées par des socialistes, notamment celle de M. Georges Dayan.

● *Après l'article* sur les candidatures écologiques dans notre édition du 9 mars, l'association Vivre à Chambéry nous précise que la liste « Mieux vivre à Chambéry » qu'elle présente n'est pas liée au Mouvement écologique mais *« relève d'un mouvement associatif auquel les préoccupations écologiques ne sont pas étrangères »*.

Plus de 33 millions d'électeurs sont appelés à voter dans 36575 communes

Depuis le dernier renouvellement général des conseils municipaux, qui s'était effectué les dimanches 14 et 21 mars 1971, plusieurs modifications d'ordre législatif sont intervenues.

Ainsi, Paris a été doté par la loi du 31 décembre 1975 d'un nouveau statut qui étend à la capitale l'application du régime de droit commun d'administration communale. Comme c'était déjà le cas à Paris, à Marseille et à Lyon, Toulouse et Nice ont été divisés en « secteurs » par la loi du 19 juillet 1976.

Pour ce qui est des conditions de présentation des candidatures, le principal changement concerne le second tour dans les villes de plus de trente mille habitants. Les listes qui n'auront pas obtenu au premier tour un nombre de suffrages au moins égal à 12,50 % du nomrbe des électeurs inscrits (précédemment cette « barre » était fixée à 10 %) ne pourront se présenter au second tour. Toutefois, si une seule liste remplit ces conditions, la liste arrivée en seconde position peut se maintenir. Si aucune liste ne remplit ces conditions, seules les deux listes arrivées en tête au premier tour peuvent faire acte de candidature au second tour.

Peuvent voter tous ceux qui sont régulièrement inscrits sur les listes électorales et à condition de pouvoir justifier de leur identité au moment du vote. Le mode d'élection varie selon la population de la commune :

● *Communes de moins de 30 000 habitants.* — Le nombre des conseillers à élire ne peut être inférieur à neuf et ne peut dépasser vingt-sept : il reste proportionnel à la population. Des bulletins de vote comportant autant de noms que de sièges à pourvoir sont mis à la disposition des électeurs (toutefois, dans les communes de moins de 2 500 habitants, des candidats peuvent présenter une liste incomplète ou même se présenter isolément). Dans l'ensemble des communes de moins de 30 000 habitants, l'électeur a une grande liberté de choix. Il peut soit n'apporter aucune modification à son bulletin, soit le « panacher », c'est-à-dire remplacer un ou plusieurs des candidats y figurant par un ou plusieurs candidats figurant sur d'autres bulletins. Il peut aussi rayer des noms sans pour autant les remplacer. Il peut composer lui-même son bulletin (les bulletins manuscrits sont valables à condition qu'ils ne comportent pas de signes préférentiels). Enfin, six noms de personnes non candidates peuvent figurer sur un bulletin. Si celui-ci comporte plus de noms que de sièges à pourvoir, les derniers noms inscrits au-delà de ce nombre ne sont pas comptabilisés.

Compte tenu de ces dispositions, le décompte des voix se fait par candidat. Sont élus au premier tour, les candidats réunissant un nombre de voix à la fois supérieur à la moitié des suffrages exprimés et au quart des électeurs inscrits. Au second tour, l'élection se fait à la majorité relative au profit du candidat le plus âgé, en cas d'égalité de suffrages.

● *Communes de plus de 30 000 habitants.* — Les électeurs utilisent des bulletins de vote qui comportent autant de noms que de sièges à pourvoir. Ils ne peuvent y apporter aucune modification. Tout « panachage », ajout, modification de l'ordre de présentation... rend nul le bulletin modifié.

Au premier tour, la liste qui a obtenu un nombre de voix au moins égal au quart des électeurs inscrits et plus de la moitié des suffrages exprimés est élus. Au second tour l'élection a lieu à la majorité relative.

A Paris, à Marseille, à Lyon, à Toulouse et à Nice, les électeurs votent par secteurs, le mode de scrutin étant, dans chaque secteur, régi par les dispositions appliquées aux communes de plus de 30 000 habitants.

Dans la région parisienne

A Paris, le scrutin sera ouvert, le dimanche 13 mars, de 8 heures à 20 heures. Il en est de même dans toutes les communes des Hauts-de-Seine et du Val-de-Marne, ainsi que dans les communes de plus de 30 000 habitants de l'Essonne, de la Seine-Saint-Denis et des Yvelines (dans les autres communes, les bureaux de vote seront fermés à 19 heures ainsi que dans toutes les communes du Val-d'Oise).

LES RÉSULTATS SUR LES ONDES

● **TF 1, FRANCE-INTER, R.T.L. et RADIO-MONTE-CARLO.** — A 20 h., première opération estimation. Résultats accompagnés de commentaires et de débats avec des hommes politiques, à Paris et en province. Premier débat de TF 1 : 22 h. 15.

● **ANTENNE 2 et EUROPE 1.** — Premier rendez-vous de 19 h. à 19 h. 10. De 20 h. à 20 h. 15 : opération estimation. De 22 h. à 22 h. 30, de 23 h. à 23 h. 30 et de 24 h. à 0 h. 30 : trois débats réunissant les principaux leaders politiques.

● **FR 3.** — Trois rendez-vous : à 19 h. 55, 21 h. 15 et 0 h. 20. De 21 h. 35 à 23 h., chaque région donne les résultats concernant son propre secteur.

● **FRANCE-CULTURE et FRANCE-MUSIQUE.** — Relai avec France-Inter prévu de 20 h. à 20 h. 5 pour l'opération estimation. Résultats, analyses et commentaires de 22 h. à 22 h. 30 sur France-Culture et de 23 h. à 23 h. 30, puis de 23 h. 45 à 24 h. sur France-Musique.

PAS DE CAMPAGNE SUR LES PANNEAUX SYNDICAUX

(De notre correspondant.)

Quimper. — Le tribunal de Quimper siégeant en audience de référé a ordonné le retrait immédiat d'une affiche émanant de la commission exécutive de la C.G.T. et concernant les élections municipales, qui avait été apposée au panneau réservé aux avis syndicaux dans une entreprise de Quimperlé, les Papeteries de Mauduit.

Dans son jugement, le tribunal reconnaît que, pour défendre les intérêts de leurs membres, les organisations professionnelles peuvent être amenées à porter des appréciations sur les programmes d'action des diverses formations politiques. Mais le tribunal estime qu'on ne peut, en revanche, conseiller aux salariés, par voie d'affiche sur les panneaux, de voter pour telle ou telle liste à l'occasion d'une consultation électorale.

Les représentants de la section C.G.T. ont indiqué que les tracts affichés n'appelaient pas à voter pour un ou des candidats nominalement désignés, mais, d'une manière générale, pour des listes qui soutiennent l'union de la gauche, conformément aux intérêts des travailleurs, dont le syndicat assure la défense.

Controverse autour des sondages d'opinion

M. Jean Lecanuet, ministre d'Etat chargé du Plan et de l'aménagement du territoire, a contesté, jeudi 10 mars à France-Inter, la valeur d'un sondage d'opinion dont *Paris-Match*, dans son numéro 1451 daté du 18 mars, publie les résultats. Ce sondage, réalisé par l'Institut public S.A. dans les vingt arrondissements de Paris auprès de quelque 13 300 personnes, indique que dans tous les secteurs sauf un (celui du 12e arrondissement) les candidats soutenus par M. Chirac devancent ceux des listes parrainées par M. d'Ornano. M. Lecanuet a déclaré : « Paris-Match — *je ne pense pas m'exposer à un démenti — a toujours travaillé pour l'U.D.R., qui s'appelle maintenant le R.P.R. Donc il publie des sondages favorables au candidat du R.P.R.* »

A propos d'autres enquêtes d'opinion publiées par *le Matin de Paris* et mettant en lumière l'avance de la gauche au second tour dans différents arrondissements, le ministre d'Etat a ajouté : « Le Matin de Paris *n'a pas caché — c'est d'ailleurs sa raison d'être — qu'il est un journal favorable à ce que l'on appelle la gauche, et spécialement au parti socialiste. Alors on voit très bien comment se fait une sorte de manipulation. Il faut donc revenir aux sondages sérieux, objectifs et présentés par les instituts.* »

Les propos de M. Lecanuet ont donné lieu à une double mise au point. La première émane de la direction de l'hebdomadaire, qui a publié la déclaration suivante :

« Paris-Match *considère comme une diffamation grave l'accusation de « travailler » pour un parti politique quel qu'il soit.* Paris-Match, *dirigé par des journalistes, n'est inféodé à aucun parti et ne dépend d'aucun groupe financier.* Paris-Match *s'honore d'avoir publié, dans les six derniers mois, des entretiens politiques avec MM. Giscard d'Estaing, Mitterrand, Barre, Servan-Schreiber, Chirac, Edgar Faure, Ceyrac, Mme Simone Veil, etc.* Paris-Match *reste sereinement ce qu'il a toujours été : un hebdomadaire d'information, libéral et indépendant.* »

La seconde mise au point a été publiée par Public S.A., qui a déclaré *« être en mesure de fournir à une commission d'experts neutres et indépendants toutes les preuves de la rigueur de cette étude. »* Public S.A. *« propose en retour que ceux qui mettent en cause son travail, apportent à ladite commission les mêmes pièces pour les sondages ayant été publiés à l'occasion de la campagne des municipales »,* et conclut : *« Notre indépendance vis-à-vis de quiconque est totale. »*

M. MARCHAIS : une manipulation

M. Georges Marchais, interrogé jeudi 10 mars par TF 1 sur les résultats des derniers sondages d'opinion, s'est lui aussi élevé contre la réalisation et la publication de ce genre d'études et a refusé de les commenter. Il a estimé que *« les sondages sont manipulés »* et constituent *« une publicité tapageuse ».*

M. LABBÉ : instituer certaines règles du jeu

Enfin, M. Claude Labbé, président du groupe R.P.R. de l'Assemblée nationale, a déclaré le même jour à propos de la valeur des sondages d'opinion : *« Nous allons approfondir cette question. Nous ne souhaitons pas imposer une tutelle quelconque à la profession. Nous voudrions que cette dernière accepte des règles qu'elle aurait elle-même définies. Il s'agit d'instituer certaines règles du jeu, de ne pas laisser des intérêts privés et personnels s'imposer et prendre le dessus. Certes, la concurrence peut avoir des effets bénéfiques en imposant un minimum de sérieux, mais elle ne joue pas pour des sondages réalisés six mois ou un an, voire un mois, avant un scrutin. »*

(Dessin de CHENEZ.)

A FR 3-Nice

PROTESTATIONS DU S.N.J. CONTRE DES « MENACES ET INTIMIDATIONS » VISANT DES JOURNALISTES

(De notre correspondant régional.)

Nice. — Le bureau du Syndicat national des journalistes a élevé une protestation, le jeudi 10 mars, auprès de M. Claude Lemoine, directeur des stations régionales à FR 3 contre « les menaces et intimidations » dont la section locale du S.N.J. de la station de Nice-Côte d'Azur aurait été l'objet, au cours d'une inspection générale. Celle-ci paraît avoir fait suite à un conflit survenu à propos des élections municipales entre la section du S.N.J. et le directeur de la station, M. Jean-Claude Courdy.

Selon le Syndicat, M. Courdy n'aurait pas communiqué à la rédaction une note signée par le président de la société FR 3, M. Claude Contamine, en date du 2 janvier 1977, donnant des instructions précises pour « *assurer le respect des principes d'objectivité et d'impartialité, à l'occasion des élections de mars 1977* ». Les journalistes de la station n'en auraient appris l'existence que le 25 février, lorsque M. Contamine avait fait supprimer de l'antenne, au dernier moment, une interview de M. Claude Labbé, président du groupe parlementaire R.P.R. à l'Assemblée. L'interview n'était en effet pas conforme aux recommandations transmises auparavant à tous les directeurs de station.

Le S.N.J. reprochait également à M. Courdy d'avoir « monopolisé » l'information politique et de ne pas appliquer à lui-même les principes rappelés dans la note. Candidat aux élections municipales de Biot (Alpes-Maritimes), M. Courdy mentionne en effet dans sa campagne ses fonctions de directeur de FR 3 Nice-Côte d'Azur.

LA DIRECTION DE FR 3 : des critiques inexactes et tendancieuses.

La direction de FR 3 a publié à ce propos le communiqué suivant : « *La direction de FR 3 relève sévèrement les termes du communiqué du S.N.J. de Nice, qui, évoquant la mission d'un inspecteur général de la société, décidée à la suite d'une démarche du même syndicat, tente de discréditer un homme exemplaire et irréprochable par son courage et son expérience.*

» *Quant au chef des services de FR 3 Côte d'Azur, depuis le 26 février, il s'est abstenu de paraître et d'être cité à l'antenne, comme il est de règle, pour tous les autres collaborateurs permanents de cette société, lorsqu'ils sont candidats.*

» *La direction de FR 3 ne peut que regretter que des critiques aussi inexactes et tendancieuses aient été formulées dans une affaire où son souci a été de maintenir le fonctionnement normal de l'information, en dehors de toute pression.* »

M. SARRE ET LE CERES POURSUIVENT « L'AURORE »

M. Georges Sarre, candidat socialiste à la mairie de Paris, a indiqué, jeudi 10 mars, qu'il intente une action contre le journal *l'Aurore*, à la suite de l'éditorial publié par ce quotidien dans son numéro de mercredi 9 mars.

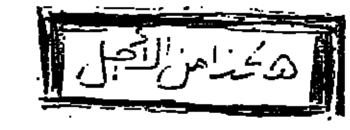
« *Georges Sarre, Jean-Pierre Chevènement et le CERES ont remis à leur avocat, M. Jean-Paul Lévy l'ensemble des éléments de publication de* l'Aurore *devant la dix-septième chambre du tribunal correctionnel de Paris* », précise M. Sarre.

M. Lévy fera pour sa part une démarche auprès du substitut chargé de l'audiencement du parquet de Paris pour que l'affaire vienne dans les meilleurs délais.

Par ailleurs, M. Sarre, faisant usage du droit de réponse, a adressé à *l'Aurore* une mise au point.

[M. Sarre s'élève contre l'éditorial de J. Van den Esch, qui faisait suite au débat entre le candidat socialiste et M. Chirac. L'ancien premier ministre avait produit des textes du CERES, dont M. Sarre est l'un des animateurs, afin de faire apparaître que ce courant du parti socialiste est « révolutionnaire » (« le Monde » du 10 mars). L'éditorialiste de « l'Aurore » qualifiait notamment M. Georges Sarre d' « ancien barricadier de 1968 ».]

● *Un attentat, commis dans la nuit du mercredi 9 au jeudi 10 mars*, a provoqué d'importants dégâts dans les locaux de la fédération du Finistère du parti communiste, à Quimper. Deux cocktails Molotov ont été lancés vers 3 heures du matin dans une pièce où sont entreposés le papier et le matériel d'imprimerie, provoquant un début d'incendie. Les dirigeants départementaux du P.C. estiment à plus de 60 000 F le montant des dégâts. L'attentat n'a pas été revendiqué. Une manifestation de protestation, organisée jeudi soir, dans le centre de Quimper a réuni plusieurs centaines de personnes.



municipales

RÉPONDANT A M. MARCHAIS

M. Mitterrand : les socialistes se désisteront sans hésitation

De notre correspondant régional

Lyon. — De passage à Lyon où il est venu, jeudi 10 mars, apporter son soutien à la liste d'union de la gauche que conduit M. Claude Bernardin, M. Mitterrand a répondu, au cours d'une conférence de presse, aux propos tenus par M. Marchais sur les *désistements à l'issue du premier tour de scrutin dans les villes de* plus de trente mille habitants où l'accord n'a pu être réalisé entre les partis de gauche. Le secrétaire général du P.C.F. a expliqué qu'il appartiendra aux organisations locales de se prononcer, laissant ainsi entendre que les désistements dans ces villes ne seront pas automatiques (*le Monde* du 10 mars).

« *C'est la première fois*, a observé M. Mitterrand, *qu'un responsable communiste engage son parti à soutenir directement ou indirectement, ou laisse la possibilité de soutenir en hésitant sur le désistement, les listes Giscard-Barre-Chirac. Nous disons, nous, que c'est sans discussion et sans hésitation que les socialistes se désisteront partout en faveur de la liste de gauche la mieux placée. C'est tout simplement une question d'honnêteté politique, de respect des électeurs et de la discipline des partis, le refus de prêter la main à la droite.* »

La liste d'union de la gauche que conduit M. Bernardin à Lyon a une moyenne d'âge de trente-huit ans. Elle comporte 20 % de femmes (douze candidates sur soixante et un). Sa composition *politique est la suivante* : trente socialistes, vingt-quatre communistes, sept radicaux de gauche. Le P.C. a obtenu d'être tête de liste dans les premier, deuxième et huitième arrondissements. Sociologiquement, ce sont les enseignants qui sont les plus nombreux (dix), puis les ouvriers (sept), les fonctionnaires (six), les techniciens et agents de maîtrise (six), les étudiants (quatre). On compte quatre avocats, mais un *seul médecin*. — B. E.

EN BREF...

● *Le bureau national du CID-UNATI* a exclu du mouvement, mercredi 9 mars, trois responsables locaux qui ont fait acte de candidature aux élections municipales dans l'Allier, l'un sur une liste d'action locale à Montmarault, les deux autres sur la liste d'union de la gauche, à Vichy. La même mesure a été prise par les instances parisiennes du mouvement contre M. Jacques Rabès, qui conduit la liste de M. d'Ornano dans le 11e arrondissement. Le CID-UNATI rappelle qu'il a réaffirmé son apolitisme lors de son congrès de Vichy, en 1971, et qu'en conséquence aucun élu ou responsable du mouvement ne peut être candidat à une élection politique.

● *La Fédération des républicains de progrès* (gaullistes d'opposition), que préside M. Jean Charbonnel, maire de Brive, ancien ministre, précise qu'elle sera *présente dans deux cents localités*. Elle indique qu' « *elle participe à la compétition dans une quarantaine de villes de grande et de moyenne importance, parmi lesquelles Paris (deuxième et troisième arrondissement) et dix-sept autres villes de plus de trente mille habitants* ».

● *Le Front national des rapatriés français de confession islamique* demande à ses adhérents et sympathisants « *de ne plus se laisser berner, et de voter dans leurs communes respectives pour ceux qu'ils connaissent réellement comme défenseurs de leur cause, sans tenir compte de l'appartenance politique* ».

● *L'Association des fils de rapatriés et leurs amis*, que préside M. Jacques Roseau, a publié jeudi 10 mars une déclaration dans laquelle elle invite les électeurs rapatriés « *à se prononcer clairement, dès le premier tour, en apportant leurs suffrages aux listes de l'opposition* » car celle-ci « *a pris des engagements formels et précis à propos du contentieux qui oppose encore les rapatriés aux pouvoirs publics* », engagements que l'Association estime « *tout à fait satisfaisants* ».

M. Claude Labbé : ce n'est pas l'affaire européenne qui divisera le R.P.R. et la majorité

M. Claude Labbé, président du groupe R.P.R. de l'Assemblée nationale, a présenté à la presse, jeudi 10 mars, au Palais-Bourbon, le programme des journées parlementaires que son groupe tiendra les 29, 30 et 31 mars aux Baux-de-Provence (Bouches-du-Rhône).

La seconde journée sera consacrée à un débat sur l'organisation de cette session, avec une intervention de M. Robert Boulin, ministre chargé des relations avec le *Parlement*, puis à un débat politique marqué par le discours que prononcera M. Jacques Chirac, *président du R.P.R. Quant au premier ministre*, M. Raymond Barre, il prendra la parole lors de la dernière journée, qui s'achèvera avec le traditionnel discours du président, M. Labbé. Les membres R.P.R. du gouvernement assisteront à ces journées.

Parmi les sujets qui devraient être abordés au cours de ces journées d'études, M. Labbé a cité la *refonte de la fiscalité et la politique familiale* en se félicitant de voir que, sur ces deux points, le gouvernement avait répondu aux préoccupations des élus R.P.R. « *En ce qui concerne la famille*, a-t-il observé, *l'effort entrepris est louable, mais il devra être poursuivi en évitant toute ségrégation et en ne se limitant pas à une simple politique d'assistance.* »

« Plus on est exigeant mieux cela vaut »

Abordant le problème de l'élection au suffrage universel du Parlement européen, M. Labbé s'est refusé à y voir une éventuelle « *pomme de discorde* » pour la majorité. Il a déclaré : « *Il n'y a pas d'anti-Européens parmi nous. Certains, tels MM. Michel Debré ou Alexandre Sanguinetti, ont des positions plus exigeantes; mais on s'apercevra que les bons Européens ne sont pas ceux qui accepteraient une élections à n'importe quelles conditions. Nous sommes profondément européens, mais nous ne pouvons accepter une Assemblée élue n'importe comment pour faire n'importe quoi. Ce n'est pas autour de l'affaire européenne*, a-t-il affirmé, *que l'on divisera le R.P.R. et la majorité.* » Il a ajouté :

« *En fait, tout dépendra de la manière dont le gouvernement répondra à nos exigences. Plus on est exigeant, mieux cela vaut* », a-t-il estimé, notant qu' « *il n'est pas anormal qu'une majorité soit exigeante à l'égard du gouvernement* ». M. Labbé s'est déclaré favorable à ce que l'on indique préalablement que « *l'Assemblée européenne ne pourra traiter de tel ou tel problème* ».

La comptabilité des partis et son contrôle éventuel

Après avoir réaffirmé l'hostilité de son groupe au projet relatif à la réforme du statut du F.M.I., M. Labbé a évoqué les problèmes relatifs au financement des campagnes électorales. Partisan « *d'empêcher l'escalade* » il s'est toutefois déclaré sceptique sur l'efficacité d'un contrôle éventuel. « *Quel droit de regard peut-on avoir, en démocratie, sur la comptabilité des partis ?* », a-t-il demandé, avant de contester que la majorité dispose de moyens supérieurs à ceux de l'opposition « *Allez voir dans les municipalités communistes de la banlieue parisienne* », a-t-il déclaré.

Interrogé sur la mission confiée à M. Jean-Jacques Servan-Schreiber (*le Monde* du 1er mars), il a observé : « *Nous attendrons le fruit de son travail. Si ses réformes apportent quelque chose, nous serions malvenus de ne pas y souscrire. M. Servan-Schreiber a dit qu'il serait silencieux pendant six mois; c'est déjà une bonne chose.* »

M. Chirac le R.P.R. et l'Europe

Dans la revue *l'Appel*, de mars, M. Jacques Chirac écrit : « *Le véritable débat sur le projet proposé ne pourra s'ouvrir que lorsque les conditions prévues par le traité auront été préalablement remplies, notamment en ce qui concerne les modalités d'élection au suffrage universel direct des membres de l'Assemblée. Vouloir précipiter les choses serait s'exposer à de graves désagréments.* »

Mardi 8 mars, à France-Inter, l'ancien premier ministre déclare que « *rien n'a changé* » depuis son discours de Strasbourg du 17 mars 1976 ; il ajoute que le conseil national du R.P.R. se *réunira le 24 mars* et que cette instance « *verra bien à ce moment-là quelle est la décision définitive qu'il prendra* ».

Le lendemain, 9 mars, le président de la République déclare — sans doute à dessein — au conseil des ministres :

« *L'élection de l'Assemblée européenne au suffrage universel constitue un projet essentiel, qui engage la parole de la France.*

» *Le Parlement sera appelé à le ratifier au cours de sa prochaine session.* »

Le débat porte donc sur le point de savoir si les conditions posées par M. Chirac, le 17 mars 1976, seront satisfaites lorsque la discussion s'ouvrira au cours de la session qui commence le 2 avril. Dans ce discours, l'ancien premier ministre voyait « trois problèmes essentiels » :

« *D'abord il n'est évidemment pas question que la prochaine assemblée puisse se voir conférer des pouvoirs autres que ceux qui sont actuellement les siens.* Une déclaration solennelle du gouvernement devra affirmer qu'en aucun cas la France n'acceptera de participer à des négociations tendant à élargir les compétences de l'Assemblée, telles qu'elles résultent du traité de Rome.

» *Ensuite, il est bien entendu* que le mode de scrutin *retenu ne saurait s'apparenter ni de près ni de loin à un scrutin régional. On ne peut prétendre faire l'Europe en défaisant la France.*

» *Enfin, s'agissant d'un accord qui doit témoigner d'une volonté* commune des Neuf de faire progresser *l'Europe*, il doit y avoir réciprocité dans les engagements. *Les Français ne comprendraient pas que tel ou tel de leurs partenaires signe un accord et cherche immédiatement à en différer l'application*

» L'élection au suffrage universel doit intervenir simultanément dans tous les Etats membres et se dérouler selon les mêmes règles. *C'est une exigence du bon sens, car à quoi ressemblerait une assemblée dont certains membres seraient les élus du suffrage universel direct, et d'autres les élus de Parlements nationaux ?* »

Le jeudi 10 mars, M. Claude Labbé, président du groupe R.P.R. :

« *En fait, tout dépendra de la manière dont le gouvernement répondra à nos exigences. Plus on est exigeant, mieux cela vaut.* »

● *Le prix Robert Schuman 1977*, d'un montant de 30 000 marks (60 000 F), a été décerné mercredi 9 mars à M. Gaston Thorn, président du gouvernement du Luxembourg. — *(A.P.)*

MORT DE M. DIDIER MAIRE DE ROMANS

M. Pierre Didier, maire de Romans, ancien député, est décédé le 10 mars, à l'âge de cinquante-sept ans.

Il avait été hospitalisé à Lyon, le 18 février dernier, à la suite d'une grave maladie. Il se présentait en tête de liste « majorité présidentielle » face à la liste d'union de la gauche, conduite par M. Geores Fillioud, député de Romans (P.S.). La liste de M. Didier, composée par l'équipe municipale sortante, se présentera dimanche telle qu'elle était prévue. En cas de succès, une élection complémentaire ultérieure désignera le trente et unième membre du conseil municipal.

[Pierre Didier était né le 12 janvier 1920 à Romans (Drôme). Il était maire de cette ville depuis 1956 et avait été député de la circonscription (apparenté U.N.R.) de 1962 à 1967. M. Didier avait aussi été conseiller général du canton de Romans de 1964 à 1970.]

DÉFENSE

Le service militaire en France est moins inégalitaire que dans de nombreux autres pays européens

estime le général Costa de Beauregard

« La proportion des jeunes Français qui échappent, à un titre ou à un autre, au service militaire approche les 30 %. Ce pourcentage est sans doute e x c e s s i f, *encore que dans d'autres pays il soit supérieur, mais le fait n'est pas anormal »,* écrit le général de corps d'armée (cadre de réserve) Roland Costa de Beauregard, dans un numéro spécial, consacré au service national, du bulletin d'information du comité national de liaison Défense-Armée-Nation, présidé par le général d'armée aérienne François Maurin, ancien chef d'état-major des armées et conseiller d'Etat (1).

« Les armées sont obligées de s'adapter à l'évolution générale des sociétés industrielles, c'est-à-dire au développement croissant des soutiens. Là non plus, les armées ne sont pas un cas particulier, et tout le monde sait que la S.N.C.F. n'est pas faite que de personnel roulant ni Air France de navigants », écrit encore le général Costa de Beauregard, qui fut notamment instructeur à Saint-Cyr et à l'Ecole supérieure de guerre avant d'être inspecteur des réserves de l'armée de terre. Actuellement, avec 435 000 recensés, les armées incorporent, comme appelés ou engagés, environ 69 % des jeunes Français (301 000 hommes) et le service national, autre que militaire, appelle 8 000 hommes (1.8 % de la classe).

Le total des réformés (après l'incorporation), des dispensés (sur des critères socio-professionnels) et des exemptés (critères physiques, essentiellement) s'élève à 126 000 hommes environ, soit 28,6 % de la classe.

70 % d'incorporés

Le général Costa de Beauregard fait observer que le rapport des effectifs incorporés sur les effectifs recensés, s'il est de 70 % en France, est de 40 % aux Pays-Bas, de 50 % en Belgique, en Italie et en Union soviétique, et de 56 % en République fédérale d'Allemagne. *« L'équité du service est à rechercher,* écrit l'auteur de l'article, *dans la stricte application de la loi qui doit, elle, être égale pour tous. »*

Enfin, le général Costa de Beauregard croit pouvoir indiquer que la réforme en cours de l'armée de terre, qui supprime la distinction entre forces de manœuvre et forces territoriales, et qui dissous des états-majors et un certain nombre de centres d'instruction, tendra vers la répartition suivante des effectifs : 65 % dans les unités de combat et de soutien direct ; 25 % dans l'infrastructure et le soutien différé, et 10 % dans les écoles. Actuellement, la répartition d'un contingent est la suivante : 52,3 % dans les formations de combat ; 21,7 % dans le soutien immédiat et le commandement, et 26 % dans l'infrastructure et les écoles.

(1) Bulletin d'information n° 5, 242 bis, boulevard Saint-Germain, 75007 Paris.

Une certaine idée de l'armée

(Suite de la première page.)

Hitler n'a que trop vite ressenti l'impérieuse nécessité de se constituer son armée d'élite qui allait donner les plus violents coups de boutoir à l'Europe que celle-ci ait jamais connus.

Les S.S. qui bousculèrent nos troupes en 1940 savaient pourquoi ils mouraient, pas nos soldats. La drôle de guerre le leur avait fait oublier, à moins que la République ait omis de le leur dire.

Plus près de nous, Lénine, ou plutôt son œuvre, arma en Indochine le bras vengeur des troupes d'Ho Chi Minh. Qui savait pourquoi nos soldats mouraient là-bas, tandis que tout était fait pour que l'opinion publique les oublie lorsqu'elle ne les conspuait pas ? Alors, la Légion, les paras se sont fait tuer dans les rizières, à Dien-Bien-Phu et ailleurs, pour leur « honneur », ce même honneur au nom duquel, moins de dix ans plus tard, ils mirent en cause la légitimité républicaine, fermant ainsi la boucle d'une histoire où la honte côtoyait l'héroïsme désespéré.

Le soldat doit savoir pourquoi il meurt, car le sacrifice est son sacerdoce. Cette évidence n'est apparemment plus guère de mise dans les démocraties occidentales, ou bien les politiques ont singulièrement perdu conscience de ce que sont devenus leurs peuples. Tout jeune o f f i c i e r sait bien aujourd'hui que, dans son immense majorité, la jeunesse de ce pays n'imagine même plus de mourir pour la France. Peut-être pour la liberté, mais qui peut la croire aujourd'hui menacée alors que des dictateurs proclament au monde leur désir de paix, monde qui ne demande qu'à les croire, c o m m e il ne demandait qu'à croire Hitler après Munich ?

De cet état de choses naît d'ailleurs le caractère ubuesque et kafkaïen du service militaire, mais ceci est un autre problème.

Ainsi la s o c i é t é l i b é r a l e n'a-t-elle pas su apprendre à ses e n f a n t s qu'elle était en droit d'exiger d'eux le sacrifice, et que l'individualisme f o r c e n é avait précisément ses limites là où naissait l'idée de communauté. Les responsabilités de cette situation sont évidentes, et l'armée y a sa part. Mais elle a d'énormes circonstances atténuantes, car, lorsqu'un de ses cadres envisage ces questions, plane sur sa tête cette épée de Damoclès qui, en l'occurrence, porte nom « faire-de-la-politique ». Le service le plus noble du pays est le plus souvent, dans notre a r m é e, relégué au niveau d'une maladie honteuse.

Il y a pire. Car si la guerre a souvent changé de nature, elle a aussi changé de forme.

Avec la forme subversive de la guerre idéologique est a p p a r u l' « ennemi de l'intérieur », dont on a fait si grand cas à une certaine époque, non sans justes raisons. Le fait nucléaire a gelé — provisoirement ? — la possibilité d'une intervention militaire dans un certain nombre de régions du globe. Pour autant, la volonté d'expansion bien connue de certains pays n'a pas diminué, le conflit direct ayant dans la plupart des cas fait place à la subversion. Et définir le rôle de l'armée dans ce type de circonstances est probablement un des problèmes les plus é p i n e u x à résoudre.

La rage au cœur

Ce qu'il est possible d'affirmer, c'est que le premier devoir du militaire dans un tel climat c'est d'être dans la nation « comme un poisson dans l'eau ». Or qu'en est-il ? Comment imagine-t-on concrètement qu'un militaire de carrière puisse s'immiscer dans la vie de sa ville de garnison ? Quiconque a vécu en province sait que lorsque les gens se décident à quitter le sacro-saint « petit écran », c'est pour évoquer leurs problèmes, c'est-à-dire pour parler politique au sens le plus large du terme. Peut-être est-il déplorable que notre pays vive perpétuellement en campagne électorale : il en est néanmoins ainsi. Il est donc normal dans beaucoup de cas que les militaires éprouvent des difficultés à « s'intégrer », comme l'on dit, parmi les « civils » : ils n'ont rien à leur dire. On va même, comme nous l'avons vu, jusqu'à leur interdire de parler de leur propre problème, c'est-à-dire de la défense de ce pays, au nom d'une prétendue « réserve », qui ne fait que camoufler dans la plupart des cas le « flou », pour ne pas dire les incohérences, de notre politique de défense. Dans ce domaine, le militaire apparaît comme un citoyen immature, s i n o n d e seconde zone, par sa méconnaissance de la chose publique au sens large.

Car si la forme de guerre a changé, l'armée, elle, n'a pas changé. Nous ne parlons pas ici des structures qui ont considérablement évolué, à juste raison dans beaucoup de cas, de par la volonté du pouvoir politique. Nous voulons parler des mentalités : elles sont à peu de chose près les mêmes que celles de l'armée du *Désert des Tartares*, de Dino Buzzati. De Gaulle, s'adressant à une promotion de Saint-Cyr, disait : *« Il y a dans tout saint-cyrien un rêve de gloire qui sommeille, un soir de bataille, au pied d'un drapeau. »*

Et qui dans notre armée n'est pas aujourd'hui comme ce lieutenant Drogo scrutant l'immensité du désert et rêvant tragiquement à son heure de gloire, à l'arrivée des Tartares ?

Mais autour de nous, au lieu de désert, il y a la France, et nos Tartares d'aujourd'hui nous vaincront autant par le poids de leur idéologie que par celui de leurs épées. Pauvre Drogo ! Ton armée se fera balayer et l'attente lui aura rompu les nerfs. Le même sort guette la mienne car on aura voulu lui faire croire que son combat n'était pas politique. Ah ! Déjà l'armée de Gamelin, si elle avait su qu'elle défendait une certaine idée de l'Homme !...

En face de cette situation, quel est le jeune officier conscient de la montée des périls qui ne peut avoir la rage au cœur ? La rage au cœur de se sentir impuissant, la rage au cœur de sentir qu'il va perdre sa jeunesse à se faire broyer par un système qu'il sent périmé, anachronique, inefficace souvent, la rage au cœur de sentir que lorsqu'il aura les moyens d'agir, en fin de carrière si tout va bien, il sera vieux et n'en aura plus l'envie, si même il en perçoit encore la nécessité.

Et que lui reste-t-il à faire ? Abandonner, quitter l'armée ? Les plus brillants éléments sont amenés à le faire s'ils ne l'ont déjà fait. Tous rêvent à d'autres horizons : la Légion, les paras, l'outre-mer, autre c h o s e en somme. On ne leur offre bien souvent que la médiocrité. Pourquoi gâche-t-on ce formidable potentiel d'intelligence désintéressée et soucieuse d'efficacité au service du pays ?

Les « élites » de la fonction publique ont trouvé une solution face au même type de situation : l'obtention du pouvoir de décision par le biais des cabinets ministériels. Mais on refuse aux militaires cette possibilité qui, si elle avait été offerte au général de Gaulle un peu plus tôt dans sa carrière, aurait sauvé la France d'un désastre ! A-t-on songé que la moyenne d'âge des rares officiers rencontrés dans les cabinets ministériels est de dix ans supérieure à celle de leurs homologues civils ? A-t-on songé qu'il faut avoir atteint le grade de colonel pour faire autre chose que d'y « porter la serviette » du ministre ? Quand comprendra-t-on en France que dans l'armée plus qu'ailleurs l'imagination, c'est-à-dire bien souvent la jeunesse, doit être mise au pouvoir ? Les exemples ne manquent pourtant pas dans l'histoire militaire récente !

Beaucoup diront que les cabinets ministériels, la recherche du pouvoir de décision, ne correspondent pas aux aspirations des officiers dans leur ensemble. Ceux-là m'expliqueront pourquoi, depuis que cela est possible, les meilleurs des promotions de Saint-Cyr choisissent la gendarmerie à leur sortie de l'école : parce qu'ils pensent y trouver une place dans l'Etat. Qu'offre l'armée d'aujourd'hui à ceux qui s'y dirigent ? Ni l'aventure, ni le pouvoir, ni l'argent. Comment pense-t-on attirer les élites nécessaires à la défense d'un pays ?

Reste l'engagement délibéré dans la voie politique, au sens large, rendu désormais possible par la loi. Mais combien grands sont les risques d'être le premier sur cette voie difficile ! Difficile et attirante à la fois : car rechercher des responsabilités politiques dans la gestion d'une ville, à l'échelon où tout est resté concret et humain, quel apprentissage et quel prolongement aussi pour un homme dont la vie est un engagement au service de sa communauté nationale. Est-ce pourtant le chemin pour faire entendre sa voix sur cette question vitale de notre politique de défense ? Voilà qui donnerait un relief original aux prochaines consultations.

Car le problème demeure posé : notre politique de défense est-elle cohérente et efficace ?

ALAIN BLOCH.

Prochain article :

SERVICE NATIONAL ET DISSUASION NUCLÉAIRE

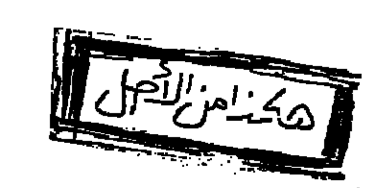
LES SYNDICATS DÉNONCENT LA POLITIQUE SALARIALE DANS LES ARSENAUX

Les organisations syndicales C.G.T., F.O. et C.F.D.T. des travailleurs de l'Etat (personnels civils de la défense nationale) ont entrepris une consultation nationale de leurs adhérents — il existe environ quatre-vingt mille salariés des établissements d'Etat et des arsenaux — dans l'intention de dénoncer ce qu'ils considèrent comme une remise en cause par M. Yvon Bourges, ministre de la défense, de la réglementation des salaires ouvriers et des droits statutaires du personnel.

Selon les porte-parole de ces trois fédérations syndicales, le ministre de la défense a décidé de suspendre l'exécution des décrets de mai 1951 qui instaurent un salaire national des travailleurs de l'Etat, dont l'évolution suit celle des salaires de la métallurgie parisienne, pour appliquer de nouveaux textes, en préparation, qui fixeraient des salaires régionaux dont la hausse serait calquée sur l'évolution de l'indice des prix de l'INSEE.

M. Bourges justifierait cette décision par le fait que le plan de M. Barre doit s'appliquer dans tous les secteurs de l'économie nationale.





AUTORISATION PREFECTORALE N° 002

LIQUIDATION TOTALE

AUX FOURRURES DU NORD

avant travaux

tout le stock doit disparaitre

samedi 12 mars, et jours suivants.

COLLECTION PRESTIGE

Manteaux Vison black diamond, blackglama, emba, saga, majestic, blanc, pastel, koh.i.noor, saphir, lunaraine, etc.
ESCOMPTE : 15, 20, 25, 30 %

Manteaux Castor, Zibeline, Chinchilla
ESCOMPTE : 15 à 40 %

Manteaux longs et capes du soir
ESCOMPTE : 20 à 50 %

MANTEAUX		PRIX liquidation
Agneau	~~1250 f~~	450 f
Lapin cotelé	~~1250 f~~	580 f
Lapin bariolé	~~1450 f~~	650 f
Flanc de marmotte	~~1150 f~~	850 f
Lapin Nankin	~~1450 f~~	950 f
Marmotte morceaux	~~1750 f~~	1150 f
Pahmi "	~~1850 f~~	1150 f
Ragondin "	~~1850 f~~	1150 f
Mouton	~~2450 f~~	1350 f
Patte d'astrakan	~~2650 f~~	1450 f
Vison morceaux	~~2450 f~~	1650 f
Astrakan "	~~2450 f~~	1650 f
Chevrette	~~2150 f~~	1650 f
Astrakan morceaux	~~2450 f~~	1750 f
Mouton castor	~~2850 f~~	1850 f
Patte d'astrakan	~~3250 f~~	1850 f

MANTEAUX		PRIX liquidation
Astrakan pleines peaux	~~3450 f~~	2150 f
Pahmi	~~3450 f~~	2150 f
Agneau de Toscane	~~3250 f~~	2150 f
Murmel	~~3450 f~~	2350 f
Patte de guanaco	~~4350 f~~	2450 f
Ragondin	~~3850 f~~	2450 f
Opossum	~~3850 f~~	2650 f
Queue de vison	~~4350 f~~	3450 f
Astrakan swakara	~~6250 f~~	4250 f
VESTES		
Lapin Patchwork	~~750 f~~	460 f
Lapin Nankin	~~1150 f~~	750 f
Agneau Toscane	~~1850 f~~	1250 f
BLOUSONS		
Lapin bordé cuir véritable	~~320 f~~	190 f

EXCEPTIONNEL !
CREDIT GRATUIT

TOUS LES ARTICLES ANNONCÉS EXISTENT EN QUANTITÉ IMPORTANTE ET SONT GARANTIS

115, 117, 119, rue La Fayette. PARIS 10E
(Près Gare du Nord)

Magasin ouvert tous les jours sans interruption de 9 h à 19 h 30 sauf le dimanche

JUSTICE

Jugement modéré pour les six militantes du M L A C accusées d'infraction à la loi Veil

Le tribunal d'Aix-en-Provence a prononcé, jeudi 10 mars, un jugement relativement modéré contre les six militantes du Mouvement pour la libération de l'avortement et de la contraception (MLAC) accusées de tentative d'avortement sur la personne d'une mineure. Cinq d'entre elles ont été condamnées à deux mois d'emprisonnement avec sursis. La sixième inculpée a été condamnée à une peine d'un mois d'emprisonnement également assortie du sursis.

De notre correspondant

Aix-en-Provence. — On attendait du monde. C'était le « procès du MLAC ». On en parlait depuis deux ans. Six militantes comparaissaient devant le tribunal de grande instance sous l'inculpation de tentative d'avortement, de complicité et d'exercice illégal de la médecine. On était venu de Marseille, de Toulon, de Grenoble, de Lyon, de Paris, et même de Lille, pour soutenir les inculpées.

Il y eut ainsi jusqu'à mille cinq cents ou deux mille personnes devant le palais de justice, où les forains — c'était le jour du marché — avaient renoncé à s'installer. Une énorme majorité de femmes (95 %) se retrouvaient à Aix, *« d'une part, pour dénoncer l'insuffisance et l'hypocrisie de la loi Veil ; d'autre part, pour affirmer la volonté des femmes de changer leur vie »*.

De 8 h. 30 jusqu'à 17 heures, ce sera la fête. On chante, on joue de la guitare, on improvise, on débat, on lance des slogans qui sont repris et scandés. Un stand d'accueil reçoit les visiteuses. Il est orné de deux drapeaux : l'un aux couleurs sang et or de la vieille Provence, l'autre frappé de la croix languedocienne. On voit, parmi ces jeunes, quelque plus jeunes encore : la veille un tract était distribué à la sortie des établissements secondaires de la ville invitant lycéens et lycéennes *« à manquer l'école pour apporter leur soutien aux inculpées »*. De temps en temps, un chant monte. C'est parfois *l'Internationale* ou une complainte sur l'air de *Bonnie and Clyde* qui relate les péripéties de l'affaire.

Une affaire toute simple : le 9 octobre 1975 une mineure de dix-sept ans et demi avait recours aux six militantes poursuivies pour un avortement selon la méthode par aspiration (dite méthode Karman). Au cours de l'opération, la jeune fille avait demandé à être transportée à l'hôpital ; ce qui fut fait. Et son père, par la suite, portait plainte. A cette tentative s'ajoutaient des centaines d'avortements pratiqués au cours de la même année. Mais un seul cas faisait l'objet des poursuites.

Dans la petite salle correctionnelle, au premier étage du palais de justice, le filtrage est serré et l'on n'accède à la salle des pas perdus qu'après avoir franchit deux ou trois points de contrôle. Pourtant, la partie réservée au public est comble. Il est vrai qu'elle est exiguë.

Le président, M. François Brunat, dirige les débats avec modération. La matinée se passe à interroger les prévenues, qui se déclarent à nouveau solidairement responsables.

Puis vingt-cinq témoins venus dire les avantages de la méthode Karman, l'insuffisance des services hospitaliers, qui refusent de devenir des *« avortoirs »*, les faiblesses et les contraintes de la loi Veil, qui exige l'autorisation des parents pour les mineures, un certain temps de résidence en France, une somme rondelette d'au moins 700 francs non remboursés. Sans compter les pressions morales « à l'adoption ».

« Le combat continue »

L'après-midi, la défense insiste sur le fait que l'avortement n'est pas inscrit dans la nomenclature des actes médicaux alors qu'il reste le monopole des médecins.

« C'est que, estime le substitut du procureur de la République, M. Jean-François Pascal, *la grossesse est une affection. »* Il demande pour les six inculpées une peine de quatre mois d'emprisonnement avec sursis.

Après un exposé juridique de Mᵉ Odile Dhavernas, du barreau de Paris, les cinq autres avocates de la défense déclarent qu'elles laissent aux inculpées le soin de se défendre elles-mêmes, ce qu'elles font avec éloquence et émotion. Elles ajoutent que le tribunal *« ne juge pas seulement six femmes, mais tout un mouvement dont les femmes se sentent profondément solidaires »*.

Les juges se retirent pour délibérer. Quand ils reviennent, les six prévenues s'approchent de la barre, se tenant toutes par le bras. Le délit d'exercice illégal de la médecine n'est pas retenu. Quant à celui de tentative d'avortement et complicité assorti de circonstances atténuantes, il vaut un mois de prison avec sursis à Mlle Marie Fabiao, vingt-deux ans, et deux mois avec sursis à Milles Guilaine Enoc, vingt-neuf ans, Brigitte Mention, vingt-cinq ans Mmes Annie Blettery, vingt-huit ans, Betty Blandin, trente-six ans, et Nicole Grand, trente-quatre ans.

Dehors la foule scande : *« MLAC, MLAC, MLAC... solidarité »* et *« Ce n'est qu'un début, le combat continue »*. Quand les six femmes sortent, c'est une ovation qui leur est faite. Puis l'assistance va se disperser peu à peu. Dans les rues voisines, les C.R.S. regagnent leurs voitures.

PAUL CHOVELON.

AFFAIRE PASCAL : DÉCISION LE 24 MARS

(De notre correspondant.)

Rennes. — M. Henri Pascal, premier juge d'instruction à Béthune, connaîtra jeudi 24 mars la décision de la chambre d'accusation de la cour d'appel de Rennes, dans l'affaire de violation du secret de l'instruction et du secret professionnel ; cette violation lui est reprochée depuis la parution, en septembre 1974 dans *Paris-Match*, d'un article qu'il avait signé sous le titre : « Bruay : le juge Pascal ne désarme pas ; il lance un nouveau « J'accuse ».

Mᵉ Charles Libmann a demandé, ce jeudi matin 10 mars, à la chambre d'accusation, de se prononcer en faveur d'une instruction complémentaire, afin de permettre que soient jointes au dossier, qu'il juge incomplet, les procédures dans lesquelles le juge Pascal indique, par voie de plainte, que les éléments évoqués dans l'article incriminé avaient déjà été publiés.

Dans l'arrêt qu'elle prononcera le 24 mars, la chambre d'accusation de la cour d'appel de Rennes pourra soit prononcer un non-lieu, soit un arrêt de renvoi devant un tribunal correctionnel, vraisemblablement celui de Rennes, ou encore un complément d'instruction.

A Agen

UN MÉDECIN COMPARAIT POUR PUBLICITÉ ILLICITE EN FAVEUR DE L'AVORTEMENT

(De notre correspondant.)

Agen. — Cité sur plainte de l'Union syndicale des médecins respectant la vie humaine, un médecin, le docteur Robert Bocquet, directeur d'une clinique à Villeneuve-sur-Lot (Lot-et-Garonne), a comparu, jeudi 10 mars, devant le tribunal correctionnel d'Agen pour publicité illicite en faveur de l'avortement.

Se fondant sur les termes de l'article 647 nouveau du code de la santé publique, relatif à l'interdiction de toute publicité directe ou indirecte en faveur de l'avortement, cette union syndicale reprochait au médecin villeneuvois d'avoir apposé à la porte de sa clinique une plaque sur laquelle figurait, parmi les spécialités thérapeutiques de l'établissement de soins, cette mention : *« Régulation des naissances, interruption de grossesse. »*

Le défenseur du prévenu a notamment déclaré que le fait d'appeler en justice son client faisait, d'une certaine manière, une publicité plus grande pour l'avortement que celle *« discrète et inoffensive »* résultant de l'inscription incriminée. Il a contesté la représentativité de l'Union des médecins respectant la vie humaine et a fait remarquer qu'à aucun moment il n'avait été question du nombre d'adhérents de cette union médicale. Il devait souligner que, selon lui, la preuve n'avait pas été rapportée du préjudice que l'inscription était susceptible d'avoir causé à cette organisation professionnelle.

Le tribunal rendra son jugement le 27 avril.

Faits et jugements

Sursis pour le guardien de Saint-Geyrac.

Le tribunal correctionnel de Périgueux (Dordogne), présidé par M. François Braud, a condamné, le mercredi 9 mars, à six mois d'emprisonnement avec sursis M. Henrique Carreia Montero, trente et un ans, gardien du château de Moutferrier à Saint-Geyrac, inculpé d'homicide involontaire (*le Monde* du 25 février). Le 12 août 1976, M. Carreia Montero avait tué d'un coup de fusil de chasse un jeune homme qui se trouvait par erreur sur la propriété, Olivier Morel d'Arieux, âgé de vingt et un ans. Les propriétaires du château, le comte et la comtesse d'Hennezel, civilement responsables, devront verser 42 400 francs à la famille de M. Morel d'Arieux. Le tribunal a estimé que la responsabilité du drame incombait pour moitié à la victime. — *(Corresp.)*

● *Le MRAP reçu au ministère de l'intérieur.* — Une délégation du Mouvement contre le racisme, l'antisémitisme et pour la paix (MRAP), conduite par son secrétaire général, M. Albert Lévy, a été reçue au ministère de l'intérieur, mercredi 9 mars, par M. Gilbert Masson, directeur adjoint du cabinet de M. Michel Poniatowski. Au cours de l'entretien, qui a duré une heure, M. Lévy, entouré notamment de MM. Marcel Paul, ancien ministre, et Jacques Madaule, a tenu à exprimer l'émotion de tous les membres du Mouvement à la suite des attentats commis, le 17 février, contre M. Charles Palant, vice-président du Mouvement, et le 4 mars contre M. Roger Maria, membre du bureau national (*le Monde* des 19 février et 6-7 mars 1977).

M. Masson a assuré ses interlocuteurs que *« la police mettait tout en œuvre pour identifier et appréhender les auteurs de ces attentats »* et a indiqué que *« l'action de la police tendait à éviter toute manifestation de caractère raciste »*.

Condamnation pour un internement psychiatrique abusif.

Le tribunal correctionnel de Tours a rendu, jeudi 10 mars, son jugement dans une affaire de « détention illégale » en hopital psychiatrique opposant M. Eric Burmann, interné pendant onze jours à la suite d'une manifestation, le 21 octobre 1970, et M. Henri Petitot, âgé de cinquante-neuf ans, directeur du centre hospitalier universitaire de Tours à l'époque des faits (*le Monde* du 18 février).

Le tribunal a condamné M. Petitot à 2 000 F d'amende — peine amnistiable — M. Burmann, qui avait réclamé 20 000 F au titre de dommages et intérêts, obtient 3 000 F. — *(Corresp.)*

● *Le tribunal pour enfants de Pontoise* a examiné à huis clos, jeudi 10 mars, le cas de l'adolescent, âgé de dix-sept ans, poursuivi pour complicité dans l'affaire des *« meurtriers à la 504 »*. L'adolescent est accusé d'avoir aidé Jean-Baptiste Dorkel, condamné le 24 février dernier à dix-huit ans de réclusion criminelle, au cours du *« rodéo automobile »* qui a causé la mort de Mme Marie-Claude Manteaux. Le jugement sera rendu le 31 mars.

● *Pour diffamation*, la première chambre civile du tribunal de Paris, presidée par M. Fernand Justafré, a condamné mercredi 9 mars, M. Roger Fressoz, directeur du *Canard enchaîné* à verser 5 000 francs de dommages-intérêts aux laboratoires pharmaceutiques Debat.

● RECTIFICATIF. — Une erreur de transmission a rendu incompréhensible le texte d'une déclaration du prince Xavier de Bourbon Parme à propos de sa « séquestration » (*le Monde* du 9 mars). Il fallait lire : *« Ainsi, toute manifestation ou agissement contre les droits qui correspondent à mon fils Carlos Hugo sera considéré attentatoire au carlisme et à sa dynastie. »*

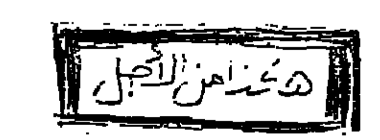
LE JUGEMENT DE L'ÉPICIER

Qui vole un œuf perd un bœuf. Pour avoir corrigé la maxime authentique et l'avoir ensuite prise à la lettre, le directeur d'un magasin libre-service de Marseille se trouve aujourd'hui confronté à la justice qu'il a prétendu un moment incarner. On mot pour un autre, un mal pour un autre. Combien coûtent une plaquette de beurre et un morceau de fromage d'Emmenthal ? 9 francs et 35 centimes pour le commun des chalands.

Pour la cliente indélicate de M. Sportiche, pas un liard jusqu'à ce que la main de fer s'abatte sur elle. Dès lors, menacer la « voleuse » des foudres policières, lui extorquer une reconnaissance de dette de 2 000 francs, en encaisser le quart et un bijou déposé en gage par la cliente, c'est l'affaire d'un moment. Jusqu'à ce que l'impudente, qui n'a plus les moyens de céder au chantage, porte plainte. Le sévère épicier est à présent inculpé d'extorsion de fonds et d'abus de confiance.

● *« Le juge Fayard dit le shériff » reste expurgé.* — L'ordonnance de référé par laquelle Mme Simone Rozès, président du tribunal de Paris a fait supprimer, le 17 janvier, toute référence au SAC dans le film *le Juge Fayard dit le shériff*, a été confirmée en appel mercredi 9 mars par la première chambre de la cour que présidait M. Jean Vassogne.

La cour est même allée plus loin en ordonnant à la demande du SAC, la suppression dans le film, comme dans tout panneau publicitaire, du *« déroulant »* explicatif conçu par les cinéastes au moment où les coupures ont été prescrites.



CATASTROPHES

Les spécialistes roumains excluent l'hypothèse d'un deuxième séisme

De notre correspondante

Vienne. — Contrairement aux prévisions des spécialistes américains, le centre roumain de géophysique et de sismologie a exclu, dans un rapport publié jeudi 10 mars à Bucarest, qu'un séisme de l'intensité de celui du 4 mars puisse se reproduire à brève échéance dans le pays.

Les spécialistes roumains indiquent dans une première analyse que *« le mouvement tectonique du 4 mars a réuni tous les éléments caractérisant les séismes dont l'épicentre se trouve dans les monts de Vrancea »*. Ce genre de tremblements de terre, expliquent-ils, se produisent selon la théorie de Richter, qui avait étudié les mouvements tectoniques de Vrancea, à une profondeur intermédiaire (celle du 4 mars a été de 110 kilomètres). Elles commencent par un choc très puissant et des répliques successives de magnitude de moins en moins *forte* se produisent ensuite.

Le tremblement de terre qui vient de se produire en Roumanie présente ces caractéristiques, indique le rapport : Il a atteint le 4 mars au soir une magnitude de 7,2 (sur l'échelle de Richter), puis ce chiffre s'est abaissé à 4,5 durant la série des secousses qui se sont produites dans la même nuit. Les jours suivants, plusieurs autres répliques de moins en moins fréquentes ont été perçues par les sismographes mais pas par la population. Le 9 mars, précise le rapport, les derniers mouvements de magnitude 3,5 ont été enregistrés.

« A faible profondeur »

L'histoire des séismes qui se sont produits en Roumanieaffirme encore le rapport et que confirment les statistiques des cinq cents dernières années, constitue autant d'arugments e nfaveur de la permanence des caractéristiques des tremblements de terre de larégion de Vrancea. Le fait que des spécialistes américains aient avancé l'idée que le dernier séisme pourrait se répéter se fonde, selon le centre de sismologie roumain, sur l'observation des mouvements tectoniques qui se sont produits en Roumanie en 1912. Mais leur épicentre, est-il précisé, se situait dans le voisinage imédiat de la villed Focsani et non dans les monts de Vrancea.

Les spécialistes américains, est-il encore souligné, *« ont aussi perdu de vue le fait que les séismes auxquels ils se sont référés s'étaient produits à une plus petite profondeur* (environ 70 km) *et présentaient d'autres caractéristiques »*. Le rapport rouman reconnaît cependant qu'il existe des cas de tremblements de terre *« à faible profondeur »* dans la région de Vrancea. Cela a été notamment le cas pour celui de 1945, mais les *« paires »*, est-il précisé, n'ont pas eu de suites. Tout en concluant qu'l est difficile de concevoir la possibilité d'une réplique de la même intensité que le séisme du 4 mars, les spécialistes roumains admettent que *« personne ne saurait prévoir exactement l'évolution du phénomène complet du mouvement tectonique »*.

ANITA RIND.

[Le rapport des sismologues roumains semble contredire les données citées par M. Cornelius Radu (lui-même sismologue roumain) dans son ouvrage de 1974, « Contribution à l'étude de la sismicité de la Roumanie » (« le Monde » du 11 mars). En 1912, la profondeur des foyers n'était, certes que de 70 à 80 kilomètres, mais cette profondeur classe ces séismes dans la catégorie des tremblements de terre intermédiaires, caractéristiques de la région de Vrancea. En outre, les coordonnées des épicentres de 1912 sont très proches de celles des tremblements de terre de 1940 et de 1945.

En 1912, la secousse principale s'est produite la première, mais, en 1940, elle a été précédée par deux chocs non négligeables. En 1945, un premier séisme est survenu presque six mois avant le violent tremblement de terre du 7 septembre : ce délai peut effectivement démontrer que les deux secousses n'ont pas de relation directe.]

● ERRATUM. — Le premier séisme de la série de 1940 s'est produit le 22 octobre, et non le 27 octobre, comme nous l'avons écrit par erreur.

DEVANT L'AMPLEUR DES DÉGATS

La Roumanie acceptera les prêts de l'étranger

De notre correspondant en Europe centrale

Vienne. — M. Nicolas Ceausescu, chef du parti et de l'Etat roumains, a déclaré, jeudi 10 mars, au cours d'une conférence de presse, que les dégâts matériels causés à son pays par le tremblement de terre du 4 mars étaient deux à trois fois supérieurs à ceux qu'avaient provoqués les inondations catastrophiques de 1975. Il a estimé à 6 milliards de lei (quelque 2,6 milliards de francs) le montant des dommages graves auxquels il faut ajouter quelques milliards de lei pour les dégâts moins importants, sans compter les conséquences des pertes en vies humaines.

Le président de la République roumaine n'a pas caché que son pays était prêt à accepter de l'étranger des prêts à des conditions favorables pour la reconstruction de l'économie. Il serait également heureux, a-t-il dit, si certains pays acceptaient d'accorder à la Roumanie des priorités dans la livraison d'équipements industriels. Ces propos paraissent indiquer que les autorités de Bucarest, étant donné l'ampleur de la catastrophe, ont finalement renoncé à l'idée de compter seulement sur leurs propres forces pour remettre à flot l'économie roumaine.

Le séisme du 4 mars, a expliqué le chef de l'Etat, a *« gravement affecté Bucarest et neuf départements du pays, et dans une moindre mesure les autres départements »*. Les villes les plus durement touchées ont été, outre la capitale, Zimnicea, Craiova et Ploesti. Zimnicea, petite ville d'environ quinze mille à vingt mille habitants, située sur le Danube à la frontière bulgare, a été détruite à 80 %. La direction du parti a décidé sa reconstruction complète pour en faire *« un centre urbain moderne »*. En attendant, une aide financière (10 000 lei, soit 6 350 F par famille), des crédits seront accordés par l'Etat aux sinistrés qui ont perdu leur propriété personnelle.

Avant le 1er mai

Pour ce qui concerne les autres villes, le comité politique exécutif du parti avait décidé, mercredi 9 mars, que tous les travaux de réparation des immeubles ou des maisons personnelles devront être achevés pour le 1er mai, au plus tard, y compris à Bucarest.

Il existe *« toutes les conditions »*, a affirmé le chef de l'Etat roumain, pour accomplir le plan de développement économique et social du pays et même pour assurer un développement plus rapide. Les quelque deux cents entreprises industrielles qui ont dû interrompre leur activité en raison de la gravité des dommages subis, ont repris le travail, à l'exception de trois à quatre. Mais M. Ceaucescu a aussi évoqué le cas de centaines d'autres entreprises qui ont eu plus ou moins *de dégâts*. La production pétrolière à Ploesti pourra reprendre dans quelques jours et retrouver son niveau normal. La catastrophe aura eu toutefois pour effet de retarder d'un an l'application de la réduction de la durée hebdomadaire du travail. Celle-ci aurait dû commencer à partir de 1978 à passer progressivement de quarante-huit heures à quarante-deux heures.

Le nombre des victimes est toujours officiellement évalué à mille trois cent quatre-vingt-sept, mais M. Ceausescu n'a pas exclu qu'il puisse être plus élevé. Jeudi, six jours après le séisme, des survivants, parmi lesquels un professeur à l'académie d'économie de Bucarest, ont pu être retirés des décombres dans la capitale. — M. L.

M. GISCARD D'ESTAING EXPRIME LA « SYMPATHIE » DE LA FRANCE

M. Valéry Giscard d'Estaing a reçu jeudi matin 10 mars M. Constantin Flitan, ambassadeur de Roumanie, qui quitte son poste après neuf années passées à Paris. Selon le porte-parole de l'Elysée, le chef de l'Etat *« lui a témoigné la sympathie de la France devant les épreuves que subit avec courage et dignité le peuple roumain »*. M. Flitan a déclaré au terme de l'entretien : *« Nous avons fait un bilan des relations franco-roumaines au cours de ces neuf dernières années. Je crois que la conclusion qui s'est dégagée c'est qu'il existe de très heureuses perspectives pour que les relations entre la France et la Roumanie s'enrichissent et s'approfondissent. »*

● *La CIMADE*, service œcuménique d'entraide, reçoit les dons en espèces en faveur des victimes roumaines et bulgares du séisme du 4 mars dernier : 176, rue de Grenelle, 75007 Paris, C.C.P. Paris 4088-87 (en précisant Roumanie-Bulgarie).

● *La Fédération sportive et gymnique du travail* (qui entretient des relations avec les sportifs roumains) reçoit les dons en faveur des sinistrés du 4 mars. C.C.P. Paris 19477-73, en précisant : « Solidarité sportifs roumains ».

FAITS DIVERS

UN BAR MARSEILLAIS EST DÉTRUIT PAR LE FEU

(De notre correspondant.)

Marseille. — Un incendie a complètement détruit, dans la nuit du mercredi 9 au jeudi 10 mars, le bar Le Tanagra, 218, quai du Port, à Marseille. Le sinistre a éclaté vers 3 heures du matin, alors que l'établissement était fermé. Le propriétaire, M. Ambrosio, a déclaré qu'il avait normalement quitté les lieux quelques instants auparavant et que tout était normal.

Cet établissement a plusieurs fois défrayé la chronique, et il semble que le sort s'acharne sur lui. Sous le nom de Rustic, il avait été le siège d'un sanglant règlement de compte en 1967, qui avait provoqué la mort de trois personnes. Il changea ensuite de raison sociale en devenant Le Tanagra ; celui-ci fut à nouveau le siège d'une fusillade (trois morts), due à la rivalité de deux bandes en concurrence dans une affaire de drogue.

● *Un accident du travail à Avignon.* — Un ouvrier algérien, M. Abdelkader Boukharrouba, âgé de trente-sept ans, a été heurté par une locomotive en manœuvre et tué, mercredi 9 mars, près de Roquemaure (Gard), alors qu'il travaillait sur le chantier d'électrification de la ligne de chemin de fer Nîmes-Lyon.

ÉDUCATION

Plusieurs grèves et des défilés ont marqué la « semaine d'action » des collégiens du technique

La semaine d'action des élèves des collèges d'enseignement technique, qui s'achève samedi 12 mars, décidée au cours du forum national du 6 février réuni par les militants de la Coordination permanente (C.P.-C.E.T.) (« le Monde » du 9 février), a été qualifiée par eux de « succès ». Si la mobilisation n'a été nulle part spectaculaire, les grèves et manifestations qui ont émaillé la journée de jeudi démontrent en tout cas l'influence grandissante de cette organisation, proche de la C.G.T., qui regroupe aussi les militants et sympathisants collégiens de la Ligue communiste révolutionnaire (trotskiste).

A Paris, plusieurs C.E.T. étaient en grève jeudi 10 mars. Une manifestation, réunissant près d'un millier de collégiens derrière une banderole de la C.P.-C.E.T., a eu lieu dans la matinée entre le carrefour Sèvres-Babylone et le ministère de l'éducation, où une petite délégation a été reçue.

Dans l'académie de Créteil, des grèves, diversement suivies, ont eu lieu au C.E.T. de la rue Aristide-Briand du Blanc-Mesnil et à celui d'Aulnay-sous-Bois (Seine-Saint-Denis). Cela a aussi été le cas dans l'académie de Versailles, aux C.E.T. d'Argenteuil (Val-d'Oise), de Bagneux et de Malakoff (Hauts-de-Seine).

En province, quatorze C.E.T. du Bas-Rhin et du Haut-Rhin, notamment, ont été affectés, jeudi, par une grève. Une manifestation a eu lieu à Strasbourg et une autre à Molsheim (Bas-Rhin). Elles n'ont rassemblé qu'un petit nombre d'élèves.

PREMIER FRÉMISSEMENT ?

Premier frémissement à la surface d'une eau bientôt bouillonnante ? *Banals mouvements d'humeur* sans conséquences ? Il est encore trop tôt pour savoir si la journée du jeudi 10 mars est une simple péripétie ou si elle annonce une agitation printanière. Ce qui est certain, c'est que les grèves qui ont éclaté ces jours-ci ne sont pas toutes dues à la *« semaine d'action »* de la coordination permanente des C.E.T. Elles sont pour la plupart antérieures.

C'est dès la semaine dernière que les collégiens de la rue Lecourbe à Paris (15e) ont débrayé. C'est le 3 mars que les deux mille élèves de la cité technique de Compiègne ont été « lock-outés » après une grève de soutien à leurs camarades de la section « hôtellerie » (*le Monde* du 9 mars). Il y a une semaine que le quart des collégiens de la rue Saint-Charles à Paris (15e) ont cessé à leur tour le travail, jusqu'à ce vendredi.

Dans plusieurs établissements de la banlieue parisienne et dans le 15e arrondissement on a abservé, ces temps-ci, une certaine *effervescence, qui coïncidait parfois* avec les mots d'ordre de mobilisation de la C.P.-C.E.T., mais que ces mots d'ordre n'ont pas toujours délenché.

L'incendie risque-t-il de se propager ? Rien ne l'indique pour l'instant. Les collégiens se sont, ces dernières années, tenus à l'écart des explosions qui ont secoué les lycées et l'Université. Peu politisés, soumis à une discipline souvent sévère, ils se taisaient. A l'inverse, alors que les lycéens et les étudiants se méfient maintenant des grèves prolongées, les forces des collégiens — leurs illusions aussi, disent certains — sont intactes.

Des revendications concrètes

Les manifestants de jeudi ont eu beau répéter sous les fenêtres du ministère *« Non à la réforme Haby ! »*, ce sont, au premier chef, des revendications concrètes et peu politiques qui mobilisent les élèves du technique.

C'est pour protester contre le manque de sécurité dans les ateliers, et l'accident survenu à un de leurs camarades, qui a eu la main en partie sectionnée, que ceux du lycée technique industriel de Cachan (Val-de-Marne) se sont mis en grève le 8 mars jusqu'à vendredi.

Au C.E.T. de la rue Saint-Charles, c'est la question du libre accès au foyer et de son aménagement qui, parmi d'autres revendications, a mis le feu aux poudres. Partout on retrouve une exigence de plus grande liberté, ne serait-ce, pour les demi-pensionnaires, que le droit de sortir du collège entre la fin du repas et les cours de l'après-midi.

A cela s'ajoute un sentiment d'infériorité sociale très aigu. *« On est mal parti et on le sait »*, explique un collégien sorti récemment d'une classe pratique On voit ainsi la colère des élèves des C.E.T. éclater à propos d'incidents mineurs : une remarque blessante d'un professeur, une injustice qui, ailleurs, passerait inaperçues *« La grève,* souligne un professeur, *c'est un peu leur manière de relever la tête. »*

Tout cela, bien sûr, n'est pas nouveau. Ce qui l'est davantage, c'est la netteté avec laquelle ces revendications sont exprimées. Longtemps silencieux, les collégiens seraient-ils à leur tour en train de prendre la parole ?

BERTRAND LE GENDRE.

Après les manifestations

L'ÉPOUX D'UNE DIRECTRICE DE LYCÉE TERRASSÉ PAR UNE CRISE CARDIAQUE

M. Jean Sigonneau, cinquante-trois ans, époux de la directrice du lycée technique Verlomme de la rue Fondary à Paris (15e arrondissement), est décédé, jeudi 10 mars, à son domicile, peu après une manifestation d'élèves. Dans la matinée, alors que la directrice faisait fermer les portes de l'établissement pour empêcher une manifestation d'élèves d'y pénétrer, M. Sigonneau était venu voir ce qui se passait.

Remonté dans son appartement, M. Sigonneau, ancien professeur, atteint d'une grave maladie cardiaque et qui se trouvait, après une opération, en congé de longue maladie, fut pris de malaise. Peu après, il était terrassé par une crise cardiaque. Il y a moins d'un an, le proviseur du lycée Albert-Schweitzer du Neudorf, à Strasbourg, avait été, lui aussi, victime d'un malaise cardiaque, alors qu'il tentait de dissuader un piquet de grève. (*le Monde* daté 2-3 mai 1976).

LES « COLLÈGES DU MONDE UNI » VEULENT LUTTER CONTRE LES PRÉJUGÉS

Lors d'un gala de bienfaisance, organisé à Paris en faveur du Mouvement des collèges unis, lord Mountbatten, qui en est le président et fondateur, a rappelé que ce mouvement se donnait pour objet de faire cohabiter, dans le cadre d'un collège internat, *« des jeunes de toutes les races et de toutes les nations »* afin de *« les débarrasser de leurs préjugés »*. Trois collèges de ce type existent déjà : le Collège de l'Atlantique, à Saint-Donat, dans le pays de Galles ; le Collège du Pacifique au Canada et le Collège du Sud-Est asiatique à Singapour. Dans tous les cas, le financement des dépenses de fonctionnement est assuré par le pays d'accueil et certains industriels.

Chaque année, un ou deux jeunes Français sont *« choisis sur leurs mérites »* par un comité national où siègent le professeur Robert Debré et M. Olivier Giscard d'Estaing, frère du chef de l'Etat. Ces jeunes reçoivent une bourse qui leur permet de passer les deux dernières années de l'enseignement secondaire à Saint-Donat et d'obtenir le baccalauréat international.

★ Comité des collèges du monde uni, 7, rue Parmentier, 92200 Neuilly.

ATTENTION AUX ÉCOLES FERMÉES AU LENDEMAIN DES ÉLECTIONS !

De nombreuses écoles, utilisées comme bureaux de vote à l'occasion des élections municipales, seront fermées aux élèves les matinées des lundis 14 et 21 mars afin d'assurer le nettoyage et la désinfection des locaux.

Au rectorat de Paris, on indique que des garderies seront organisées dans d'autres écoles pour les enfants qui trouveront closes les portes de leur établissement habituel. Il est conseillé aux parents de se renseigner auprès des chefs d'établissement car, pour être accueillis en garderie, les enfants devront avoir été inscrits préalablement. Les parents qui ne prendraient pas cette inscription risqueraient de ne pas pouvoir faire garder leurs enfants.

ÉDUCATION

L'ÉCOLE CATHOLIQUE EN BRETAGNE

III. — Plus jamais la guerre ?

par ANDRÉ MEURY

L'école catholique, en Bretagne, a changé sous l'effet des mouvements de population, de la crise des vocations et de la « laïcisation » du corps enseignant (« le Monde » des 10 et 11 mars). Confrontée à cette évolution, la gauche ne risque-t-elle pas, avec son projet de nationalisation, de ranimer un faux débat ?

Que reste-t-il du « caractère propre » de l'enseignement catholique quand il rencontre les mêmes problèmes que dans les lycées ? Pour la majorité des enseignants du collège Saint-François à Lesneven (Finistère), la réponse est évidente : *« Une certaine qualité de relations humaines »; « un climat de liberté »; « une conception commune de l'éducation ».* Et peut-être, pardessus tout, *« la tolérance ».*

L'occasion se présente aujourd'hui de la mettre en pratique. L'avant-projet de loi pour l'éducation du parti socialiste, concernant le principe de la nationalisation des établissements scolaires privés, prévue dans le programme commun, n'a en Bretagne surpris personne. La présence dans les établissements de nombreux professeurs syndiqués à la C.F.D.T. et favorables à l'intégration de l'enseignement catholique anime, en permanence, le débat.

Et ce débat passionne. Si à l'échelon national, les avis sont tranchés, dans les établissements le dialogue est ouvert. *« Je suis pour la nationalisation,* dit un enseignant C.F.D.T., *mais je ne souhaite aucun changement au collège. En pratique, l'intégration doit tenir compte de chaque établissement. » « Très beau programme,* répliquent les opposants, *mais qui nous garantit que, une fois nationalisés, nous pourrons conserver notre « caractère propre » ?*

« Nous », répond un enseignant C.F.D.T.

Justement. Le « poids » des enseignants C.F.D.T. au sein de leur syndicat est minutieusement étudié par leurs collègues. Dans chaque établissement, on les connait et on est prêt à tenter l'expérience avec eux. Mais les autres ? L'ensemble de la C.F.D.T., les partis de gauche, les communistes ?

Considérés par les uns comme des *« vers dans le fruit »,* par les autres comme *« des gens courageux mais un peu naïfs »,* les enseignants C.F.D.T. finissent toujours au moins par avoir l'estime de leurs collègues. Ils rencontrent sur leur chemin de plus farouches adversaires : les parents d'élèves (1).

Le réveil des parents

La laïcisation du corps enseignant et, aujourd'hui, des directions des établissements a réveillé les parents. Plus proches d'enseignants laïcs qui perçoivent mieux leurs soucis éducatifs, les parents « abandonnent » moins facilement leurs enfants aux décisions quelquefois sans appel des prêtres et des religieux. Ils assurent ici la catéchèse, ailleurs les travaux manuels. Ils ne rechignent pas à entretenir les établissements, à tondre les pelouses, à accompagner les enfants à la piscine ou au terrain de sports. L'école, en revanche, les accueille, s'ils décident d'organiser une petite soirée dansante... *« La paroisse n'était pas très accueillante,* dit Mme B., *nous avons constitué, grâce à l'école, une véritable communauté. »*

Dans le même temps, les parents sont entrés en force dans les structures de l'enseignement catholique. Présents dans les associations d'éducation populaire qui gèrent les écoles, dans les associations de parents d'élèves, bien sûr, mais aussi dans les comités diocésains à égalité de sièges avec les directeurs d'établissements et les enseignants, ils exercent un rigoureux pouvoir de contrôle.

« Les laïcs n'ont plus dans l'école la « présence » qu'avaient les clercs, regrette M. Pavec, président de la Fédération des associations de parents de l'enseignement libre (APEL) de l'académie de Rennes et vice-président de l'Union nationale des APEL. *Il va falloir former ces nouveaux directeurs laïcs. Mais pour cela, il faut beaucoup d'argent. »*

M. Pavec, comme beaucoup de parents de l'enseignement catholique, tient à souligner son respect de l'enseignement public. *« C'est quelquefois une meilleure solution pour certains enfants »,* reconnait-il.

Si l'on s'en tient aux discours, personne, en Bretagne, ne veut rouvrir la guerre scolaire. Il y a même, apparemment, des points d'entente. Les partisans de l'enseignement catholique ne manquent pas d'insister sur la démocratisation des établissements qu'ils ont réalisée ici. De fait, le coût de la scolarité est le plus souvent minime et, dans plusieurs établissements, les parents d'élèves ont accepté un système de péréquation : les riches paient pour les pauvres.

« Il suffit d'une étincelle »

Les parents d'élèves, comme les responsables de l'enseignement catholique, demandent qu'on tienne compte de ces nouvelles données, propres à certaines régions, avant de parler de nationalisation générale de l'enseignement privé.

La difficulté n'échappe pas aux syndicats et aux partis de gauche. Eux aussi réclament que tout processus de nationalisation aille de pair avec une régionalisation du système éducatif (2).

Sur le terrain — notamment à l'approche des élections municipales — les passions se rallument. *« Il suffit d'une étincelle pour remettre le feu aux poudres,* estime M. Charles Josselin, député socialiste et président du conseil général des Côtes-du-Nord. *La vie politique de notre région est faussée, voire pourrie par cette question. Les gens continuent d'être classés en « blancs » et en « rouges ». Ce serait trop bête d'échouer en Bretagne sur la question scolaire, alors que, de toute évidence, le front de classe ne passe pas par là. »*

Chrétien, ancien élève d'un collège catholique de Dinan, M. Josselin sait mieux que quiconque que la question est d'importance du point de vue électoral. Au cours d'une élection législative partielle en 1973, il s'est affronté au problème : *« La nationalisation de l'enseignement privé était, déjà, à cette époque, au premier rang des questions posées par les électeurs,* dit-il, *avant l'alliance avec les communistes. »*

Les candidats et les élus de la majorité le savent. *« Il serait ridicule de relancer la guerre scolaire,* précise M. Guy Guermeur, député R.P.R. du Finistère et président de l'association parlementaire pour la liberté de l'enseignement, *mais plus que jamais nous sommes décidés à défendre cette liberté. Tout monopole est dangereux ; il n'est pas question de laisser l'Etat disposer des enfants durant toute leur scolarité. Il serait trop tentant de diriger l'éducation suivant un axe favorable à telle ou telle idéologie. »*

L'association parlementaire qu'anime M. Guermeur compte 313 membres (205 députés et 108 sénateurs), tous élus de la majorité. *« Ce n'est pas une association politique,* explique-t-il, *mais il est exact que ses contours correspondent à ceux de la majorité. »*

« La loi Debré était un commencement, précise encore M. Guermeur. *Elle est aujourd'hui dépassée. Il faut que la liberté que la loi a autorisée s'épanouisse. »* Une récente décision du conseil régional de Bretagne va dans ce sens. Sur proposition de M. Guermeur, les conseillers régionaux bretons ont, en effet, décidé de financer pour 1978 un C.E.S. privé en même temps que quatre C.E.S. publics.

Les dirigeants de l'enseignement catholique ont accueilli favorablement cette décision. Ils regrettent, toutefois, de ne pas avoir été consultés avant cette proposition et craignent qu'à la veille des élections une telle mesure n'apparaisse comme une manœuvre électorale. *« Bien au contraire,* réplique M. Guermeur, *cela prouve que nous sommes parfaitement libres de nos mouvements ; nous n'avons à consulter personne. »*

Les parents d'élèves de l'enseignement catholique, qui ne se veulent, à ce titre, *« ni de droite ni de gauche »,* ne cachent pas cependant leur détermination. *« Nous lisons simplement le programme commun et nous n'avons pas confiance,* résume M. Pavec : *malgré les députés communistes qui nous font aujourd'hui plus que des politesses. Nous voulons la liberté scolaire, comme nous voulons la liberté de la presse. »*

Les candidats socialistes n'ignorent pas qu'ils vont trouver sur le chemin des mairies plus d'un parent d'élève de l'enseignement catholique. Comme électeur ou comme concurrent. Les élus et les candidats socialistes en conviennent : l'intégration, en Bretagne, ne pourra se faire que lentement. Mais ils sont résolus à la mener à terme.

« Le problème qui se pose aujourd'hui, dit M. Charles Josselin, *n'est pas le problème de la liberté entre deux écoles ; c'est le problème de la liberté dans l'école. Dans telle commune, le C.E.G. public a du mal à vivre à cause du C.E.G privé. Les locaux se sont dégradés. A tel point que les parents en retirent leurs enfants. Ailleurs, la commune ne pouvant prendre en charge les réparations de l'école privée ne le faisait pas non plus pour l'école publique. Des maires refusent d'ouvrir des cantines municipales pour ne pas avoir à les ouvrir à tous ou à les refuser à certains. Que reste-t-il de la liberté ? »*

Confessionnel ou privé ?

« Quel gâchis, enrage M. Josselin. *Deux écoles à deux classes... dans une petite commune ! Une école à quatre classes s'impose à l'évidence. Pourquoi faire des regroupements pédagogiques entre des communes, alors qu'on pourrait les faire entre écoles privées et écoles publiques à l'intérieur des communes ? »*

Dans son bureau de Saint-Brieuc, M. Josselin tourne en rond. Cette question l'agace. Il le dit : le problème est essentiel et dérisoire. C'est décidé : après les élections municipales, il va tenter dans une commune ce rapprochement entre les deux écoles.

A Rennes, le parti socialiste s'est déjà déclaré prêt à assumer les conséquences de l'« héritage » qu'il recevrait, en cas de victoire, de la municipalité actuelle, y compris les conséquences financières de l'aide à l'enseignement primaire. En revanche, il précise que la politique municipale de la gauche sera fondée sur le contrôle légal des fonds publics, l'indépendance des personnels et la volonté de rapprochement des deux enseignements. Ici, le rapprochement se fera en priorité dans les cantines, les activités sportives et culturelles.

Malgré le « poids » de l'enseignement catholique en Bretagne, l'« intime conviction » des socialistes reste intacte. *« C'est un mauvais procès qu'on nous fait,* estime M. Martial Gabillard, secrétaire de la section de Rennes du parti socialiste et professeur au collège Saint-Martin de cette ville. *Ce n'est pas un enseignement confessionnel qui est défendu, c'est tout simplement l'enseignement privé. »* Abordant le même problème, M. Josselin préfère pour sa part parler d'*« enseignement libéral avancé »*...

Doivent-ils avancer des preuves ? Les uns parlent de l'affaire Joncour, où un professeur — M. Joncour — a été désigné par la direction diocésaine du Finistère pour occuper un poste dans un établissement proche de son domicile. La nomination de M. Joncour, auteur d'un pamphlet contre l'école, a été refusée par la direction de l'établissement, qui a reçu l'appui des parents d'élèves. Le directeur diocésain a dû céder, malgré les protestations des enseignants.

Les autres évoquent l'affaire de l'école de La Salle, à Rennes. Incapable, faute de pouvoirs réels, de résoudre un conflit entre le nouveau directeur de l'école et le comité de gestion, la hiérarchie catholique a dû retirer le « label » catholique à l'établissement. Le comité de gestion reprochait au nouveau directeur — un Frère des écoles chrétiennes — ses méthodes libérales auxquelles son passé de travailleur social et d'O.S. l'avait préparé. Devenue école privée, non confessionnelle, l'école de La Salle a, cette année, augmenté ses effectifs.

Seule une véritable autorité de tutelle représentative de toutes les parties concernées par l'école catholique pourrait éviter qu'une catégorie sociale ne prenne le pouvoir dans l'enseignement catholique et ne le détourne de ses buts. Mais cette autorité de tutelle n'existe pas. Tout peut alors arriver.

« Nous devons nous livrer à une espèce d'acrobatie pour respecter la liberté d'opinion de chacun, y compris la liberté de contester jusqu'à l'existence même de l'enseignement catholique, et, en même temps, promouvoir un minimum de cohérence dans le projet éducatif de nos écoles », reconnait l'abbé Jestin, directeur diocésain du Finistère.

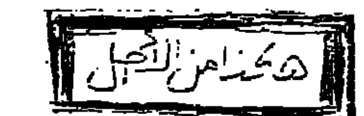
Depuis longtemps, l'école publique a su faire la preuve — en Bretagne comme ailleurs — qu'elle n'était pas l'école du diable. Les partisans de la nationalisation ont beau jeu de faire remarquer que l'école catholique est de moins en moins l'école du Bon Dieu. *« A moins d'admettre,* ironise l'un d'eux, *que le Bon Dieu, perdant le goût de l'argent, ne redécouvre celui du pouvoir. »*

FIN

(1) Bien que perdant des voix depuis quelques années, les enseignants C.F.D.T. du secondaire et du technique obtiennent encore plus de voix que la C.F.T.C. et le syndicat professionnel aux élections des comités diocésains. Dans l'enseignement primaire, ils arrivent loin derrière la C.F.T.C., mais, le plus souvent, précèdent le SPELC.

(2) L'établissement public régional a, pour sa part, demandé à M. Naël, membre du comité économique et social, où il représente l'enseignement catholique, d'étudier comment la Bretagne pourrait servir de base à une redistribution des responsabilités entre l'Etat, la région et le département en vue d'une régionalisation de l'éducation.







Le Monde du TOURISME et des LOISIRS

QUESTIONS D'AUJOURD'HUI



(Dessin de PLANTU.)

Comment se servir de la montagne ?

« *UNE nuisance qui met en péril la fréquentation de nos stations de montagne* »... C'est de la sorte que M. Philippe Lamour, président de l'Association pour la grande traversée des Alpes françaises et du Syndicat intercommunal du Queyras, qualifie la nouvelle *pratique à la mode consistant, pour quelques skieurs fortunés, à se faire déposer en hélicoptère sur les sommets que ne desservent pas — pas encore — des remontées mécaniques.*

Les deux témoignages qu'on pourra lire ci-dessous émanent l'un du Club alpin français, l'autre de M. Gilbert André, maire de Bonneval-sur-Arc, et rejoignent directement l'inquiétude déjà exprimée par M. Lamour. « Abus », « épidémie », « gaspillage d'énergie » — à l'heure où l'on prêche l'économie, — « paresseuse commodité », autant d'arguments, justement fondés, qu'avancent ces défenseurs de la montagne lorsqu'ils demandent aux pouvoirs publics de mettre un terme à un état de choses encore peu répandu, mais qui pourrait, si *on ne le jugule pas dès à présent, devenir* difficilement maîtrisable.

« *La montagne est un sanctuaire* », écrit le maire de Bonneval, après avoir souligné que, demain, les hommes qui cherchent beauté, silence et pureté naturelle n'auront plus qu'elle, la montagne, et elle seule, pour satisfaire leur besoin de « santé » — physique et morale, — puisque partout ailleurs, ou presque, le mal est déjà fait là où le béton a imposé sa loi...

Le CAF, lui, met l'accent sur les multiples conséquences que ces vols intempestifs entraînent, ne serait-ce qu'à leur insu, et, notamment, les dangers que l'hélicoptère fait courir à la faune, même lorsqu'il n'est pas ouvertement *utilisé pour traquer au plus* haut de leurs territoires les derniers bouquetins, les derniers chamois épargnés par les carabines à lunette... Le dossier est ouvert.

A la lettre que lui avait adressée, fin novembre 1976, M. Philippe Lamour, en lui demandant de prendre sans tarder toutes les mesures nécessaires, M. Raymond Barre a répondu le 17 janvier. Dans sa réponse, le premier ministre rappelle d'abord que le préfet de la Savoie a signé, sur les instances du ministre de la qualité de la vie, un arrêté limitant à huit, dans son département, le nombre de stations de décollage et à vingt-trois celui des aires de dépose, alors qu'avant que n'intervienne cette décision, c'est soixante-sept points d'atterrissage *qui étaient officiellement autorisés* (*le Monde* du 18 décembre 1976).

Mais, plus inquiétante est la suite de la lettre de M. Raymond Barre : « *Le préfet* (de la Savoie), écrit-il en effet, *m'indique à ce sujet que les positions prises par la grande majorité des maires, des offices de tourisme, les syndicats professionnels des commerçants, des hôteliers, des guides et des moniteurs de ski étaient plutôt favorables à la multiplication des aires de dépose.* » Si les intéressés les premiers concernés font réellement fi du danger avec tant de désinvolture, on est en droit de s'attendre au pire ! Appartiendra-t-il aux citadins de convaincre... les montagnards du danger qui les guette par leur propre faute ?

De toute façon, c'est M. Lamour qui est dans le vrai lorsque, écrivant derechef au premier ministre début février, il estime que « *il n'est pas possible d'espérer que la solution de compromis à laquelle s'est résigné M. le préfet de la Savoie puisse constituer une étape utile vers une interdiction totale* ». Bien au contraire, précise-t-il justement, « *il est plutôt à craindre qu'il n'apparaisse comme un précédent et un tremplin pour une nouvelle escalade vers la liberté totale* ».

Lorsque, voici quelques hivers de cela, le scooter des neiges avait fait sa bruyante apparition dans plusieurs stations françaises, on avait su se montrer plus ferme, et la décision d'interdiction totale, et définitive, ne s'était pas fait attendre.

En de tels domaines, il n'est pas pensable de tergiverser : ou l'on admet ou l'on condamne ! La complaisance n'est pas de mise lorsqu'il s'agit de compromettre, au nom de quelques « sportifs » aux poches bien garnies et au mollet paresseux, l'avenir de notre dernier bien naturel.

J.-M. DURAND-SOUFFLAND.

Avalanches : le danger maîtrisé

LA fréquentation de la montagne l'hiver est en hausse constante, elle traduit l'accession aux plaisirs de la neige d'une population croissante en quête de détente et de joie de vivre. Mais la montagne en toutes saisons présente des dangers, son manteau neigeux est instable et l'avalanche est parfois au détour du chemin. Ses victimes ne sont pas toujours des novices, l'habitude de côtoyer le risque engage trop souvent à le négliger. Au cours de l'hiver 1975-1976, 50 avalanches ont emporté 191 personnes, 60 furent ensevelies, 41 y laissèrent la vie, 42 furent blessées.

Les pouvoirs publics ont le devoir d'user de leurs prérogatives pour informer et mettre en garde les passionnés de la montagne des dangers encourus.

Après le drame de Val-d'Isère en janvier 1970, les négligences, commises parfois dans le passé, sont clairement apparues et, à la diligence du gouvernement, la commission d'enquête constituée à cet effet s'est transformée en commission d'étude ; elle a proposé un plan national tendant à mieux combattre les avalanches, à en limiter les risques et à perfectionner les secours aux victimes. Le conseil des ministres, au cours de sa séance du 21 octobre 1970, a adopté intégralement les propositions qui lui étaient soumises.

Au cours d'une réunion de la commission interministérielle de la sécurité en montagne et des risques naturels, que préside le directeur de la Sécurité civile, un bilan a été dressé récemment. Il en résulte que les dispositions dudit plan ont été toutes mises en œuvre par les services concernés. Parmi elles, une recommandation avait été retenue, celle de constituer une association regroupant tous les organismes publics et même privés qui, à quelque titre que ce soit, se sont consacrés à l'étude de la neige et des avalanches et dont il convenait de préserver l'autonomie tout en assurant une nécessaire coordination.

Cette association a été constituée en 1971 sous le vocable d'Association nationale pour l'étude de la neige et des avalanches (ANENA). Au cours de l'an dernier, elle a été reconnue *d'utilité publique. Son président* fondateur a été l'éminent professeur Louis Neel, prix Nobel de physique, membre de l'Académie des sciences. Son siège est à Grenoble, à la préfecture de l'Isère, et ses bureaux, 46, avenue Félix-Viallet, 38000 Grenoble (tél. : 76 96-98-55).

Son but est exposé clairement dans ses statuts : encourager et aider toutes les recherches entreprises par des organismes publics ou privés, en favoriser la coordination et proposer les études à entreprendre ; faciliter la concertation entre *spécialistes et usagers* ; promouvoir des échanges d'expériences avec les pays étrangers ; diffuser et vulgariser les informations recueillies.

JACQUES SAUNIER,
Ancien président de la commission d'enquête de Val-d'Isère, président de l'ANENA.

(Lire la suite page 19.)

« Laissons nos machines à la porte... »

INELUCTABLEMENT, l'urbanisation de l'Europe étend ses ramifications à l'ensemble du territoire, et dans cet imminent déluge de nuisances, de machines et de bruit, seules émergent quelques îles : les montagnes. Corollaire logique de cette mécanisation de la vie, la tendance des hommes à rechercher la nature, la beauté et le silence s'amplifie proportionnellement. Mais que leur restera-t-il pour étancher cette soif s'ils ne prennent pas conscience du caractère sacré des régions de montagne, et ne comprennent pas à temps qu'elles ne seront pas trop vastes pour faire face à ce besoin de santé et de silence dont un univers mécanisé les privera chaque jour davantage ? Déjà, les parcs nationaux ou régionaux s'avèrent trop exigus pour recevoir leurs visiteurs, et aboutiront sous peu à l'inverse de leurs buts tant les touristes s'y concentreront.

C'est pourquoi toutes les régions de montagne doivent être respectées. Elles seront le sanctuaire, le refuge sacré qui permettra aux hommes assis et assourdis de l'an 2000 de renouer avec les sources de la vie. Là seulement, le silence, la beauté et l'effort physique seront encore possibles.

Alors, n'attendons pas que les montagnes soient envahies par le béton et les machines ! Prenons aujourd'hui les mesures qui s'imposent en bannissant la mécanisation de ces régions, sauf pour les besoins vitaux du secourisme ou des exploitations agricoles. Si nous laissons les promoteurs transformer la montagne en « luna parks » hérissés de tours, de téléphériques, de rondes d'hélicoptères et de carrousels de moto-trials, que restera-t-il demain aux enfants des hommes pour reprendre souffle ? Ces immeubles gigantesques, ces hélicoptères assourdissants dont un seul privilégié profite au détriment de mille autres personnes, sont une manifestation de puissance extérieure à la montagne et contraires au véritable intérêt, non seulement des populations locales, mais également de leurs hôtes citadins, parce que ces derniers rechercheront de plus en plus le dépaysement, le silence et la santé par l'effort physique.

Crions-le à tous : la montagne est un sanctuaire, le vacarme des machines et la laideur des H.L.M. doivent en être proscrits ! Pour entrer dans la montagne, *laissons* nos machines à la porte...

« *Doux rêveur*, me dira-t-on, *les régions de montagne dans leur totalité ! Vous êtes fou de voir si grand !* » Pourtant, lorsqu'en précurseur *le Monde* du 8 novembre 1956 consacrait une page entière au *projet de parc national* de la Vanoise, accompagné d'une carte représentant le tiers du département de la Savoie, ce ne furent que sourires dubitatifs. Mais douze ans plus tard, lorsqu'il fut question d'amputer ce même parc de quelques hectares, quelles ne furent pas les protestations ! Sachons fermer les yeux dans l'immédiat et imaginer un instant quelle sera la vie de robot des futures générations. Nous n'hésiterons plus alors à penser que toutes les régions de montagne sans exception et leurs habitants doivent être respectés d'urgence.

Rester maître chez soi !

Les montagnes et leurs vallées ne doivent devenir ni des musées ni des déserts. Les montagnards qui les habitent doivent envisager leur aménagement. A eux — et non aux promoteurs — d'accueillir leurs amis citadins. A eux — et non aux *riches colonisateurs venus* des villes — de posséder l'immobilier et de louer. Depuis une trentaine d'années, les principes officiels qui ont présidé à l'aménagement de la montagne ont abouti à une démission du montagnard qui, finalement, vend son pays et se vend lui-même. L'heure est venue pour lui de se reprendre s'il veut rester maître chez lui, pour mieux servir son hôte citadin et lui apporter, dans la dignité, un accueil qui, pour être personnalisé, n'en sera que plus apprécié.

L'heure est venue pour lui de reconstruire des hameaux où le citadin ne retrouvera pas la ville abhorrée, mais le village pétri de ses racines et de son âme. C'est ainsi qu'hôtels ou meublés de qualité, sentiers de randonnée, téléskis modestes, patinoires, piscines, plans d'eau, promenades à cheval et en traîneau, ski de fond et de raid, artisanat d'art, animation culturelle et tant d'autres choses naturelles peuvent, avec un brin d'imagination et de foi, être conçus et construits par les montagnards eux-mêmes.

Au gouvernement de les y aider massivement et de prévoir la *législation adéquate. A nous tous* de l'exiger. Mais au montagnard de s'éveiller, de se lever et de marcher.

GILBERT ANDRE,
maire de Bonneval-sur-Arc, (Savoie).

La fureur des rotors

DEPUIS *deux ans*, le Club alpin français s'est résolument engagé dans une action tendant à obtenir une réglementation très stricte en matière de skieurs par *hélicoptères*. Quelles sont les raisons de notre opposition à ce type d'approche de la montagne ?... Elles sont multiples. L'emploi généralisé de l'hélicoptère participe à l'envahissement « tous azimuts » de la montagne et peut provoquer des nuisances *dans des zones épargnées* jusqu'alors. Ces engins très bruyants causent une gêne aux populations survolées, soit autochtones, soit citadines en séjour, celles-ci précisément en quête de calme et de silence. Si le phénomène prend de l'extension, l'existence même de la faune alpine sera *irrémédiablement* compromise. Celle-ci, en effet, est particulièrement fragile en hiver et au début du printemps et ne peut supporter le bruit du survol à basse altitude quand bien même il ne s'agirait pas de traquer délibérément *les hardes de chamois* ou de bouquetins, comme cela s'est déjà produit. L'utilisation commerciale de l'hélicoptère n'en est qu'à ses débuts et nous redoutons l'étape suivante : le vol panoramique d'été, encore balbutiant, mais qui serait une véritable *catastrophe pour* les sites touristiques de grand intérêt.

Ce genre de plaisir est le fait d'une minorité privilégiée... et pour cause !

CHARLES-NOËL BERREHOUC,
secrétaire général de la Commission nationale de protection de la montagne du Club alpin français.

(Lire la suite page 19.)

TOURISME

DANS LE BUDGET-VACANCES

Comptes et mécomptes de l'autoroute

LES pays d'Europe occidentale se divisent en deux groupes : en Europe du Nord (Grande-Bretagne, Allemagne de l'Ouest, Belgique, Pays-Bas), les autoroutes, financées par le budget de l'Etat, sont gratuites. En Europe « latine » (France, Espagne, Italie), le financement de ces voies rapides est assuré par l'emprunt gagé sur un péage. La construction des autoroutes est confiée à des sociétés plus ou moins privées.

Le réseau autoroutier français se signale par deux particularités : il est récent et les prix de péage qui y sont pratiqués varient du simple ou double.

L'Italie inaugurait son premier tronçon autoroutier en 1924. A la fin de la seconde guerre mondiale, l'Allemagne et la péninsule italienne possédaient de véritables réseaux avec respectivement 2 000 et 500 kilomètres d'autoroutes. Mais la France, toujours persuadée que son réseau routier était « le plus beau du monde », avait, en 1960, mis en service seulement 127 kilomètres de voies autoroutières. En 1951, les pouvoirs publics avaient créé néanmoins le Fonds spécial d'investissement routier, qui devait bénéficier d'un prélèvement de la taxe sur les carburants. En 1955, la loi définissant le statut des autoroutes affirme le principe de leur gratuité... mais prévoit la dérogation à ce principe au cas où la construction de certaines sections serait confiée à des sociétés d'économie mixte. Cinq sociétés furent ainsi créés de 1956 à 1963 : la société Esterel-Côte d'Azur (ESCOTA), la société des Autoroutes du Sud de la France (A.S.F.), la Société de l'autoroute Paris-Rhin-Rhône (S.P.R.R.), la Société de l'autoroute Paris-Normandie (S.A.P.N.), la Société des autoroutes du Nord et de l'Est de la France (SANEF). Les pouvoirs publics ne versaient plus que 40 % du coût de l'ouvrage. Le rythme de construction des autoroutes passait alors de 50 à 150 kilomètres par an de 1960 à 1970.

Mais, en 1970, la France ne comptait encore que 1 313 kilomètres d'autoroutes ; son retard par rapport à l'Allemagne de l'Ouest et à l'Italie l'amena à réformer une nouvelle fois sa législation en la matière, afin de permettre la construction de 500 kilomètres nouveaux chaque année. Ainsi, le décret du 12 mai 1970 prévoyait, d'une part, que les autoroutes pourraient être concédées à des sociétés privées et, d'autre part, que les sociétés d'économie mixte seraient libéralisées. Quatre sociétés privées furent retenues : la Cofiroute (Compagnie financière et industrielle des autoroutes), chargée de construire les autoroutes A 10 (Paris-Tours) et A 11 (Paris-Chartres-Le Mans), l'AREA (société des autoroutes Rhône-Alpes), l'APEL (société de l'autoroute Paris-Est-Lorraine), l'ACOBA (société de l'autoroute de la côte basque).

L'avance budgétaire de l'Etat était aussi considérablement réduite (à 20 % environ du coût des travaux). Les résultats d'une telle politique ne se firent pas attendre : en 1974, la France comptait 2 835 kilomètres d'autoroutes et elle va passer le cap des 4 000 kilomètres cette année.

	Longueur du réseau en kilomètres	Péage
Allemagne	6 000	Gratuit.
Grande-Bretagne	2 160	Gratuit.
Italie	5 500	11 centimes par km.
Belgique	1 100	Gratuit.
Pays-Bas	1 450	Gratuit.
Espagne	1 100	14 centimes.
France	3 983	De 11 à 22 centimes.

Du simple au double

Reste à savoir pourquoi le prix du péage sur le réseau français peut varier du simple au double (11 centimes au kilomètre en moyenne sur le trajet Paris-Lyon, 22 centimes sur la section Lyon-Chambéry). Plusieurs explications peuvent être apportées à ces variations : le coût des travaux augmente, ainsi que le loyer de l'argent, enfin les autoroutes nouvelles ne sont pas encore rentabilisées.

En 1965, le prix de construction du kilomètre d'autoroute en rase campagne était évalué entre 3 et 4 millions de francs ; en 1977, il dépasse 8 millions de francs. Si le péage pratiqué sur les autoroutes construites par les sociétés privées est plus élevé que celui qui est en vigueur sur le réseau construit par les sociétés d'économie mixte, c'est que leur construction est plus récente. Mais les prix varient également en fonction des difficultés rencontrées par les sociétés. Ainsi, certaines sections imposent la construction de tunnels ou de viaducs, et la présence de ces ouvrages d'art explique les prix plus élevés qui y sont pratiqués.

Enfin, si certains trajets sont fort fréquentés et rentabilisés depuis longtemps (Paris-Lille, Paris-Méditerranée), les sociétés gestionnaires peuvent y pratiquer un prix de péage moins élevé que sur une autoroute nouvelle, moins utilisée et dont le trafic n'augmentera que progressivement.

MARIE-CHRISTINE ROBERT.

Autoroute	Prix moyen du péage au kilomètre (centimes)
APEL	17
AERA	22
A.S.F.	12
COFIROUTE	16
ESCOTA	19
SANEF	12
S.A.P.N.	13
S.A.P.R.R.	11

MENUS SOUS SURVEILLANCE

LE poisson, les œufs, certains légumes et produits vont disparaître plus d'un mois durant, du 15 mars au 24 avril, des cartes et menus des restaurateurs affiliés à la Confédération française des hôteliers, restaurateurs, cafetiers et limonadiers et des adhérents au Syndicat des restaurateurs de Paris.

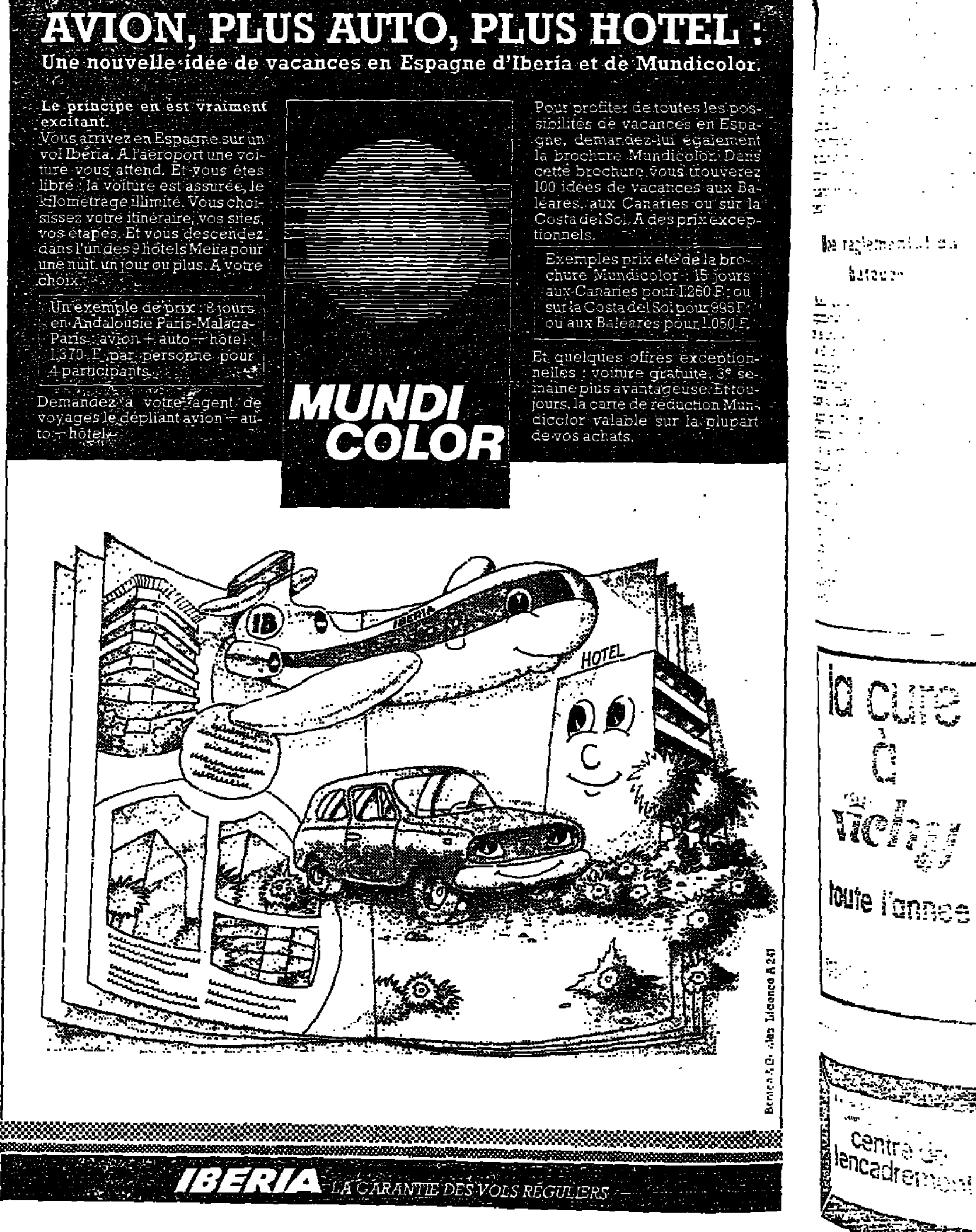
Ce boycottage a été décidé en manière de protestation contre un état de faits que les professionnels se refusent à admettre. Soumis par le ministère des finances à un strict régime de blocage de leurs prix de vente, ils doivent cependant s'approvisionner en produits qui, eux, sont libres à la production. Il est évident que, dans un tel contexte, il devient vite impossible pour le restaurateur de répercuter sur son plat du jour, sa « spécialité » ou son menu tout compris les hausses subies quotidiennement par un certain nombre de denrées.

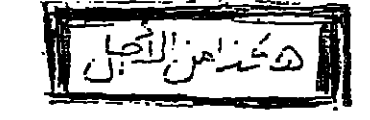
A cet effet, la C.F.H.R.C.L. et le S.R.P. ont établi des grilles de prix à ne pas dépasser. Ainsi, lorsque la sole franchira le seuil des 29,80 F le kilo (taxes comprises), pas de « meunière » à l'affiche. Le bar connaîtra le même sort s'il nage au-dessus des 32,10 F, la daurade et le cabillaud devant pour leur part s'en tenir respectivement à 7,60 et 10,20 F. Artichauts, choux-fleurs, haricots verts seront eux aussi placés sous étroite surveillance, en compagnie des œufs...

Les matières premières, les loyers et les salaires ayant augmenté d'environ 15 % au cours de l'année dernière, on estime à la confédération que la hausse maximum de 6 % accordée par la Rue de Rivoli aux hôteliers et restaurateurs sur les menus à prix fixe est nettement insuffisante.

Une affaire que suivront — chacun pour des motifs peut-être un peu différents — les mandataires de Rungis, les fonctionnaires du ministère des finances et... les gourmands !







TOURISME

QUESTIONS D'AUJOURD'HUI

Le danger maîtrisé

(Suite de la page 17.)

Un conseil scientifique et technique comprenant des personnalités qualifiées en raison de leur compétence prépare les programmes annuels ou pluriannuels de recherche, en suit l'exécution et assure une mission générale de coordination avec les organes étrangers à l'association. *Il est présidé par le Pr Lliboutry, directeur du Laboratoire de glaciologie de Grenoble.*

En bref, l'ANENA réunit dans une structure légère et souple la plupart des organismes publics ou privés qui s'intéressent à la neige : services publics nationaux et locaux, grandes associations (F.F.M., F.F.S., etc.), entreprises industrielles. Elle a vocation à regrouper dans son sein tous les départements et toutes les communes de montagne auxquels elle est en mesure d'apporter une assistance technique par le canal des spécialistes de haut niveau qui relèvent des services adhérents à l'association.

Elle répond au vœu manifesté par la presse et l'opinion publique qui regrettaient au moment du drame de Val-d'Isère que la France ne dispose pas d'un établissement analogue à celui dont *bénéficient* les Suisses à Davos. Sans doute l'ANENA est-elle conçue de façon assez différente mais le but est le même. Etant *donnée* l'existence, à l'origine, de services éloignés les uns des autres mais cependant très au fait des problèmes nivologiques aussi bien sur le plan de la recherche fondamentale et appliquée que sur celui de l'expérimentation, il a paru plus opérant, au lieu de les centraliser, de se contenter de les associer tout en préservant leur individualité et sans que l'organisme fédérateur se substitue à chacun d'eux.

L'expérience est révélatrice : en cinq ans, grâce au concours dévoué apporté par tous ses participants, l'ANENA a *déjà* à son actif la conclusion de plusieurs études importantes, notamment : sur les métamorphoses de la neige, connaissance indispensable à une amélioration de la prévision ; sur son comportement au cours d'avalanches : vitesse, pression, etc., information nécessaire à la *mesure de la résistance d'ouvrages* pare-avalanches et à l'établissement des plans de zones exposées ; sur le déclenchement préventif ; sur la détection des victimes.

Le danger est permanent

Plusieurs rencontres et colloques ont été organisés par ses soins *dans* le but d'assurer une concertation entre les spécialistes et les usagers. En 1977, un nouveau colloque est prévu, qui se tiendra les 20 et 21 avril à Tignes (Savoie) et portera sur l'organisation de la sécurité dans les stations de sports d'hiver. Tous les colloques passés ont fait l'objet de comptes rendus qui ont été reproduits dans une publication périodique qu'édite l'Association neige et avalanche.

L'Association contribue à l'information du public par des articles de presse, des reportages à la *télévision et* à la radio, des films qui sont visionnés dans les salles de spectacles et l'émission de dépliants tel celui intitulé « Ski et sécurité », qui a été diffusé a plus de quarante mille exemplaires.

L'ANENA est en contact *permanent* avec ses correspondants étrangers, qui poursuivent les mêmes desseins : Institut fédéral suisse pour l'étude de la neige et des avalanches, club alpin italien, services autrichiens de protection contre les torrents et les avalanches, etc. Elle participe à la formation de tous ceux qui ont la *responsabilité* de la sécurité dans les stations : c'est ainsi qu'au mois de novembre 1976, à la demande du directeur de la sécurité civile, elle a pris en charge à Chamonix, à l'Ecole nationale de ski et d'alpinisme, un stage de quinze jours qui a été très suivi. Il était destiné aux responsables, maires, directeurs de stations, directeurs de remontées mécaniques et leurs collaborateurs. Ses professeurs étaient les spécialistes praticiens de la matière enseignée. Forte de ce succès, l'expérience sera renouvelée en 1977. Plus récemment, elle a pris part au stage des maîtres chiens d'avalanches à Samoëns. Par ailleurs, des stages périodiques sont organisés à l'intention des interprétateurs et observateurs nivo-météorologiques, des techniciens de déclenchement préventif d'avalanches, en particulier parmi les pisteurs secouristes.

La montagne est dangereuse... la neige est attirante... mais si le danger est permanent il peut être considérablement réduit en prenant les précautions nécessaires. Cependant, la vigilance doit être de tous les instants : l'ANENA en fait sa règle d'or.

JACQUES SAUNIER.

La fureur des rotors

(Suite de la page 17.)

Qui peut se payer une journée d'« héliski » à 1 020 francs ou, par exemple, cinq jours de Tignes à Nice à 5 700 francs ?

Il est étonnant de ne pas trouver ce type de loisirs dans la liste des signes extérieurs de richesse !...

D'autre part, la sécurité du skieur déposé n'est absolument pas assurée ; la plupart du temps ses capacités techniques ne sont pas en rapport avec le terrain abordé. *De plus, en cas d'accident*, les compagnies d'assurances couvrant la responsabilité civile des guides et des sociétés de transport opposeront *probablement* une déchéance, puisque la majorité des déposes s'effectuent en des lieux non réglementaires. *Enfin, n'est-il pas scandaleux qu'à* l'heure même où il est demandé des sacrifices à tous les citoyens pour économiser l'énergie, d'autres *puissent en* gaspiller aussi légèrement ?

Une réglementation bafouée

Mais quels sont les principaux arguments avancés par les tenants de ce ski sophistiqué ?

« Cela permet aux guides de montagne et aux moniteurs de mieux gagner leur vie... ». Certes, mais il faut bien admettre qu'il s'agit d'une solution de facilité. Heureusement, et cela les honore, il y a encore une majorité de professionnels de la *montagne qui* refusent de telles pratiques, et puis à quoi ressemblera cette belle profession le jour où le guide, *arrivant sur un sommet* avec un client au bout de sa corde, y trouvera installés des piqueniqueurs déposés pendant son ascension ?

« La clientèle étrangère a l'habitude de l'héliportage aux Etats-Unis ou au Canada. » Certes, mais dans ces pays, s'il existe des zones où l'on peut exercer ce genre de *sport*, il existe aussi des secteurs immenses totalement et définitivement protégés de toute atteinte du modernisme.

« Un hélicoptère basé dans une station facilite les évacuations de blessés. » Certes, mais c'est là le rôle d'organismes particulièrement *compétents : la protection civile et la gendarmerie*. Il s'agit donc là d'un alibi qui, en aucun cas, ne devrait servir de caution *aux compagnies de transport pour* des pratiques illégales et préjudiciables, comme on l'a vu plus haut.

En conséquence, ce que nous demandons est extrêmement simple : comme il s'avère que la réglementation en vigueur sur les héli-surfaces (arrêté interministériel du 22 février 1971, impliquant autorisation du propriétaire du terrain et arrêté préfectoral) est totalement bafouée sans que des sanctions soient prises, nous réclamons (comme cela se pratique depuis plus de dix ans en Suisse) *la* constitution d'une commission nationale *d'agrément*, chargée de définir les points précis de déposes aériennes sur l'ensemble *des massifs montagneux.*

Et, nous demandons (ce qui, hélas ! ne va pas encore de soi) que les associations représentatives des usagers de la *haute* montagne, c'est-à-dire en premier lieu le CAF (plus de soixante-quinze mille membres en 1977), participent « ès qualités » à ladite commission.

CHARLES-NOEL BERREHOUC.

Un Méridien à Varsovie

Aux termes d'un accord signé avec la compagnie aérienne polonaise Lot, la société des Hôtels Méridien, filiale d'Air France, construira un *hôtel* à Varsovie. *L'établissement*, qui comptera 520 chambres, sera situé face à la gare centrale de la capitale polonaise, dans un ensemble immobilier qui abritera notamment le siège social de la Lot.

Son ouverture est prévue pour le mois de mai 1980 et portera la capacité de la chaîne à quelque 10 000 chambres.

LES SPORTS D'HIVER : UNE INDUSTRIE

Les sommes consacrées chaque année dans le monde aux vacances d'hiver et au ski représentent *une somme de quelque* 80 milliards de francs (français), estime dans une étude récente l'Union des banques suisses. La *production et* la vente d'articles de ski, les services et les installations de sports d'hiver donnent du travail à environ un million de personnes.

Dans le monde entier, cinq millions de paires de skis sont fabriquées chaque année ; des milliers de magasins d'articles de sports équipent environ 35 millions de skieurs, qui dépensent tous les ans l'équivalent de 10 milliards de francs français.

Les Alpes proposent aujourd'hui aux amateurs de sports d'hiver plus de 1,5 million de lits en hôtels ou chalets, *dont* 500 000 en Autriche, 420 000 en Suisse, 380 000 en France. De 1970 à 1975, le nombre des « nuitées » enregistrées dans les stations de sports d'hiver s'est accru en Suisse de 22 %, en Autriche de 48 %. Actuellement, la région des Alpes dispose, dans son ensemble, de 8 500 téléskis *et* de 2 000 *téléphériques* et funiculaires. On estime que le coût de construction global de ces installations, qui représentent environ les deux tiers de l'offre mondiale, représentent plus de 20 milliards de francs.

Pour la Suisse en particulier, les sports d'hiver constituent un élément essentiel du revenu *touristique*. Le tourisme en Suisse est, après l'industrie des métaux, la deuxième source d'emploi du pays. *Les recettes totales du tourisme* suisse se sont élevées en 1975 à environ 18 milliards de francs, dont 50 % proviennent des sports d'hiver.

L'ascension des fondeurs

Le SIG (Salon professionnel international des articles et de la mode des sports d'hiver de Grenoble), qui s'est tenu du 5 au 8 mars, a confirmé, cette année encore, l'essor remarquable de l'industrie de la neige. En *cette période de crise*, les « loisirs » restent l'une des rares activités qui se portent bien. Les détaillants d'articles de sports d'hiver, venus s'informer des nouveaux « produits » présentés au salon, estiment que la saison de ski en cours sera « exceptionnelle » ; *« les ventes de matériel d'équipement ont été excellentes »*, affirme l'un d'eux.

Le SIG n'a pas révélé cette année de grandes nouveautés. La *seule « attraction » appartenait* à un constructeur de fixation de ski qui se lance à présent dans la chaussure de ski, confirmant ainsi la volonté des grandes firmes spécialisées dans l'équipement de diversifier leur production.

Cette *année, presque toutes* les grandes marques de ski proposent des skis de fond. Le ski nordique, on a pu le constater à Grenoble, n'est plus le « parent pauvre » de la neige : au contraire, c'est *désormais* un vaste marché dont les chiffres font rêver plus d'un industriel. En 1968, lors des Jeux olympiques de Grenoble, il y avait cinq mille fondeurs en France. Aujourd'hui, le secrétariat d'Etat au tourisme estime à plus de 500 000 le nombre des pratiquants. Si cet accroissement se poursuit, on prévoit qu'il y aura huit millions de skieurs de fond en 1982 ! Les industriels français *sont bien résolus* à s'emparer au plus vite de ce marché. On estime que les ventes, en 1976, se sont chiffrées à 85 000 paires, dont 35 000 importées, alors qu'en 1972, sur 30 000 paires vendues, 7 000 seulement étaient produites par des ateliers français.

« Le marché de la neige a encore de beaux jours devant lui », nous disait, à l'issue du salon, un fabricant de skis. Il est vrai que des études publiées récemment et portant *sur l'expansion* probable de ce sport, prévoient quelque 55 millions de skieurs dans le monde en 1982, alors que l'on n'en compte *actuellement encore* que 32 millions. En France, ils sont 4,5 millions aujourd'hui, contre 2,5 millions en 1976. Les choses vont vite.

Ainsi nous voilà prévenus : les industriels sauront faire face à la demande. Souhaitons alors que les infrastructures d'accueil puissent à leur tour accueillir tant de skieurs — et que l'escalade des prix ne se croie pas obligée d'être proportionnelle à l'accroissement de la fréquentation...

CL. F.

TOURISME

RANDONNÉES TRANQUILLES

Quand les cyclistes mettent pied à terre

ILS étaient à peine une trentaine en 1951. Ils furent 2 200 le 20 février, lors de la 26e édition du raid pédestre, Bourges-Sancerre (55 km). Après Paris-Mantes (54 km), mais avant Roanne-Thiers (60 km), l'incroyable succès de cette épreuve touristique et sportive organisée par les Cyclotouristes berruyers (1) ne cesse de croître.

Au moment où tant de voix proclament perdu le sport français, le regain de la randonnée à pied atteste de l'engouement des pratiquants pour le « sport libre » : sans licence, sans catégorie, sans sélection, sans dossards, sans autorisation préfectorale, puisqu'on ne fait pas la course, et même sans fédération...

Heureux organisateurs, connaissent-ils leur bonheur ? Chaque dimanche autour de Bourges, on recense au moins cinq rallyes pédestres réunissant une moyenne de 300 personnes. Et on observe un phénomène identique dans toute la France, dès que l'on s'éloigne de la neige.

A Bourges, le samedi, vers 22 heures, la foule des marcheurs et des spectateurs s'est massée aux abords de la cathédrale ; elle bat la semelle dans un tintamarre de pétards, de trompettes, de sifflets, de chants gaillards. Sur le coup de 23 heures, banderole en tête, une fanfare de « Randonneurs nordistes » fait une entrée remarquée. Des groupes dansent, d'autres se déguisent. Un pétard explose dans les pieds des gardiens de la paix : l'un d'eux esquisse un sourire : ça pour ce soir ! Des voitures de C.R.S. attendent près du départ : pas pour ce à quoi vous pensez. Les « flics » ont envoyé une délégation. Le commandant de la C.R.S. 52 va marcher avec l'étudiant en sociologie. On aura tout vu !

Une procession de 20 kilomètres

Bourges, un faubourg de Pampelune en période de corrida ? 23 h. 25, on se prépare. Un coup d'œil aux lacets, aux poches que l'on bourre de fruits, de biscuits, de morceaux de sucre. On vérifie sa lampe. Certains ajustent d'énormes sacs de montagne : partent-ils pour le Makalu ? D'autres, insouciants, plaisantent les mains dans les poches, sans lampe : pour eux, l'aventure est au coin du bois. Les banderoles s'agitent de plus en plus. L'air grave, un quarteron de « vedettes » se massent les jambes. Bourges a la fièvre.

23 h. 30, des « officiels » commencent à tamponner les feuilles de route. Le rouleau compresseur se met en route, bloquant toute circulation sur des kilomètres. A l'arrivée à Sancerre, le plus pressé — un postier antillais d'Orléans — sera pointé le dimanche à 7 h. 25, quand l'arrière-garde piétinera encore dans le sentier à vingt kilomètres de là.

Les sentiers ? Habituellement providence du marcheur, ils ne font pas aujourd'hui l'unanimité. Trois semaines de pluie ont transformé quinze kilomètres de petits chemins en Bérésina. Pendant que nous esquissons le pas des patineurs, les lampes de poche commencent à voltiger ; les rires aussi ! Le calvaire terminé, dix mètres de goudron, et une voix qui sort d'une ambulance en faction : *« Tout va bien ? — C'est réussi ! — Alors continuez par là... »*

Et on remplie dans la boue pour une demi-heure. Au sommet d'une colline, une vision dantesque : les lampes qui descendent par dizaines sur l'autre versant. Presque au même moment dans le pré, une lampe surgit sous notre nez : « contrôle secret » ! Il pleut depuis le milieu de la nuit, mais il n'y aura pas de pitié pour les resquilleurs qui monteront dans l'auto de papa. Du sadisme.

« L'organisation » est partout présente : une centaine de volontaires, 5 000 casse-croûte, des salles des fêtes, des garages, des granges, des tentes pour abriter tous les dix kilomètres des marmites de café et de vin chaud, des montagnes de fruits. Ici la population se presse derrière des barrières, pour voir, pour comprendre... Ailleurs, les villages, les hameaux restent endormis. Etrange cette traversée de localités silencieuses. Mais il y a le chien de service qui réveille toute la confrérie aux alentours.

Plus loin, dans le vignoble, c'est la descente, sous la pluie qui redouble, le dos plié par le vent. La vision de la butte sancerroise regonfle d'optimisme ; mais la côte est interminable.

« Bourges-Sancerre n'est pas une compétition » : ainsi le veulent les organisateurs. Les compétitions se déroulent, *elles*, au sec, sur le tartan des stades. Ici on ne vous demande jamais qu'une performance, laquelle s'achève pour la moitié à peine des participants, très banalement, à Sancerre au milieu des ménagères et des badauds à l'heure de la messe. Aucun applaudissement, même pour ces deux gaillards, dont l'un, à cloche-pied, s'appuie sur l'autre depuis cinq kilomètres. Pour eux, c'est plutôt la retraite de Russie.

A quoi bon ? Pour voir la nature, pour respirer, pour en baver, pour se prouver que l'on ne fait pas partie des culs-de-jatte du dimanche-devant-la-télé ? Qui sait...

MICHEL DELORE.

(1) J.-P. Scherer, 67, rue Edouard-Vaillant, 18000 Bourges.

Les lyriques du vélo

C'EST reparti. Pour dire vrai, ça ne s'est jamais arrêté cette année avec un hiver béni, sans neige, sans verglas. Même en décembre, même en janvier, les vrais, les purs ont pu ne pas oublier la côte de Dourdan, « les dix-sept tournants », et Port-Royal s'ils étaient Parisiens ; le col de la République et la montée du Pertuiset s'ils étaient Stéphanois. Bref, le « coup de savate » devrait déjà être là, stimulé par les vagissements d'un printemps impatient. Car il y avait aussi Montlhéry, le fameux circuit conçu pour l'automobile — l'ennemi — et qui cette année s'est ouvert aux cyclistes. Merveille des merveilles ! Pas un moteur, pas une odeur, pas un chien, pas un chat. Rien que le chuintement soyeux des boyaux, le chuchotis des chaînes sur les pignons et *« Lapize grimpée facile sur 42×16... »*.

Fameuse année, fameuse saison. Voilà par-dessus le marché, pour patienter jusqu'au prochain dimanche, deux livres si semblables et si différents, deux de ces chroniques cyclistes qui n'en finiront jamais de chanter la randonnée, de savourer ses petits secrets, de célébrer la machine, pimpante, reluisante, couvée, aimée, de mêler les vertus et les tics et, au bout du compte, de donner autant de plaisir à leurs auteurs qu'à leurs lecteurs.

De Pierre Roques, dont il préface *Du soleil dans mes rayons* (1), Jacques Faizant écrit qu'il est *« un de ces lyriques du vélo qui balancent leurs phrases au rythme de leurs coups de pédale et respirent à pleins poumons la joie de vivre du cyclisme. »*

Ce lyrique est aussi un solitaire. Pyrénéen, fort de la science des vieux briscards, il a peu de goût pour les bandes folles qui prennent le guidon « par en dessous » et, pour un oui, pour un non, vont se tirer la bourre. A bien lire, il se pourrait que ce soit surtout l'âge qui l'ait apaisé. En tout cas il aime choisir ses compagnons en même temps que son rythme. Un « pépère » ? Il laisse dire. Il se contente en réponse de monter Aspin, le Tourmalet, de récidiver avec un « brevet des cols pyrénéens » et l'année d'après avec celui de randonneur des Alpes, quand ce n'est pas un Tour de la France en trente jours. *Du soleil dans mes rayons* est fait de la souffrance de « pédaler carré » comme de l'ivresse du sommet atteint, du lapin qui coupe la route, de la bourrasque au Ventoux, des vents du sud qui viennent d'Aragon et avec lesquels il faut compter sur les croupes déboisées du Pays basque. Ce n'est jamais de l'épopée, mais toujours de l'équipée. C'est surtout le journal d'un bonheur.

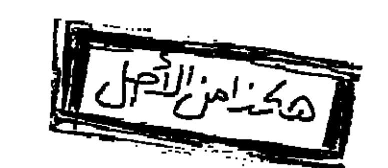
L'humour haut-le-guidon

Préfacier de Pierre Roques, Jacques Faizant partage ses vues, fruits d'une semblable pratique. *Albina roule en tête* (2), suite trop longtemps attendue de *Albina et la bicyclette*, va combler ceux qui avaient découvert, en 1968, la petite et gavroche Américaine, imaginée mais non imaginaire. Ils l'avaient vue, sous la houlette, toujours imaginée mais pas davantage imaginaire, d'un Jacques Faizant pédagogue, philosophe et humoriste, découvrir la différence qu'il y a entre *« balcycl »* et *« reylow »*. Au bout de neuf ans, Albina ne craint plus personne. Même si elle ne sait pas mieux réparer, le temps est oublié où Antoine la semait, où elle sacrait contre *« ces damnés machins de cochonnerie de trucs de saletés de cale-pieds »*. Elle est bonne pour la grande randonnée, un Versailles - Luchon par la Vendée, les Landes et bien sûr le Tourmalet. Le tout bouclé, ficelé, transpiré en huit jours. Nouvelle novice, *« cette pauvre Gudule »*, copine d'Albina, dirigée par Albina, aura quand même tiré la langue et n'aura pas vu... Orléans.

Comme d'habitude, c'est à ravir. Pierre Roques c'était la praline, Faizant c'est le bonbon acidulé. Et la bande d'Albina c'est la bande à Faizant. Ce sont les cyclistes entre eux qui se flairent, se jaugent, se devinent, se reconnaissent, c'est la gamme sans fin de leurs plaisirs, les variations sur tous les modes de leurs dialogues ésotériques, leur langage, et leurs sites, leurs fêtes et leurs costumes, leurs idées et leur savoir-vivre dans une nation qui n'arrive pas à prendre l'habitude de leur présence. Cela peut les pousser à l'humeur. Elle est toujours passagère, jamais méchante. Et Albina est un si bon alibi. D'ailleurs c'est l'humour qui l'emporte, et haut-le-guidon ! Cyclistes, randonneurs qui voulez vous connaître, lisez les « Albina ». C'est votre miroir.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

(1) *Du soleil dans mes rayons*, de Pierre Roques. Denoël, 249 p., 35 F.
(2) *Albina roule en tête*, de Jacques Faizant. Calmann-Lévy, 224 p., 35 F.



TOURISME

A DEUX OU QUATRE ROUES

MOTOS AU LONG COURS

AU moment où les plus heureux d'entre eux étaient à Daytona-Beach (Floride) pour y passer la semaine la plus folle de leur vie de motard à l'occasion de la Course des 200 miles, les autres — ceux qui restent à la Bastille et à Rungis — peuvent commencer à rêver à leurs vacances d'été sur deux roues. Chaque année plus nombreux, plus intrépides, plus volontaires les motards font et feront de leur engin un véritable instrument de loisirs. Mieux encore, ils ont découvert depuis peu le tourisme motocycliste. Rien à voir, mais alors rien du tout, avec le tourisme automobile.

Si ce dernier est moins sportif, plus « confortable » et permet peut-être d'aller plus loin — voire — le tourisme à moto est avant tout fonction de l'engin. Un engin plus souple, plus maniable qu'une auto, et qui permet à ses passagers de sortir des sentiers battus des circuits prédigérés. Et que dire des relations avec les indigènes ? qu'ils sont tout simplement plus authentiques, plus chaleureux. Et que plus on s'écarte de nos pays occidentaux plus cela devient vrai.

Nous l'avons éprouvé aux confins du désert de Mauritanie, où les nomades locaux étaient tout simplement émerveillés que nous ayons pu venir de Paris, à deux sur une 125 cm3.

Quant à l'engin, il est dans tous ces pays en voie de développement une source d'admiration, peut-être d'envie, mais surtout une occasion de discuter sur les performances du moteur, la capacité du réservoir ou la puissance de la batterie... Des détails qui peuvent peut-être paraître insignifiants ; mais partis d'une discussion à propos d'un engin, qui partout où nous sommes passés nous a attiré des sympathies, nous ne comptons plus les fois où nous nous sommes retrouvés enfouis dans les coussins à siroter un thé à la menthe plus que reconstituant et à point nommé, car c'est vrai qu'un voyage à moto de plusieurs milliers de kilomètres est plus fatigant que le même en voiture. Mais que de richesses accumulées dans les rapports humains, dans les perceptions visuelles et olfactives du pays. Un voyage à moto, c'est réellement un plongeon dans la vie d'un pays. Ses habitants seront ravis de vous recevoir avec une hospitalité inconnue dans les immeubles de nos cités.

Les Pyramides ou le Loch Ness ?

Pour toutes ces raisons, le *Raid des Pyramides* est en tout point exemplaire puisqu'il conduira successivement les participants de Marseille en Tunisie, puis de là en Libye, et enfin en Egypte, le trajet de retour (libre) étant prévu via la Grèce, la Yougoslavie et l'Italie. Pour pouvoir participer à ce raid, il faut être majeur et posséder (ou se faire prêter) une BMW, avoir une machine en bon état et être soi-même en bonne santé. Pour le reste, l'organisation Raid se charge de tout. Elle a déjà fait ses preuves lors des raids « Chiraz par la route des Indes », en 1975, au Maroc et en Algérie en 1976.

Le départ de Paris se fera le 31 juillet, et de Marseille le 1er août. De là, les randonneurs pourront prendre la route de leur choix pour rejoindre Sfax avant le 5 août au soir, où se déroulera la première fête du voyage. Le 6, passage de la frontière libyenne et même liberté pour rejoindre les alentours de Tripoli où aura lieu la deuxième fête. Le 10 août, passage de la frontière égyptienne et re-fête à Mer-sa-Matru. Du 10 et jusqu'au 22 août, les participants au voyage peuvent filer dans toutes les directions vers la Haute-Egypte ou la mer Rouge, avec les compagnons de route avec qui ils se sentent le mieux. A l'aide du « road-book » qui aura été remis à chaque participant, ils sauront quels sont les endroits les plus intéressants sur leur parcours et ceux « qui valent le détour ». A tout moment, ils sauront où se trouvent les points d'assistance et les camions-balai. Ce sera l'aventure en toute sécurité sur les bords du Nil.

Le montant des frais de participation est de 2 900 francs pour le pilote et sa machine, et de 1 500 francs pour le (ou la) passager (e). Ce prix comprend le passage en bateau de Marseille de Tunis et le retour d'Alexandrie au Pirée en cabine (nourriture comprise), l'assurance, l'assistance mécanique et médicale, les formalités et le montant des visas, les réceptions dans les villes-étapes, et de la réunion préparatoire. Est inclus enfin, le test-sécurité totalisant soixante-trois points de vérification chez un concessionnaire de la marque.

Ceux qui préféreraient les châteaux hantés et le monstre du Loch Ness peuvent retenir une suggestion de balade à moto proposée par la British Tourism Authority, Britanny Ferries et Honda. Le motard intéressé par *Go West* devra demander un dossier à Honda-France. Un dossier qui comprend une brochure du B.T.A., une éditée par Brittany Ferries, un itinéraire expliquant comment se rendre de Bretagne en Ecosse en passant par la Cornouaille, le Pays de Galles et l'île de Man. Le retour est suggéré par les circuits anglais de Mallory Park et Brands Hatch. Comme en 1976, ce raid est ouvert à tous les motards quelle que soit leur nationalité ou la marque de leur moto.

S'épargner des tracas

Pour ceux qui rêvent de quelque chose de plus ambitieux, Honda-France propose, d'autre part, pour cet été une croisière moto à travers les Alpes, partant de Graz (Autriche) et s'achevant à Monaco. Cette Transalp-77, c'est trois semaines à l'air pur, quarante cols, 3 500 kilomètres et... près de cinquante mille virages dans l'une des régions les plus grandioses d'Europe. Les participants se rendront à Graz par des itinéraires de concentration passant par les grandes villes d'Europe. De Graz, sont prévus deux départs. Le premier, le mardi 5 juillet, le second le mardi 3 août. Un bel exemple d'étalement des vacances à moto... Les participants auront ensuite toute liberté pour passer les différents contrôles, où ils devront faire contresigner leur carnet de route ; il y en aura sept avant Monaco, qui se situeront à Bredazzo (Italie), Andermatt et Interlaken (Suisse), Susa (Italie), puis en France à Briançon, Le Castellet et Valberg.

Les frais de participation sont de 200 francs, le participant récupérera 100 francs sur cette somme s'il utilise une Honda et 100 F s'il a moins de dix-huit ans. Une bonne manière d'encourager les voyages à moto qui, c'est bien connu, forment la jeunesse...

Que ce soit sur les bords du Nil, en Ecosse ou dans les Alpes, on verra donc beaucoup de motos sur les routes de l'été prochain. Sans compter toutes celles chevauchées par ceux qui partent à l'aventure, sans encadrement ni assistance... Il y a cependant certaines destinations où il est beaucoup plus prudent de partir groupés. Non pas que l'avenir et la solution idéale soient dans le voyage organisé à moto. Mais en faisant confiance à des gens qui aiment la moto, et reconnaissent avec minutie les différents parcours possibles, on peut s'épargner d'avance bien des tracas éventuels.

L'exemple de Jean-Claude Bertrand, organisateur du dernier rallye Côte-d'Ivoire - Côte d'Azur, est significatif : il vient à peine rentré de repartir pour préparer le rallye 1978, Nouvelle-Orléans-Cayenne, à travers l'Amérique centrale et l'Amazonie. Encore de beaux projets pour les motards qui volent loin...

PATRICE VANONI.

★ Raid des Pyramides, 15-17, quai de l'Oise, 75019 Paris. Tél. 200-22-07.

Go West-Honda France, 30, rue Pierre-Curie, 93170 Bagnolet. Tél. 360-01-00.

Transalp-Promocourse, 74, rue Lemercier, 75017 Paris. Tél. 229-56-62.

LA « RANCHO » A TOUT FAIRE

QUEL est l'usage d'une automobile, en ville, lorsqu'un réseau efficace de transports en commun peut assurer les déplacements quotidiens ? Mises à part quelques courses, l'évasion reste sa seule raison d'être : une soirée de temps en temps, les week-ends le plus souvent, et les vacances. D'où l'idée séduisante de la « voiture verte » : un outil de loisirs, plus qu'une simple machine à transporter.

Matra-Simca va présenter dans quelques jours, au Salon de Genève, un véhicule de cette catégorie. La Rancho, qui ne sera commercialisée qu'au mois de juin, n'est ni un buggy trop sportif, ni une camionnette trop utilitaire, ni une « jeep » trop découverte (comme la Rodéo Renault et la Méhari Citroën). Elle adopte le style de la Range Rover, mais elle n'en a pas l'appétit.

Deux roues motrices seulement, deux portes, cinq places : la Rancho a le confort, l'équipement et les performances d'une bonne 8 CV routière. C'est aussi une « tout chemin » grâce à une garde au sol moyenne de 20 cm. Et son volume de chargement est exceptionnel (de 1 à 2 mètres cubes lorsque la banquette arrière est rabattue) malgré ses 4,31 m. L'armoire normande, les chiens, la moto ou le canot peuvent y prendre place. C'est pourquoi elle s'adresse aussi bien aux « chineurs » du week-end qu'aux sportifs (chasse, pêche, plongée, etc.) et aux « randonneurs » (la plate-forme arrière, 2,11 m de long, peut « coucher » deux adultes).

En route pour l'aventure !

Break de chasse, mini-camping-car ou simplement véhicule passe-partout, la Rancho n'en restera pas là. Une version « raid » est prévue pour un peu plus tard, avec un blocage du différentiel et un treuil mécanique. En route pour l'aventure !

Il est étonnant qu'un véhicule aussi polyvalent n'ait pas vu le jour plut tôt en France — où l'ère de la résidence secondaire n'en est plus à ses débuts. La recette de Matra était pourtant simple : « Prenez une fourgonnette Simca 1100, un embrayage, une boîte et un moteur de 1308 GT (mais laissez de côté l'allumage électronique) et assemblez bien le tout. Puis, faites-le monter en travaillant les suspensions. Ajoutez une structre arrière en polyester armé, un pare-choc enveloppant, un hayon à double abattant et un toit surélevé. Démoulez soigneusement et décorez : une galerie à l'avant, une rotule d'attelage à l'arrière, de grandes vitres latérales. Et ne lésinez pas sur les phares grillagés. » C'est tout. Mais la réussite tient autant à la qualité des constituants qu'au savoir-faire...

Volkswagen sortira bientôt un véhicule similaire et d'autres constructeurs se disent en mesure de le faire. Tout dépendra du succès de la Rancho et de son homologue allemande. Le marché des « berlines vertes » devrait rapidement progresser, mais la demande pourrait buter sur un obstacle important, tout du moins chez Matra : à Romorantin, la production ne pourra dépasser cent unités par jour, Bagheeras et Ranchos confondues. C'est peu si on a la prétention de satisfaire l'Europe entière.

MICHEL BERNARD.

★ Prix : environ 33 000 F. Consommations conventionnelles : 8,9 ; 11,5 ; 10,8 litres aux 100 kilomètres.

TOURISME

L'OISEAU QUE L'ON N'ATTENDAIT PLUS

Le 28 juillet dernier, le Monde *annonçait la découverte d'un oiseau inconnu en Algérie. La nouvelle est stupéfiante : personne n'aurait osé imaginer qu'un oiseau ignoré se cachât encore au bord de la Méditerranée...*

Dans les heures qui suivent l'annonce de l'évènement, journaux, agences de presse, radios, s'en emparent. André Frossard consacre à l'oiseau son billet du Figaro*, et* Paris-Match *une triomphale double page.*

Mais voyons le déroulement des faits qui devaient aboutir à cette étonnante trouvaille. En 1975, un tout jeune agronome belge, Jean-Paul Ledant, arpente, accompagné d'un ami, Paul Jacobs, une montagne de Petite Kabylie, pour en étudier la végétation. Bientôt, un petit passereau qui martèle un tronc d'arbre retient son attention. A sa façon de descendre les troncs la tête la première, il reconnaît une sittelle, et il remarque son sourcil blanc.

Or, officiellement, il n'existe pas de sittelle en Algérie. J.-P. Ledant alerte le professeur Henri Heim de Balsac, spécialiste de la faune nord-africaine. Celui-ci met au point un plan de recherches pour élucider l'énigme.

En avril 1976, Ledant retourne sur les lieux, mais la neige entrave ses investigations. Les conditions climatiques de l'endroit sont exceptionnelles pour le Maghreb, puisque au printemps la couche de neige atteint encore de 2 à 3 mètres.

Remous chez les ornithologistes

La tentative suivante sera la bonne. En juillet, Jacques Vielliard, un jeune ornithologiste qui a déjà beaucoup voyagé et publié la revue Alanda*, rejoint Ledant en Algérie. Celui-ci le conduit sur le sommet, et Vielliard confirme la découverte.*

La nouvelle espèce compte un effectif très faible : une dizaine de couples environ, ce qui en fait l'un des animaux les plus rares du globe. Elle porte désormais le nom de sittelle kabyle ou sittelle de Ledant Sitta ledanti *Vielliard 1976 (1).*

A peine plus petite que la sittelle torchepot commune en Europe — elle pèse 17 grammes, — cette espèce a une calotte noire, le dessus gris-bleu et le dessous lavé de beige clair. Comme ses congénères, elle niche dans les trous d'arbres. Et il aurait suffi d'une forte grêle ou d'un incendie de forêt pour l'anéantir.

Pour pouvoir décrire le nouvel oiseau, les ornithologistes en capturèrent deux spécimens ; cette « collecte » — c'est l'expression consacrée — suscita quelques réactions défavorables. Plus qu'eux, les « coupables » sont plutôt les traditions zoologiques qui exigent la présentation de spécimens pour la validation d'une espèce.

Mais la découverte allait provoquer aussi des remous à l'intérieur du monde ornithologique, chacun voulant se donner le rôle le plus avantageux dans la trouvaille.

Et particulièrement inattendue est l'annonce d'une rencontre avec l'espèce par des ornithologistes suisses, rencontre survenue le 20 juin, soit juste avant le voyage de Vielliard. Peut-être certaines fuites avaient-elles mis les Suisses sur la voie (2)...



(Dessin de J.-P. LEDANT.)

Il importe maintenant de sauver cet oiseau de la disparition. Le massif qu'il habite a été jusqu'ici efficacement protégé par les autorités algériennes, et il faut espérer qu'elles renforceront désormais la surveillance. Les organismes internationaux de conservation de la nature ont été alertés, mais ne se sont guère manifestés.

Trois espèces

La plupart des articles parus dans la presse au sujet de la sittelle kabyle étaient très ambigus. Ils semblaient dire qu'aucune sittelle n'était connue avant cette trouvaille. Aussi de nombreux lecteurs écrivirent-ils aux journaux pour les traiter d'imposteurs : des sittelles, ils en avaient dans leur jardin, et ils ne faisaient pas tant d'histoires...

La nouvelle espèce est proche parente de la sittelle corse, localisée dans l'île de Beauté, et de la sittelle de Kruper, qui vit en Turquie. Ces trois espèces sont donc isolées chacune dans un secteur du Bassin méditerranéen.

Il est possible de retracer l'histoire passée de ces oiseaux. Leur lignée, venue de l'est, a envahi la région méditerranéenne. Les bouleversements géologiques ont séparé les diverses espèces, qui se sont donc trouvées isolées sur des îles ou des montagnes.

Trois ont subsisté jusqu'à notre époque. Mais il dut en exister bien d'autres, et notamment dans les Apennins. J. Vielliard estime que cette chaîne de montagnes a pu héberger, jusqu'à une date récente, une sittelle apparentée à celle de Kabylie. Qui découvrira, sinon dans la nature, du moins dans les vieux livres, la trace de cet hypothétique oiseau ?

JEAN-JACQUES BARLOY.

(1) Voir les articles de J. Vielliard et H. Heim de Balsac, *Alanda*, 44 (3), 1976, p. 351-355. Un enregistrement de la Sittelle kabyle figure dans le disque (n° 7) édité par cette revue et intitulé *Oiseaux de Corse et de Méditerranée*. On peut le commander à la Société d'études ornithologiques, 46, rue d'Ulm, 75230 Paris Cedex 05. Prix 60 F.

(2) Eric Burnier : *Une nouvelle espèce de l'avifaune paléarctique : la Sittelle kabyle*, in *Nos oiseaux*, 33, 1976, p. 337-342.

LA CLINIQUE DES MOUETTES

COMMENT sauver les oiseaux englués dans les marées noires ? C'est peut-être à Brest, grâce à une poignée de jeunes amateurs, qu'on le découvrira demain. Jean-Christophe Balouet, vingt ans, des yeux verts, et une volonté de Breton : c'est lui, étudiant en géologie, qui, il y a cinq mois, a eu l'idée d'ouvrir un établissement sans doute unique au monde, une « clinique des oiseaux mazoutés ».

Les « malades », hélas ! ne manquent pas. Goélands, fous de Bassan, pingouins, mouettes en tout genre se ramassent à la pelle sur les plages bretonnes ourlées de pétrole. Inutile de mobiliser l'aéronavale pour savoir si des tankers se sont délestés. Il suffit de monter dans la camionnette que les amis de Jean-Christophe se sont offerte avec les 8 000 F offerts par la Société protectrice des animaux, et de faire avec eux la tournée des grèves. Chaque dégazage illégal se traduit par des dizaines d'échouages de volatiles hideusement fardés de noir. On les transporte aussitôt dans les bâtiments préfabriqués d'une école désaffectée que la municipalité de Brest a prêtés aux sauveteurs. Quant aux scientifiques de la Société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne (S.E.P.N.B.), ils ont alloué 2 000 francs de subvention pour que la clinique fonctionne.

Le reste, c'est-à-dire dix mille heures de travail bénévole en cinq mois, a été fourni par une centaine de collégiens brestois et quelques jeunes chômeurs qui jouent les infirmiers de garde auprès des oiseaux.

Ceux-ci sont, dès leur arrivée, examinés, fichés et mis à l'isolement avec une quantité suffisante de poisson frais. Pas question de les toucher : ils sont choqués. L'opération de démazoutage se fera sous anesthésie et durera trois quarts d'heure : lanoline et graisse de mouton, puis shampooing. Il faut parfois recommencer deux ou trois fois avec une semaine de délai entre chaque intervention.

Les malades sont alors envoyés dans des « dortoirs » où ils retrouvent des compagnons de leur espèce, des vivres et une vasque-piscine. C'est seulement lorsque leur plumage aura retrouvé son imperméabilité qu'ils auront droit à leur bulletin de sortie.

Mais, bien peu d'entre eux sont parvenus jusque-là : sur cent soixante-dix « hospitalisés », les jeunes Brestois n'en ont sauvé qu'une trentaine ! Les libres oiseaux de l'océan supportent très mal de rester enfermés. Aussi va-t-on leur aménager sur un étang une volière de convalescence.

Jean-Christophe en tout cas réussit à convaincre. D'abord M. Vincent Ansquer, ministre de la qualité de vie, qui lui a promis une subvention de 5 000 F. Puis des constructeurs de matériel nautique qui lui ont confié deux hors-bord pour ramasser les oiseaux en mer.

Mais les jeunes ambulanciers des grèves sont parfois en proie à la colère. Car ils savent que les équipages des pétroliers touchent une prime chaque fois qu'ils nettoient leurs citernes en mer. Pourtant, Jean-Christophe et ses copains sont têtus : « *Un jour*, disent-ils, *l'opinion publique sera tellement montée contre les pétroliers qu'ils cesseront de salir les mers. Et si notre clinique a contribué à cela, elle n'aura pas été inutile.* »

MARC AMBROISE-RENDU.

★ Clinique des oiseaux mazoutés, rue Charles-Péguy, 29200 Brest. Pour signaler un oiseau, téléphoner à la S.E.P.N.B. (96) 03-16-94.

TOURISME

Saumur sans son Cadre Noir ?

LES écuyers du Cadre noir *ont* perdu leur manège. Sauf miracle, ce haut lieu de l'équitation académique paraît voué aux regrets éternels. Ne noircissons pas le tableau. Le souci de la sécurité publique est à l'origine d'une décision que le bon sens réclamait et l'humaine sagesse appréciera.

L'enceinte, dont la construction remonte à 1863, donnait des signes évidents d'usure et de décrépitude. Le génie, l'ayant constaté sur place, s'en est ému, a pris ses responsabilités. Les restaurations envisagées — coût : 1 500 000 F — n'entraîneraient pas la ruine de l'Etat, mais rien ne bouge, tout dénonce au contraire un abandon qui ressemble étrangement à un arrêt de mort. Là-haut, dans les brumes de la campagne angevine, Terrefort, qui n'est point Saumur, n'en déplaise à ses partisans inconditionnels, Terrefort et ses somptueuses, ses parfaites installations où galope la jeunesse de l'Ecole, pompe d'énormes crédits. Alors, pourquoi se soucierait-on des vieilles pierres à l'abri desquelles caracole une équitation surannée ?

Autrefois, l'affaire eût enflammé le Saumur cavalier, déchaîné, pour un mot imprudemment jeté dans la conversation, une tempête de sarcasmes à l'adresse du pouvoir. Le commandant Gardefort, héros naïf et pitoyable de Paul Morand, eût pris en délirant la tête d'un beau chahut. Aujourd'hui, sur ce terrain du Chardonnet, qui, du duc d'Angoulême à nos jours, en a tant vu, et de toutes les couleurs, nul ne songerait à prendre l'épée, le baudrier... pour finalement se battre contre des ombres. Seuls quelques vieux écuyers finissant leur vie sous le ciel adorable du Maine-et-Loire se surprennent à remuer les lèvres sur une complainte inutile. *Tel est le schéma*, voici le détail.

Le 14 janvier dernier au soir, d'ordre des officiers du génie, le manège bâti en tuffeau, comme toute la ville pour le régal des yeux, fermait ses portes. Verrous posés, un froid sinistre tombait sur la piste que foulèrent, par milliers, les chevaux les mieux « mis » de France, certains, comme leurs dresseurs, passés à la postérité. Du piaffer fameux de *Le Cerf*, monture du comte d'Aure, génie équestre de la fin du dix-neuvième siècle, aux voltes avec changement de pied au temps du pur-sang *Cramique*, mort il n'y a guère, pour le chagrin de son dernier interprète, l'adjudant-chef Le Rolland, que de destriers-chorégraphes éclairent, après s'être illustrés à Saumur, les pages de la littérature hippique, sans doute la plus riche, langue et style inclus, de toutes les littératures sportives.

Le 14 janvier, c'était un vendredi, jour précisément où le public peut assister, sans bourse délier, à la reprise des dieux. Celle-ci s'était achevée comme elle avait commencé, dans une sorte de pudicité admirative excluant les bravos. A l'extérieur, rangés le long du Chardonnet, les cars venus des communes les plus reculées de la région, et les « 75 » des voitures particulières, attestaient la fidélité des amateurs pour un spectacle d'une majesté incomparable.

« Symptomatique et non symbolique... »

Quarante-cinq ans, archétype du cavalier sans une once de chairs inutiles, l'œil gris azuré prompt à repérer un cheval qui a du « bec », le lieutenant-colonel Pierre Durand, sitôt la reprise terminée, avait, d'un coup de rein, mis pied à terre, non sans avoir flatté l'encolure de *Mirmoz*, pur-sang alezan, son cheval favori. Sans se départir du sentiment de leur dignité, maîtres et sous-maîtres, en hâte, s'étaient groupés autour du grand dieu. Ennemi des discours superflus, en homme accordant la priorité à l'action, l'écuyer en chef d'abord s'était tu, à l'image du « muet sublime », le général L'Hotte, le plus illustre de ses prédécesseurs. Puis, sa cravache noire à trois viroles d'or pointée vers le monument dont Gabriel Belus, garde-manège palefrenier depuis vingt et un *ans à l'Ecole, venait de pousser* les portes, il dit sur un petit ton sec, comme se parlant à lui-même : « Symptomatique et non symbolique ». Ces deux mots lâchés pour toute explication, il s'en fut, laissant ses subordonnés quelque peu interloqués.

Que signifiait exactement ce langage sibyllin ? Deux lignes couchées sur la « main courante » de l'Ecole leur apprenaient le soir même l'étonnante nouvelle. Etonnante pour qui ?

Quelques jours plus tôt, au cours d'une séance de travail, un craquement lugubre avait rompu le silence quasi religieux de la reprise. Des yeux distraits, pour ne pas dire amusés, s'étaient alors levés vers le plafond à caissons du manège, puis vite abaissés sur une résistance perçue à la pression des jambes, objet d'attentions autrement importantes. « *J'ai eu une frousse bleue* », dira plus tard Gabriel Belus, qui non seulement avait entendu mais vu une poutre en bois s'affaisser à son point de faiblesse le *plus sensible*.

L'incident dûment constaté, on alerta les ingénieurs du génie. Expertises, contre-expertises, permirent d'identifier le coupable, étrange coupable, hôte inattendu, le capricorne, ce grand coléoptère dont la larve creuse de profondes galeries là où la place s'y prête. Cet insecte importé de Suède à l'époque où les armées *hitlériennes* dévastaient des forêts entières pour la construction du mur de l'Atlantique, ce fléau n'a cessé de sévir dans le pays, et l'Anjou n'a pas été épargné. Le danger d'un accident, voire d'une catastrophe, se précisant, condamner le manège devenait urgent. Osons dire que, dans certaines sphères, ce coup du sort n'a pas été regardé pour déplorable. Osons risquer que, de toute manière, les responsables ne feront antichambre dans aucun des huit ministères dont dépend l'équitation française pour obtenir les fonds indispensables à la remise en état des lieux. Pourtant, ce serait une grave erreur que de *vouloir arracher le Cadre noir* à son théâtre de prédilection, de l'attirer et de le retenir sur les côteaux éloignés de Saumur, où, pour ne citer que cet exemple, les étrangers, soixante mille environ chaque année, se fatigueront à force de se perdre dans une banlieue d'accès difficile, nous en témoignons.

La fin du label

Plus un seul cheval à Saumur, si nous lisons bien les textes, plus l'ombre d'un beau modèle au bout de la rue de Beaurepaire qui, à toute heure du jour, délicieusement somnole et ne connaît d'autres bruits, d'autres échos, que le bruit et l'écho quatre fois répétés des fers d'un mince pur-sang marchant au pas d'école ; le Chardonnet désert, les écuries vides, les bulldozers rasant le manège des écuyers, c'est pour demain si nulle voix ne s'élève pour défendre le vieux patrimoine et arrêter ce saccage prévisible.

« *Saumur, ville de cheval, cité du Cadre noir* », annoncent les panneaux publicitaires plantés aux abords de la ville. Au train où vont les événements, une petite tromperie se prépare, au bout de laquelle Saumur risque de perdre son label de garantie.

Le Cadre noir, ossature principale de l'Ecole nationale d'équitation, a souvent été attaqué pour son conformisme jugé trop étroitement fidèle au canon de l'enseignement, et nous-même ne l'avons pas toujours épargné, très indirectement, il est vrai. Les écuyers rappellent à ce propos qu'ils n'ont jamais participé ni collaboré à l'élaboration du programme des examens préparant aux diplômes d'Etat. Ces examens ont été normalisés par le secrétariat à la jeunesse et aux sports, et si, demain, les hautes instances, par un effort de bouleversement, décident d'en bouleverser les articles, le Cadre noir, qui n'a jamais eu pour mission de former des vedettes, se pliera sans regimber aux injonctions officielles.

ROLAND MERLIN.

N.B. — La fermeture du manège des écuyers n'a pas entraîné, pour autant, la suspension, sine die, des présentations publiques hebdomadaires du Cadre. Celles-ci continuent d'avoir lieu tous les vendredis matin à 11 heures précises au manège Margueritte, d'aspect et de conception évidemment plus modestes, mais ne contrariant en rien, du moins à première vue, les mouvements d'ensemble.

« VIENNE EN GAULE »

« VIENNE en Gaule », la Vienne des bords du Rhône a décidé de mieux se faire connaître. Une exposition, qui vient de s'ouvrir, présente ses richesses aux Parisiens.

Vienne-la-Romaine mena une vie très florissante. Elle comptait au premier siècle de notre ère trente mille habitants, à peine dix mille de moins qu'aujourd'hui. Il y avait — et on le voit encore — un théâtre très vaste de quinze mille places, un temple, celui d'Auguste et de Livie, le seul à être resté debout avec la Maison carrée de Nîmes, et des portiques. De l'hippodrome, autour duquel se déroulaient les courses de chars, reste l'ornement central : une pyramide...

Les sanctuaires étaient nombreux. Celui de la colline Sainte-Blandine livre depuis peu des fragments de sculptures de dimensions et de qualité exceptionnelles. L'an dernier, on a notamment découvert la tête d'une déesse grande de plus de 1 mètre. En marbre, le nez brisé (elle gisait la face contre terre), la lèvre supérieure légèrement relevée, cette Junon colossale est superbe.

Vienne se développa d'abord intra-muros à l'intérieur d'une enceinte de 7 kilomètres construite par Auguste, puis hors les murs, sur la rive droite du Rhône, à Saint-Romain-en-Gal. Ce n'est que très récemment — en avril 1967, — à l'occasion de la construction d'un lycée, qu'on découvrit l'existence de ce quartier d'habitation gallo-romain.

Les deux premiers hectares dégagés montrent des rues, des maisons bâties autour d'un atrium, des égouts, un marché couvert, des entrepôts et des bassins, où l'on foulait et où l'on teignait les textiles. Les plombiers de Saint-Romain-en-Gal devaient être connus dans la région. On a retrouvé cinquante ateliers, des tuyaux et des vannes portant le nom de leurs fabricants.

L'artisanat d'art était représenté par les mosaïstes. Cent cinquante pavements ont été jusqu'ici dégagés. Mosaïques noir et blanc à sujet maritime, telle celle du « Dieu Océan », mosaïques polychromes encadrées de motifs géométriques qui racontent les dieux, la vie quotidienne et les plaisirs de la table.

Après la période romaine, Vienne ne déclina pas pour autant. La ville devint un évêché puissant. Au septième siècle, on comptait seize églises. Aujourd'hui, il en reste trois : Saint-Pierre, la plus ancienne, qui date du cinquième siècle, et qui abrite le musée Lapidaire, Saint-André-le-Bas (douzième siècle), son cloître roman et son musée d'art chrétien, et enfin la cathédrale Saint-Maurice romane et gothique (douzième-quinzième siècle). Le long de la Gère, la rivière qui traverse la ville et qui alimentait au début du siècle des industries de filature et de tissage, des maisons à pans de bois et à encorbellement vont être restaurées.

Vienne fait preuve de beaucoup de délicatesses... dans le domaine gastronomique. La brioche au foie gras de Mme Point est célèbre. Les pyramides Williams, des bonbons à la liqueur de poire, sont une spécialité. La carte des vins propose, elle, une côte rôtie, un rouge, et un viognier, un blanc qui pousse sur les coteaux de Condrieu, et dont les plants datent de l'époque romaine. Un jour, faire une halte à Vienne ?

FLORENCE BRETON.

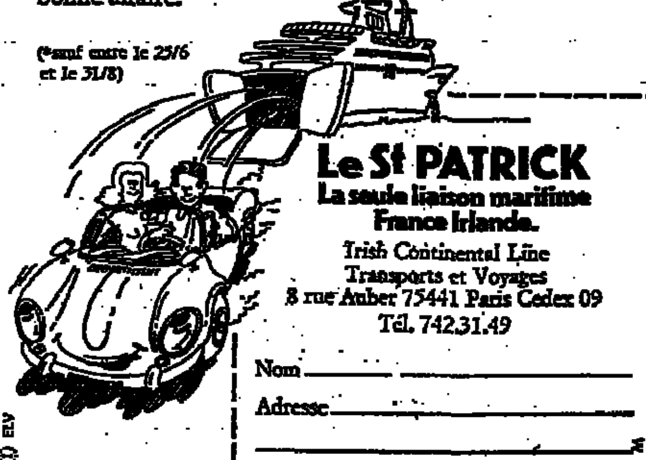
★ Maison du Dauphiné, 2, place André-Malraux, 75001 Paris. Jusqu'au 26 mars. Tous les jours, de 10 h. à 19 h ; le samedi, de 10 h. à 12 h. 30.

Trois mille huit cent vingt-trois adresses

Trois mille huit cent vingt-trois adresses (3 191 Logis de France et 632 auberges rurales) figurent, dûment répertoriées par départements et par régions, dans le *Guide 1977 des Logis de France et auberges rurales*. Le guide indique pour chaque établissement ses caractéristiques essentielles (garderie, piscine, chiens acceptés, ascenseur, etc.) et les prix qu'ils pratiquent.

★ Fédération nationale des Logis de France : 25, rue Jean-Mermoz, 75008 PARIS. Envoi franco contre 29 F (C.C.P. Paris 12.117-24) à joindre à la commande.







chasse

L'Office et ses réserves

PARMI les missions de l'Office national de la chasse, il en est une très importante dans le cadre de la recherche sur la faune sauvage : c'est la création et la gestion totale ou partielle de réserves et de centres expérimentaux. Si certaines réserves ont pour rôle de repeupler les territoires « pauvres », par la reprise de grands animaux (cerfs, chevreuils, chamois, mouflons), d'autres sont vouées à la recherche, telle celle de Chanteloup, en Vendée, qui vient d'être inaugurée par M. Servat, directeur de la protection de la nature, à l'issue du premier congrès national des associations de chasse sur le domaine public maritime, qui s'est tenu aux Sables-d'Olonne, en Vendée.

En 1975, à la suite d'une concertation menée entre l'administration, l'association nationale des chasseurs de gibier d'eau, les scientifiques représentant les organismes nationaux et internationaux; les sociétés de protection de la nature, il est apparu nécessaire pour l'Office de disposer pour les gibiers migrateurs, dont le gibier d'eau, de meilleures informations scientifiques et techniques, et de moyens d'action et d'expérimentation sur le terrain. A cette époque, le Centre de recherche sur les migrations des mammifères et des oiseaux changea d'orientation et devint le Centre de recherche sur la biologie des populations d'oiseaux, organisme tripartite dont le directeur est M. Francis Roux, géré et financé par le Muséum d'histoire naturelle, le Centre national de la recherche scientifique et l'Office national de la chasse. La création d'une section bécasse et d'une section gibier d'eau fut décidée en 1976. Cette dernière a été installée à Chanteloup.

Situé à mi-distance des deux territoires les plus importants pour la Vendée, la baie de Bourganeuf, au nord et la pointe d'Arçay, et la baie de l'Aiguillon, au sud, cet ancien marais salant de 38 hectares occupe une position relativement centrale par rapport aux principales zones françaises de migration à étudier. Il avait été acquis en 1963 par l'ancien Conseil supérieur de la chasse, et géré ensuite par la fédération départementale des chasseurs de la Vendée.

Les avocettes nicheuses

Chanteloup est connu surtout par la présence d'une colonie d'avocettes nicheuses. C'est avec la Camargue le seul lieu important de nidification de ce bel oiseau non gibier : une centaine de couples ont été comptés en 1976. D'autres espèces nicheuses y séjournent : échasse blanche, chevalier gambette...

Un crédit de 400 000 F a permis l'année dernière de réaliser d'importants travaux de remise en état : aménagement des locaux; transformation de l'ancien grenier à sel et construction de nouveaux bâtiments — sur place loge un ornithologue, qui est assisté de deux techniciens; — remise en état des digues, des fossés et des vannes; construction d'îlots de nidification; maîtrise de l'entrée et de la sortie des eaux douces et salées, contrôle de leur niveau et de leur taux de salinité (ces deux éléments conditionnent la présence des oiseaux).

Réserves de chasse prises en charge en totalité par l'O.N.C.

Réserves de chasse partiellement prises en charge par l'O.N.C.

Centres expérimentaux

Nous n'avons pas indiqué sur cette carte les deux réserves qui vont bientôt être ouvertes : ASCO en Corse (près de 6 280 hectares pour le mouflon), et DER, à côté de Saint-Dizier (5 080 hectares pour le gibier d'eau). De même ne sont pas signalées les réserves du Pic-du-Midi-d'Ossau et de Cotauterets, qui ont été intégrées dans le territoire du parc des Pyrénées et les réserves de Combeynot et Pelvoux, dans le parc des Ecrins.

La veille de l'inauguration, à la mi-février, les comptages avaient donné trois cents pilets, trente souchets, quinze siffleurs, quatre-vingts foulques, trente cormorans, quinze avocettes, quatre flamands roses et quelques sarcelles. La situation, au milieu d'un marais très perturbé, permet à la réserve d'assurer son rôle : une zone de calme pour les oiseaux en période d'hivernage et en période de nidification. Elle sert également de dortoir pour les goélands bruns, marins et argentés et les mouettes rieuses.

Les études faites à Chanteloup permettront de déterminer les règles d'une gestion rationnelle des populations d'oiseaux d'eau classés gibier. Les recensements et la connaissance des mortalités naturelles par déduction définissent le prélèvement qui peut être opéré par la chasse.

Ces travaux, dans notre pays, en sont encore à leur balbutiement. Les moyens manquent pour mener à bien les multiples objectifs que s'est fixés l'Office dans ce domaine : participation aux recensements du Bureau international des recherches sur la sauvagine (BIRS); aménagement des territoires avec priorité aux zones classées, aux réserves; examen des tableaux de chasse; analyse des ailes, capture, baguage, aménagements expérimentaux; sélection de zones de référence; liaison avec les divers organismes français et étrangers; formation de techniciens et de gardes, et enfin, et surtout, information du public. La réserve de Chanteloup va être ouverte à celui-ci dès cet été. A quand les stages obligatoires pour les chasseurs verbalisés et pour les candidats au permis de chasser dans les centres expérimentaux et les réserves ?

La création d'un timbre spécial pour les chasseurs de gibier d'eau, et non plus seulement, comme en *1976, pour ceux qui pratiquaient* sur le domaine maritime (1), mesure réclamée depuis longtemps par l'Association des chasseurs de gibier d'eau, nous semble la meilleure solution pour intensifier la recherche en France dans ce domaine encore peu connu. Les Anglais ont réalisé une plaquette, traduite en français et disponible à l'O.N.C., sur les récoltes d'ailes et leurs conséquences sur les migrations. Pourquoi nous faut-il, avec nos deux millions deux cent mille chasseurs, attendre presque toujours que l'exemple nous vienne d'ailleurs ?

MICHEL FROMONT.

(1) Environ quatre-vingt-dix-huit mille chasseurs ont pris, en 1976, leur timbre territoire maritime. Ils pouvaient, de ce fait, chasser sur le territoire maritime avant et après l'ouverture générale. La recette a été d'environ 2 millions. Elle a été intégralement versée à l'Office national de la chasse, qui a utilisé cet argent, plus 1 million supplémentaire, à des actions sur le gibier d'eau. L'extension du timbre à tous les chasseurs amateurs de gibier d'eau — entre quarante et quarante-cinq départements — apporterait une manne non négligeable.

Maison

AUX ARTS MÉNAGERS

Machines...

JUSQU'AU lundi 14 mars inclus, le Salon des arts ménagers se tient au palais du C.N.I.T., à la Défense. Même avec sa durée ramenée à six jours (*le Monde* du 5 mars 1977), cette manifestation reste un des meilleurs moyens de se documenter sur les tendances et perfectionnements (à défaut de réelles nouveautés) des appareils ménagers. Y sont également présentés des ensembles de cuisines, des salles de bains et du mobilier (notamment au « Foyer d'aujourd'hui », où sont exposées les dernières créations contemporaines).

Le lave-vaisselle est l'appareil électroménager le moins vendu, le taux d'équipement des foyers n'étant que de 9 % en ce domaine, contre 73 % pour un lave-linge. On lui reproche d'être bruyant (inconvénient majeur si la machine fonctionne le soir), de ne pas laver efficacement une vaisselle très sale et d'être difficile à charger en pièces encombrantes telles que plats creux, saladiers, grandes casseroles, etc. Certains constructeurs ont tenu compte de ces critiques.

Ainsi, *Electrolux* a conçu un panier supérieur réglable selon deux niveaux, de même que *Philips*. Ce dernier a équipé également un modèle « douze couverts » d'un bras de lavage inférieur avec réglage de la pression d'eau ; même possibilité de lavage renforcé sur des appareils *Laden* et *Bosch*. Pour faciliter les économies d'énergie, *De Dietrich* présente un lave-vaisselle avec programme « économique » convenant à une vaisselle restreinte ou peu sale, et deux marques italiennes (*Candy* et *Zanussi*) proposent des appareils pouvant être branchés sur une alimentation d'eau chaude, ce qui économise le courant électrique nécessaire au chauffage de l'eau et, en outre, diminue sensiblement le temps de vaisselle.

Beau linge

De l'intensité de l'essorage dépend la rapidité de séchage du linge à la sortie de la machine à laver. Parmi les nouveaux appareils, un lave-linge de 4,5 kg de capacité à deux vitesses d'essorage de 400 et 750 tours/minute (*Arthur-Martin*). Le modèle « Sidéral » de *Lincoln*, très perfectionné mais cher, peut laver de 1 à 5 kg de linge, avec essorage graduel allant de 150 à 800 tours-minute. Essorage progressif également, chez *Philips*, sur une machine de 5 kg ne mesurant que 40 cm de large.

Apparues il y a quelques années, les machines à laver séchantes se multiplient et baissent donc de prix. Pour 3 000 F environ, on trouve un appareil d'une capacité de 5 kg (*Brandt, Frigeavia, Frigidaire, Thomson, Vedette*), mais qui ne peut sécher qu'une charge maximale de 2,5 kg, d'où l'obligation de décharger partiellement le tambour une fois le lavage achevé.

Pour le repassage, les fers à vapeur sont actuellement les plus utilisés ; leur prix tourne autour des 200 F. L'entartrage des multiples orifices par lesquels la vapeur s'échappe de la semelle est un inconvénient que certains nouveaux fers savent pallier grâce à divers systèmes de détartrage (*Calor, Hoover, Philips, Sunbeam*). *Calor* sort une machine à repasser à rouleaux, très maniable, dont le prix (900 F) pourrait inciter à changer nos habitudes traditionnelles de repassage à la française.

Au hasard des stands des Arts ménagers, nous avons remarqué quelques nouveaux petits appareils électriques conçus pour faciliter la vie :

- *Un moulin à broyeur qui moud la quantité exacte de café nécessaire pour faire d'une à douze tasses* (Bosch, 243 F) ;
- Une mini-machine à café, *à pompe électromagnétique, capable de débiter deux tasses à la minute* (« Expresso » Cadillac, 950 F) ;
- Une *cafetière encore de 0,8 litre, à programmation électronique, qui prépare le café pour l'heure du réveil* (Moulinex, 225 F) ;

Etroitement lié à la vente des moquettes, le marché des aspirateurs se développe sans cesse. Pour nettoyer de petites surfaces, l'aspirateur-balai est aussi léger que pratique. Parmi les nouveautés : un appareil peu bruyant, avec grand sac à poussière (*Moulinex*) et un modèle avec réglage de la puissance d'aspiration (*Cadillac*). Un aspirateur-traîneau de grande puissance peut s'utiliser verticalement : il est doté de deux grandes roues stables (*Philips*). Mais la « Rolls » des aspiro-batteurs reste un appareil doté d'un système de guidage assisté qui allège son maniement (*Hoover*).

JANY AUJAME.

★ Palais du CNIT, la Défense. Jusqu'au 14 mars inclus, tous les jours, de 10 h. à 19 h. ; les vendredi et samedi, jusqu'à 22 h. 30.

Mode

Sous les giboulées

LES giboulées de mars et les coups de vent agitent les capes, les bonnets, les parapluies et les longues écharpes que portent les Parisiennes de tous âges. En effet, le manteau classique, à revers, redingote à boutonnage simple ou double, n'est plus guère de circonstance, et on lui préfère la veste longue en tricot, le caraco matelassé ou la blouse-chemise en velours de coton, à carrure confortable et grandes emmanchures.

D'où le succès de la cape et du vêtement ample, en laine imperméabilisée, en loden ou en ciré enduit, qui doit, sans engoncer, protéger de la pluie toute la silhouette.

Ces tenues en pelures d'oignon permettent d'ajouter une blouse, un gilet ou un châle aux couleurs du printemps sans trop nuire à l'équilibre du budget. De tendres coloris assurent la transition entre les tons sourds de l'hiver et ceux de l'été qui vont claquer au vent comme des drapeaux. Les deux s'accommodent du blanc et de l'écru, toujours plus nombreux, en coton ou en lin brut succédant aux laines naturelles.

Ces tendances se trouvent à tous les prix, en soie, en laine fine et en cachemire aux imprimés exclusifs des couturiers et des créateurs, mais aussi en tissages plus modestes dans les grands magasins et les chaînes. Il y a du brillant partout et des accessoires dorés.

« A la paysanne »

Nous verrons par la suite les variations sur le style gitane ; sarraus et jupes amples, blouses et robes à décolletés froncés dénudant les épaules... Les blazers n'en demeurent pas moins présents, comme les tailleurs stricts, sans exagération. Avec la canicule de l'an dernier, les vêtements de plage ont envahi la ville et refleuriront si jamais le temps s'y prête. Les longueurs se situent entre genou et mollet. Certaines tuniques, pulls longs, shirts ou chemises couvrant les maillots de bain mettront en valeur de longues jambes bronzées.

Les matières en vedette ? Des tissages rustiques, voire rugueux ; le lin est traité « à la paysanne », et sa froissabilité lui confère du relief ; la fibranne (fibre artificielle tirée de la cellulose) tient une place importante dans les collections d'été. Pourtant, celles d'entre nous qui l'ont connue pendant la guerre savent que ses défauts l'emportent sur ses qualités : elle est toujours aussi froide sur la peau en hiver, aussi chaude en été, et exige, en outre, un entretien soigné ! A éviter enfin, si on n'aime pas le repassage ! Voilà donc un net recul par rapport aux synthétiques des dernières années.

Les demi-transparences des crépons et autres cotons indiens seront à l'honneur durant le plein été, comme la gaze, l'étamine, la mousseline à beurre, voire... la serpillière. Tout cela prend aussi bien la teinture en couleurs vives que l'ampleur en grands mouvements froncés.

En matière vestimentaire, le *temps n'est plus aux achats* d' « impulsion ». Si on veut choisir dès maintenant les éléments à coordonner de sa garde-robe printanière et estivale, l'initiative de *Dépêche-Mode* sera appréciée. Ce mensuel professionnel, qui ne se prend pas trop au sérieux, publie quatre numéros par an destinés au grand public et en vente dans les kiosques (10 F).

Sa livraison de printemps est un panorama bien illustré, doublé d'un guide d'achats très documenté et sans parti pris, indiquant les noms des fabricants, leurs prix, leurs gammes de tailles et leurs points de vente à travers la France.

NATHALIE MONT-SERVAN.



(Croquis de MAECQ.)

BERNARD PERRIS : ensemble à grande cape-manteau à fentes, en drap de laine orange quadrillé de beige de Wurmser, jupe assortie, froncée à la taille, à poches plaquées sur les côtés. *Il est porté ici avec un chemisier blousant en crêpe de Chine blanc, ourlé d'un feston brodé en soie orange* (1 650 F, 880 F et 990 F env. (du 38 au 46) *chez Alexis de Fursac,* 11, rue Royale ; à Bordeaux : Hélène, 5, rue Voltaire ; à Nice : Pink, 7, rue de France.)

ANDREA PFISTER : sandales en chevreau blanc-cassé à fins talons de 9 cm et bride en diagonale sur le coup-de-pied, entourant la cheville (420 F, 4, rue Cambon (8e) et 56, rue du Four (6e).

● *Après celles du ski*, les Français semblent vouloir découvrir les joies du golf, du tennis et de l'équitation. Pratiquants et même spectateurs adoptent facilement le style nonchalant et confortable qui sied à ces disciplines. Désormais, *Mode Sportswear* leur consacre une revue mensuelle réservée aux professionnels.

★ *Sportswear*, 30 F le numéro.

philatélie

N° 1476

CONGO : Série « Oiseaux ».

Trois timbres « postes », composent la série dédiée aux oiseaux, émise par les postes de la République populaire du Congo.



5 francs C. F. A., polychrome ; « Jabirus » ;



10 francs C. F. A., polychrome ; « Martin-pêcheur » ;



20 francs C. F. A., polychrome ; « Grues couronnées ».

Les maquettes ont été dessinées par J.-C. Mathey.

Impression offset ; Atelier Cartor S.A.

CAMEROUN : « Union nationale camerounaise ».

Le dixième anniversaire de l'Union nationale camerounaise a été célébré philatéliquement par l'émission de deux figurines postales.



50 francs C.F.A., polychrome ; « Maison du parti à Douala » ;



50 francs C.F.A., polychrome ; « Maison du parti à Yaoundé ».

Les maquettes sont de Pierrette Lambert. Imprimées en offset par Cartor S.A.

NIGER : « Arts négro-africains ».

Deux figures postales composant la série commémorative émise à l'occasion du deuxième Festival mondial des arts négro-africains de Lagos.



40 francs C.F.A., brun ; masque.



50 francs C.F.A., bleu ; danse indigène.

Dessinées et gravées par Jean Pheulpin. Impression taille-douce ; Atelier du timbre de France.

BUREAUX TEMPORAIRES

⊙ 66420 Barcarès (salon de l'hôtel Lydia-Playa), les 28 et 29 mars. — Congrès national de la Fédération nationale des associations sportives culturelles et d'entraide de l'équipement.

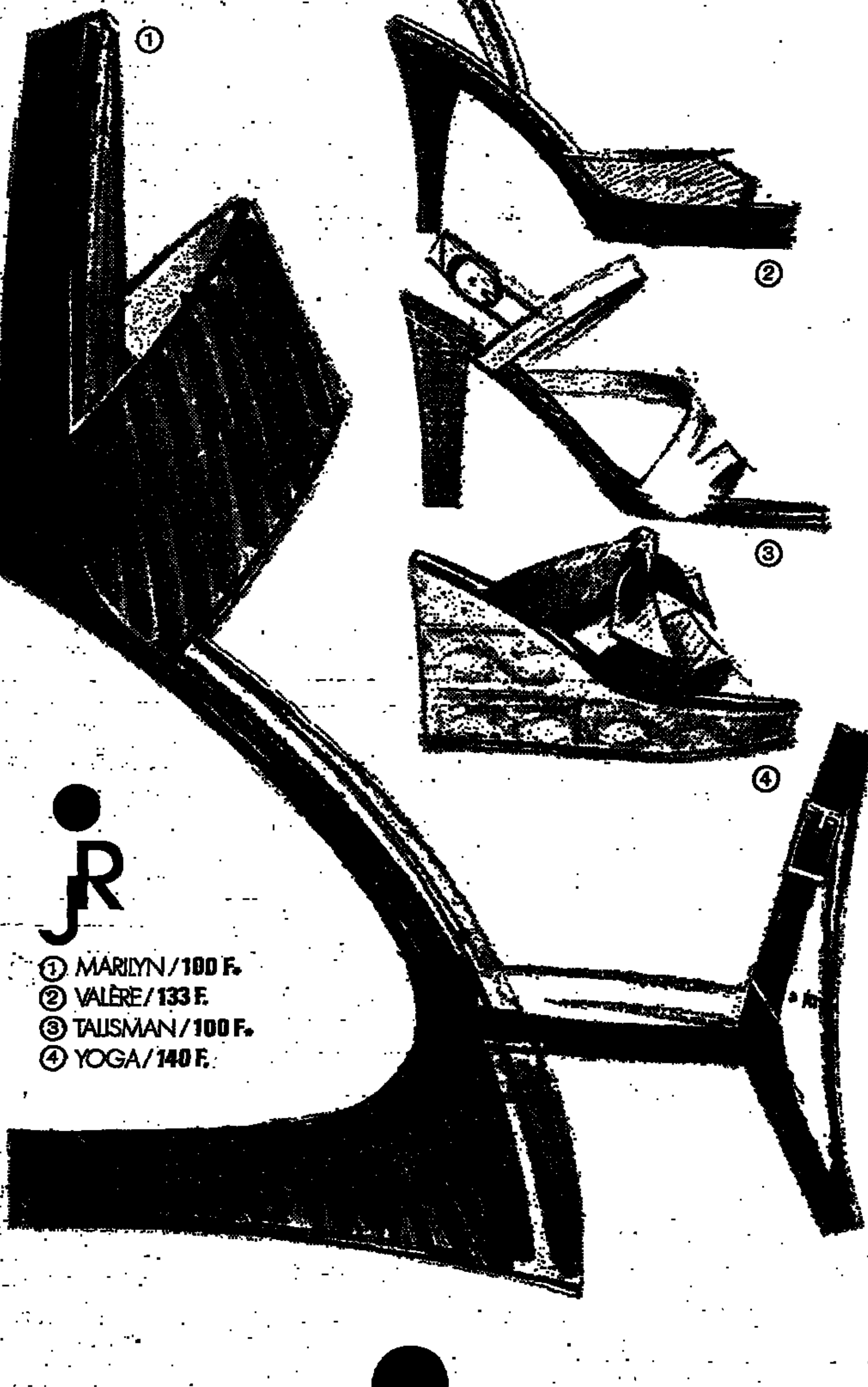
● *A PARIS, à la galerie Régis-Langloys, 169, rue Saint-Honoré, du 16 au 30 mars, se tiendra une exposition intitulée « La Souris » vue par nos artistes, qui, en outre, réalisent nos timbres-poste : Andréotto, Baillais, Béquet, Bétemps, Combet, Decaris, Durrens, Gullieme, Haley, Lacaque, Monvoisin et Pheulpin. Entrée entièrement libre.*

● *A BUHL (Baden), en R.F.A., les 12 et 13 mars, une exposition de la jeunesse franco-allemande « Bühfila 77 », se tiendra à la Caisse d'épargne de Bühl.*

● *A AMIENS, au musée de Picardie, les 26 et 27 mars, une exposition sera consacrée aux relais de poste.*

● *A RAMBOUILLET, 63, rue Gambetta, les 26 et 27 mars, l'Amicale philatélique locale, profitant de la Journée du timbre, organisera sa quatrième exposition départementale.*

ADALBERT VITALYOS.



Plaisirs de la table

5 DANS LE 06

CANNES. — Les « classiques », je veux dire *Félix* (63, boul. Croisette, tél. 38-00-61) qui est une institution et *la Poêle d'Or* (23, rue des Etats-Unis, tél. 39-77-65) nouveau venu vite affirmé, vont-ils avoir un rival dans le nouveau *Festival* (52, boul. Croisette, tél. 38-04-81) ? La vieille célèbre maison où tous les Cannois d'un jour veulent être vus renait sous la houlette de Louis Alessiardi, lequel a trouvé en Christian Peyrard un jeune cuisinier dont les huîtres chaudes (crues sur un lit de poireaux et nappées d'un sabayon à la ciboulette) m'ont enchanté, entre autres. Et quelle remarquable (ah ! oui, vraiment !) charrette de pâtisseries.

Les bonnes maisons de Cannes prennent leurs fromages chez Ceneri (et cela m'a fait souvenir d'un temps où M. Outhier, pas encore triplement étoilé, déclarait péremptoirement qu'il n'y avait pas de fromage en Provence !).

■

MOUGINS. — Dire que nous avons admirablement déjeuné au *Moulin de Mougins* (tél. 90-03-68) n'étonnera personne. Le navarin, déjà printanier, arrosé d'un ducru-beaucaillou 69 exprimait parfaitement l'âme de cette maison de simplicité patricienne. Mais, surtout, nous sablâmes le champagne à la réussite de *l'Amandier* (place du Commandant-Lamy, tél. 90-00-91) : ce sera (dès Pâques, foi d'animal... pardon, d'entrepreneur !) le « bistrot » de Vergé. En plein cœur ce village avec une terrasse à la vue superbe, une vieille maison toute neuve avec un menu à 100 F, service compris, et le choix entre trois entrées et trois plats rustiques, avant salade, fromages et desserts.

■

ANTIBES. — La halte de la *Bonne Auberge* (La Brague-Antibes, tél. 33-36-65) est indispensable. Jo Rostang a ajouté quelques recettes à sa carte, quelques variations brillantes à son clavier, notamment un foie de canard frais sauté aux dés de céleri-rave et au vinaigre de fraises, un panaché de poissons et de crustacés au beurre rouge, un canard en poivrade à la compote de poires. Et sa carte d'une quinzaine de desserts s'enrichit d'un bavarois glacé aux fruits du pays qui égale son célèbre et inégalé (depuis la disparition du cher Sarrassat) mille-feuilles chaud. Les prix sont « chauds », eux aussi, certes. Mais en songeant à tant de coups de fusil chez les faux-frères de la Côte on trouvera l'addition moins salée que la Méditerranée.

■

CAGNES. — Etendue au possible (avec Cros-de-Cagnes et les Hauts-de-Cagnes) cette ville est certes la championne de la mauvaise signalisation. Impossible à l'automobiliste de s'y retrouver ! Bien sûr, *l'Auberge du Moulin* (34, av. de Nice, au Cros-de-Cagnes, tél. 20-03-55) est sur la N 7 et repérable. Vous y trouverez la gentillesse de l'accueil et la modestie des prix (avec un menu à 35 F). Mais allez donc, la nuit, repérer *Douchka* (19, av. Renoir, tél. 20-61-75) et les charmants Georges et Christine Valentinoff, qui ont su créer ici une atmosphère à la « Raspoutine ». (Il y chante comme il y chantait.)

Mais à l'affreux Cagnes préférez ses hauteurs. Le fortin médiéval des Grimaldi, les rues étroites, le soleil par-dessus les toits, le musée auquel Suzy Solidor a fait don de ses quarante portraits. Chère Suzy...

C'est ici, aux Hauts-de-Cagnes, dans la salle des gardes du château, voûtée et calme, que le Cagnard a installé son restaurant. *Le Cagnard* (rue du Pontis-Long, tél. 20-73-21) est un relais de campagne. M. et Mme Barel peuvent être heureux de ce décor. Des appartements voisins, des chambres de cette maison toute en recoins, l'ascenseur (une ancienne chaise à porteurs) caché dans l'épaisseur des vieux murs, le petit jardin, bref la joie des... Cagnards (le mot signifie « paresseux », et date de 1530, selon le *Petit Robert*. Il n'a donc aucun rapport avec la ville de Cagnes, ni avec la cagna qui nous vient de l'annamite).

La cuisine du *Cagnard*, faite de matériau de qualité, est bonne au point qu'on ne s'explique pas sa perte d'une étoile, l'an dernier. Peut-être gagnerait-elle à une moderne simplicité (le chef vient d'un palace et a tort de croire que le filet de sole Waleska ou le filet en croûte Wellington méritent attention ! Et pourquoi ces deux pommes de terre avec sa daurade grillée au coulis d'arômes provençaux ? Mais quelle bonne idée de servir une salade de mesclun avec les scampis frits, quel bon choix de desserts ! Et les petits déjeuners sont bons ; après une semaine d'odieux petits déjeuners d'hôtels de luxe ce fut un soulagement.

■

LA COLLE-SUR-LOUP. — En pleine campagne créer un décor Belle Epoque et choisir cette enseigne ne manque pas de culot. M. Compagnat, propriétaire de cette *Auberge de la Belle Epoque*, (tél. 32-83-51), sur la route de Cagnes, est en cuisine. Entre son coquelet à l'ail et son poulet au vinaigre vous hésiterez. Mais du moins le féliciterez de faire lui-même son pain.

LA REYNIÈRE.

LA BOUTEILLE DU MOIS

Rouge et franc

Les vins produits autour de la vieille cité provençale ont droit à l'appellation V.D.Q.S. Ils seront bientôt, dit-on, des vins d'appellation contrôlée. L'INAO n'étant pas chiche de promotions sans aucun intérêt. Car que demande-t-on à un vin qui n'est pas des « grands » ? D'être bon, sain, honnête, tout simplement. Et qu'importe alors son titre !

Ces coteaux-d'Aix (on a connu surtout autrefois les vins de Palette, blancs liquoreux et moelleux), venant sur des coteaux ou le plateau très ensoleillé de Bèdes, sont, en rouge, complets, frais et fruités.

Ainsi est celui du domaine de la Grande Séouve. Un vignoble de 65 hectares, en espaliers, de six ans, avec une cuverie de conception technique remarquable. Il produit des blancs secs, de sève discrète (cépages ugni et sauvignon blanc), des rosés (que je vous abandonne) et, surtout, à mon goût, des rouges (de cépages grenache, cinsaux, cabernet, sauvignon, et l'inévitable syrah, mais en petite proportion) qui m'ont enchanté. Entendons-nous bien : il s'agit ici de vin à boire à large soif. De vin que l'on appelait autrefois « de table », avant l'envahissement des pinards « suivis » des négociants, ô combien manipulateurs !

Ce rouge est très franc, robuste, musclé et de belle couleur. Il est à boire dans ses jeunes années, et frais (13 °C). C'est le conseil des propriétaires et c'est à souligner. J'en connais, dans le même coin, qui assurent sur l'étiquette : « A boire chambré » !

C'est également un vin qui convient à presque tous les mets. Notez l'adresse : Domaine de la Grande Séouve, à Jouques (13).

L. R.

MIETTES

● *Un lecteur* — qui n'est pas d'accord avec moi sur l'inutilité de la truffe dans le foie gras (pas plus de truffe du reste que de marinade à l'alcool ou de gelée, le foie gras est divin « au naturel » et la truffe fraîche, crue, à la croque au sel !) — me signale un autre très bon fromager à Sceaux : *la Fermette*, 17, rue Houdan. Tant mieux ! Il y a tant de mauvais fromagers qu'en trouver deux de bons dans le même coin doit être une fête pour le gourmet !

● *Passionnante lettre d'un lecteur parisien* sur la chaptalisation. Il paraît que le cahier des charges de l'association Nature et Progrès va autoriser, « dans les limites de la réglementation et avec du sucre de canne roux », la chaptalisation des vins de ses membres. Quelle erreur ! Car la chaptalisation, je n'en démordrai point, est une pollution comme une autre !

Et ce lecteur me cite sa dégustation (chez *Legrand*, 1, rue de la Banque) de trois beaujolais 1976. Comparaison riche d'enseignements œnologiques, dit-il justement. En effet, un villages à 11° plus 1,5 ° de chaptalisation, un beaujolais « cuvée à l'ancienne » à 11,8 ° plus 0,2 ° de chaptalisation et, enfin, un autre à 11,8 ° sans aucune chaptalisation montrent bien à la dégustation combien un sucrage, même faible, peut changer la nature du vin.

● *C'est du 12 au 20 mars que le Salon Marjolaine 77*, organisé par Nature et Progrès, aura lieu au hall d'exposition de la Bastille. On y trouvera des produits d'alimentation naturelle et biologique.

● *Il n'est pas question* que l'Hôtel change de main ni que Daniel Méléry, notre chef, s'en aille, assurait fièrement, il y a un mois, le patron du Windsor. Le *Windsor* (14, rue Beaujon) est devenu un Frantel et le chef Méléry va se mettre à son compte. Ainsi va la vie...

● *Le conseil interprofessionnel* des vins de Bergerac me renseigne : il existe bien une appellation d'origine « côtes de Bergerac » pour les vins rouges. C'est donc M. Dovaz, auteur de ce « Guide du vin », qui s'est trompé. Pour un guide, cela est inquiétant !

● *Décidément les guides sont en avance*, cette année. La septième édition du « Lyon Gourmand » d'André Mure vient de paraître (éditions Résonances à Lyon, 55, montée de Choulans). Des suppressions, des noms nouveaux : *l'Oustalou* (17, rue A.-Comte, tél. 37-70-18), bouchon folklorique, et *la Tour rose* (16, rue au Bœuf, tél. 37-25-90) du jeune Chavent, que j'ai signalé déjà au lecteur. C'est un précieux passeport pour la gastronomie lyonnaise.

● *Je ne sais qui signe Vic Saint-Val* la série de romans policiers de ce titre, mais je relève, dans son dernier-né, cette remarque qui cache peut-être une grande vérité : « *Tant pis si c'est une hérésie mais je n'aime pas le vin chambré quel qu'il soit, C'est avec le vin chambré, tiédasse, qu'en matière de vin commence le véritable alcoolisme !* » Il faudrait l'avis de la faculté mais... Moi j'y crois !

● *Au cours d'un excellent déjeuner Chez les Anges* (François Benoist, 54, boulevard de Latour-Maubourg) l'A.A.A.A.A. lui a remis son diplôme. L'andouillette venait de chez M. Lootvoët (Charcuterie Saint-Jacques, 3, rue Saint-Jacques, à Cambrai), lequel est déjà possesseur du diplôme pour l'excellence de son andouillette classique. Mais il s'agissait ici d'une nouvelle création de M. Lootvoët : une andouillette aux herbes, qui nous fut servie avec une purée de chou-fleur.

clin-d'œil

AUX FRAISES !

LE jardinage, comme la culture des pommes de terre, de la laitue ou de l'œillet, est pénible, parce que « la terre est basse ». Or, un Français, M. Jean Coudray, vient de faire breveter une invention qui pourrait bien modifier considérablement l'agriculture domestique. S'inspirant peut-être du spectacle des tours qui poussent dans les villes nouvelles et parfois même, incongrûment, au milieu des vieilles cités, cet inventeur, fraisiériste de profession, a démontré les avantages de la culture verticale. Les plantes, quelles qu'elles soient, ont un instinct atavique de la verticale. Hormis les rampantes, bien sûr, et les lianes parasites, toutes grandissent vers le haut, alors que leurs racines s'enfoncent dans le sol. Eh bien, contrairement à ce qu'un vain peuple pense, les plantes, pour peu qu'on les y oblige, sont capables de pousser à l'horizontale !

M. Coudray a fait confectionner des caissons de 40 centimètres de côté, superposables, qui constituent des tours miniatures. Percés de trous sur leurs flancs verticaux, ces cubes contiennent un terreau spécial, léger, qui ne se tasse pas et permet à l'eau comme à l'air de circuler dans sa masse. Les plantes dont les graines ont été répandues dans ces boites de terre, poussées par le désir de connaître la lumière, se dirigent tout naturellement vers les trous et émergent à l'air libre, horizontalement. Un drain en matière plastique, perforé, traverse la tour à culture et assure un arrosage convenable.

Ainsi, affirme l'inventeur, il n'est plus besoin d'habiter la campagne pour récolter des fraises à pleins paniers : un balcon et une « tour » suffisent. Dans l'une d'entre elles, de 1,50 mètre de hauteur et de 40 centimètres de côté, M. Coudray a enfermé quatre-vingt-cinq pieds de fraisiers, qui, pendant six mois, de mai à octobre, lui ont donné plus de 50 kilos de fraises. Autre avantage, les fruits n'étant pas en contact avec la terre, demeurent toujours propres et le procédé rend inutile les corvées de binage et de sarclage. Enfin, le récoltant ne craint plus de se donner un tour de reins en cueillant ses fraises !

Ce qui est bon pour les fraisiers l'est aussi pour les tomates et les plantes à fleurs, estime M. Coudray, et, grâce à lui, on peut désormais constituer dans son jardin ou sur sa terrasse des gerbes impressionnantes de géraniums, de roses ou de pétunias.

Imaginons un instant que nos cultivateurs, dont l'extension urbaine, les autoroutes, les aéroports et tant d'autres grignotent peu à peu les terres, décident de s'inspirer de l'invention de M. Coudray pour cultiver à la verticale le blé, le maïs et les choux. On verrait alors à proximité des buildings abritant bureaux ou appartements pousser des gratte-ciel dont les flancs seraient des champs hautement productifs. Les récoltes se feraient au moyen d'ascenseurs extérieurs, du genre de ceux qu'emploient les laveurs de vitres et l'on pourrait même habituer les vaches à se tenir sur des échafaudages mobiles, pour brouter au long des façades la luzerne horizontale ! Le paysage serait évidemment modifié par la présence de ces montagnes parallélépipédiques, couvertes de verdure et emplies de la terre extraite pour leurs fondations.

Les écologistes ne pourraient qu'être satisfaits et on devrait même, en attendant que le système soit généralisé, utiliser une des tours existantes et si critiquées pour faire un essai qui ne manquerait pas d'être concluant !

Naturellement, une telle révolution dans l'agriculture aurait des retombées économiques importantes. Les promoteurs immobiliers se feraient promoteurs agraires, les fabricants d'engins de levage, de machines agricoles et... de parachutes verraient grossir leur carnet de commandes. Les surfaces cultivables se multipliant, le prix de la pomme de terre baisserait tandis que s'élèveraient les tours agricoles.

Les hommes, bien sûr, auraient un peu le sentiment de marcher sur la tête, mais n'y semblent-ils pas tout disposés ?

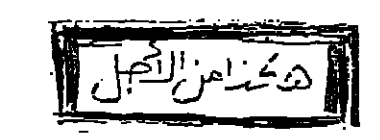
MAURICE DENUZIÈRE.

SUR LES RAYONS DU JARDINIER

Les excellents guides édités par la revue *Mon jardin et ma maison* viennent de s'enrichir d'un nouveau titre : *Comment réussir les conifères*. Vous apprendrez l'essentiel sur le choix, la plantation et l'entretien des conifères. Après cette lecture vous n'aurez plus d'excuses pour ne pas remplacer votre clôture en grillage par une haie verdoyante (6 F).

Et si le choix des conifères vous semble néanmoins difficile et procure migraines ou insomnies, le dernier hors série des guides de *Mon jardin et ma maison*, *les Plantes médicinales* doit vous permettre de rétablir la situation avec les produits de la nature (12 F). M. L.

★ Mon jardin et ma maison, 31, route de Versailles, 78560 Le Port-Marly.



Jeux

New-York s'équipe en tapis verts

Le sort en est jeté : New-York aura ses casinos. Le 2 novembre dernier, les électeurs du New-Jersey, l'Etat voisin, approuvaient l'ouverture d'une salle de jeux à Atlantic-City, ville d'eau surannée et délabrée. Ses habitants dansèrent et chantèrent dans les rues ce soir-là : le futur casino leur apparaissait comme une corne d'abondance, la ville retrouverait bientôt sa splendeur passée, sa prospérité, son animation d'autrefois. Et New-York aussitôt de relever le défi : ses propres villes d'eau engourdies et désertées (Saratoga, Niagara Falls, les Catskills et les Rockaways) pourraient elles aussi, grâce au jeu, connaître un sort nouveau, sans parler des espèces sonnantes et trébuchantes qu'elles feraient se déverser dans les caisses chroniquement dégarnies de l'Etat.

Prenant exemple sur la Perrette de la fable, les autorités de New-York ont, d'ores et déjà, procédé à une étude de marché, dont les résultats leur permettent de pouvoir affirmer que les trente-cinq casinos new-yorkais projetés (vingt-six « grands » établissements à New-York même et neuf « petits » dans les villes d'eau) assureraient à l'Etat un revenu de 78 millions de dollars par an et fourniraient sept mille six cent quatre-vingt-dix emplois.

Le dernier bastion puritain

Mais l'ouverture des casinos new-yorkais exige qu'un certain nombre d'obstacles légaux soient franchis auparavant ; la Constitution de l'Etat exige, en effet, que deux assemblées législatives successives se prononcent en faveur d'un amendement constitutionnel pour qu'il prenne force de loi. *C'est-à-dire que la roulette et* le baccara ne pourront devenir légaux à New-York qu'en 1980 au plus tôt. En attendant, l'approbation donnée par 74 % des électeurs new-yorkais le 2 novembre à la légalisation des « Nuits de Las Vegas » (jeu de hasard ouvert une fois par semaine sous l'égide d'organisations religieuses et dont les recettes sont utilisées à des fins charitables) encourage les hommes politiques, qui s'apprêtent à présenter à l'assemblée législative de l'Etat le projet d'amendement constitutionnel visant à légaliser le jeu et à lui imposer une taxe de 5 %.

Jusqu'ici, les New-Yorkais en proie au démon du jeu devaient se rendre, pour assouvir leur passion, à Las Vegas, à Porto-Rico ou jusque dans les Bahamas. Mais le coût du voyage décourageait la *majeure partie d'entre eux*. Pour se rendre à Atlantic-City, il suffit d'une heure d'autobus, assortie d'une dépense de 3 dollars ; pour New-York, il s'agit donc non seulement d'empêcher ses propres touristes et ses propres joueurs d'aller enrichir le New-Jersey, en leur offrant la possibilité de jouer dans leur propre Etat, mais encore d'attirer touristes et joueurs du Nord-Est et du Middle-West en leur offrant autant, et même plus, qu'Atlantic-City. Les autorités municipales new-yorkaises s'en *frottent* déjà les mains, et on a pu entendre récemment M. Felix Rohatyn, l'ancien « big boss » de Lazard Frères et actuellement président de Mac, la corporation qui gère les finances de la ville, comparer New-York à Monte-Carlo, à Nice et à Deauville.

La révolution des mœurs et le marasme économique aidant, le jeu, qui pendant longtemps n'était autorisé — à l'instar du divorce — que dans le Nevada, a fait tache d'huile : dans quarante-quatre Etats, certaines formes de jeu — loterie, pari mutuel urbain, pari sur les courses de lévriers et sur des rencontres sportives — sont aujourd'hui légales. Treize Etats proposent des loteries, et New-York bat tous les records de recettes avec sa « loterie instantanée ». Une étude publiée l'an dernier sous les auspices du gouvernement (*le Jeu en Amérique*) estime que « *les jeux de hasard seront inévitablement légalisés dans tout le pays* ». Elle rapporte, en outre, que les Américains jouent de plus en plus et que, faute de jeux autorisés, ils s'adonnent aux jeux clandestins contrôlés par la Mafia.

Edward Devereux, sociologue à l'université de Cornell, avait prédit, voici vingt-cinq ans, que l'interdiction de jouer aux Etats-Unis connaîtrait le même sort que la prohibition de l'alcool : « *Notre société*, écrivait-il, *se rationalise et se sécularise rapidement : la morale publique finira par s'effondrer. Le jeu de hasard correspond parfaitement à notre raisonnement machiavélique selon lequel tout est permis à condition que cela marche.* »

La drogue, l'alcool et la prostitution avaient déjà droit de cité à New-York. En ouvrant ses portes au jeu, la Babylone américaine consacre l'effondrement du dernier bastion puritain...

LOUIS WIZNITZER.

échecs N° 700 — La volonté de vaincre

(Tournoi international de Hastings, 1977.)
Blancs : O. ROMANISCHINE
Noirs : V. SMYSLOV
Partie espagnole.
Défense Steinitz retardée.

1. é4	é5	16. ç×b6	c×b6
2. Cf3	Cç6	17. Cd5 (l)	Cé-ç4 (m)
3. Fb5	a6	18. Fd4	b5 (n)
4. Fa4	d6	19. F×g7	R×g7
5. 0-0 (a)	Fd7 (b)	20. b4 ! (o)	b×a4 (p)
6. ç4 (c)	Cf6 (d)	21. b×a5	C×a5 (q)
7. Cç3	Fg4 (é)	22. Tç1	a3 (r)
8. h3	F×f3 (f)	23. Dd2 !	Tb8
9. D×f3	g6 (g)	24. Dç3+ (s)	Rh6 (t)
10. d4 !	Cd7 (h)	25. Cf6 !	g5 (u)
11. d×é5 ! (i)	Cd×é5 (j)	26. f4 !	é×f4
12. Dé2	Fg7	27. T×f4	abandon (v).
13. Fé3	0-0		
14. Ta-d1 (k)	Ca5		
15. ç5 !	b5		

NOTES

a) Dans cette « défense Steinitz retardée », les Blancs ont le choix entre plusieurs réponses, soit 5. d4 ; soit 5. ç3 ; soit 5. ç4 ; soit enfin le coup du texte, considéré comme prématuré en raison de la suite 5..., Fg4 ; 6. h3, h5, qui entraîne d'énormes complications. Il s'agit donc d'une provocation psychologique, le jeune grand maître soviétique sachant bien que l'ancien champion du monde hésitera à se lancer dans de telles complications.

b) Et, en effet, les Noirs optent pour cette variante réservée qui laisse les Blancs devant plusieurs systèmes.

c) 6. d4 donne également aux Blancs une belle initiative après 6..., b5 ; 7. Fb3, C×d4 ; 8. C×d4, é×d4 ; 9. ç3, d3 (si 9..., d×ç3 ; 10. Dh5, g6 ; 11. Dd5, Fé6 ; 12. Dç6+, Fd7 ; 13. D×ç3) ; 10. D×d3, Cf6 ; 11. Dg3, Ch5 ; 12. Df3, Cf6 ; 13. Té1, Fd7 ; 14. Cd2, 0-0 ; 15. Cf1, bien que les Noirs disposent de défenses acceptables après 15..., Cg4 comme dans la partie Gufeld - Bondarevski, Leningrad, 1963). En outre, après 6. d4, les Noirs peuvent encore choisir entre 6..., Cf6 ; 7. ç3, g6 ou 7..., Fé7. Ici, les Blancs entrent dans une sorte de « variante Duras » avec un coup de retard.

d) Le plus simple, mais 6..., Cg-é7 est jouable : 7. Cç3, g6 ; 8. d4, Fg7 ; 9. Fé3, é×d4 ; 10. C×d4, 0-0 ; en revanche, 6..., g6 est moins fort à cause de 7. d4, é×d4 ; 8. C×d4, Fg7 ; 9. C×ç6.

e) A quoi peut bien penser Smyslov en perdant ainsi un temps ? 7..., Fé7 ; 8. d4, C×d4 (si 8..., 0-0 ; 9. d5 !) ; 9. C×d4, é×d4 ; 10. D×d4, F×a4 ; 11. C×a4, 0-0 ; 12. Cç3, Cd7 équilibre le jeu (Pachman - Gligoric, Tel-Aviv, 1964). 7..., g6 est aussi bon : 8. d4, Fg7 ; 9. F×ç6, F×ç6 ; 10. d×é5, C×é4 ; ou 7..., g6 : 8. d4, Fg7 ; 9. d×é5, C×é5 ; 10. C×é5, d×é5 ; 11. Fg5, h6 (si 11..., 0-0 ; 12. F×f6) ; 12. Fh4 ou encore 9. h3, 0-0 ; 10. Fé3 ou 9. d5, Cb8 ; 10. ç5 ! Cependant après, 7..., g6 ; 8. d4, les Noirs peuvent très bien répliquer sans problème 8..., é×d4.

f) Pratiquement forcé, puisque sur 8..., Fh5 la suite 9. d4 !, é×d4 ; 10. Cd5 !, Fé7 ; 11. g4 et 12. C×d4 donne aux Blancs un bel avantage.

g) Une erreur étonnante de Smyslov. 9..., Fé7 était meilleur, bien que les Blancs puissent poursuivre par 10. d4, é×d4 ; 11. Cé2. Si 9..., Cd7 ; 10. Dg3!, Cç5 (10..., g6 ; 11. f4, Fg7 ; 12. f5) ; 11. F×ç6+, b×ç6 ; 12. f4, f6 ; 13. f5!.

h) Si 10..., b5 ; 11. C×b5! et si 10..., é×d4 ; 11. Cé2 (logique positionnelle) ou 11. é5 (tactique), d×é5 ; 12. F×ç6+, b×ç6 ; 13. D×ç6+, Cd7 ; 14. Fg5, Fé7 ; 15. F×é7, R×é7 ; 16. Cd5+, Rf8 ; 17. f4, Rg7 ; 18. Ta-é1 ou 11. é5, Cd7 ; 12. é×d6, F×d6 ; 13. F×ç6, b×ç6 ; 14. Fh6!, d×ç3 (ou 14..., Dh4 ; 15. Fg7, Tg8 ; 16. Ta-é1+, Rd8 ; 17. D×f7) ; 15. Ta-é1+, Fé7 ; 16. D×ç3, et les Blancs gagnent.

i) Ouvrant les lignes.

j) 11..., d×é5 ; 12. F×ç6, b×ç6 ; 13. Td1, Dé7 était à envisager. Les Blancs conservaient encore la perspective b3-a4-Fa3.

k) Selon le vainqueur, 14. ç5! était encore plus fort (14..., Ca5 ; 15. Tf-d1!).

l) La supériorité des Blancs est évidente.

m) Et non 17..., Ca-ç4 ; 18. Fd4! menaçant 19. f4.

n) Ultime imprécision. 18..., F×d4 était nécessaire : 19. T×d4, b5 ; 20. b4, Cb6 ; 21. F×b5! (et non 21. C×b6, D×b6 attaquant la Td4 et justifiant l'échange 18..., F×d4), a×b5 ; 22. D×b5, C×d5 (si 22..., Ca-ç4 ; 23. T×ç4!) ; 23. T×d5, Té8 ; 24. b×a5, T×é4 ; 25. a6, avec encore du travail pour gagner.

o) Belle réfutation.

p) Si 20..., Cç6 ; 21. Fb3.

q) Si 21..., Cé5 ; 22. Cb6, Ta7 ; 23. f4, Cç6 ; 24. é5!.

r) Essayant de jouer Cb7, qui est encore impossible à cause de 23. Db2+. Si 22..., Ta7 ; 23. Dé3 !, Tb7 ; 24. Tç3 et 24. Tf-c1.

s) Le mat est proche.

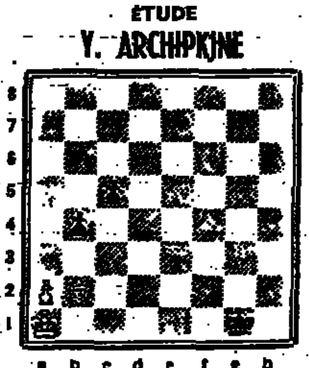
t) Si 24..., f6 ; 25. Cç7!.

u) Si 25..., Tç8 ; 26. Cg4+, etc.

v) Il n'y a plus de défense contre 28. Th4+, Rg6 ; 29. Tg4+, Rh6 ; 30. Dé3 mat.

Une sévère défaite de Smyslov, dont la grande expérience s'est heurtée à la volonté de vaincre du gagnant de Hastings.

ÉTUDE
V. ARCHIPKINE



BLANCS (3) : R a1, F b2, P a2.
NOIRS (3) : R g1, P b4 et ç5.

Les Blancs jouent et gagnent

SOLUTION DE L'ETUDE N° 699
V. BRON.
« 64 », 1977.

(Blancs : Rg8, Td3 et g2. Noirs : Rh1, Df1, Pa5.)

1. Th2+, Rg1 ; 2. Th-é2 !, Rh1 ; 3. Tç2 ! (menaçant 4. Tf2), Rg1 (si 3..., Dg1+ ; 4. Rf8 et les Noirs ne peuvent donner échec sur ç5) ; 4. Rg7 !! (voilà qui n'est pas facile à trouver ; si 4. Té-d2, Dé1 ! ; 5. Rf7, Df1+ ; 6. Ré7, Dé1+ ; 7. Rd7, Df1, nulle), a4 ; 5. Rg8 !! (et non 5. Rg6, Dh1 ! nulle), a3 ; 6. Rg7, a2 ; 7. T×a2, Rh1 ; 8. Tf2 !, Dg2+ !! ; 9. Rf8 ! (si 9. T×g2, pat), Dg1 ; 10. Ta-b2 !, Dg2 ; 11. Tb1+ et les Blancs gagnent !

CLAUDE LEMOINE.

● *Les quarts de finale du tournoi des prétendants* au titre de champion du monde se poursuivent. Les Soviétiques Petrossian et Kortchnoï (émigré aux Pays-Bas) ont fait quatre parties nulles dans une atmosphère très tendue : chacun des deux adversaires a peur du premier faux-pas. Le Soviétique Polugajevski mène par 2,5 à 1,5 contre le Brésilien Mecking. Le Hongrois Portisch a de nouveau gagné une partie contre le Danois Larsen. Il mène par 2,5 à 1,5 après la quatrième partie et la cinquième partie a été ajournée pour la deuxième fois après 74 coups. Enfin, le Soviétique Spasski, ancien champion du monde, mène toujours d'un point contre le Tchécoslovaque Hort et mène par 3,5 contre 2,5 après la sixième partie.

bridge N° 697 — Les lobs de Flint

Cette donne provient d'un championnat en Angleterre. Le déclarant était le fameux joueur anglais Jeremy Flint (l'auteur de la convention Flint).

Nord : ♠ A D 10 9 5 — ♥ 6 4 — ♦ 4 — ♣ 10 8 6 5 3
Ouest : ♠ R 7 — ♥ A D 10 5 2 — ♦ R 8 3 — ♣ D V 9
Est : ♠ V 4 2 — ♥ V 8 3 — ♦ D 10 9 7 5 2 — ♣ 2
Sud : ♠ 8 6 3 — ♥ R 9 7 — ♦ A V 8 — ♣ A R 7 4

Ann. : O. don. Pers. vuln.

Ouest	Nord	Est	Sud
1 ♥	2 ♥	passe	4 ♠ !...

Le « Michaels Cue Bid » à 2 cœurs montrait un bicolore faible avec cinq piques.

Ouest ayant entamé la dame de trèfle, *comment Flint a-t-il gagné* QUATRE PIQUES contre toute défense ?

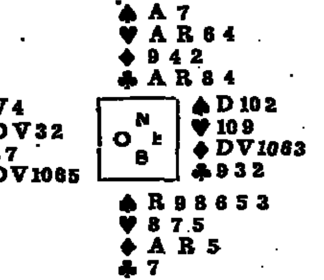
Réponse :

Malgré *la* faiblesse de la main de Cansino en Nord, la situation n'était pas désespérée. Après avoir décidé qu'Ouest devait avoir entamé avec D V 9, plutôt qu'avec la dame sèche, Flint prit avec l'as et, renonçant à la double impasse à pique, il joua le 3 de pique pour *la dame de pique* du mort, puis il tira l'as de pique sur lequel il vit tomber le roi. Il laissa traîner un atout, puis il réalisa l'as de carreau, coupa un carreau et *rejoua trèfle du mort* en « lob » au-dessus d'Est. Mais celui-ci refusa de couper dans le vide (car Sud *n'aurait* plus perdu de trèfle). Le roi de trèfle fit la levée, et Flint coupa son dernier carreau, puis il rejoua trèfle qu'Est refusa une seconde fois de couper puisque Ouest était maître.

Mais, après avoir fait la levée avec le valet de trèfle, Ouest dut rejouer cœur, et Sud fit ainsi son roi. Si Ouest avait pu rejouer carreau (dans coupe et défausse) le résultat aurait été pareil. De même, si Est avait coupé trèfle (à contre-temps) pour contre-attaquer cœur, Flint n'aurait perdu que le valet de pique et deux cœurs...

Les héros fatigués

Dans cette donne d'un Festival au Maroc, deux grands champions n'ont pas fait le top. Il était possible, en effet, de réaliser douze levées, mais Henri Svarc (qui vient de remporter avec Boulenger le fameux tournoi du *Sunday Times*), et Benito Garozzo, à une autre table, ont préféré une solution simple qui a échoué.



Nord : ♠ A 7 — ♥ A R 6 4 — ♦ 9 4 2 — ♣ A R 8 4
Ouest : ♠ V 4 — ♥ D V 3 2 — ♦ 8 7 — ♣ D V 10 6 5
Est : ♠ D 10 2 — ♥ 10 9 — ♦ D V 10 6 3 — ♣ 9 3 2
Sud : ♠ R 9 8 6 5 3 — ♥ 8 7 5 — ♦ A R 5 — ♣ 7

Garozzo et Svarc et plusieurs autres experts en Sud ont pris l'entame de la dame de trèfle avec le roi, puis ils ont tiré l'as de trèfle pour défausser un cœur. Ensuite, ils ont réalisé as et roi de cœur et coupé un cœur dans l'espoir d'un partage 3-3 (afin de défausser leur carreau perdant sur le quatrième cœur), mais les cœurs n'étaient pas partagés.

Ouest ayant entamé la dame de trèfle, *comment gagner* le PETIT CHELEM A PIQUE contre toute défense ?

Note sur les enchères :

Si Sud est donneur, il peut ouvrir de « 1 ♠ » (une majeure sixième et 2,5 levées d'honneurs) et Nord ira forcément au chelem. *En revanche, si Sud passe d'entrée*, les enchères s'arrêteront normalement à « 4 ♠ ».

Si Nord est donneur, il est trop beau pour ouvrir de « 1 SA » et doit dire « 1 ♣ ».

PHILIPPE BRUGNON.

scrabble N° 4 — Les mardis du P.L.M.

C'est à l'hôtel P.L.M. du boulevard Saint-Jacques, à Paris, que l'on trouve la plus forte concentration hebdomadaire de scrabbleurs. Faire jouer la même partie à soixante-dix personnes simultanément pose des problèmes tant à l'arbitrage qu'aux participants. La partie du 8 février dernier a été marquée par une pléthore de joueurs... et de points.

Elle a été gagnée par M. Y. Brulé avec 991 points (95,20 %) devant M. Pialat, qui totalisait 969 points (93,10 %) avec une belle avance sur le troisième concurrent (753 points, 72,33 %).

	TIRAGE	SOLUTION	REF.	PTS
1	TVXEIEU			
2	TE+PTEMY	VIEUX	H 8	54
3	YT+TUOAI	EXEMPT (a)	12 G	36
4	NWEISLO	TUTOYAI	M 7	105
5	NEI+ETIV	SLOW	N 12	48
6	IEDANUG	INVITEE	L 2	77
7	TESDULA	ENDIGUAI	5 E	90
8	RRBIO?H	ADULTES (b)	N 2	78
9	K?EBCHO	HORRIB(L)E	10 A	70
10	*RR+LESOJ*	*BOCKE(Y) (c)*	*A 10*	*86*
11	—JFOEARQ	KORES	13 A	28
12	AFOQR+GH	JE	12 E	32
13	GHQ+UCAS	FORAI	H 1	27
14	GQU+AELT	CHAS	O 1	41
15	GL+ARRBU	QUETA	6 B	36
16	GR+IASNL	BRULA	4 B	20
17	EIMNALM	GALURINS (d)	J 2	65
18	AEMN+SZP	MIL	I 7	22
19	MS+NEEFD	NAPPEZ	K 10	38
20	MS+EN	FENDEZ	05 F	37
21	décomposé	MIL(S)	I 7	28
22		ME	J 14	14
23		ON	B 13	8
24		EON	B 12	7
			TOTAL	1 041

Le dictionnaire de référence est le « P.L.I. » (« Petit Larousse illustré »). Les cases horizontales sont désignées par un numéro de 1 à 15. Les cases verticales sont désignées par une lettre de A à O. Lorsque la référence d'un mot commence par une lettre, il est horizontal ; par un chiffre, il est vertical.

NOTES

(a) Avec le Y on peut faire TYPE en 10 E pour 33 ou TYPEE... pour O (grave lacune du PLI). (b) ELUDATES en E 5 : 68 ; (c) Coup difficile : il faut séparer le C du H et transformer le joker en Y ; CHOKE(S), étranglement du canon d'un fusil de chasse, plus évident pour un scrabbleur chevronné, s'arrête malheureusement à la limite des deux rouges ; (d) Un coup de chapeau pour ce GALURINS !

● *Précision :* dans la chronique n° 3, une coquille a rendu *l'introduction ambiguë* : il s'agissait du *lotus* ou *lotus*, et non du nouveau rival de la Loterie nationale !

PENTASCRABBLE
de *Marcelle Refuveille*

Il s'agit de faire le maximum de points avec cinq tirages successifs de sept lettres, le premier mot devant passer par l'étoile rose.

ZHCNJEO - V?NRAAA - QTCEUIA - SXNEEEA - SHPPRYO.

Solution proposée : 857 points.

Solution du problème n° 3

Quarante-quatre lecteurs ont trouvé la quadrature du pentascrabble pour résoudre le problème de M. Pialat (817 points) :

```
E        (D)
CAKTISME
CHAULEES
L        Q
E        U
S        A
I        M
(A) JOINTEE
```

: *Le* (A) se place sur l'étoile rose. Les gagnants de la lettre d'or sont C. Hammebrath (Pas-de-Calais) et J.-P. Faur et B. Venditti (Paris). Huit lecteurs ont trouvé 741 points en plaçant KANTISME en 12 F et MASQUIEZ en 15 A.

MICHEL CHARLEMAGNE.

● *La sélection de Paris*, épreuve en deux manches, ouverte à tous, sauf aux joueurs de première série, aura lieu le samedi 19 mars, à 20 heures, à la patinoire du Stadium, 66, avenue d'Ivry, à Paris. Droits d'engagement : 5 F. La licence FFSc, obligatoire (coût : 30 F), pourra être prise sur place. Les joueurs n'ayant jamais joué en duplicate sont priés d'arriver une heure à l'avance.

● *Clubs de banlieue :* Saint-Mandé, tél. : 283-28-85 ; Villeneuve-le-Roi : 597-49-11 ; Boulogne : 604-29-95 ; Choisy-le-Roi : 684-02-60 ; Massy : 920-95-35 ; Dammartin-en-Goële : 003-08-55.

(Prière d'adresser toute correspondance concernant cette rubrique à l'intention de M. Michel Charlemagne, FFSc, 5, rue Maurice-Delafosse, 92800 Boulogne.)

PRESSE

APRÈS UNE SEMAINE D'INTERRUPTION

Le « Times » de Londres reparaît grâce à l'intervention décisive du Syndicat

De notre correspondant

Londres. — *Pendant une semaine, les Anglais ont été privés du* Times, *dont l'imprimerie était paralysée par une « grève sauvage ». Ce vendredi matin 11 mars tout est rentré dans l'ordre. Cette grève pourrait néanmoins marquer un tournant dans l'évolution de la presse britannique et aussi dans celle du syndicalisme. A l'origine, le conflit n'avait rien de particulier. Cent vingt-huit ouvriers de l'imprimerie du* Times *avaient présenté des revendications salariales incompatibles avec le « contrat social » conclu entre la Confédération des syndicats, le gouvernement et le patronat. Les dirigeants de leur syndicat (NATSOPA) étaient d'accord avec la direction du journal pour condamner cette grève, tout en s'efforçant de négocier un compromis. Leurs efforts furent vains.*

La menace que le groupe Thompson, propriétaire du Times, *pourrait envisager la fermeture définitive du journal, qui perd déjà près d'un million de livres par an, n'avait eu aucun effet sur les grévistes. Mais après six jours de « grève sauvage », les responsables du syndicat ont menacé d'exclure de l'organisation les ouvriers qui refusaient d'obéir à leurs injonctions de reprendre le travail et annoncé qu'ils pourraient laisser imprimer le journal à Manchester. Cette prise de position d'un syndicat qui détient le monopole de l'embauche, signifiait que les grévistes récalcitrants risquaient de ne plus retrouver d'emploi dans les imprimeries de presse.* — J. W.

Au moment où le *Times* reparaît, un rapport présenté jeudi 10 mars à la Commission royale de la presse souligne les dangers de l'ingérence grandissante des intérêts pétroliers dans la presse britannique.

Le déclin d'une presse nationale déficitaire est « *inévitable* » et les grands journaux devraient « *être abandonnés à leur sort si seuls les grands groupes de presse et les compagnies pétrolières doivent les sauver* », estime le rapport intitulé « *Fleet Street survivra-t-elle jusqu'en 1984* », résultat des recherches du professeur Jeremy Tunstall, de l'université de la City, à Londres.

Dénonçant le récent rachat du prestigieux hebdomadaire dominical *Observer* par la compagnie pétrolière américaine Atlantic Richfield, « *l'un des moments les plus tristes de l'histoire de la presse des dernières années* », le rapport estime que la grande presse de Fleet Street « *vit de plus en plus financièrement comme Alice au pays des merveilles* ».

L'influence croissance des intérêts pétroliers ne fait « *qu'encourager et perpétuer ses tares, à savoir une concurrence excessive, des financements irréalistes et une gestion faible* ». Le rapport estime que « *cinq des huit grands groupes de presse britanniques sont soit directement liés au pétrole, soit à d'autres intérêts industriels. Notamment la Thomson Organisation* (Times *et* Sunday Times), *Associated Newspapers* (Daily Mail, Evening News), *et Beaverbrook Press* (Daily Express, Sunday Express *et* Evening Standard) ».

L'influence des intérêts pétroliers « *menace maintenant directement les journaux financièrement indépendants comme le* Daily Telegraph, *qui ne peuvent faire concurrence aux journaux soutenus par le pétrole* ». « *Les seuls intérêts financiers autorisés à racheter les journaux de Fleet Street en difficulté devraient être d'autres groupes de presse plus petits* », poursuit-il.

Le rapport souligne que « *Fleet Street a déjà perdu la bataille de la concurrence et ne survit partiellement que grâce au soutien des riches journaux de province* ».

« *La liberté de la presse*, estime-t-il, *ne serait pas terriblement amoindrie si le nombre des journaux nationaux tombait de neuf à cinq ou six.* »

Le rapport préconise, pour remédier à la crise, la création d'un organisme indépendant financé à concurrence de 2 millions de livres par an par le syndicat patronal de la presse. — *(A.F.P.)*

● *Le Syndicat du Livre C.G.T.* a démenti l'information donnée la semaine dernière par Force ouvrière, selon laquelle une quarantaine de ses membres travaillant au *Figaro* avaient décidé d'adhérer à Force ouvrière (*le Monde* du 5 mars).

« *Les typos-linos de la composition du* Figaro *élèvent une énergique protestation contre cette information mensongère* », indique le Livre C.G.T. dans un communiqué. « *Il est remarquable que les déclarations de F.O. aient été faites au lendemain du rejet massif par les ouvriers de la presse parisienne du rapport Mottin. Cette organisation, une fois de plus, est prise en flagrant délit de soutien au patronat, et en particulier à la direction du* Parisien libéré », conclut le Livre C.G.T.

Selon Force ouvrière, ces « démissions » s'étaient produites, en dehors du *Figaro*, à *l'Aurore* et au *Journal officiel*.

● *Pour s'opposer aux licenciements* et à la fermeture de l'imprimerie Draeger cinq cents travailleurs des imprimeries et entreprises de Montrouge (Hauts-de-Seine) ont manifesté jeudi 10 mars après-midi dans les rues de la ville à l'appel de l'union locale des syndicats C.G.T. de Montrouge et du Syndicat C.G.T.

● *Le quotidien bruxellois « le Soir »* n'a pas paru jeudi 10 mars après-midi par suite d'une grève des ouvriers du Livre appartenant à la Fédération générale du travail, de tendance socialiste. *L'Echo de la Bourse*, journal financier du soir, et *la Dernière Heure* ne sont pas sortis pour les mêmes raisons. Dans les journaux bruxellois de langue flamande, *Laatst Nieuws* et *Standaard*, des incidents ont éclaté entre ouvriers du Livre syndiqués socialistes et ouvriers du Livre syndiqués chrétiens. La radio-télévision belge (secteur francophone) a interrompu ses émissions, de 15 heures à 23 heures, par solidarité avec les ouvriers du Livre. — *(A.F.P.)*

● ERRATUM. — Dans l'article sur le déficit de la presse quotidienne en Italie (*le Monde* du 2 mars), une erreur de transcription nous a fait écrire qu'une lire valait 0,58 franc. Il s'agissait de 100 lires.

LA LIBRAIRIE HACHETTE CRÉE UNE BOURSE DE GRAND REPORTER

La Librairie Hachette a décidé de créer, à l'occasion du cent cinquantième anniversaire de sa fondation, une bourse de grand reporter-enquêteur. D'un montant de 30 000 F, cette bourse est destinée à permettre à un jeune journaliste d'accomplir « le reportage dont il rêve » en révélant son talent.

Les candidats devront être âgés de moins de trente ans et avoir de trois à six ans d'exercice du métier de journalistes professionnel.

La désignation du lauréat se fera avant la fin du printemps par un jury présidé par M. Jacques Marchandise, président-directeur général de la Librairie Hachette, et comprenant cinq journalistes (MM. Lucien Bodard, Max Clos, Claude Imbert, Philippe Viannay et Pierre Viansson-Ponté) et deux éditeurs (MM. Francis Esmenard et Christian de Bartillat). Le jury pourra, une fois le reportage réalisé, proposer sa publication dans un quotidien ou un hebdomadaire.

Il sera conseillé au lauréat de rassembler également, pendant son voyage, les éléments d'un ouvrage dont le manuscrit sera soumis au jury. Si le manuscrit est jugé acceptable, il sera proposé à un éditeur (appartenant ou non au groupe Hachette).

★ Demandes à adresser, avant le 25 mars, à Mme Françoise Colaneri, Bourses Hachette, 25, boulevard Saint-Michel, 75005 Paris, accompagnées d'un curriculum vitae et d'une note sur le reportage envisagé (d'une durée maximum de quatre à six semaines).

SPORTS

Sports équestres

M. JEAN D'ORGEIX : on ne m'offrait pas de vraies responsabilités.

M. Jean d'Orgeix, entraîneur national de sauts d'obstacles, devait réunir ce vendredi 11 mars une conférence de presse à Paris, à propos du poste de directeur technique national pour lequel il n'a pas été désigné (*le Monde* du 11 mars). Voici ce qu'il nous déclarait le 10 mars, au moment où la nouvelle de son éviction était rendue publique :

« *De par le décret qui définit le rôle et les fonctions de directeur national, celui-ci est entièrement responsable devant sa fédération et devant l'opinion publique.*

» *Or*, a ajouté M. d'Orgeix, *on ne me donnait qu'un os à ronger. Non seulement, on ne me laissait pas nommer moi-même les entraîneurs nationaux, mais on me les désignait. Comme de juste, il s'agissait d'entraîneurs militaires, alors que mon intention était de nommer des entraîneurs civils.*

» *Sans doute est-ce pour épargner la susceptibilité des militaires que la fédération avait même envisagé la suppression du poste de directeur national. Moi, je me faisais fort de remonter toutes les disciplines. On ne l'a pas voulu.*

» *Il faudra qu'un jour je me décide à parler haut et fort. En attendant, je n'ai pris encore aucune décision quant à la suite de ma carrière. Mais il va sans dire que si un pays étranger me faisait quelque proposition, je n'aurai aucune raison de la refuser.* »

BASKET-BALL. — *Les basketteuses du Clermont Université Club ont toutes les chances d'accéder à la finale de la Coupe d'Europe des clubs champions. Jeudi 11 mars, elles ont battu, à Prague, le Sparta de Prague par 71 à 56. Cette victoire sur une équipe qui les avait battues l'an dernier en finale permet aux Clermontoises d'aborder le match retour, prévu pour le 17 mars, en position de force. Dans l'autre demi-finale, l'équipe soviétique de Riga a battu celle de San-Giovanni (Italie) 89 à 60.*

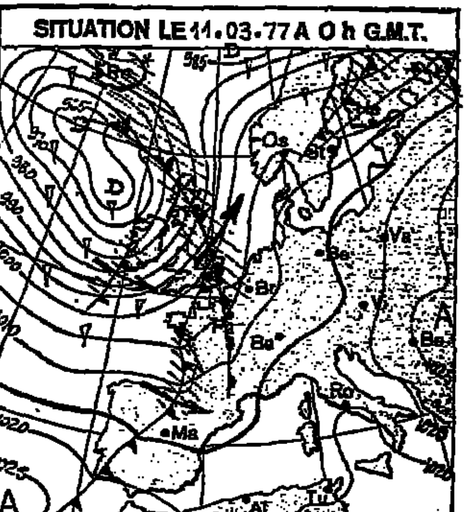
● VANCOUVER, UN AN APRES. — L'Ecole spéciale d'architecture organise du 8 au 18 mars une exposition sur les résultats de la conférence de l'UNESCO sur l'habitat, réunie en 1976 à Vancouver. Sont prévus, mardi 8 mars, des films, des conférences et une « table ronde » avec des représentants des ministères de l'équipement et de la qualité de la vie, de l'O.C.D.E. et de l'UNESCO.

★ ESA, 254, boulevard Raspail (14e), tél. 033-38-94.

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 11.03.77 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 12.03.77 DÉBUT DE MATINÉE

Brouillard — Verglas dans la région

Evolution probable du temps en France entre le vendredi 11 mars à 0 heure et le samedi 12 mars à 24 heures :

Un courant perturbé s'organise de Terre-Neuve à l'Europe occidentale. La perturbation pluvieuse, qui affectait vendredi matin nos régions s'étendant des Pyrénées et du golfe du Lion au Bassin parisien, continuera à progresser vers l'est et achèvera de traverser nos régions orientales dans la nuit de vendredi à samedi. Des masses d'air plus frais et instable succèderont par l'ouest à cette zone pluvieuse, mais une nouvelle perturbation venant de l'Atlantique apportera des pluies le soir et dans la nuit de samedi à dimanche sur nos régions voisines de l'Atlantique.

Samedi matin, le temps sera variable et un peu plus frais que la veille sur l'ensemble du pays, avec des nuages assez abondants et quelques éclaircies locales ; il sera parfois brumeux du Bassin aquitain au Centre. Dans la journée, des averses tomberont ; elles seront plus fréquentes sur la moitié nord, ainsi que sur les versants ouest des montagnes (sous forme de neige vers 1 000 à 1 200 mètres). Elles s'atténueront cependant par l'ouest à l'avant de la nouvelle perturbation qui apportera des pluies le soir et la nuit suivante près de l'Atlantique et sur le Nord-Ouest.

Vendredi 11 mars, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris-Le Bourget, de 1 004,7 millibars, soit 753,6 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 10 mars ; le second, le minimum de la nuit du 10 au 11) : Ajaccio, 16 et 8 degrés ; Biarritz, 20 et 10 ; Bordeaux, 20 et 9 ; Brest, 11 et 7 ; Caen, 13 et 7 ; Cherbourg, 11 et 6 ; Clermont-Ferrand, 18 et 9 ; Dijon, 16 et 9 ; Grenoble, 14 et 7 ; Lille, 13 et 9 ; Lyon, 15 et 11 ; Marseille, 15 et 12 ; Nancy, 16 et 10 ; Nantes, 15 et 7 ; Nice, 15 et 10 ; Paris-Le Bourget, 14 et 10 ; Pau, 20 et 9 ; Perpignan, 15 et 10 ; Rennes, 15 et 7 ; Strasbourg, 18 et 6 ; Tours, 17 et 9 ; Toulouse, 16 et 11 ; Pointe-à-Pitre, 30 et 24.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 20 et 8 degrés ; Amsterdam, 15 et 10 ; Athènes, 17 et 9 ; Berlin, 17 et 6 ; Bonn, 16 et 8 ; Bruxelles, 13 et 11 ; îles Canaries, 23 et 17 ; Copenhague, 10 et 1 ; Genève, 15 et 6 ; Lisbonne, 17 et 10 ; Londres, 12 et 8 ; Madrid, 15 et 6 ; Moscou, 5 et −2 ; New-York, 17 et 12 ; Palma-de-Majorque, 15 et 12 ; Rome, 17 et 8 ; Stockholm, 3 et 3 ; Téhéran, 16 et 8.

P. T. T.

● *Modification de l'indicatif téléphonique de l'Orne.* — L'indicatif téléphonique interurbain des abonnés de l'Orne, qui était le 34, est modifié. Désormais, il convient de composer le 33.

Chasse

● *Protection et gestion des milieux cynégétiques.* — Le centre de perfectionnement de l'Institut national agronomique et l'association des journalistes de la chasse organisent deux journées de réflexion les 30 et 31 mars. Les thèmes choisis sont : le premier jour, milieux côtiers de la zone des marais et marais intérieurs ; les milieux montagnards et leur faune la seconde journée.

★ Renseignements : Mme Ewald, tél. 337-96-34. Lieu des débats : Institut national agronomique, 16, rue Claude-Bernard, 75231 Paris.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 708

HORIZONTALEMENT

I. Permet de renouveler une traite ; A la droite du Seigneur. — II. Circule en Scandinavie ; Il n'est pas besoin d'être très fort pour le rouler ; Une chose qui se passe généralement très bien. — III. Glissa ; A des ailes. — IV. Localité de France ; Fin de participe ; S'en aller ailleurs. — V. Ouvrage à emporter ; Poisson. — VI. Mis sur les genoux ; Symbole ; Le Danube des anciens. — VII. Un dont la devise pourrait être « je panse donc j'essuie ! » ; Ce que le temps ajoute à l'œuvre des vieux maîtres ; Symbole. — VIII. Erudit ; Manquerait. — IX. N'était pas seul prophète en son pays ; Très lié ; Met un comptable sous une table. — X. Ont force de loi ; Conjonction ; En nacre ; Provoquaient des cris. — XI. Un dont on ne saurait dire qu'il n'a pas son pareil ; Réjouissances mythologiques. — XII. Manque généralement de fraicheur ; Pronom ; Phase lunaire ; Sous un ciel réputé clément. — XIII. Résultat d'une contraction ; Pour un oui ou un non ; Traduit un épanouissement nocturne ; Déchire sans ménagement un sein fécond. — XIV. Coule en Suède ; Ethéré ; Attire la faune altérée. — XV. Ce n'est pas de la piquette ! ; Comme de méchants propos.

VERTICALEMENT

1. Pour être bonne, elle n'admet que les légumes et le gratin ; Part à deux ! — 2. Ne perd qu'exceptionnellemet ses dents ; Ile ; Bien gardé. — 3. Vieille bête ; Facilite le maniement des charges ; Pronom ; Ville. — 4. Participe ; Coule en Argentine ; Abréviation. — 5. Imposer un effort à un organe ; Privées de leur charpente naturelle. — 6. Tiennent donc moins de place ; Ne rien vouloir savoir. — 7. Discourtois ; A souventes fois roulé Churchill. — 8. Abréviation commerciale ; Juge ; Gradé. — 9. Prend son temps en toutes circonstances (inversé) ; Forme de pouvoir ; Providence d'amoureux ; Note. — 10. Casse comme du verre ; Ne fait généralement qu'entrer et sortir ; But d'une traite. — 11. Négation ; A droit à certains égards ; N'ont donc pas circulé. — 12. Rangiez ; Symbole. — 13. Se manifeste en frappant ; Gerbes. — 14. Dans les bas de laine des Roumains ; Détruits ; Y compris la caisse. — 15. Sur le chemin de la morgue ; Certains n'arrêtaient pas de les faire danser.

Solution du problème n° 1 707

Horizontalement

I. Trameuses. — II. Récent. — III. Id ; Ere. — IV. Médecine. — V. Ecrans. — VI. Si ! ; Etc. — VII. Ta ; Nouméa. — VIII. Tir ; Reins. — IX. Eson ; Eté. — X. Esules. — XI. Réelle ; Et.

Verticalement

1. Trompette. — 2. Ré ; Aisée. — 3. Acides ; Rose. — 4. Médecin ; Nul. — 5. En ; Cr ; Or ; Li. — 6. Ut ; Ue ; EE. — 7. Ennemies. — 8. Restent. — 9. Sue ; Casent.

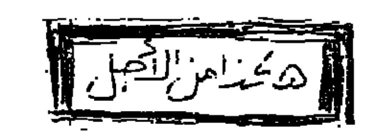
GUY BROUTY.

Journal officiel

Est publié au *Journal officiel* du 11 mars 1977 :

UN DECRET

● Portant diverses mesures transitoires d'application de la loi n° 75-1348 du 31 décembre 1975 relative à la sécurité sociale des artistes auteurs d'œuvres littéraires et dramatiques, musicales et chorégraphiques, audiovisuelles et cinématographiques, graphiques et plastiques.



CARNET

Réceptions

— Le préfet de Paris et Mme Jean Taulelle ont donné une réception à l'Hôtel de Ville à l'occasion de leur *prochain départ de la préfecture.*

Naissances

— Françoise et Philippe Mauriat ont la joie de vous annoncer la naissance de

Claire,

le 4 mars 1977.
29, boulevard Victor, 75015 Paris.

— Jean-Paul Lacroix et Véronique (née Chevallier), Charles-Henri, font part de la naissance de

Mathilde,

4, quai Sarrail,
69006 Lyon. Téléphone : 52-04-29.

Le docteur et Mme Georges Ould Aoudia ont la joie d'annoncer la naissance de

Nicolas,

petit frère d'Audrey, au foyer du *docteur Ould Aoudia et de madame*, née Wach.
Nantes, 7 mars 1977.
177, parc Miremont, Alger,
12, rue de Nantes,
85600 Saint-Hilaire-de-Loulay.

— Dominique van Bockstael (née Wartel),
Alain et Nathalie,
ont la joie d'annoncer la naissance d'Aymeric,
Le 9 mars 1977, à Versailles.

Mariages

M. et Mme H. Pouzzin,
Le docteur et Mme P. Cojan,
ont la joie de faire part du mariage de leurs enfants,

Isabelle et Jean-Pierre,

qui a été célébré dans l'intimité le 19 février.
Fontenay-le-Comte (Vendée).
Chaumont (Haute-Marne).

Décès

— M. Yves Arnaud-Ulliet, son époux,
Mlle Marie-Laure Arnaud-Ulliet,
Mlle Véronique Arnaud-Ulliet,
Ses filles,
Mme Alfred Letorey, sa mère,
Le docteur et Mme Marc Rubat du Merac,
Le docteur et Mme Louis Rouves,
M. et Mme Pierre Vuillaume,
Ses sœurs, beaux-frères et belles-sœurs,
Et leurs familles,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Yves ARNAUD-ULLIET,
née Hélène Letorey.

Une cérémonie religieuse a été célébrée ce vendredi 11 mars 1977, à 10 h. 30, en l'église Notre-Dame-de-l'Assomption, 88, rue de l'Assomption, Paris-16e.
L'inhumation aura lieu dans l'intimité, à Hotonnes (Ain).
94, rue de l'Assomption, Paris-16e.

— M. Pierre-Emile Artur, son époux,
M. et Mme André Artur,
Mr. et Mrs. Geoffrey-A. Lawman,
M. Gilles Artur,
M. et Mme Olivier Artur,
M. et Mme Yves Artur,
M. Daniel Artur,
M. Patrick Artur,
M. et Mme Jean-Pierre Artur,
M. et Mme Philippe Artur,
Mlle Odile Artur,
M. et Mme Jean Dreano,
M. et Mme Yves de Treverret,
Mlle Thérèse Artur,
Ses enfants,
Ses vingt-neuf petits-enfants et ses cinq arrière-petits-enfants,
Les familles Artur, Bodin, Lepetit, Prigent,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Pierre-Emile ARTUR,
née Marie-Thérèse Bodin,

rappelée à Dieu le samedi 5 mars 1977, dans sa soixante-quatorzième année, munie des sacrements de l'Eglise.
L'inhumation religieuse a eu lieu le 8 mars 1977, dans sa paroisse, à Rennes.
La Bellangerais. Rennes.

— Mme Roger Aziza,
Les docteurs Claude et Evelyne Aziza et leurs enfants,
Ses frères, sœurs et toute la famille, ont la douleur de faire part du décès de

M. Roger AZIZA,

survenu à son domicile le 9 mars 1977.
Les obsèques ont lieu le vendredi 11 mars 1977, à 14 heures, au cimetière du Plateau, à Savigny-sur-*Orge.*
Cet avis tient lieu de faire-part.

— M. Pierre Baraduc,
M. et Mme Bernard Auberger et leurs enfants,
M. et Mme Alain Benabent et leurs enfants,
M. et Mme Raymond Belin,
Mme Marie-Rose Belin,
M. et Mme Roger Belin,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Pierre BARADUC,
née Denise Belin,

leur épouse, mère, belle-mère et sœur, survenu le 7 mars 1977, munie des sacrements de l'Eglise, à l'âge de cinquante-six ans.
Les obsèques ont eu lieu le 10 mars 1977, à Châtelguyon.
Une messe sera célébrée le mardi 15 mars 1977, à 18 h. 15, en l'église Notre-Dame-des-Champs (91, bd du Montparnasse, 75006 Paris).
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mme Charles Bertrand, née *Mathilde Kirchacker, son épouse,*
Mlle Thérèse Bertrand,
M. et Mme Emile Bertrand,
M. et Mme Maurice Bertrand,
M. et Mme Louis Bertrand,
Mme *Marie-Elisabeth Saunier,*
M. et Mme Pierre Bertrand,
Mme Marguerite Schaller et son époux,
Mme Cécile Meyer et son époux,
M. et Mme Charles Bertrand,
Ses enfants, leurs enfants et petits-enfants,
Les familles Bertrand, Kirchacker,
Parentes et alliées,
ont la grande tristesse de faire connaître le décès de

M. Charles BERTRAND,
retraité S.N.C.F.,
ancien conseiller municipal
de Belfort,
chevalier de la Légion d'honneur,
commandeur du Mérite social,

décédé le 9 mars 1977, dans sa quatre-vingt-huitième année, et dans l'espérance de la Résurrection.
La cérémonie religieuse a eu lieu le vendredi 11 mars 1977, à l'église Sainte-Jeanne-d'Arc de la Pépinière, sa paroisse.

« Je mets mon espoir dans le *Seigneur, je suis sûr de sa Parole.* »

2, rue Molière, (90) Belfort.

— Mme *Jacques* Deguigne,
M. et Mme Maurice Deguigne,
M. Gérard Deguigne,
M. et Mme P. Alexandre et Lionel,
Les familles Sumeire, Hannequin, Desguigne,
Leurs parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès *de*

M. Jacques DEGUIGNE,
président de la chambre de commerce
et d'industrie de Marseille,
chevalier de la Légion d'honneur,
chevalier de l'ordre national
du Mérite,

survenu le 9 mars 1977.
Les obsèques auront lieu dans la plus stricte intimité.
Une messe sera dite à son intention ultérieurement.

— Les membres de la chambre de commerce et d'industrie de Marseille,
ont le très grand regret de faire part du *décès de leur président,*

M. Jacques DEGUIGNE,
chevalier de la Légion d'honneur,
chevalier de l'ordre national
du Mérite.

— Le président et les membres du conseil d'administration du Port autonome de Marseille,
ont le très grand regret de faire part du décès de leur vice-président,

M. Jacques DEGUIGNE.

— Les membres de la chambre régionale de commerce et d'industrie Provence-Alpes, Côte d'Azur, Corse, ont le *grand regret de faire part* du décès de leur président,

M. Jacques DEGUIGNE,

survenu le 9 mars 1977.
Les obsèques auront lieu dans l'intimité familiale.
Une messe sera dite ultérieurement à Marseille à son intention.

— On annonce la mort de

M. Philippe DEMARCAY,

demeurant à Rabat (Maroc), 9, rue du Docteur-Mauchamp.
Les obsèques ont eu lieu à Malaguet, 84440 Migne-Auxence, dans l'intimité, le 5 mars 1977.

— Marseille, Tunis, New-York.
Mme veuve Edmond Nataf,
M. et Mme Jean-Pierre Nataf et leurs enfants,
M. et Mme Jacques Mazard et leurs enfants,
M. le professeur Roger Nataf et Mme,
M. Albert Nataf,
Les familles Mazard, Neumark, Bessis Azzraf, Coscas,
Parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de leur bien-aimé

Edmond NATAF.

Les obsèques ont eu lieu le lundi 7 mars 1977.
68, avenue de Toulon,
13006 Marseille.

— La Fédération internationale des professeurs de français,
a la douleur d'annoncer le décès de

M. Louis PHILIPPART,
professeur émérite de l'université
de l'Etat, à Mons,
Directeur honoraire du Centre
culturel du Hainaut,
président honoraire de la Société
belge des professeurs de français,
président-fondateur de la Fédération
internationale des professeurs
de français.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité, le *jeudi 10 mars 1977*, à Morlanwelz-Mariemont (Belgique).

[Né le 23 janvier 1908, à Lodelinsart (Belgique), Louis Philippart était docteur en philosophie et lettres de l'Université de l'Etat, à Liège. Venu en France, en 1932 et 1933, pour travailler la philologie classique et la littérature française à la Sorbonne et à l'Ecole pratique des hautes études, il fut, de 1931 à 1951, professeur de rhétorique française à l'Athénée provincial de Morlanwelz, puis, de 1946 à 1976, chargé de cours de langue française à l'Institut supérieur du commerce de Mons. Directeur du Centre culturel du Hainaut, de 1951 à 1973, il fonda, en 1951, la Société belge des professeurs de français puis, en 1967, la Fédération internationale des professeurs de français. Il avait été chargé, en 1969, de la réalisation d'une anthologie didactique des littératures de langue française hors de France.]

— Nous apprenons le *décès*, survenu le 8 mars, du

général Jean RÉMUSAT,

dont les obsèques ont eu lieu le vendredi 11 mars, à 15 heures, en l'église des Tourettes, à Fayence (Var).

[Né le 17 août 1895 à Castres, le général de brigade (cadre de réserve) Jean Rémusat s'est engagé pendant la guerre de 1914-1918. Chef de bataillon, il est fait *prisonnier, le 24 juin 1940, dans les Vosges* et interné dans un oflag, près de *Münster*, en Allemagne.

Rapatrié sanitaire deux ans après, il est détaché auprès du commandement de *la marine, à Nice, en août 1942. Arrêté* par les Italiens et incarcéré en Italie, en février 1943, il est ensuite livré à la Gestapo et transféré en France, en mars 1944. Libéré en août 1944, à Belfort, *il participe au maquis de Lomont* et devient, en décembre 1944, colonel à l'état-major de la 1re armée.

A la fin de la seconde guerre mondiale, il commande la subdivision militaire d'Amiens. Avec le grade de *général* de brigade, il est placé en deuxième section (cadre de réserve) en août 1950.]

— Le docteur Bernard Séguy,
Le docteur Martine Frege,
Mme Jacqueline Rollin,
Ses neveux et nièces,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

M. Georges SEGUY,
licencié ès lettres,
docteur en droit,
diplômé de l'Ecole libre
des sciences politiques,
chef du cabinet du président
Paul Painlevé,
collaborateur ministériel de
Louis Rollin, jusqu'en 1936.

La cérémonie religieuse aura lieu le lundi 14 mars 1977, à 10 h. 30, en l'église Sainte-Antoine des Quinze-Vingts.
11 bis, rue Alfred-de-Vigny,
75017 Paris.

— Caen.
Mme Christine Steeg, son épouse,
Mme Lottie Steeg, sa mère,
M. et Mme Jean-Pierre Sudre et leurs enfants,
M. et Mme Louis-François Steeg et leurs enfants,
Et la famille,
ont la douleur de faire part du décès accidentel de

M. Franklin STEEG,

survenu dans sa trente-quatrième année.
Ses obsèques ont eu lieu le lundi 7 mars 1977, au cimetière Saint-*Gabriel*, à Caen.

Anniversaires

— A l'occasion du dixième anniversaire *de la disparition de*

Paul FAUCHER,

ses enfants remercient tous ceux qui penseront plus encore à lui le 14 mars.

Messes anniversaires

— Il y a un an, décédait accidentellement à Cannes, le 14 mars 1976,

Albert COLTÉE,
ancien agent commercial des
Etablissements Audax,

membre fondateur, en 1926, du Syndicat professionnel des représentants radio, syndicat qui est venu adhérer à la C.S.N.
Sa famille demande à tous ceux qui l'ont connu et aimé une prière ou une pensée en union avec la *messe qui sera dite à son intention*, le 14 mars 1977, à 18 heures, église Saint-Pierre, 90, avenue du Roule, (92) Neuilly-sur-Seine.

Remerciements

— Mme Maurice Quiot et son fils Jean-Jacques,
dans l'impossibilité de remercier individuellement toutes les personnes qui ont manifesté leur sympathie lors du décès de

M. Maurice QUIOT,

les prient de trouver ici l'expression de leur gratitude.

— M. Henri Jibert-Iberklajd et sa famille,
adressent à tous ceux qui ont pris part à leur deuil leurs remerciements émus.

— M. et Mme A. Petit et leurs enfants,
profondément émus par les marques de sympathie qui leur ont été témoignées à l'occasion du décès de

M. Christian PETIT,
juge d'instruction à Chartres,

remercient toutes les personnes qui se sont associées à leur deuil, en particulier le tribunal de Chartres, la Compagnie des experts médecins, ses amis de l'E.N.M. 1973, et le Syndicat de la magistrature.

— Dans l'impossibilité de répondre individuellement,
Mme Pierre Reynaud,
M. Didier Reynaud,
M. et Mme André Pagès,
François Pagès,
Et la famille,
profondément émus par les innombrables témoignages de sympathie qu'ils ont reçus à la suite du décès de

M. Pierre REYNAUD,

remercient tous ceux qui ont pris part à leur peine.

— M. et Mme Philippe-Gérard, née Marie Wencel,
Le docteur et Mme Simon Wencel,
profondément émus par les nombreux témoignages de sympathie qu'ils ont reçus, remercient leur famille et leurs amis qui se sont associés à leur immense peine à la suite du décès de *leur* mère,

Mme Ita Ruchla WENCEL,

survenu soudainement le 4 mars 1977.

Communications diverses

— Me Jean Maubec, président pour la Haute-Garonne des Associations d'aveugles de guerre et des anciens du corps expéditionnaire français en Italie, vient de recevoir, à Toulouse, les insignes d'officier de la Légion d'honneur.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde.*
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe
OJD 1976

Commission paritaire des journaux et publications : no 57437.

Visites et conférences

SAMEDI 12 MARS

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — *10 h. 30*, 36, rue de Richelieu, hall, Mme Legregeois : « Exposition George Sand ».
13 h. 30, place de la Concorde, grille des Tuileries, Mme Legregeois : « *L'Ecole polytechnique à Palaiseau* ».
15 h., cour Carrée, pavillon de l'Horloge, Mme Lemarchand : « Les appartements royaux du Louvre ».
15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Magnani : « Hôtel de Sully ».
15 h., façade du théâtre de l'Opéra, Mme Pennec : « Grandes banques et hôtels dans le quartier de l'Opéra ».
15 h. 30, hall gauche, côté parc, Mme Hulot : « Le château de Maisons-Laffitte » (Caisse nationale des monuments historiques).
15 h., 33, rue de Tournon : « Les somptueux salons du Petit Luxembourg » (Art et histoire).
14 h. 30, château de Versailles : « Le petit appartement du roi » (L'art pour tous).
15 h. 15, 2, place du Palais-Bourbon : « Le Palais-Bourbon » (Visages de Paris).
15 h., hall des pas perdus, devant le buffet : « Le poste de commandement de la gare Saint-Lazare » (A travers Paris).
15 h. 15, 8, rue de la Ferronnerie : « De l'assassinat du roi Henri IV aux Innocents et à l'église Saint-Leu » (Mme Barbier).
15 h., gare R.E.R., Mme Catherine Bonnard : « Les châteaux privés de Chatou » (Connaissance de Paris).
15 h., métro Opéra : « L'Opéra » (Connaissance d'ici et d'ailleurs).
15 h., 1, rue du Figuier : « Hôtel de Sens » (Mme Ferrand) (entrées limitées).
15 h. 30, 10, rue de Tournon : « Le Sénat » (Mme Hager).
15 h., 1 bis, rue des Carmes : « Le Musée de la police » (Histoire et archéologie).
16 h. 30, 3, rue Royale : « Maxim's » (M. de La Roche).
15 h., métro Convention : « Le vieux Vaugirard et la Ruche » (Paris inconnu).
15 h., 19, place Vendôme : « Les hôtels d'Evreux et Castagnier » (Paris et son histoire).
14 h. 45, 1, quai de l'Horloge : « La Conciergerie » (Tourisme culturel).

CONFERENCES. — 16 h., 13, rue Etienne-Marcel : « Méditation transcendantale : une technique de repos profond » (entrée libre).
14 h. 45, Théâtre Tristan-Bernard, M. Albert Méglin : « L'homme et l'entreprise », M. J. Rabeyrin : « *L'homme est-il l'esclave de l'automobile ?* » (Club du Faubourg).
15 h. 30, musée Guimet, 6, place d'Iéna, Mme F. Chappuis : « Musique instrumentale de l'Inde » (projections).
15 h., Palais de la découverte, av. Franklin-D.-Roosevelt, M. Wladimir Nesteroff : « L'exploration de la fosse de Porto-Rico ».
18 h., église Saint-Séverin, 3, rue des Prêtres-Saint-Séverin, Père Rogues : « De grands débats portent la division au cœur même de chaque confession chrétienne. Comment comprendre ces ruptures nouvelles ? Comment concevoir l'unité ? Quelles valeurs est-il légitime de lui sacrifier et jusqu'où ? »

A L'HOTEL DROUOT

EXPOSITIONS

Samedi

S. 1. — Tableaux, ivoires.
S. 2. — Objets d'art, mobil. ancien.
S. 3. — At. Touchagues.
S. 4. — Meubles st. Louis XV, XVI.
S. 6. — Bijoux, obj. vitr., argent. anc. et moderne.
S. 20. — Tableaux, bijoux.

VENTE A CHARTRES (28000)

GALERIE DE CHARTRES
DIMANCHE 20 MARS à 14 heures
JOUETS - POUPEES
BEAUX AUTOMATES
BOITES A MUSIQUE
Mes Jean et Jean-Pierre LELIEVRE
C.-Pr. ass., 1 bis, pl. Gal-de-Gaulle
CHARTRES - Tél. : (37) 36-04-33
Télex : Chamco Chartres 76830

RADIO-TÉLÉVISION

CE VENDREDI, SUR FR 3

La publicité, oui, mais...

Jean-Marie Perthuis, fait ce *Vendredi*, la caméra en bandoulière, une chasse énergique à la publicité mensongère. Une grande battue, bien menée, avec allant, avec agressivité. Il arrête les gens dans la rue, dans les stations de métro, pardon monsieur, pardon madame, sur l'affiche, là, cette soupe à quoi est-elle ? Au bord de quoi cette marina ?

Au Bureau de la vérification de la publicité, on ne cesse apparemment d'écrire, de protester, de demander le retrait d'un mot trompeur, d'une phrase inexacte ou d'une analyse fallacieuse. On demande, on n'exige pas, attention. Alors, dira-t-on, à quoi sert le B.V.P. ? Il n'est pas inutile, contrairement à ce qu'on croit. Attaquée, la profession se défend. Elle ajuste son tir, elle déplore les excès de certains. Même si la loi Royer n'est pas toujours appliquée avec la rigueur nécessaire, depuis fin 1973, aucun doute, la publicité mensongère a fait un sérieux pas en arrière.

Il y a seulement trois ou quatre ans, une émission comme celle-là était impensable à la télévision. On ne se serait jamais permis d'attaquer nommément telle marque, tel produit. Maintenant, au contraire, on y prend de plus en plus souvent la défense du consommateur. Et l'on a raison.

C'est cela qu'on attendait à l'issue d'une campagne électorale marquée par la percée des écologistes. Aux témoignages d'autosatisfaction du président de la Régie française de publicité, on aurait préféré un interrogatoire plus large et plus serré sur son rôle : modèle ou reflet d'une certaine image de la femme, de la famille, de la société ? Ce serait un bon sujet de réflexion

Ivan Levaï devrait ouvrir le débat : la publicité, pour ou contre ? Et pas de oui, mais. Introduire ici une restriction, c'est accorder une permission et trancher une question sans l'avoir encore posée.

CLAUDE SARRAUTE.

★ FR 3, 20 h. 30.

TRIBUNES ET DÉBATS

VENDREDI 11 MARS

— *Les écologistes* expriment leur point de vue avec *Brice Lalonde* à Paris et les candidats têtes de listes à Lyon, à Marseille, à Bordeaux et à Montpellier, sur Radio-Monte-Carlo, à 19 h. 15, après le « dossier-ville » consacré à Paris, à 19 heures.

— *M. Henri Fiszbin*, chef de file des candidats communistes à la mairie de Paris, est l'invité de France-Inter à 19 h. 15.

— « *La publicité : vérité ou mensonge ?* », tel est le thème du magazine « Vendredi » sur FR 3, à 20 h. 30, auquel participent notamment *MM. Henry Estingoy*, directeur de l'Institut national de la consommation, et *Jean-Claude Servan-Schreiber*, directeur de la Régie française de publicité.

— *MM. Antoine Rufenacht* (R.P.R.) et *André Duroméa* (P.C.) sont les protagonistes du « train-forum » de R.T.L. au Havre, à 21 heures.

DIMANCHE 13 MARS

— *M. Christian Bonnet*, ministre de l'agriculture, est l'invité de Jean Lefèvre à « Inter-Presse » sur France-Inter, à 12 heures.

VENDREDI 11 MARS

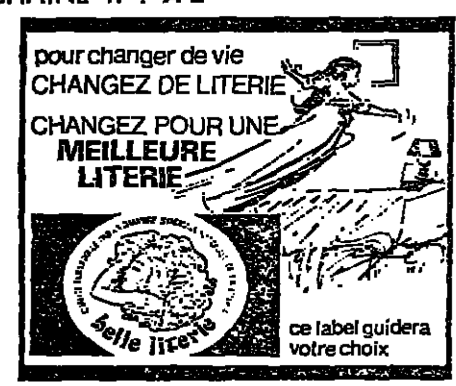
CHAINE I : TF 1

20 h. 30. Au théâtre ce soir : « Huit femmes » de R. Thomas, avec M. Dalmès, C. Le Poulain, B. Robert.

Une famille : huit femmes et un homme ; ce dernier est trouvé assassiné. Qui a tué ?

22 h. 40. Allons au cinéma ; 23 h. 10. Journal.

CHAINE II : A 2



20 h. 30. Serie : Fachoda, la mission Marchand, réal. R. Kahane ; 21 h. 30. Emission littéraire : Apostrophes, de B. Pivot (Vive le roman populaire).

Avec MM. Patrick Cauvin (« E = MC2 mon amour »), Maurice Denuzière (« Louisiane »), Michel Déon (« les Vingt Ans du jeune homme vert »), et MM. Jean-Claude Lamy, Jean-Edern Hallier, Robert Marty

22 h. 40. Journal.

22 h. 50. Ciné-club : « Marie », de M. Meszaros (1969), avec M. Torocsik, L. Balazsovits, K. Kovacs (N.).

Une veuve est prise en charge, de force, par son fils, qui la confie à son amie, étudiante. Un étrange lien se crée entre les deux femmes.

La réalisatrice Marta Meszaros — qui fut mariée à Miklos Jancso — aborde, dans ce film hongrois, les problèmes des femmes et de la jeunesse.

CHAINE III : FR 3

20 h. 30. Magazine vendredi... service public : la publicité, vérité ou mensonge ?, enquête et réalisation J.-M. Perthuis.

La presse, la rue, la radio, le cinéma, autant d'endroits où la publicité s'affiche. Jean-Marie Perthuis a mené son enquête partout, traqué les malhonnêtetés ou les fautes. Il a interrogé des avocats, des consommateurs, des publicitaires.

21 h. 30. Documentaire : « Igloolik ou la planète sauvage » de B. Saladin d'Anglure et M. Treguer (première partie)

Les Esquimaux canadiens revendiquent aujourd'hui leur autonomie pour préserver leur identité, menacée, selon eux, par la civilisation blanche.

22 h. 20. Journal.

FRANCE-CULTURE

20 h., Emission médicale en liaison avec TF 1... Le rein artificiel à domicile ; 21 h. 30, Soliste... « les Saisons » (Tchaïkowski) ; « Enfantines » (Moussorgski) ; 22 h. 30, Entretiens avec Olivier Merlin ; 23 h., De la nuit ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30, Echanges franco-allemands, avec l'Orchestre symphonique de la Radio sarroise, direction H. Zender, pianiste R. Firkusny : « Litania instrumentalis » (K. Huber), « Concerto pour piano et orchestre en ré majeur » (Mozart), « Symphonie nº 9 » (Mahler) ; 23 h., Cabaret du jazz ; 0 h. 5, Cathédrales englouties.

SAMEDI 12 MARS

CHAINE I : TF 1

De 11 h. 30 à 20 h., Programme ininterrompu (à 18 h. 40, Magazine auto-moto).

20 h. 30, Variétés : Numéro un (Gilbert Bécaud) ; 21 h. 30 (R.), Série : Peyton Place ; 22 h. 25, Catch à Longjumeau ; 23 h., Journal.

CHAINE II : A 2

De 12 h. à 20 h., Programme ininterrompu (à 17 h. 10, Des animaux et des hommes).

20 h. 30, Jeu : Interneiges, de G. Lux ; 21 h. 30, Entretien : Questions sans visage, par P. Dumayet ; 22 h. 45, Variétés : Drôle de baraque, réal. R. Sangia ; 23 h. 30, Journal.

CHAINE III : FR 3

20 h. 30, Théâtre : « Délicate balance », une prod. de l'American Film Theatre, d'après la pièce d'E. Albee. Adapt. E. Albee. Réal. T. Richardson. Avec K. Hepburn, P. Scofield, L. Remick, K. Reid, J. Cotten, B. Blair.

Névrose, alcool et frustration, par l'auteur de « Virginia Woolf ».

22 h. 35, Journal.

FRANCE-CULTURE

14 h. 5, Samedis de France-Culture... le Bolchoï, par F. Crémieux ;

20 h., « Klaudia », de M. Schilovitz ; 21 h. 55, Ad lib, avec M. de Breteuil ; 22 h. 55, La fugue du samedi ou mi-fugue, mi-raisin ; 23 h. 50, Poésie ;

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 5, Jour J ; 20 h. 50, Echanges internationaux de Radio-France, avec l'Orchestre symphonique de la Radio hongroise, direction G. Lehel, avec le pianiste Z. Kocsis : « Concerto pour piano et orchestre nº 5 », « Symphonie nº 3 » (Beethoven) ; 23 h., Vieilles cires ; 0 h. 5, Un musicien dans la nuit.

DIMANCHE 13 MARS

CHAINE I : TF 1

De 9 h. 15 à 20 h., Programme ininterrompu (à 14 h. 15, Les rendez-vous du dimanche).

20 h. 30 (R.), Film : « le Grand Chef », de H. Verneuil (1958), avec Fernandel, G. Cervi, Papouf, J.-J. Delbo, N. Norman. (N.)

Deux laveurs de voitures, qui veulent s'enrichir, enlèvent le jeune fils d'un homme d'affaires et réclament une rançon. Le gamin, insupportable et farceur, s'amuse à leur compliquer la vie

Inspirée d'une nouvelle de l'humoriste américain O. Henry, cette version comique d'un enlèvement d'enfant peut paraître mal venue de nos jours. Elle met aux prises Fernandel et Gino Cervi, tandem célèbre des Don Camillo, avec un « affreux jojo ».

22 h., Elections municipales (résultats du premier tour).

CHAINE II : A 2

De 10 h. 30 à 20 h., Programme ininterrompu (à 11 h. 30, Concert : « Concerto pour piano et orchestre en sol majeur K 453 », de Mozart).

20 h., Soirée spéciale élections municipales (résultats, débats, variétés).

CHAINE III : FR 3

20 h. 15, Téléfilm : « le Cercueil d'acier », de R. Senesky ; 21 h. 35, Résultats des élections municipales (présentées par les vingt-deux stations régionales) ; 23 h., Cinéma de minuit : « David Golder », de J. Duvivier (1930), avec H. Baur, J. Monnier, P. Andral, G. Jacquet, C. Bert, J. Grétillat (N.).

La vieillesse douloureuse d'un juif polonais devenu très riche, père idolâtre qui se dévoue jusqu'à la mort à sa fille frivole, menteuse et intéressée

Noirceur naturaliste d'une étude de mœurs tirée d'un roman — alors célèbre — d'Irène Nemirovsky. Puissance de l'interprétation d'Harry Baur que révéla ce premier film parlant de Duvivier.

0 h. 15, Journal.

FRANCE-CULTURE

20 h. 2, Poésie ; 20 h. 40, Atelier de création radiophonique ; 23 h., Informations : « Spécial élections » ; 23 h. 30, Black and Blue ; 23 h. 50, Poésie ; 23 h. 55, Spécial élections.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30, Echanges internationaux de Radio-France, avec l'Orchestre symphonique de la Radio de Francfort, direction E. Inbal, avec le ténor W. Hollweg ; 22 h. 30, Cycle de musique de chambre (Schoenberg) ; 23 h. 45, Edition spéciale élections ; 0 h., Concert extra-européen ; 1 h. 15, Trêve.

ARTS ET SPECTACLES

Théâtre

L'acteur idéal — l'idéal de l'acteur

(Suite de la première page.)

Aucune méthode ne palliera jamais l'insuffisance du nombre d'écoles. Le secrétariat d'Etat à la culture envisage une réforme des conservatoires municipaux, et un recensement des innombrables cours privés afin d'attribuer à certains un label, et une subvention. Mais on en est encore aux prémices du projet. « *Les élèves se voient entre deux plages d'insécurité. Un sur vingt a une chance d'entrer, personne ne sait ce qu'il va faire en sortant* », dit Pierre Debauche. « *Nous ne sommes pas une école de chômeurs*, précise Jacques Rosner. *Beaucoup trouvent des engagements pendant leurs études et après, ne serait-ce qu'au Jeune Théâtre national qui a été créé pour eux. D'autre part, nous préparons des auditions réservées aux professionnels intéressés, parallèlement aux journées de juin. Mais la dégradation du marché n'en est pas résolue pour autant.* »

« L'angoisse des « troisième année » est un mal connu, qui se soigne par une surenchère du travail, une accumulation boulimique d'expériences. « *La crise les fouette* », dit Marcel Bluwal... Marcel Bluwal, Pierre Debauche, sont avec Jean-Paul Roussillon et Antoine Vitez les quatre professeurs chargés des « deuxième » et « troisième année ». Quatre personnalités différentes réunies autour d'une conception commune de leur rôle. Quatre metteurs en scène, avec leur manière particulière d'établir les relations aux textes et aux comédiens. Leurs cours ressemblent à ce que l'on ne voit pas, mais que l'on devine de leurs spectacles. On y reconnaît les interrogations muettes de Roussillon — solide comme un arbre enraciné — sur les rapports simples et infinis de force et de violence. Les voyages de Debauche dans un univers de son et d'apesanteur. La dialectique concret-abstrait, geste-discours de Bluwal. La provocation au jeu de Vitez, aux jeux détournés des enfances qui trouvent la vérité dans les métaphores...

Quatre hommes et leurs rêves qu'ils font partager à des jeunes gens rétifs ou trop dociles, brusquement saisis d'inventions. « *Que se passait-il dans l'atelier du Maître ? Il pensait dans le cerveau des disciples, et les disciples pensaient dans son propre cerveau.* » La phrase est de Brecht, Vitez la cite et il ajoute : « *La réciprocité est indispensable sinon on en arrive à la secte Moon.* » Les professeurs suivent les élèves en même temps qu'ils les mènent, plus clairement que dans leur travail de répétitions, car celui-là n'a d'autre finalité que l'élève lui-même, la découverte, l'inventaire de ses possibilités. Possibilités dont il devient responsable, qu'il exploitera selon ses vœux, selon ses chances.

De là naît une contradiction : les professeurs cherchent plus ou moins obscurément à former leur « acteur idéal » non pas celui dont ils ont besoin pour un but précis et proche, mais celui qui les « représente ». Ils l'habituent à la fabrication d'un « produit » global et le Conservatoire risque de devenir une école de metteurs en scène. Rosner a sollicité plusieurs comédiens, aucun jusqu'ici n'a accepté de se plier aux contraintes de l'enseignement, en particulier celles des horaires.

Pourtant les professeurs n'abandonnent pas leurs activités extérieures — mais eux sont maîtres de leur emploi du temps. Les élèves aussi jouent à l'extérieur. La modicité de leurs bourses d'études ne permet pas de le leur interdire. Ce ne serait pas un avantage. Comme leurs maîtres, ils ont besoin de participer à l'évolution du théâtre. Il ne s'agit pas de se conformer aux modes : le théâtre se nourrit des courants de sensibilité qui agitent les sociétés, et ne vit qu'au présent. Se cloîtrer dans l'étude aboutirait à des résultats anachroniques, inutiles.

L'ancienne formule du Conservatoire tolérait également l'éducation pratique extérieure. Mais, en fin de cours, chaque élève se montrait dans une scène qui était sa carte de visite, son image de marque. S'il était doué, il pouvait la préparer rapidement. Aujourd'hui, le travail se fait par groupe, et le groupe souffre de l'absence d'un seul. C'est la contradiction la plus difficile à résoudre. Le temps est plus restreint encore que l'argent, le problème le plus urgent à régler. Le Conservatoire révèle et concentre les mutations d'une vie théâtrale qui se cherche, ne peut plus reproduire un système exangue dont les jeunes professionnels, d'ailleurs, se désintéressent totalement. On le sait, mais comment planifier ? « *Il y a les blocages de l'argent*, dit Bluwal, *et aussi ceux qui restent dans nos têtes.* » « *Après deux ans de confusion, nous savons quel type d'organisation nous souhaitons* », ajoute Rosner. Si le directeur du Conservatoire réussit à établir par étapes et sans heurts la cohérence dans la pluralité, il aura prouvé la nécessité d'appliquer au théâtre une politique et de s'y tenir.

COLETTE GODARD.

« LA PLAGE », de Severo Sarduy

Avant d'entrer dans la salle, le spectateur peut demander un mode d'emploi, un petit papier explicatif : *la Plage* est une suite de séquences, ou plutôt les transformations d'une seule séquence. Un récit qui décrit les plages, les images qui se déroulent sur une plage, en vacances, la mer, au rythme de la mer, de ses métamorphoses, la métamorphose également des souvenirs de vacances, des impressions d'été des personnages. Ce spectacle sera un travail sur la mémoire qui se renouvelle et se transforme dans la poésie onirique.

Au journaliste — c'est bien connu, il a bien l'esprit lent, très encombré, il faut lui mâcher la besogne — on confie, en plus, deux avant-propos plus détaillés : l'un est rédigé par Simone Benmussa qui a adapté et mis en scène *la Plage* texte composé initialement pour l'Atelier de création radiophonique, l'autre, assez didactique, explique qu'il s'agit de variations sur un thème impliquant une structure musicale... Joint au dossier, le curriculum vitae de l'auteur, Severo Sarduy, est littéralement exhaustif. Né à Cuba, en 1937 (la quarantaine, donc) ; 1960, en France avec une bourse, l'école du Louvre, le séminaire de Roland Barthes. Un premier roman lancé par Seix Barral (maison d'édition de Barcelone, tremplin assuré pour les jeunes auteurs latino-américains) ; 1972 : Philippe Sollers traduira le roman *Cobra* et la revue *Tel quel* fera connaître d'autres textes de Severo Sarduy. Cette biographie (un peu longue) n'est pas inutile à la compréhension du morceau de théâtre publié dans le numéro 93 des *Cahiers Renaud-Barrault*.

Il y a, en effet, beaucoup d'allusions autobiographiques, de réminiscences personnelles dans *la Plage*. Severo Sarduy, à qui la fortune semble sourire, a visité maintes villes du monde, connaît l'odeur des aéroports et le mol balancement des yachts luxueux partis vers les destinées de rêve. Rêvons donc avec ce cosmopolite, bien introduits pourrait-on se dire, prêts à tous les départs imaginaires. Espoir vain.

On est resté là, devant cinq acteurs en quête d'un personnage et sans nom dans le texte ; deux femmes : F. 1 la jeune, F. 2 la vieille (l'une, call-girl, l'autre actrice de cinéma dans des films érotico-sadiques) ; trois hommes, H 1, H 2, H 3 (un riche américain, un gigolo allemand et, bien sûr, un écrivain « pour les écrire » (sic). Ces chiffes élégantes (les costumes sont signés Cerruti, Sonia Rykiel et Yves Saint-Laurent) sont plantées sur des plaques de contreplaqué beige sable et brillantes comme les éléments intégrés d'une cuisine modèle redoutablement astiquée. Quand ils ne marchent pas sur ces planches glissantes et reflétantes, les protagonistes de ces vacances à Cannes sont assis — pour mémoire — dans des transatlantiques laqués blanc. Notons le côté pratique de ces chaises longues : une petite tablette est fixée à l'accoudoir pour poser le verre de rafraîchissement ou d'alcool, porté, nous dit-on, par un garçon arabe.

Garçon imaginaire, plage imaginaire : on n'a plus besoin de la notice explicative pour comprendre que ce décor froid et dur comme un tableau hyper-réaliste, représente ce que peut-être une photographie polaroïd procédé Mexichrome du bel été de ces braves gens. Pas braves du tout, très antipathiques même. Rien ne les sauve. Ils sont sinistres et vides. L'un dit : « *Je m'ennuie comme une huître.* » Dans la salle, on s'ennuie comme un cent d'huîtres qui, enfermées très serré dans une bourriche, ne pourraient pas bâiller.

Tout ce « *flirt de l'âme avec elle-même* » est un peu dégoûtant et surtout renversant d'inintérêt. Comment Simone Benmussa peut-elle prétendre, et surtout croire qu'elle poursuit là le travail accompli sur le *Portrait de Dora*. Comment a-t-elle pu trouver une ressemblance, une similitude avec Ionesco qu'elle a étudié ? Ce mauvais essai sur les blasés, les repus, passait peut-être à la radio mais *la Plage* ne passe pas la rampe. Et pourtant, l'idée des souvenirs déformés, déformants est une bonne vieille idée, intéressante et aussi efficace qu'un solide lieu commun. M. Sarduy est trop séduit par une certaine petite image de lui-même pas forcément jolie mais qu'il garde amoureusement, comme les deux dents de lait qu'un personnage de Kafka conserve au fond d'une boîte soigneusement fermée. Il faut se débarrasser de la petite boîte, la jeter sur le chemin, sans chercher à l'ouvrir. Elle n'en vaut pas la peine. Laissons la plage aux enfants qui jouent.

MATHILDE LA BARDONNIE.

★ Théâtre d'Orsay, petite salle, à 20 h. 30.



ARTS ET SPECTACLES

Théâtre

« PARCOURS VÉNITIEN », de Benedetto

Venise, lagune, Rialto, San-Marco... Comment ne pas céder à la magie de ces mots, de cette ville impossible qui, comme notre civilisation, se laisse aspirer *par* l'eau croupie, la fange accumulée des siècles ? André Benedetto, lui, se défend âprement. Il veut démythifier la cité flamboyante, symbole de luxe outrageant, d'élégance funèbre, de lune de miel, de voyage organisé, de perversité blasée.

Des cageots en tas, des petits lampions, des planches de bois blanc posées sur des briques pour figurer les ponts, des monuments silhouettés en contre-plaqué, une pauvreté circonstancielle — la Nouvelle Compagnie des Carmes est très pauvre, — une laideur extrême — à ce degré-là, sûrement délibérée : voilà la Venise de Benedetto. Et pour compléter *le jeu de massacre, il imagine* des acteurs tournant entre le Lido et le pont des Soupirs un roman-photo évidemment stupide, sous la férule d'un producteur particulièrement rapace. La carte postale se couvre des traces d'un travail malpropre.

Mais on ne détruit pas Venise, la Venise-des-esprits, avec quelques sarcasmes, six comédiens et une histoire qui se traîne et qui pourtant reste inachevée. Surtout quand l'air de Paris est plein de ce poème prodigieux et impitoyable, le *Casanova* de Fellini, c'est injuste, mais c'est. Le mythe est fort, plus fort que l'idéologie lénifiante et frelatée qui s'y est agrippée comme la mousse verte sur les murs roses des palais. Sa force dépasse celle d'une fascination décervelante, et Benedetto en est victime. Il ne dénonce rien, il est rejeté à l'extérieur et se rabat sur le *roman-photo lui-même*, dont il détaille les épisodes avec bonheur, en s'amusant, mais trop longuement.

Le parcours de Benedetto a quelque chose de suicidaire. Il semble, lui aussi se laisser aspirer sans plus se débattre par le vide de la solitude, par l'accumulation des difficultés, les mêmes, année après année ; le manque d'argent encore et toujours, les contradictions des luttes politiques et culturelles, que les amalgames poétiques résolvent le temps d'un spectacle. La désinvolture lassée remplace l'agressivité. Benedetto ne tape plus hargneusement du pied, il soupire ou parade. Parfois, brusquement, les mains nues, il vient au public, le prend sous son charme. On attend l'élan de la confidence, mais le bonimenteur dédaigneux reprend son masque, comme s'il avait juste voulu s'assurer de son pouvoir, et retourne à son histoire négligente. — C. G.

★ Cartoucherie de la Tempête, 20 h. 30.

En bref

Cinéma

● **« LES PASSAGERS », de Serge Leroy. — Voir « les Films nouveaux ».**

Dans une voiture, entre Rome et Paris, un homme et un jeune garçon sont poursuivis, menacés, attaqués par le conducteur d'une puissante camionnette. Impossible de ne pas penser *à Duel*, le film de Steven Spielberg. Une différence capitale cependant : *Duel* glissait vers le fantastique, le poids lourd hostile représentant de façon mythique les forces du mal. Adapté d'un roman de K.A. Dwyer par Christopher Frank et mis en scène par Serge Leroy, le scénario des *Passagers* respecte, ou contraire, le réalisme psychologique. L'amour, la jalousie, le désir de vengeance sont les mobiles du conducteur de la camionnette (Bernard Fresson), qui, rendu fou furieux par le mariage de son ancienne maîtresse (Mireille Darc), cherche à supprimer son rival (Jean-Louis Trintignant).

Les agressions spectaculaires du forcené — dans un hôtel, sur une route en lacets — et les sentiments de camaraderie, de confiance réciproque que le danger fait naître chez les deux *« passagers »* (le jeune Richard Constantini est remarquable), constituent le meilleur du film. Des *scènes inutiles* (l'enquête où pataugent les polices italienne et française, les monologues intérieurs de Fresson, l'attente de Mireille Darc) encombrent malheureusement le reste du récit. Entre temps forts et temps morts le film hésite. Entre angoisse et ennui nous hésitons de même.

JEAN DE BARONCELLI.

Expositions

● **« L'ENFER » DE BERNARD BUFFET. — *Galerie Maurice-Garnier, 6, avenue Matignon. Jusqu'au 31 mars.***

Bernard Buffet a été victime de sa réussite précoce. Le prix de la critique à vingt ans, la richesse peu après. Et en même temps, s'affadissait une peinture qui a paru suivre le cours d'une vie facile.

Depuis cinq ans, l'homme a changé : il a abandonné la vie parisienne, les Rolls et les châteaux : il vit en reclus dans une ancienne ferme fortifiée de la région parisienne, passe son temps à peindre, à lire.

Entre le Buffet des *Paysages* de l'an dernier et l'interprète de *l'Enfer*, il y a un monde. Plus de force, d'énergie. Le tragique convient à ce peintre, qui a été porté pas son sujet. Il a étoffé son graphisme noir, toujour aiguisé. Fantastique, écorchée, dure, sa peinture a perdu l'espace en aplat et a retrouvé la perspective, *comme au temps des morceaux de* bravoure du Salon. — J. M.

formes

La peau des choses

Pour faire cortège à son *Maîtrise de Peinture* (1), Jacques Hérold a prélevé la fleur de trente années créatrices. Vivante démonstration prouvant que la lyrique et clairvoyante profession de foi d'un artiste, qui l'illustre d'ailleurs à chaque page, est elle-même le condensé d'une expérience à laquelle ont participé la tête, le cœur, la main. Aussi retrouve-t-on rue de Seine (2) les grands moments, et les plus récents, d'une peinture qui à la fois entrave et libère le mouvement, qui après avoir procédé *« à un écorchage systématique non seulement des personnages mais encore des objets, du paysage, de l'atmosphère, jusqu'à arracher la peau du ciel »*, aboutit au terme de plus d'un avatar (on abrège) à la *« contraction minéralisée du temps »* et à *« la convulsion momentanée de la matière »*.

Le même élan a soulevé les formes métalliques. On revoit, ravi, les sculptures dont la célébrité n'a pas souffert de la durée, et parmi elles *la Femmoiselle* et *le Grand Transparent* qui oppose ses formes aiguës, taillées en diamant, à la sphère mate du ventre. Or la transparence est un des paliers de ce cheminement : *« Après avoir traversé le peintre, le rêve devient figure et réalité »*, et le voilà, *le Peintre traversé*, toile de 1976, où comme dans les autres œuvres toutes fraîches, les volutes, les virgules, les copeaux de la peau des choses, *« dans la mesure où elle garde les traces de son contenu »*, prennent plus de relief dans la pâte. Qu'on le compare, que l'on compare *André Breton* (de 1976) — *« ce qui est intéressant dans la figure, c'est ce qui n'est pas visible »* — où l'incarnat vire au rose et sombre dans le bleu, avec les explosions panachées et bulbeuses de *Lumen* ou de *l'Autogène* de 1936, ou avec les stridences rouges qui brûlent *Dans l'eau*.

* * *

Peinture surréelle, *« fragmentation qui-tournoie »*, mise à plat, qu'il serait incongru de traiter d'abstraite. Hérold le proclame assez haut : *« Je ne fais abstraction de rien. »* Faut-il la rapprocher de celles qui ont l'air de faire abstraction de tout ? Seul le *résultat*, c'est-à-dire le choc affectif reçu par ma rétine, compte ; et si les rigides compositions de Margerie (3) me touchent paradoxalement par leur spécieuse absence d'émotion, c'est que ce jeune artiste a mis tout son amour, et un an de travail opiniâtre, dans les toiles aujourd'hui rassemblés, à la masquer au bénéfice du seul équilibre sans cesse *menacé* des surfaces géométriques résolument bidimensionnelles. On ne décèlera pas la moindre complaisance ni la moindre flatterie de l'œil dans ses courbes, ses droites, ses obliques qui délimitent des aires sombres monochromes, parfaitement assorties d'ailleurs dans leurs tons assourdis. Nous voilà enfin transportés dans la zone aride et silencieuse de la peinture absolue. En dehors de toute référence à un quelconque élément connu de la planète. Merveilleux abordage à des rivages inédits.

Il faut du courage pour faire fi d'un courant qui va dans le sens d'une confrontation rassurante du modèle et de sa figuration et pour, en quête d'une approbation, ne compter que sur l'encouragement des seuls connaisseurs. Auxquels Margerie plaît parce qu'on dirait qu'il cherche à déplaire. Dans la mesure bien entendu où ses toiles sont de (grande) qualité.

Avec Babou (4) on va peut-être encore plus loin dans le refus d'une flatterie de l'amateur. Car l'amateur se croit flatté et il s'aperçoit qu'il est floué. Les marchands d'illusions qui emplissent l'histoire de l'art, faisaient d'une certaine façon la nique à la réalité. Que dire alors de cet extraordinaire fabricant de fausses illusions ? Parce que ses relevés d'architecte sont volontairement faux, ses perspectives fausses. S'il peint des campaniles, des dômes, des balustrades et autres *Signes extérieurs*, c'est avec une (fausse) précision glacée. Ce ne sont que des prétextes à une abstraction aussi sévère que si elle se contentait de l'infiguré. Il y a peut-être de la symbolique là-dessous, ou quelque diabolisme. Bornons-nous à ce qui est visible, à cette peinture aux aplats également monochromes aussi légers que ceux de Margerie, mais s'opposant ou se dégradant en des tons d'une subtile délicatesse.

Si on revenait au sacro-saint réel ? Mais à un réel qui en l'occurrence lui aussi trompe son monde. Gilles Sacksick (5) fait tout pour donner le change et se présenter comme un peintre (et un dessinateur) traditionnel. Nus, portraits, natures mortes, paysages, toute la panoplie. Pas de faux-semblants. Sacksick, dont je suis le travail depuis 1968, paraît avoir suivi une évolution à rebours. Il est venu à la simplicité après maints essais plus audacieux. Oublions pourtant l'aspect, disons documentaire, des meilleurs dessins, des plus belles toiles (elles ne le sont pas toutes) et goûtons la présence humble et pathétique d'*Agnès* par exemple, d'une vérité qui dépasse les artifices du métier. A tout prendre en effet, Sacksick ne s'installe pas devant quelque « motif » à peindre. C'est le monde des choses et des êtres qui vient à lui et le *possède* et c'est à travers sa sensibilité qu'il nous le transmet. Sincèrement.

JEAN-MARIE DUNOYER.

(1) Editions Georges Fall.
(2) Galerie de Seine, 18, rue de Seine.
(3) Galerie Christiane Colin, 33, quai Bourbon.
(4) Galerie Krief-Raymond, 19, rue Guénégaud.
(5) Art Dauphine, 26, place Dauphine.

■ Les représentations des « Bonnes », de Jean Genet, dans la mise en scène d'Henri Ronse, qui avaient été retardées à la demande des services de sécurité de la Ville de Paris, commencent ce vendredi 11 mars, à 21 heures.

■ Contrairement à ce qui a été écrit dans « le Monde » du 9 mars, l'enregistrement de la chanteuse israélienne Talila primé par l'Académie Charles-Cros est édité par la marque Arion.

SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Opéra, 19 h. 30 : En sol, la Péri, Adagietto, Mahler's Songs, le Sacre du printemps (ballets).
Centre Georges-Pompidou, 20 h. 30 : Iphigénie Hôtel.
Comédie-Française, 20 h. 30 : Partage de midi.
Chaillot, Gémier, 20 h. 30 : Transit.
Odéon, 20 h. 30 : Oncle Vania.
Petit Odéon, 18 h. 30 : Guerre au troisième étage.
TEP, 20 h. : l'Otage.
Petit TEP, 20 h. 30 : Libre parcours variétés.

Les salles municipales

Châtelet, 20 h. 30 : Volga.
Nouveau Carré, 21 h. : la Dame de la mer. — Salle Papin, I. 20 h. : Lettre à mon fils.
Théâtre de la Ville, 18 h. 30 : Colette Magny ; 20 h. 30 : les Brigands.

Les théâtres de Paris

Aire-Libre Montparnasse, 20 h. 30 : La prochaine fois, je vous le chanterai ; 22 h. 30 : Viole d'amour.
Antoine, 20 h. 30 : les Parents terribles.
Arts-Hébertot, 20 h. 45 : l'École des cocottes.
Athénée, 20 h. 30 : Equus.
Bateau-Théâtre de Basile, 22 h. : Yves Riou et Eric Vion.
Biothéâtre-Opéra, 21 h. : la Jeune Fille Violaine.
Bouffes-du-Nord, 20 h. 30 : la Nuit de l'iguane.
Cartoucherie de Vincennes, Théâtre de l'Aquarium, 20 h. 30 : La jeune lune tient la vieille lune toute une nuit dans ses bras. — Théâtre de la Tempête, 20 h. 30 : Parcours vénitien.
Centre culturel du XVIIe, 20 h. 30 : Fando et Lis.
Centre culturel du Marais, 21 h. : Ecoute le bruit de la mer.
Comédie Caumartin, 21 h. 10 : Boeing-Boeing.
Comédie des Champs-Elysées, 20 h. 45 : Chers zoiseaux.
Conservatoire national d'art dramatique, 20 h. 30 : Marie Tudor.
Edouard-VII, 18 h. : Beethoven ou l'Amour de la liberté ; 21 h. : Amphitryon 38.
Elysée-Montmartre, 20 h. 45 : Une femme presque fidèle.
Fontaine, 21 h. : Grandeur et misère de Marcel Barju.
Gaîté-Montparnasse, 20 h. 30 : les Fraises musclées ; 22 h. 45 : Croquez le melon.
Gymnase-Marie-Bell, 21 h. : Une aspirine pour deux.
Huchette, 20 h. 45 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
La Bruyère, 21 h. : Pour 100 briques, t'as plus rien maintenant.
Mathurins, 20 h. 45 : les Mains sales.
Michel, 21 h. 10 : Au plaisir, Madame !
Michodière, 20 h. 45 : Acapulco, Madame.
Montparnasse, 20 h. 30 : Même heure, l'année prochaine.
Mouffetard, 20 h. 30 : Tumeur Cervykal.
Nashville, 20 h. 30 : la Barre.
Nouveautés, 21 h. : Nina.
Œuvre, 20 h. 45 : le Scénario.
Palace, 19 h. : Coulisses cocktails ; 22 h. 30 : Gabriel ou le Néo-Classicisme à la portée de tous.
Palais-Royal, 20 h. 30 : la Cage aux folles.
La Péniche, 20 h. 30 : Jean-Paul Farré chante.
Plaisance, 20 h. 45 : la Reine de la nuit.
Porte-Saint-Martin, 20 h. 30 : Loin d'Hagondange.
Récamier, 20 h. 30 : Histoires de l'oncle Jakob.
Studio des Champs-Elysées, 20 h. 45 : les Dames du jeudi.
Studio-Théâtre 14, 21 h. : Médéa.
Saint-Georges, 21 h. : le Maître de Santiago.
Théâtre de la Cité internationale, la Galerie, 21 h. : la Paix. — La Resserre, 21 h. : Bérénice. — Grand Théâtre, 21 h. : Nuage amoureux.
Théâtre d'Art, 20 h. 30 : la Femme de Socrate.
Théâtre des Deux-Portes, 20 h. 30 : Dernier bal.
Théâtre d'Edgar, 20 h. 30 : Guyette Lyr.
Théâtre Essaïon, 20 h. 30 : le Grand Parler ; 22 h. : Vers Bathory.
Théâtre du Manitout, 20 h. 15 : Louise Michel.
Théâtre du Marais, 20 h. 45 : Electre.
Théâtre d'Orsay, grande salle, 20 h. 30 : le Nouveau Monde. — Petite salle, 20 h. 30 : la Plage.
Théâtre Paris-Nord, 20 h. 30 : Macbeth.
Théâtre de la Plaine, 20 h. 45 : José.
Théâtre Présent, 20 h. 30 : le Pavé de l'Ours ; le Tombeau d'Achille.
Théâtre de la Rue-d'Ulm, 20 h. 30 : Brand.
Théâtre des Quatre-Cents-Coups, 20 h. 30 : l'Amour en visites.
Théâtre 13, 20 h. 45 : On ne badine pas avec l'amour.
Tristan-Bernard, 21 h. : l'Oiseau de bonheur.
Troglodyte, 21 h. : Gugozone.
Variétés, 20 h 30 : Féfé de Broadway.
Théâtre 13, 20 h. 45 : On ne badine pas avec l'amour.

Les théâtres de banlieue

Aubervilliers, Théâtre de la Commune, 20 h. 30 : le Météore.
Bures-sur-Yvette, salle de l'Ecole polytechnique, 21 h. : l'Avare.
Clichy, Théâtre de l'ARC, 21 h. : George Dandin.
Créteil, M. J. C. du Mont-Mesly, 21 h. : Kirjuhel.
Gennevilliers, Théâtre, 20 h. 45 : Attila, roi des Huns.
Montreuil, Théâtre-Ecole, 20 h. 30 : Jeux de mains, jeux de...
Nanterre, Théâtre des Amandiers, 20 h. 30 : la Salamandre Business.
Rueil-Malmaison, Espace Malmaison, 21 h. : Jacques Martin.
Saint-Denis, Théâtre Gérard-Philipe, 19 h. : Diabolus in Musica ; 20 h. 30 : Cosi fan tutte ; 23 h. : J.-Cl. Montells.
Versailles, Théâtre Montansier 21 h. : les Ballets Roland Petit.
Vincennes, Théâtre Daniel-Sorano, 21 h. : Irakli Jazz Band.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

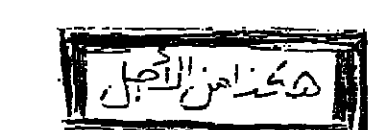
Vendredi 11 mars

Les concerts

Maison de la radio, 20 h. 30 : Quatuor Orford (Mozart, Schafer, Beethoven).
Eglise Saint-Médard, 20 h. 45 : Ensemble choral Yves Dulac (Carissimi, Monteverdi, Schütz, Bach).
Eglise des Billettes, 20 h. 45 : Quatuor Via Nova : A. Falcon, récitant (Haydn).
Salle Gaveau, 21 h. : Camerata Academica de Salzbourg, dir. A. Janigro, avec G. de Sabran, piano (Mozart).
Eglise Saint-Germain-des-Prés, 21 h. : Ensemble polyphonique de France, dir. Ch. Ravier ; A. Cuny, récitant (Gesualdo).

Jazz, rock, folk et pop'

Voir Théâtres de banlieue.
Théâtre Fontaine, 18 h. 30 : Steve Potts.
American Center (Raspail), 21 h. : Mahjun.
Théâtre Campagne-Première, 22 h. : Marion Brown.
Riverbop, 22 h. : Jasper van 't Hoff, J.-F. Jenny Clark, A. Romano.
Radio-France, auditorium 105, 20 h. : G.-E. Novel.
Théâtre des Blancs-Manteaux, 24 h. : P. Caratini et M. Fosset.
Théâtre des Champs-Elysées, 21 h. : Nina Simone.
Palais des glaces, 21 h. : Marius Cultier, Fireball.



SPECTACLES

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, 15 h. : les Niebelungen, de F. Lang ; 18 h. 30 : Dreams that Money can buy, de H. Richter ; 20 h. 30 : Mazel Tov, de Cl. Berri ; 22 h. 30 : Ipcress danger immédiat, de S.J. Furie ; 0 h. 30 : le Refroidisseur de dames, de J. Smight.
Centre Georges-Pompidou, 18 h. et 20 h. : Une histoire du cinéma.

Les exclusivités

A CHACUN SON ENFER (Fr.) (**) : A.B.C., 2e (236-55-54), Bosquet, 7e (551-44-11), Marignan, 8e (359-92-82), Montparnasse - 83, 6e (544-14-27), Athéna, 12e (343-07-48), Fauvette, 13e (331-56-86).
AFFREUX, SALES ET MECHANTS (It., v.o.) : Styx, 5e (633-08-40).
BAROCCO (Fr.) (**) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19), Ternes, 17e (380-10-41).
BARRY LYNDON (Anglais, v.o.) : Grands Augustins, 6e (633-79-38), Colisée, 8e (359-29-46), P.L.M. St-Jacques, 14e (589-68-42) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52), Athéna, 12e (343-07-48).
LA BATAILLE DE MIDWAY (A., v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33), Rotonde, 6e (633-08-22), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Wepler, 18e (387-50-70), Gaumont - Gambetta, 20e (797-02-74).
BLUES, BLANC, ROUGE (Fr.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
LA BATAILLE DU CHILI (All., v.o.) : Studio Logos, 5e (033-26-42).
BLUE JEANS (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (266-55-33).
CASANOVA DE FELLINI (It., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40), Gaumont Rive Gauche, 6e (548-26-36), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Gaumont Champs - Elysées, 8e (359-04-67) ; v.f. : Français, 9e (770-33-88), Gaumont Convention, 15e (828-42-27), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
CASANOVA, UN ADOLESCENT A VENISE (It., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Elysées - Lincoln, 8e (359-36-14) ; v.f. : Saint - Lazare Pasquier, 8e (387-35-43), Nations, 12e (343-04-67).
C'EST TOUJOURS OUI QUAND ELLES DISENT NON (A., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62), Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), Maxéville, 9e (770-72-86), U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19), Mistral, 14e (539-52-43).
LA COMEDIE DU TRAIN DES PIGNES (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90), Palais des Arts, 3e (272-62-98).
LE COUP DE GRACE (All., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
CŒUR DE VERRE (All., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19) ; U.G.C. - Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23).
CRIA CUERVOS (Esp., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40).
LA DECHEANCE DE FRANZ BIBERKOPF (All., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).
DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47) ; Arlequin, 6e (548-62-25) ; Studio Jean-Cocteau, 5e (033-47-62) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. : Paramount - Marivaux, 2e (266-55-33).
LE DESERT DES TARTARES (Fr.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Calypso, 17e (754-10-68).

Les films nouveaux

L'AUTRE FRANCE, film algérien d'Ali Ghalem, v.o. : Studio St-Séverin, 5e (033-50-91)
L'UNE CHANTE, L'AUTRE PAS, film français d'Agnès Varda : Quintette, 5e (033-35-40), Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Studio Raspail, 14e (326-38-98) ; Olympic-Entrepot, 14e (542-67-42).
CINE FOLLIES, film français de Philippe Collin (film de montage) : Quartier-Latin, 5e (326-84-65) ; Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Olympic-Entrepot, 14e (542-67-42) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27)
LES PASSAGERS, film français de Serge Leroy (*) : Gaumont-Théâtre, 2e (231-33-16) ; Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Montparnasse -83, 6e (544-14-27) ; George-V, 8e (225-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
VERTIGES, film italien de Mauro Bolognini (**), v.o. : Panthéon, 5e (033-15-04) ; v.f. : Balzac, 8e (359-52-70) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
TRANSAMERICA EXPRESS, film américain d'Arthur Hiller, v.o. : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90) ; Liberté, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (326-41-02) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Napoléon, 17e (380-41-46) ; Les Images, 18e (522-47-94).
SCRIM, film hollandais de Jacob Bijl, v.o. : Saint-André des Arts, 6e (326-48-18).
LA VILLE SANS SHERIFF, film italien de L. Fulci, v.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Moulin-Rouge, 18e (606-34-25)
LA TOUBIB DU REGIMENT, film italien de Nando Cicero, v.f. : Max Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Gaîté, 13e (326-99-34) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

DES JOURNEES ENTIERES DANS LES ARBRES (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40).
EDWARD MUNCH, LA DANSE DE LA VIE (A., v.o.) : Racine, 6e (633-43-71).
L'ESPRIT DE LA RUCHE, (Esp., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
LA FOLLE ESCAPADE (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71), en soirée ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) : Ermitage, 8e, en matinée.
LE GANG (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
GIACOMO MATTEOTI (It., v.o.) : 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Olympic, 14e (542-67-42).
IRENE, IRENE (It., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
LE JARDIN DE PIERRES (Ira., v.o.) : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25).
JE DEMANDE LA PAROLE (Sov., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
JONAS QUI AURA VINGT-CINQ ANS EN L'AN 2000, (Suis.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83).
LE JUGE FAYARD DIT LE SHERIFF (Fr.) : Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
JULIETTE ET L'AIR DU TEMPS (Fr.) : Palais des arts, 3e (272-62-78) ; La Clef, 5e (337-90-90).
LACHE-MOI LES BASKETS (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Murat, 16e (288-99-75).
MARATHON MAN (A., v.o.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; Calypso, 17e (754-10-68).
1900 (prem. partie) (It., v.o.-v.f.) (**) : Les Templiers, 3e (272-94-56).
1900 (deuxième partie) (It., v.o.-v.f.) (**) : Les Templiers, 3e (272-94-56).
NOUS NOUS SOMMES TANT AIMÉS (It., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
NUIT D'OR (Fr.) (*) : U.G.C.-Opéra, (261-50-32) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C.-Biarritz, 8e (723-69-23) ; Bienvenue-Monparnasse, (544-25-02) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00).
L'OMBRE DES ANGES (All., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42).
PAIN ET CHOCOLAT (It., v.o.) : U.G.C. - Danton, 6e (329-42-62) ; Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Caméo, 9e (770-20-89) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64).
PASCUAL DUARTE (Esp., v.o.) (**) : Jean-Renoir, 9e (874-40-75), à partir de 16 h. 30.
LE PAYS BLEU (Fr.), Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; May-fair, 16e (525-27-06) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Lumière, 9e (770-84-64).
LA PETITE FILLE AU BOUT DU CHEMIN (Fr.-Can., version angl.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Fauvette, 13e (331-56-86).
LE PIRATE DES CARAIBES (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Liberté, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Miramar, 14e (326-41-02) ; Murat, 16e (288-99-75).
LE PRETE-NOM (A., v.o.) : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; France-Elysées, 8e (723-71-11).
PROVIDENCE (Fr., v. ang.) : Vendôme, 2e (073-97-52) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02)
QUAND LA PANTHERE ROSE S'EMMELE (A., v.o.) : Saint-Germain-Studio, 5e (033-42-72) ; Dragon, 6e (548-54-74) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; v.f. : Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Omnia, 2e (233-36-39) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03) ; *Les Nations, 12e (073-56-03)* ; Les Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41)
QU'EST-CE QUE TU VEUX JULIE ? (Fr., *) : La Clef, 5e (337-90-90).
RENE LA CANNE (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52), Quintette, 5e (033-35-40) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Caravelle, 18e (387-50-70) ; Gaumont - Gambetta, 20e (797-02-74).
REQUIEM A L'AUBE (Fr.) (*) : Le Marais, 4e (278-47-86).
LE ROI DES BRICOLEURS (Fr.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).
SALO (It., v.o.) (**) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37).
SARTRE PAR LUI-MEME (Fr.) : Le Marais, 4e (278-47-86) H. Sp
SERVANTE ET MAITRESSE (Fr.) (**) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12), Bonaparte, 6e (326-12-12), Biarritz, 8e (723-69-23), Helder, 9e (770-11-24), Liberté, 12e (343-01-59), Mistral, 14e (539-52-43), Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00), Secrétan, 19e (206-71-33).
THE SONG REMAINS THE SAME (Ang., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62), Haussmann, 9e (770-47-55).
UNE FEMME, UN JOUR (Fr.) (*) : U.G.C. - Danton, 6e (329-42-62), Biarritz, 8e (723-69-23).
UNE FILLE COUSUE DE FIL BLANC (Fr.) : Mercury, 8e (225-75-90), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount - Maillot, 17e 758-24-24).
LE VOYAGE DES DAMNES (A., v.o.) : Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
WELCOME TO LOS ANGELES (A., v.o.) : Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42) à 18 h. (sam. + 24 h.).

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40.00	45,76
"Placards encadrés" 2 col. et + (la ligne colonne)	42.00	48,04
DEMANDES D'EMPLOI	9 00	10,29
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC	70,00	80,08

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER	28,00	32,03
"Placards encadrés"	34,00	38,89
Double insertion	38,00	43,47
"Placards encadrés"	40,00	45,76
L'AGENDA DU MONDE	28,00	32,03

offres d'emploi

IMPORTANTE SOCIÉTÉ FRANÇAISE PARIS (12e)
SECTEUR ÉLECTROTECHNIQUE
recherche
TECHNICO - COMMERCIAUX

Formation B.T.S. - D.U.T., option électrotechnique, ayant si possible 2 ans d'expérience de la vente en milieu industriel.

pour postes « SEDENTAIRES »,

chargés d'établir devis et commandes et d'assurer le suivi des affaires et la correspondance « clients ».

Adresser C.V. et prétentions, à A.O.I.P., B.P. 301 - 75013 PARIS

Notre groupe réalisant un C.A. de 2 milliards de francs dans des produits de grande consommation cherche pour contribuer au développement de son DÉPARTEMENT INTERNATIONAL à Paris

UN DIRECTEUR DE BUDGET

Age d'au moins 35 ans, ce cadre devra avoir de bonnes connaissances comptables et une expérience de plusieurs années dans le domaine du contrôle budgétaire. Il devra parler deux langues étrangères : italien, allemand.

Ecrire av C.V et prétentions à no 2.780 CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, Paris-1er, qui tr

INDUSTRIE DU BOIS EN COTE D'IVOIRE
recherche
pour son Département Meubles
100 OUVRIERS
CHEF D'ATELIER
CONFIRME

Minimum 30 ans.
Expérience à un poste similaire exigée
Logement et avantages expatriés assurés

Adr. curriculum vitae avec photo et prétentions, à :
C.M.I. sous le numéro 1118, qui transmettra. 11, rue du Quatre - Septembre. 75002 PARIS

Hebdomadaire PARIS recherche
2 JOURNALISTES
rewriters et reporters
Env. C.V. à Henry Allainmat, 1 et 3, rue du Château, 92200 NEUILLY.

MANERA S.A.
Promoteur - Constructeur
95, avenue d'Iena
75783 Paris Cedex 16
recherche
JURISTE
expérimenté en droit des Sociétés et Assurances
Ecrire en joignant C.V. et en indiquant prétentions.

Ecole Secondaire Privée hors contrat cherche PROFESSEUR D'ALLEMAND à part. 18 avril, 15 h. hebdo le matin, tél. 603-64-46

TOUROPERATOR cherche pour ses hôtels club hôtesses et gardiennes d'enfants confirmées.
Se présenter à AIR VACANCES 59, rue Saint-Lazare, mercredi 16 ou jeudi 17.
Prendre contact avec Mlle MADELEINE au 285-43-48 (sauf samedi) pour rendez-vous

CLINIQUE recherche COMPTABLE temps plein
Ecrire avec C.V. et références no 02.223 CONTESSE Publicité 20, av. de l'Opéra, Paris-1er.

Quelques postes à pourvoir PARIS - BORDEAUX - CANNES pr HOMMES min. 25 ans rompus à la VENTE
NOTRE DOMAINE : la Bourse de commerce
Rémunération importante sous forme de commission
Env. C.V. ou se présenter : M. LEFORT Société CICOMAP 4, av. Marceau, 75008 PARIS.

BANQUE A PARIS
VOCATION INTERNATIONALE
recherche
POUR SON DEPARTEMENT TRESORERIE
CHEF CAMBISTE CONFIRMÉ
COMPTANT - TERME
minimum 15 ans experience
Adr. C.V + photo sous le no 592.832 M à REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur. — 75002 PARIS

CARACAS - VENEZUELA
Cherchons pour juin, dans maison privée, p. fillette 9 ans,
INSTITUTRICE
langue franç., dipl., contrat 1 a. Ecrire avec certif., photo, à : Mme Velazquez, 34 Pierrefleur. CH-1018 Lausanne.

Important groupe de transport, manutention et conditionnement recherche
INGÉNIEUR A. et M.
pour son service ETUDES.
Adr. C.V. sous référence no 337, à Créations Dauphino, 41, aven. de Friedland, 75008 PARIS, q. t.

URGENT - Cabinet expertise comptable SENEGALAIS rech.
STAGIAIRE
Sénégalais ou Africain
Niveau Révision Comptable
Téléphone - 727-30-47

Important Groupe Privé d'Assurances recherche
CANDIDATS AGENTS GÉNÉRAUX
pour acquisition de deux portefeuilles disponibles sur banlieue Nord-Ouest de PARIS.
Formation assurée par stage.
Ecrire avec C.V. et photo à LA PRESERVATRICE, 98, rue de Rennes, 75006 PARIS.

Importante Sté de transports recherche
COMPTABLE 1er DEGRE
pour service payes, déclarations fiscales, caisse retraite, mutuelle, etc.
Ecr. GEFCO Service personnel, 260, rue de la Garenne, 92000 NANTERRE.

secrétaires

IMPORTANTE SOCIETE recherche
SECRÉTAIRES
ayant 1 à 5 ans d'expérience.
Travail en anglais pour personnel multinational.
Très bonne dactylo.
Excellent niveau en anglais (langue maternelle, Cambridge Proficiency ou équivalent).
Avantages sociaux.
Ecrire avec C.V. à no 2.609, CONTESSE PUBLICITE, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, q.t.

SECRETAIRE expérimentée candidature unique par lettre + C.V. à GESIM, 24, r. Chaptal, 92300 Levallois-Perret.

STE DE TOURISME RECH
SECRÉTAIRE COMMERCIALE
Sténodactylo, allemand et angl souhaités. Adresser C.V., photo et prétentions à MAISON DU TOURISME, 176, av Charles-de-Gaulle, 92200 Neuilly.

DAMOY
recherche
SECRÉTAIRE
trilingue anglais allemand sténo anglaise indispensable allemande souhaitée, lieu de travail zone sénia à Thiais. Tél. pr rend.-vs direction du personnel. 687-23-25

Sténodactylos

Sté immobilière Champs-Elysées rech. sténodactylo exper. mi-journée. Salaire fonction cap Tél. 256-39-26

automobiles

ALFA ROMEO
Exposition. Essais, ventes. Crédit-leasing. Pièces détachées. Mécanique, carrosserie. Modèles disponibles immédiatement.
SFAM-France
23, bd de Courcelles, 75008 Paris. Tél. 292 02 50
40 ter, av. de Suffren, 75015 Paris. Tél. 734 09 35



MERCEDES-BENZ LONGCHAMP
Exposition voitures "SECONDE MAIN"
80, rue de Longchamp 75016 Paris - tél. : 553.57.35 - 553.44.35
La garantie "Etoile" est un label de qualité Mercedes. Un contrôle extrêmement rigoureux sélectionne les véhicules "seconde main", vendus avec une garantie de six mois/10 000 km sur moteur, embrayage, boîtes de vitesses, etc. pièces et main-d'œuvre. Exigez le sigle "SECONDE MAIN" Mercedes. C'est votre meilleure garantie.

MERCEDES type 280 S, sous garantie, boîte automatique. 11 000 km. Antenne électrique. Verres teintés. Stéréo mini-cassettes. Tél. 607-51-29. Urgent.

Cause double emploi. Particulier vend R 16 TS 1975, 42 000 km, blanche, repose-tête, radio F.M., antenne électrique. Prix à déb. Tél 977-38-81, entre 14 et 17 h.

S.A. BRETAGNE
CONCESSIONNAIRE DEPUIS 18 ANS
JAGUAR MINI
LIVRAISON RAPIDE
5, RUE DE BRETAGNE - LEVALLOIS
TEL. : 270.10.19 - 737.64.40



Collaboratrice Alfa-Roméo vend Alfetta 1,8 l 77, marine, intér. skaï beige, 3.700 km. Prix : 35.000 F (nf 39.700) 581-12-60 p. 25-50 h. b.

LANCIA AUTOBIANCHI
13, Bd Exelmans 16e
OUVERT SAMEDI TOUTE LA JOURNÉE
• 524-50-30 •

PAX
MERCEDES - BMW
80 voitures garanties
77-76 - 280 SE ttes options.
77-76 - 450 SLC toutes options. 10.000 km.
76 - 450 SEL 6 l 9, 10.000 km.
75 à 73 - 350 SE mét. autom.
74 à 73 - 350 SLC métal.
77-76 BMW 525 - 528 métallisé. 8.000 km.
77 BMW 520 1 mét. 3.000 km.
77-76 BMW 316 et 320 1 métal.
75 à 72 BMW 2002 - 2002 TII.
75 à 73 BMW 520 - 520 I-525.
37, r. Dulong, 17e, 267-49-96.

Part. vend ALFA SUD 75, première main, état neuf. Prix Argus. Tél. 225-96-54.

Part. à part. 304 PEUGEOT GL avril 1974, blanche. Int. drap rouge, 58 000 km. Excellent état. Prix : 11 500 F. Tél. 525-48-52, toute la journée.

Cadre Renault vend R 16 T.L. 1977. — Tél. : 926-83-65.

B M W
316, 320, 525, 528, 2,8 l, 30 S export 76 et 77, peu roulé, Auto-Paris XV, 533 69 95 63, rue Desnouettes, Paris, 15e.

cours et leçons

MATH Rattrap. par prof. exp. Px modéré. T. 278-77-71.

occasions

Achèterait BILLARD français 3 boules, très bon état. Tél. : (90) 30-13-91 h. b. ou 30-02-60 le soir.

l'agenda du Monde

Antiquités

MEUBLES - SIEGES époq. Louis XVI, Directoire. FLAMBEAUX - BOUGEOIRS - CHANDELIERS bronze doré et patiné, bronze argenté. Certains socles marbre à bas relief.

PORCELAINE (vases, tasses, statuettes, présentoirs). GRANDE FABRIQUE du XVIIIe début XIXe siècle. TABLEAUX MINIATURES XVIIIe déb. XIXe siècle. PENDULES, APPLIQUES, LANTERNES exceptionnelles, époque Louis XVI, Directoire, Empire.

PARTICULIER VEND SPLENDIDES OBJETS. PRIX INTERESSANT - Tél. : (32) 51-24-23

Demandes de particuliers

SECRET. DE REDACTION MAQUET. connaiss. typo, offset, photogravure, expér. réalisation complète, revues, notices techn., dépliants, catalogues, pouvant assurer rédaction, préparation copie, maquette, mise en œuvre et surveillance de la fabrication.
Offre services pour travaux occasionnels ou réguliers.
Cl. BROCHER 20, rue Labrouste Paris-15e. 531-92-81, 10-14/18-20 h.

Offres de particuliers

Part. vend manuscrits Alain (Propos) Tél. 937-80-31, après 20 heures ou écrire JULLIEN, 06740 Châteauneuf - de - Grasse.

Bateaux

En direct d'Angleterre, moteurs « British Seagle » neufs, garantie d'usine 6,5 CV, avec embray. A.L. 2.160 F T.T.C. Téléphoner (98) 81-92-01 Le Faou. Expédition contre remboursement + frais.

Bibliophilie

LIVRES ANCIENS XVIIIe - XIXe s.
RELIURES TEXTES IMPECCABLES
PARTICULIER VEND SPLENDIDES OUVRAGES
CERTAINS RARES - PRIX INTÉRESSANT
Tél. : (32) 51-24-23

Bijoux

BIJOUX ANCIENS, BAGUES ROMANTIQUES se choisissent chez GILLET, 19, rue d'Arcole, Paris (4e). — Téléph. 033-00-83.

Cours

Cours audio-visuel de langues Démonstrations gratuites. Venez 46, bd Saint-Michel, Paris (6e). Téléphonez 326-08-70, 329-02-88, tous les jours de 9 h. à 21 h.

CLUB ANGLAIS à Paris. Cours conversation avec professeurs d'origine. — 033-01-72.

DACTYLOGRAPHIE - STENO, méthode accélérée. — 757-86-86.

Mode

BOTTES CUISSARDES
cuir, vernis noir, 680 F et toute une gamme de TENUES D'APRES SOIR en satin et en vinyl noir ou blanc BOUTIQUE
PRESQUE BON GENRE
34, Champs-Elysées. T. 720-71-51
VENTE EGALEMENT PAR CORRESPONDANCE.

Expert

BOUTEMY ET DECHAUT
Pierres précieuses, joaillerie, orfèvrerie. 9, rue Saint-Florentin. PARIS (8e). Tel. 260-34-80.

Moquettes

30 à 70 %
sur stock, 10.000 m2, moquette toutes qualités. Tél. : 757-19-19.

Formation

Mathématicien donne conseils ou enseignement tous niv. 325-32-42.

Hi-Fi

A vendre ampli-tuner Kenwood 2 fois 16 watts à 8 ohms, moins d'un an. Prix 1.200 F. 735-64-68.

PART. ACHETE **AMPLI A LAMPE**
MAC-INTOSH ou MARANTZ.
TEL. : 961-74-38.

Instruments de musique

PIANOS D. MAGNE
Sélection meilleures marques.
Neuf - Occasions - Location
Vente - Achat - Réparation
Entretien - 10 ans garantie
Créd. Loc.-test - Livraison.
50, rue de Rome, 75008 PARIS. Tél. : 522-30-90 et 522-21-74.

Photo

Photographies anciennes de qualité, positifs et négatifs, 1900-1915. — Matin ou soir 583-80-78.

INITIATION A LA PHOTOGR. Stages d'été en Cévennes. C. BARRE et J. ROUSSEL. Cabriès, 30570 VALLERAUGUE.

Rencontres

JETEZ UN REGARD SUR LE MONDE
Venez nous rejoindre
D'excellentes relations sélectionnées par ordinateur vous seront proposées par courrier.
Demandez documentation gratuite
à Service A.M. 1, EUROCASTEL, 5, r. de Stockholm, 75008 Paris. Téléph. 387-50-34.
En Belgique : Château B 3311, GOETSENHOVEN.

Si vous pensez que la société ne favorise plus les relations humaines, joignez-vous à nous, soirées amicales, recherche de communication, w.-e., à l'étrang. réunion champêtres. T. 747-13-67 CONTACT ACCUEIL. NEUILLY.

Groupes de rencontres : amitié développement des potentiels psycho, analyste. Tél. 705-09-63.

Ne rêvons plus d'amis avec qui partager nos joies, nos goûts, quels qu'ils soient : artistique, sportif, touristiq. Vs les trouverez grâce à « Goûts communs ». COLETTE LESURE, PARIS-17e Tél : 548-95-16

Spécialités régionales (vins)

GRANDS VINS - TOUS CRUS, CLASSÉS
BORDEAUX
GRAND CLIMAT
BOURGOGNE
GRAND MILLESIME
PARTICULIER VEND — PRIX INTERESSANT
Tél : (32) 51-24-23

VIN DE PAYS CATALAN
rouge franco domicile T.T.C.
12 bout. 89 F, 24 bout. 160 F,
36 bout. 225 F, 48 bout. 290 F,
60 bout. 345 F, 72 bout. 410 F.
Paul CHICHET, Mas CHICHET. 66200 ELNE.

Profitez des vacances de Pâques A. CHAPEAU, viticulteur à HUSSEAU, 37270 MONTLOUIS, vous fera connaître sa production de blanc, appell. contrôlée, sec, 1/2 sec, moelleux, champag. brut et 1/2 sec (exp. 12 ou 25 bout.).

Vacances - Tourisme - Loisirs

MARTINIQUE, à louer bungal. tout confort, bord mer. 437-16-88.

NICE. Hôtel 2 ETOILES neuf, chambre au mois avec T.V. couleur, radio, w.-c. et bains indépendants. Prix 1.000 F T.T.C. 8, rue Saint-Michel, NICE.

La Louvesc, Ardèche, 1.050 m. Hôt. Relais du Monarque **NN. Pension 60/100 F net, ouvre 28-5.

LES MILLE ET UNE NUITS DE BAGDAD
LE 17 MARS 1977,
dîner dansant pour célibataires, neufs (ves), divorcés (ées). Dégustation de spécialités orientales, « couscous royal, attraction-surprise ». Participation 125 F, transport compris.
Renseignements/réservation à FELICITAS-LOISIRS, 61, bd Haussmann, 75008 PARIS. Téléph. 266-59-01.

COMBLOUX 74, près piste, appartem. 6 pers. Pâques, juillet. Sem. 750 F. Tél. (78) 24-57-58.

ENNEIGEMENT RECORD dans nos stations.
Réservations sans frais : MAISON HAUTES-ALPES et UBAYE, 4, aven. de l'Opéra, PARIS (1er). Téléph. 296-05-08.

Echange appt pour 6 personnes
FRANCE ou SUISSE ROMANDE
pour août contre MAISON SIMPLE (4 à 5 pers.)
NAUPLION (GRÈCE)
près de la mer : du 15-7 au 30-8. Contacter M. VIGENER A.E.G. HELLAS, BP 645 Athènes (Gr.).

BAIE D'AGAY LOUE VILLA 4 chambres gde, luxueuse, pieds dans l'eau. PLAGE PRIVEE, juillet, août, septemb. Mme CANTREL quart. Sainte-Barbe, 83300 Draguignan Téléph. : (94) 68-16-98, le soir.

Les vacances chaque week-end à 40 minutes de Paris. LE CLUB DE LOISIRS dont vous rêviez TEL. : 404-42-01.

ANGLETERRE. Prof. organise séjours equestres ou en famille TEL. : 350-35-25.

En Roussillon, à Port-Barcarès. Mer. Soleil. Loisirs. Louez à la semaine votre appart. neuf tout équipé. Docum. gratuite. Port-Barcarès vacances, 66420 Port-Barcarès.

Hôtes payants rec. ds château Empire aux env. Aix-en-Prov.Tr. b. cadre, parc 6 ha, gd calme, séj conv. part aux pers. ayt bes. de dét. dans une atmosph de culture et de gentillesse. Ecr. Château - Bas, 13120 MIMET.

ENNEIGEMENT EXCEPTIONN. DANS LES HAUTES-ALPES
encore de la place en hôtels et meublés pour vacances de printemps.
Offices de tourisme de

ORC.-MERLETTE	92-55-70-39.
LES ORRES	92-44-01-61.
PUY-ST-VINCENT	92-23-32-75.
RISOUL	92-45-02-60
SERRE-CHEVALIER	92-24-00-34.
VARS	92-45-51-31

MAISON DES HAUTES-ALPES PARIS 296-01-88
COMITE DEP. DU TOURISME. GAP. 92-51-39-49.

Yachting

PARTICULIER VEND
KETCH NICHOLSON 38
Visible MORBIHAN (97) 66-48-64.

GRÈCE - TURQUIE A LA VOILE
prenons 3/4 personnes A BORD DE NOTRE KETCH pour CROISIERES SAUVAGES ILES EGEE
INITIATION PERFECTIONNEMENT FARNIENTE.
TELEPH. : 606-44-58 ou écrire DELANTY 2, rue Tholozé, 75018 PARIS.

l'agenda du Monde

Le mercredi et le vendredi nos lecteurs trouveront sous ce titre des offres et des demandes diverses de particuliers (objets et meubles d'occasion, livres, instruments de musique, bateaux, etc.) ainsi que des propositions d'entreprises de services (artisans, dépannages, interprètes, locations, etc.). Les annonces peuvent être adressées soit par courrier au journal, soit par téléphone au 296-15-01.



emplois régionaux

Christian SALVESEN (FOOD SERVICES) LTD
1re entreprise britannique, dans le domaine de la fabrication de l'entreposage et de la distribution d'aliments surgelés, cherche
UN DIRECTEUR
qui aura la charge de mettre en place, puis de développer ses activités en FRANCE.
Envoyer CV et photo à Christian SALVESEN

SOCIETE VENTE PAR CORRESPONDANCE (C.A. : 200 MILLIONS)
recherche
CHEF DU SERVICE INFORMATIQUE
MISE EN PLACE D'UN NOUVEAU SYSTEME DE GESTION sur MATER. H.B. 64 (base de données). RESPONSABLE DU DEMARRAGE au 1er janv. 78 (REALISATION EN COURS).
Adresser C.V., photo et prétentions, à EDITIONS FRANÇOIS BEAUVAL - 25509, La Seyne-sur-Mer. CEDEX - B.P. 37.

L'Agence d'Urbanisme de la Région Grenobloise rech : ● 1 chargé d'ét. « log. et équip. » pour Grenoble ; formation : — 3e cyc. soc. ou sciences éco. 2 a. au min. d'exp. prof. problèmes de log. et d'équip. en organ. public ou para-public. — et/ou « travailleur social » av. exper. prof., sup. à 5 a. de la programmation et de l'évaluation de log. et d'équip. soc. Ce poste est à pourv. imm. Ec.av. CV. Agence d'Urbanisme Région Grenobloise, Les Casemates, 2, place St-Laurent, 38000 Grenoble

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES
296-15-01

demandes d'emploi

Dame américaine
7 ANS UNIVERSITÉ
ayant une :
— longue expérience des affaires financières en tant que rédactrice financière plus spécialisée dans l'informatique comme :
PROGRAMMEUR utilisant COBOL.
cherche situation intéressante dans entreprise informatique ou société financière.
Ecrire sous le no T 98.738 M à REGIE-PRESSE. 85 bis, rue Réaumur. — 75002 PARIS (2e).

Couple suisse 40/50 ans, ancien élève E.H.L., longue expérience direction 3 et 4 étoiles France et Afrique, spécialiste en gest., serait intéressé par nouvelle situation en France ou Afrique francophone. Ecrire : SAVOY PUBLICITE no 1290, B.P. 90 - 74102 ANNEMASSE qui transm.

CADRE Cie assur. lic. droit 34 ans. Polyv. toutes branches Content. Product. Insp. cherche poste :
Dep. Assur. Entreprise
Délégation régionale
Fondé de pouvoir, Agce imp. ou Cabinet courtage
Ecr. no 585 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

Ingénieur agricole, 38 ans, ex-coopérant technique, solide expérience, France et Outre-Mer, spécialiste viticulture, étud. toutes propositions. HAVAS, Toulon no 54 280

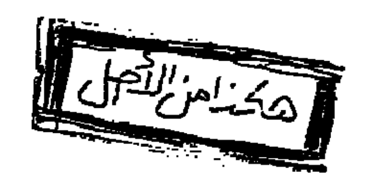
J.H., 17 ans, 1/2 niv. seconde AB, ch. emploi stable ou remplacement, accept. même manutention. Libre de suite. Ecr. à 6.445, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

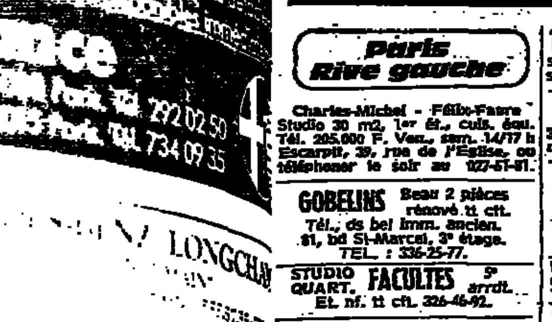
CADRE SUPERIEUR BANQUE
59 ans, en activité, long séjour en Afrique diplômé E.S.C.
Excellents contacts humains. Recherche poste dynamique, Branche indifférente.
Ecrire HAVAS NIMES no 598/894.

J.H. 27 a., lib. O.M., lic. droit privé + niv D.E.S. droit privé + D.E.S Sc. Po av mention + anglais ch situation dans cabinet juridique ou autre service. Ecr. no T 98 693 M Rég.-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

SECRETAIRE DE DIRECTION et chef d'un service secrétariat, ayant grande expérience, recherche emploi stable avec statut de cadre. Salaire 5 500 F × 13 Libre de suite. Ecr. no 561, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J.H 27 a., lic. Sc. éco. B. Sec compt. exp. resp. ser. adm. et compt. Étudie propos. sérieuses France, Afr. fran. Ecrire R. Belin, 94, r. Fg-Poissonnière 10e.





	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	45,76
"Placards encadrés" 2 col. et + (la ligne colonne)	42,00	48,04
DEMANDES D'EMPLOI	9,00	10,29
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	70,00	80,08

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER	28,00	32,03
"Placards encadrés"	34,00	38,89
Double insertion	38,00	43,47
"Placards encadrés"	40,00	45,76
L'AGENDA DU MONDE	28,00	32,03

L'immobilier

appartements vente

Paris Rive gauche

Charles-Michel - Félix-Faure Studio 30 m2, 1er ét., cuis. équ. Tél. 205.000 F. Ven., sam. 14/17 h Escarpit, 39, rue de l'Eglise, ou téléphoner le soir au 027-61-81.

GOBELINS Beau 2 pièces rénové tt cft. Tél., ds bel imm. ancien. 81, bd St-Marcel, 3e étage. TEL. : 336-25-77.

STUDIO QUART. **FACULTES** 5e arrdt. Et. nf. tt cft. 326-46-92.

MONTSOURIS
Immeuble récent près du parc 13e arrdt., propr. vend **APPT. 128 M2** Grand séjour, 4 chambres Vue dégagée, dble exposition, rue calme dernier étage, ascens. tt confort. Tél. : 588-03-50.

92, boulevard de PORT-ROYAL
3e ét. Bel imm. pierre de T. Vue dégagée, verdure, soleil. **BEAU 4 P.** TOUT CONFORT parfait état. Prix 548.000 F. Voir Samedi de 14 à 18 h., VERNEL. 526-01-59.

BAC : 39, rue de GRENELLE Très beau **5 P.** Tt cft. 110 m2 beaucoup de charme. Samedi 14 h. 30 à 18 h.

GLACIERE. Imm. récent, 5e ét., studio, tt cft. + terras. 16 m². Vue sur PARIS. Frais réduits. Prix 145.000 F. MEL. 325-68-80.

PORTE VANVES. Pav. refait neuf, living, 3 chbres, cuisine, bains, sous-sol, jardin, garage. Tél. au 344-00-19

PANTHEON
Part. vend beau studio 25 m2, tout conft, tél., très clair. Tél. le soir 033-52-03

Près Luxembourg, Beau 3 Pces balcon, cft, bel imm. 340.000 F. Sam. 13/16 h. 7, R. TOULLIER

MOUFFETARD CONTRESCARPE
Studios, chbres, quelques 2 p., triplex, entièrement équipés Placement idéal, rentabilité garantie. S/ pl. samedi et lundi 14-18 h. 30, sur R.V. 083-02-66

SAINT-GERMAIN-DES-PRES
pptaire vend beau studio refait, caractère. - 747-75-12

49, rue de Moulin-des-Prés
Imm. 1966, pierre de T. gd stud. cuis. + bains 40 m2 + terrasse plein Sud, 20 m2, tél. parking. Sam., dim., lundi 14 h. - 18 h.

Double exposit. sur 2 terrasses dernier ét. ss asc., stud., cuis., s. de bns. T. 250-86-84 - 783-82-87

LE MARQUIS
19-21, rue Cambronne
2 Pièces : 318.000 F.
4 Pièces : 631.000 F.
Appartements modèle sur place ts les jours de 14 h. à 19 h. 30.

JOR & Cie - Tél. 766 25-32

7e QUAI VOLTAIRE
IMMEUBLE XVIIIe S.
7-8 Pces GRANDS APPTS 220 m2 asc. Chauff. cent.
EMPLACEM., VUE EXCEPT.
JOUBERT ET ANDRE
5, rue Alphonse-de-Neuville, PARIS-17e.
766-04-17, 227-55-17 - 227-54-74.

LUXEMBOURG
7, rue ROYER-COLLARD
PPTAIRES VDENT DIRECT. PLUSIEURS STUDIOS et 2 P. Cuisine, salle de bains, w.-c. S/PLACE VENDREDI, SAMEDI, DIMANCHE, 13/17 h.

FRONT DE SEINE
Près Mo Bir-Hakeim
Beau 3 p. 80 m2. Vue panoramique. - Plein soleil. - Cuisine équipée. - Parking. - Piscine et solarium. 528.000 F. Au 12e ét. Tour Evasion 2000.
22, rue Emeriau, ou 35, quai de Grenelle. - Visite sur place samedi 12, de 13 hres à 16 hres. FRANK ARTHUR - 766-01-69

Paris Rive droite

11e Dans immeuble Très bon standing Double living + 4 chbr. Cuis. équipée. 2 s. bns. Box. 590.000. - GERI, 373-05-61.

17e RUE POUCHET **2 PCES** Imm. récent cuis., s. de bns, w.-c. 41 m2. Asc. Chff. centr. Prix 175.000. Crédit - 627-78-52

XIe 2 P. Cft. S/pl. vendredi, samedi, de 14-18 h., 94, avenue de la République.

16e R. ROBERT - LE COIN 3 p. Cft. Imm. stdg. 4e ét. ss asc. Px à débattre si réalisation rapide. — Tél. 224-48-00.

PONT MIRABEAU Maison part. 300 m2 + JARDIN - Refait neuf. 1.250.000 F. — 033-56-72.

TROCADERO Liv. dble, 5 chbres. IMMEUBLE GD STANDING CLAIR - CALME - SOLEIL 218 m2 POUR : 770.000 F ME TEL. AU 805-19-64

Pr. PLACE CLICHY - Studio calme, ensoleillé. Téléph. Cave. Terrasse. Crédit sans formalités. Tél. au (90) 98-32-80 ou écrire no T 98.699 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e)

12e - Gd Appt lumineux 140 m2 8/9 p. ds bel imm. apr. guerre, 2 entrées. Prix sans concurr. hab., burl. DAN. 63-98, apr. 18 h

11e arrdt - Vends Appartement décoré, 14e étage, grand living, cuisine équipée, 2 chambres, 1 salle de bains, 1 grand cabinet de toilette avec douche, 2 wc, 2 caves. Téléphoner au 200-22-23 du lundi au vendredi, de 10 heures à 12 heures.

Près BOIS VINCENNES - Vue splendide sur bois, près R.E.R. Beau séjour, salon. Balcon. 2 chambres, grande cuisine, wc, salle de bains. Ascenseur. Park. 370.000 F - 345-82-72

CHARENTON-ECOLES, pr. bois. Vaste séjour, 1 chambre, cuis., wc, salle de bains, loggia. Chff. Ascenseur. 235.000 F - 344-71-97

NATION - 282.000 F - Imm. P. de T. ravalé. Beau 3 pièces, entrée, cuisine, wc, s. de bains, chauffage central - T. 346-63-85.

BUTTES-CHAUMONT, pr. parc. Imm. récent, stand., 4 p. 85 m2, grd confort. Box - Tél. 202-87-09.

RUE DE PASSY
Beau living + chbre de caractère. TELEPH. POUTRES - 326-19-10

MARAIS-ECOUFFES ODE. 95-10 85 m2, 3 P., Terrasse SOLEIL GRENIER AMENAGER.

BUTTE MONTMARTRE
Propriétaire vd **2 P.** Cuis., w.-c. magnifique s. de bains refait neuf, 2e ét. sur rue. Imm. ravalé. 140 000 F. 285 41 28.

PLACE VOLTAIRE
BEL IMMEUBLE RENOVE STUDIO CONFT 69000 F. Location assurée 7.200 F l'an 2 PCES CONFT. 109.000 F. Loué 12.000 F l'an sur place vend., sam. 14 à 19 h. 36, RUE POPINCOURT

INVESTISSEURS :
Rentabilité très élevée. Indexation du capital investi.
STUDIOS, 2-3 P., DUPLEX rénovés ou à rénover dans PARIS. 12 programmes. Location et gestion assurées.
GROUPE VRIDAUD
15, rue de la Paix, 75002 PARIS. Téléph. 261-52-25 +.

11e - PHILIPPE-AUGUSTE
5-7, impasse Lamier, petit imm. pierre de taille, tout électrique, studio, 2 et 3 pièces livrables printemps 77, à part. 4.200 F/m. Prix ferme et définitif. Visite de l'appartem. témoin le vendredi, sam., dim., lundi, de 14 à 19 h. S.C.I. LAMIER, 346-71-68.

Région parisienne

L'HAY-LES-ROSES (centre)
F5 Imm. 69 - 5 min. Roseraie 315.000 F. 660-39-65 ap. 18 h.

BOULOGNE PORTE ST-CLOUD
13, RUE DES PRINCES
3 P. Récent. Asc. Balc. Sam., 14-7 h. - Tél. 633-29-17.

IVRY (94) Métro Pierre-Curie
Propriétaire vend appartement : s. de séjour, cuisine, 2 chbres, s. de bains, w.-c., cave, tél. 200.000 F — 672-28-86

GARCHES RESIDENTIEL S/1.300 m²
Gde réception 50 m2 + 8 P. 1.150.000 F - SIDAY 734-18-17 - 286-41-72.

BOULOGNE Près métro Dans bel imm.
Ascens. 5 P. Tt conft. 2 bains. Impeccable. S/pl. sam. 12 mars 14-17 h., 29, av. Général-Leclerc.

LOUVECIENNES, proxim. gare, s/jdin, 4-5 p. 120 m2, 2 bains. park. Soleil. Verdure. Gd calme. S.A. H. LE CLAIR, 65, avenue Foch, à Chatou - 976-30-02

CHATOU-CARRIERES
Magnifique résidence P. de T., dans très beau jardin, 3-4 pces, 2 bains. Balcon. Cave. Parking. Urgent. A SAISIR. S.A. H. LE CLAIR, 65, avenue Foch, à Chatou - 976-30-02.

VAUCRESSON (Centre) - Appt 90 m2 habit. + balc. Séj., 3 ch., cuis., bains. Cave, park. Prix à débat. 350.000. J.M.B. 970-79-79.

VILLE-D'AVRAY résident. 5 p., 2 bains, 395.000 F - 027-57-48.

ROCQUENCOURT - Appt tr. gd stand. ds Parc boisé. Piscine. Tennis, 163 m2, loggia 54 m2, séj., s. à mang., 5 ch. Box en s/sol. 900.000 F. J.M.B. 970-79-77

ARGENTEUIL
Immeuble de 6 étages Année 71 Part. vd Appt 3 pces, parf. état, compren. : séjour + coin repas, cuis., cellier, 2 ch., s. de bains, wc + cave et parking en s/sol. Prix 175.000 F + Foncier 21.380 F à 5,5 %. Tél. : domic. 982-03-42, 971-65-82 - Bureau : 271-67-88.

NOISY-LE-ROI - 4/5 p. résid. av. piscine, près forêt. Parking, gar. Cave. Tél. Soleil. Bon état. Urgent - 312.000 F - 460-14-53

MELUN
F-4 libre, 128.000 + C.F. 77.000 à 2,75 %. Créd. poss. 422-39-98.

2 km Saint-Germain-en-Laye
CHAMBOURCY - Part. vd Appt 6 p. 133 m2, entr., 4 ch., salon, s. à m. 37 m2, 2 s. bns, 2 wc, cuis., gd dégag. avec dressing et penderies aménagés. Balcon plein Sud. Cave. 2 parkings. Prix 450.000 F - Tél. 979-17-36.

BOUGIVAL - Appt gd standing Dernier ét. Séjour, 2 ch. 90 m2 habit. Terrasse 130 m2. Balc. Box parking. Cave. PISCINE. Px 630.000 F - J.M.B. 970-79-79.

CRETEIL - Part. vend 4 pièces 100 m2, 2 s. d'eau. Balcons. Box. Imm. récent. Gd stand. P. de T. massive - Téléph. : 898-19-55.

ST-CLOUD - Appt STAND. 112 m² habit. + loggia. Séj. 41 m², 3 ch. 2 s. bns, cuis. Off. Cave. Park. Prox. gare, comm., écoles, lyc. Px 590.000 F. - J.M.B. 970-79-79.

RUEIL - Part. vd 5 p., loggia, imm. 74, 2 s. bns, cuis. équip., 2 park. Cave. Tél. Gd standing. Espace vert, 450.000 F, taxes comprises. - Tél. : 977-38-75

BOULOGNE. Situation except. Liv. + 2 chbres, balcons + petite terrasse. Park. 650.000 F. AG. des PRINCES. 825-19-69.

NEUILLY-SUR-SEINE
prop. vend sans intermédiaire studios, 2 pièces, standing, tél. 293-66-66 le matin pour R.-V. sur place, jeudi 10, vendredi 11 de 16 h. à 18 h. et samedi 12 de 14 à 18 h. 4, rue Boutard

MALAKOFF - PRÈS MÉTRO
2 p. cuis., bns, part. ét. 143.000. T. vend. 206-39-60, sam 253-61-61

Province

ÉVIAN
BORD LAC LEMAN
Situat. exception. Imm. gd stdg. STUDIOS, 2 P., bains, cft. à partir de 79.000 document.
AVIS, 68, boulevard Sébastopol, PARIS-3. 887-43-40.

La plage à 50 mètres STUDIO de 37 m2 + balc. au 3e étage finitions luxueuses, cuis. équip., appart. climatisée. livraison immédiate. 175.000 F, 2 et 3 pces. LE TIERCE, 1, bd de la Plage Cagnes-sur-Mer

Votre appartem. jard., à 100 m. de la mer, 3 pces de 107 m2 + teras. 49 m2 + jard. 280 m2, avec 2 s. de bns, cuisine équip., prestations luxueuses, liv. 3e trimestre 1977. Sté GICA, 16, bd de la République, 06400 Cannes.

SAINT-MARTIN-D'HERS
Part. à part. 4 pces, libre. Rens. 331-34-76 ou 734-92-46 Paris apr. 18 h. 30 ou samedi 12 journée.

SKI en HAUTE-SAVOIE (74) à CHATEL
Studio 125.000 av. 25.000 compt. 2-3 P. Rentabilité assurée. ERIGE. - 524-66-87

Etranger

SUISSE
CRANS-SUR-SIERRE
beau studio, jardin plein sud. 150.000 FF. Tél. 250-19-52 et 53

appartem. achat

PREBAIL, 8, PL. VENDOME PARIS-1er
recherche DANS PARIS Pour importante clientèle Investisseurs et Particuliers. APPARTS 2-4 et 5 Pces. Tél. : 260-65-04.

Jean FEUILLADE, 54, av. de la Motte-Picquet, 15e. Tél. 566-00-75 rech. PARIS 15e et 7e pour bons clients, appts ttes surf. et imm. PAIEMENT COMPTANT

appartements occupés

100 mètres MAIRIE
Pierre de taille, plus. **2-3 P.** cuis., entrée. Gros créd. Sur place sam., dim., 54, RUE ORDENER.

COURSEULLES, LE PORT DE PLAISANCE
A 16 KM DE CAEN (AUTOROUTE)
les tennis
Petites Résidences un étage + combles habitables.
A deux pas des tennis et du club hippique ouverts toute l'année. Du studio 25 m² au 5 pièces 75 m², cuisine indépendante, vraie salle de bain. De 84.000 à 248.000 F. Livraison été 77. Facilités de paiement. Bureau de vente sur place.

Veuillez m'adresser sans engagement de ma part, votre documentation sur les Tennis MLT
Nom
Adresse
Tél.

Jacques Ribourel S.A.

constructions neuves



Près VERSAILLES BUC
Dans parc 4.000 m2, rue Blériot Imm. de 20 apparts. Visites samedi et dimanche. Promoteur BERNARD, 17, rue Godot-de-Mauroy, 75009 PARIS. 742-99-09.

9, rue Geoffroy-Saint-Hilaire (5e)
LE GEOFFROY SAINT-HILAIRE
Imm. de qualité. Façade classée. Disponible 12 apparts luxueux, de la chambre au 4 pièces. PRIX FERME ET DEFINITIF Livraison fin 1er trimestre 77 Visite sur place tous les jours de 14 h. à 19 h., sauf mardi. SAGE - 874-49-32

SAINT-MANDÉ (94)
20-22, rue Jeanne-d'Arc.
Imm. 6 étages pierre de taille. Confort tout électrique. STUDIO au 5 PIECES. Balcons ou terrasses. PRIX FERME ET DEFINITIF Sur place tous les jours de 11 - 18 h. sauf mardi ou GECOM 747-59-50
171, av. Charles-de-Gaulle, 92200 NEUILLY

échanges

Offre maison en Allemagne ds village pittoresque entre Göttingen et Harz pour 10 jours à Pâques en échange d'une maison dans région charmante de France pendant la même période. Ecr. Meyer-Wöbse, Weenderlandstr. 86. D - 3400 Göttingen, R.F.A.

hôtels-partic.

PONT MIRABEAU Hôtel Part. 300 m² + JARDIN. Refait Neuf. 1.250.000 F. 033-56-72.

Propr. vd, MONTPARNASSE-6e,
MAISON PARTICULIÈRE
300 m2. Architecture originale et moderne. Soleil. Allée privée. Etat neuf. - Terrasse. - Ateliers. Tél. : 548-14-99, de 11 h. à 17 h.

immeubles immeubles

EXCEPTIONNEL
A vendre dans ville portuaire - Plein centre. CHARENTE-MARITIME
Immeuble 12 étages, plein rapport de 78 appart., vue sur mer et parcs, construction de premier ordre par constructeur décédé. Héritiers vendeurs.
S'adresser au No 577 « LE MONDE » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS (9e).

A vendre à MONTREUIL (93) IMMEUBLE sur large rue, comprenant local commercial 230 m2 et pavillon d'habitation tout confort avec garage + proximité entrée autoroute, quartier calme. Pour visiter tél. à M. BETTON, 672-53-19.

BON PLACEMENT
Murs bout. à vendre à Boulogne 45 m2. Sanchez Reti. 893-23-00.

Industriel, rech. imm. locatif ancien, rapport indifférent. Accepte succession ou viager. Discrétion assurée. Prix 2 500 000 F compt. Ecr. GOSLIN, 33, rue Singer, Paris.

91-BRUNOY 32 avenue de l'HERMITAGE
Immeuble (pavill., jdin, terrain constr.). Me BACOURD, notaire, 53600 Evron. T. (43) 01-60-08.

locaux industriels

A vendre ou à louer
8000 m2
de locaux industriels ultra-modernes
Dans le Sud-Est des Pays-Bas, près de la frontière allemande, à proximité d'un important réseau d'autoroutes, 8000 m2 de locaux industriels modernes sont mis en vente ou en location par un important groupe chimique. Usine à vocation multiple, elle offre non seulement un emplacement privilégié au niveau européen, mais peut également mettre en oeuvre une équipe de 120 travailleurs tous formés à des techniques très diverses. Ce site conviendrait parfaitement à une industrie légère et non-polluante, pour fabrications diverses, mécanique de précision, produits pharmaceutiques, etc.
A vendre ou à louer en tout ou en partie. (Possibilité d'entreposage). Libre immédiatement.
Prière d'écrire s/no 592.353 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e, qui transm.

bureaux bureaux

Achetons
BUREAUX
100 à 150 m2 environ
Paris ou proche banlieue. Si possible dans construction récente de bon standing.
Usines MERGER - B.P. 42
67023 STRASBOURG CEDEX - Tél. : (88) 39-17-30. Telex 870 703 MERGER STRGB.

8e Proximité Saint-Augustin Dans immeuble gd standing
A LOUER BUREAUX
293-62-52

BUREAUX PARIS NATION
130 m2 sur rue, 2 étages. Installations neuves. 2 lignes tél. Bail à céder 3-6-9. 346-12-60, poste 203.

9e ARROND. 100 m2 ENTRE ST-LAZARE ET GARE NORD. 5 pièces usage mixte. Tr. calme. Aménag. stand. haut. R.-de-ch. Loyer mens. 1.350. Repr. 85 000. Ecr. sous no 8574, « Le Monde » Publ., 5, r. des Italiens, Paris 9e.

A LOUER
COMPLETEMENT AGENCES
BUREAUX 44 et 200 m2
Téléph., parkings. 100 m. métro et périphérie. GRAND STANDING. 3, sente des Dorés, PARIS 19e Visite sur place. Tél. : 959-92-30 - 92-79 - 723-30-23.

PROPRIÉTAIRE
Loue 1 ou plusieurs bureaux ds imm. neuf. T. : 758-12-48.

Boutiques

CHAMBRE-DES-DEPUTES
FONDS et MURS tous commerces
COIFFEUR depuis 1763
Façade 8 m - 100 m2 sur 2 niveaux + cave + grenier. 800.000 F
Tél. après 19 h. : 551-43-15.

Immobilier (information)

LOCATIONS SS AGENCE
OFFICE des LOCATAIRES
18, r. La Michodière, mo Opéra seuls frais 300 F. 742-78-93.

fonds de commerce

VOUS VOULEZ VENDRE COMMERCE OU BOUTIQUE ? Nous pouvons vous aider efficacement. POINT 8000. 522-22-00 - 834-09-24

Belle boutique prêt-à-porter, 50 m2. Cession de bail. Petit loyer. Tél. : 647-55-21.

Avec ou sans les murs, petit MAGASIN PARFUMERIE ét. nf ts commerces. Bien situé. Rens. 757-57-01.

VILLE CLIMATIQUE
Haute-Provence. A vendre Magasin meubles traditionnels, 150 m2, emplacement 1er ordre. Ecr. no T 098.650 M REGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e.

PARIS-5e TRES BEAU RESTAUR. LUXE
RECENTE CREATION
40 PLACES, 2 NIVEAUX
extraordinaire décors, peut convenir club privé. 336-25-77.

A vendre
ANCIEN RELAIS DE DILIGENCE
MAISON DE CARACTERE
A GARCHES
Comprenant : Grand magasin (3 vitrines) Entrepôts + 2 appartements Tt conf. + 1 grenier. Surface totale 375 m2. Très bon emplacement route nationale, 150 m. gare. L. DUPONT, 78, boulevard R.-Poincaré, 92380 GARCHES. Tél. 970-21-96.

locations non meublées Offre

Paris

XVIIe triple living, tél., chbre, tt cft. 566-02-85.

Rue de Fleurus. Récent, dble liv. 2 chbres, cuis. équipée. Tél. bains. Reprise possib. 2.900 F. 577-29-29

Région parisienne

VERNOUILLET, 30 km. Paris Ouest, ville neuve séjour 40 m2 av. cham., cuis., 3 chbres, 2 bns gar., jardin, 3.000 F par mois. L'I.D.V. - 971-60-18

locations non meublées Demande

Paris

Part. ch. gd studio ou 2 pièces, calme, soleil, avec balcon. Max. 1.000 F, chauff. comp. de préf. 1er 2, 9e, ou bas 16e. arrondiss. Tél. 246-62-93 h. de bur.

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas, pavillons, ttes banl. loy. garanti 4.000 maxi. 283-57-82

locations meublées Offre

Paris

PRES TOUR EIFFEL
MACSON
loue dans ses buildings à la SEMAINE, QUINZAINE ou MOIS, studios et apparts. 43, rue St-Charles, 75015 Paris. Tél. : 577-54-04

pavillons

NOGENT, résidentiel, 10' RER 34, rue Parmentier, rue calme, beau pav., hall + liv. 50 m2 avec gde terrasse, cuis. + office, 4 chbres, bains, jard. 450 m2. PX : 530.000 F. Possib. avec 110.000 F. Visite samedi, dimanche, 10-18 heures.

ANTONY. Pav. meulière, 9 P. tt cft., cave, garage, jardin, 736.000 F. PESCHARD. 666-00-27.

ST-MAUR près écoles et commerçants
54 bis, avenue Gambetta, coquet pav. sur sous-sol, liv. cuis., 4 chbres, bains, ch. cent., jard., gar. Px. 420.000 F, possib. avec 84.000 F compt. Visite : vendredi, samedi de 10 à 18 h.

STE-GENEVIEVE-DES-BOIS
SUR 600 M2 terr. pav. en L couv. ptes tuiles avec s-sol compl. Au r.-de-ch., gd salon, séj., 1 ch., bns., wc., à l'étage, 3 ch., bns., w.-c. LIVRABLE MARS 1977 Sur place sam., dim. et lundi 102, rue de la Paix, 91 Ste-Geneviève-des-Bois

CHATOU (Limite Vésinet)
Belle maison, liv., s. à manger, 4 chbres, tout confort. Jardin. Etat impeccable. Px 700.000 F. S.A. H. LE CLAIR, 65, avenue Foch, à Chatou - 976-30-02

EPINAY-S/SEINE (près gare) PAVILLON 1961. Sous-sol avec garage 2 voitures, 4 pièces, tout confort, 1 seul niveau. Jardin. Prix : 400.000 F - 826-10-80

JOUE-LES-TOURS (37)
Part. vend pavillon 4 p., 118 m2 hab. + gar. 2 v. et jdin 350 m2, calme, 5' centre ville, 240.000 F + 20.000 C.F. T. (16-47) 28-55-39.

VERNEUIL-S-S. 30 km Paris-O. Pav. constr. réc. s/jdin 1.100 m2 avec très jolis arbres, F-5, tout cft. Gar. 420.000. IDV, 971-60-18.

villas

Villa provençale avec terrain 740 m2, villa F-4 80 m2 avec garage. Terrasse. Livraison immédiate. Prix 250.000 F. Ecr. à M. Roult Yvan, à Châteauneuf-Val-Saint-Donat.

VERSAILLES Chantiers, route de Buc, maison 1930, meulière, 8 P., jard. 400 m2, ss-sol. Gar. Parf. état. 710.000 460-14-53.

ST-CLOUD. Maison maîtres, Décoration et amén. raffinés. Sup. récept. 300 m2 habit. Terr. 1.500 m2. Cpt. 1.400.000 + 3.650 viager mens. s/1 tête 74 ans. J.M.B. 970-79-79.

VAUCRESSON (Plateau)
Maison 1930, 300 m2 habit. Séj. S. à mang. Cuis. 4 ch + 2 ch. serv. 2 bns. 1 dche. Calme. Ter. 1.400 m2. Px 1.050.000 F à déb. J.M.B. 970-79-79.

BUC. Grande maison caractère, 12 P., poss. 2 familles. 1.250 m2 jardin. 860.000 LEFIEVRE. G.P.I. 950-00-22.

VIEUX VERSAILLES, maison de 85 m2. Authent. XVIIIe s. Admirable poutr. Calme monac. Px 340.000. RHODES 953-19-28.

LE CHESNAY, limite Versailles-Glatigny. Tr. b. villa 8 P. cuis. B. jdin 2.000 m. + Pte maison gardien. Gar. Sté Mabev-Rivault 41, r. Royale, Versailles. Tel. 950-65-24.

CHEVREUSE. Ds résid. boisée Villa réc. 7-8 P. 2 bns, 2 gar. chem. 680 m2, 630.000 F. Tél. 052-19-67.

CHANTILLY
2 km, ravis. villa, hall, grand salon, séj., 2 cheminées, terrasse, 3 belles ch., cuis., cft., sous-sol, combles, gar. 3.800 m² planté clos. 490.000 avec 20 %.
ACB, 25, r. Nationale, Beaumont-sur-Oise. 470-20-94.

PLESSIS-**ROBINSON** 5 KM PARIS
Très belle maison neuve, 6 P., séj. 43 m², 240 m² utiles, jard. Vue. Prix just. Vis. s/pl. 46, r. du Progrès, sam., dim. 10-19 h.

VESINET CALME 10' R.E.R.
CHARMANTE VILLA, récept. 50 m² + 1 ch en rez-de-ch. 1er ét. : 3 ch., s. de bns, gd ss-sol, tt cft., mazout, garage. JARDIN DE 600 M2. AGENCE de la TERRASSE LE VESINET. 976-05-90.

CHATOU, calme 700 m R.E.R. VILLA ANCIENNE
bon état, séj., 4 ch., bains, cab. toil., tt cft., mazout, gar. 2 voit. Jardin. 530.000 F. AGENCE de la TERRASSE LE VESINET. 976-05-90.

Au cœur de la **FORET DE FONTAINEBLEAU**
maisons de grand standing sur grands terrains boisés A PARTIR DE 480.000 F. Domaine du Bois de la Garenne, ACHERES-LA-FORET Autoroute Sud, sortie Ury. Visite de la maison témoin, tous les jours de 10 h. à 19 h. 538-68-73 et 424-43-02.

A 5' Gare de
CHANTILLY
25' de PARIS-NORD
LE HARAS AU BOIS
19 VILLAS
INDIVIDUELLES, gd standing, dans PARC BOISE CLOS DE MURS
Construction traditionnelle avec ou sans sous-sol, terrain de 1.000 à 1.800 m clôturé. PRIX FERME à partir de 576.000 F clés en main.
Renseignements :
DEVIQ place de la Gare CHANTILLY.
Tél. (15) 4-457-12-02 ou s/place: C.D. 909, route de Gouvieux Samedi et dimanche, 14 à 18 h.

fermettes

75 km OUEST Paris, village prox. MAINTENON, authentique fermette, b. état, 3-4 P. dont belle salle dallée, poutres, cheminée, gde cuis. W.C. + grenier ensoleillé + grange préau, car. Charme. PL. sud s/clos gazonné 1.600 m2. Nbrx grds arbres. 245.000. Agence s'abst. Soir + week-end. 925-62-22.

NIEVRE : 200 KM PARIS
FERMETTE indépend. 3 pièces grenier aménag., cave, grange, terrain 2.500 m², 95.000 F.
170 km PARIS, proche LOIRE
MAISON Campagne, 3 P. grenier, dépend. terr. 2.500 m² env. 70.000 F. Tél. 16 (86) 52-76-15.

2 H. 30 PARIS-OUEST 72
Belle FERMETTE, 3 P., dépend. s/2.700 m², eau s/press., élect. Prix 85.000 F. av. 17.000 cpt.
CIO, 8, rue GAMBETTA, 72-LE MANS Tél. (15) 43-28-79-16.

BORD DU LOIR
Fermette excellente construction et toit., 3 vastes pièces, sal. de bains, w.-c., grange et grenier aménagés, sur 1.900 m² clos et planté. Px incroyable 160.000 F, avec 36.000 F.
AGENCE DE BONNEVAL (28). Tél. 15 (37) 98-25-52, même dim.

Une heure autoroute SUD.
RÉGION COURTENAY
Belle fermette à restaurer, 300 m2 bâtis. Gros-œuvre et toitures impeccables. Eau, électricité. Terrain 2 500 m2. Px 170 000 F. Visite tous les jrs pptaire. AGENCE CENTRALE, Grand-Place, 45320 COURTENAY. Tél. 15 (38) 95-42-74.

forêts

YONNE-PUISAYE
26 ha Bois. 1.400 m3 chêne
32 ha Bois. 1.500 m3 chêne
30 ha en 3 parcelles : 1.800 m3 chêne
Société Degrais-Lavollée. Pour visiter et traiter : M. Jean Lavollée Expert Forestier 89 MEZILLES Téléphone : 16-86-54-91-11, demander : 39 Mézilles

maisons de campagne

PERIGORD Exceptionnel
Ancien VILLAGE typique comportant 9 maisons à vdre séparément, chacune entourée beau terrain très indépendant, vue étendue ombrages. Prix (maisons à réparer) de 100 à 190.000 F.
PROPINTER S.A., B.P. 33 24103 Bergerac, tél. (53) 57-53-75. Dossier complet et photos sur demande.

terrains

SUD-FINISTERE, près de LOCTUDY, dans île boisée, sur rivière du Pont-L'Abbé. Terrains à bâtir de 22.000 m2-26.000 m2-56.200 m2. S'adr. Me Queinnec, notaire, Pont-L'Abbé. Téléph. : (98) 87-00-32 (sauf le lundi).

VAUCRESSON (Plateau), terr. 950 m2, fac. 25 m. Calme. Exp. Sud. Px 495.000. J.M.B. 970-79-79

Particulier vend COYE-LA-FORET (près Chantilly) 22' Paris-Nord S.N.C.F. Terrain à bâtir 1.250 m2, viabilité. T. (15)44-57-12-02.

HONFLEUR. Joli terr. à bât. Viab. Quart. résident. 1.100 m2. 150.000 F. Ecr. no 567 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

ST-RÉMY-DE-PROV.
Au pied des Alpilles, en bordure de la voie aurélienne, terrain de 1.000 m² viabilisé avec permis de constr. Px 102.000 F, créd. poss. 80 %. Rens. le Mas de Bigaud, 13210 St-Rémy-de-Provence. Tél. sam., dim. (90) 92-15-05. Semaine (91) 76-08-45, l'après-midi.

CROISSY-SUR-SEINE - R.E.R.
2 BEAUX TERRAINS 880 M2 et 820 M2, fac. 20 m. entièrem. viabilisés. PX TTES TAXES C. AGENCE DE LA TERRASSE, LE VESINET 976-05-90.

propriétés

VILLE-D'AVRAY (6 min. gare) sur beau parc 2.000 m2. Belle demeure entièrement restaurée, 6 chbres, 5 s. de bains. Grande réception. Bureau. Sous-sol. Chf. cent. mazout. Prix élevé justifié. Libre de suite. Part. à part., téléphone heures bureau, M. NEE 604-91-01.

Rég. Bourgogne, prox. Beaune tr. b. chalet dominant le val de Saône. 5 chbres, salon, s. à manger, cuisine, s. de bains, cellier, atelier, s. de jeux, terrasse, jard. paysagé. Verger, garage, piscine 15 m/5. L'ensemble clos 4.200 m2. Prix : 520.000 F. T. 21-12-61 (80).

BORD OURCQ
85 km Paris, village domin. vallée, belle ppté style pays, ent., s. à m., salon, 2 ch., gde cuis., bns, wc., gren. amén., gar. ter. clos 267.000, possib. créd.
ACM, 14, pl. Marché, Meaux. 434-01-66 ou 887-43-40.

PROVENCE - ALPILLES
BASTIDE XVIIIe siècle dans site protégé. Jardin de pins, cyprès, lavande. 10 ha de bois et terres. Agence E. GARCIN, 8, bd Mirabeau, 13210 St-Rémy-de-Provence. Tél. (90) 92-01-58.

LA VARENNE
RESIDENTIEL, Bord de Marne, près R.E.R., sur terrain 800 m², par paysagiste, villa moderne, réception, grand living, salle à manger, cuis. aménagée, 4 ch., nombreux rangements, 2 sal. de bns + sal. d'eau, cab. toil., sal. de billard, salle de projection avec bar, buanderie, chaufferie, cave, gar. 2 voit. Berge privée. Prix justifié. Crédit possible. Téléphone 883-01-47.

TOURAINE - ANJOU
Propriété de caractère. Excell. état, tout confort, 7 pces pples. Belles dépendanc. Parc 6.000 m², 525.000 F - Cab. ST-SAUVEUR, 3, rue Victor-Hugo, TOURS Téléphone : (47) 20-81-74

Yvonne Corcelle, Agent immob. (F.N.A.I.M.) Goult 84220 Gordes (90) 72-20-47
— Lubéron, propriété 4 ha avec mas restauré meublé, 10 pièces, chauff. centr. + bastidon ind. aménagé 2 pièces, piscine, beau site, belle vue.
— Village Lubéron, b. mais. 18e rest., 10 p. dont 2 voût., caves, portes L.-XIV, bns, ch. centr., patio, terrasse. Très belle vue.

PACY-SUR-EURE
MAISON « Ile-de-France » PRIX : 500.000 FRANCS TELEPH. : 16 (32) 36-05-37

chalets

AVORIAZ 1 800 m. Vends ou échange contre villa, bord mer, chalet, 4 ch., 2 salles de bains, cheminée. - Tél. (50) 74-11-52.

domaines

Achète ferme libre NORD environ 100 à 200 ha terres fertiles permettant cultures céréales. Ecrire RUBBEN, villa Benedetta, rue J.-Braco, 06 Beaulieu-s.-mer. (93) 01-03-82.

Loue 2 ans Château, parc 40 ha. Morbihan (BELZ) ppté 220.000. - Châteaux 2 à 30 ha - D'Aubigny, 2 Héronnière Nantes

châteaux

Château (Var), parc 4.600 m2. Prix 650.000, possible 110 ha 229-33-33 ou (91) 52-64-65.

ANNONCES CLASSEES TELEPHONEES
296-15-01

HISTOIRE

UN CENTENAIRE

André Maginot, parrain de la « ligne »

André Maginot naquit il y a cent ans. Pour les survivants de 1914-1918, c'était le « sergent Maginot », un des plus illustres des leurs. Pour les générations d'aujourd'hui, un nom sur un mur de béton, symbole des remparts illustres, livré aux touristes, aux ronces et aux amateurs de résidences secondaires hors du commun.

Né le 17 février 1877, l'homme n'était point un inconnu surgi de la boue des tranchées pour imposer la petite muraille de Chine que les Allemands contournèrent en 1940. C'était un grand bourgeois parisien, d'origine lorraine, un colosse de 2 mètres, d'une vitalité puissante, habitué de Maxim's, amateur de chasse, de jeu, et de bons vins, capable lorsqu'il était ministre des colonies, malgré une jambe droite mutilée, de traverser en 1929 le Sahara en automobile.

Député de Bar-le-Duc de 1910 à sa mort, il était déjà sous-secrétaire d'Etat à la guerre en 1912 et le resta jusqu'au 2 juin 1914. La guerre : il s'engage comme simple soldat, à trente-sept ans, dans la « territoriale ». A Verdun, en novembre 1914, bien avant que débute la grande bataille, le sergent Maginot est blessé pour la seconde fois : sa jambe droite est fracassée par une balle. Cinq citations, Légion d'honneur, médaille militaire.

Il revient à la Chambre, froid, immense, guêtré de blanc, appuyé sur une canne. L'incarnation de l'homme du front de la Lorraine, du patriotisme. Il est élu président de la commission de l'armée, du groupe des mutilés, devient ministre des colonies en 1917 — il le redeviendra en 1928. La guerre finie, ce républicain conservateur — il anime le groupe de l'Alliance démocratique — sera l'adversaire acharné du Cartel des gauches. Ministre de la guerre, il se bat pour le service de dix-huit mois, lutte contre toute diminution des effectifs. Ce fut le 4 janvier 1930 qu'il fit voter la loi sur la construction des fortifications du Nord-Est. Il en avait « hérité » le 2 novembre précédent, lorsqu'il avait succédé à Paul Painlevé.

Painlevé et Pétain

En 1925, lorsque l'évacuation du glacis de la Rhénanie apparut inévitable, Painlevé avait créé une commission de défense des frontières. Celle-ci préconisa une série de fortifications en Lorraine, au nord de l'Alsace et le long du Rhin, et ajouta, dans son rapport de 1927 : « *Tenant compte du tracé de la frontière, de l'existence des agglomérations industrielles et de la proximité de la Belgique. Il n'est pas possible de faire une fortification directe de la frontière du Nord. La défense de cette frontière doit consister à effectuer une défense en Belgique, sinon en arrière...* (1). »

Le maréchal Pétain, pendant l'été 1927, étudia sur place et rectifia le tracé de la future ligne fortifiée. Le conseil des ministres du 17 janvier 1929 approuva l'entreprise. Une commission d'organisation des régions fortifiées fut créée pour la mener à bien.

André Maginot, devenu ministre de la guerre dans le premier cabinet Tardieu — il avait déjà occupé ce poste trois fois entre 1922 et juin 1924 et la commission de l'armée avait suivi et appuyé les travaux de Painlevé, — obtint sans difficulté le vote de la loi du 14 janvier 1930. Elle prévoyait 2 900 millions de francs (2 600 millions d'aujourd'hui environ) de crédits échelonnés sur cinq ans, pour les premiers grands travaux. Tombé un mois et demi plus tard, revenu rue Saint-Dominique au bout de quinze jours avec le second cabinet Tardieu, Maginot était membre, à sa mort, du premier cabinet de Pierre Laval. Il avait donc pu suivre, malgré de courtes éclipses, les chantiers de la « ligne ».

Quatre-vingt-treize ouvrages

Après 1934, le manque de crédits, les querelles de doctrine, ralentirent quelque peu la construction. On ne bâtit que quelques blockhaus le long du Rhin. Il fallait équiper les forces de manœuvre. Et la fortification de la frontière belge, pour des raisons notamment diplomatiques, ne fut pas entreprise.

En 1939, quarante-neuf ouvrages d'artillerie et quarante-quatre ouvrages d'infanterie avaient été construits. Le général Gamelin, chef d'état-major général, ne croyait pas aux gros ouvrages, trop dispendieux à ses yeux.

Les Allemands, en 1940, contournèrent la ligne Maginot par la Belgique et la percèrent à Sedan et à Monthermé. Les experts discuteront toujours pour savoir si l'entreprise eût été efficace si elle avait été continuée sur toute la longueur des frontières menacées ou si l'évolution rapide des armes — aviation ou blindés, — à peine entamée du temps d'André Maginot, l'aurait, de toute façon, rendue désuète.

Le maréchal Juin écrivait en 1960 dans sa préface au livre du général Tournoux, *Défense des frontières* : « *Conçue pour économiser des forces au bénéfice de la manœuvre, la ligne Maginot semblait être devenue dans l'esprit de nos chefs une fin en soi (...). Elle avait ainsi fini par absorber pour elle-même une partie des économies réservées aux seules manœuvres offensives qui ne furent pas à leur place au 10 mai 1940. C'était pécher contre l'esprit* (1). » Un péché que l'on ne peut décemment attribuer au géant abattu en 1932 par une maladie devenue aujourd'hui presque bénigne : la fièvre typhoïde.

J. P.

(1) Citations extraites du livre du livre du colonel Rocolle, *Deux mille ans de fortifications*. (Charles Lavauzelle).

LIBÉRATEUR OU EXPLOITEUR ?

Las Casas et les Noirs

En canonisant récemment saint Jean Macias, l'Eglise a invité l'Amérique latine à se tourner vers ses sources les plus pures. Le corps du frère convers repose au couvent dominicain de Lima à côté de ceux de saint Martin de Porrès et de sainte Rose. Ces trois figures de l'évangélisation du Nouveau Monde évoquent une victoire de la mission sur la conquête.

Bartolomé de Las Casas, dont on a célébré en 1974 le cinquième centenaire (« le Monde » du 12 octobre 1974), ne sera-t-il pas canonisé lui aussi ? Une récente déclaration à l'A.F.P. du Père Venchi, nouveau postulateur général de l'ordre de Saint-Dominique, le laisse entendre. « Pourquoi donc parler aujourd'hui de la sainteté de Las Casas ? Parce que, répond le Père Venchi, on voit mieux son activité apostolique jaillir de sa personnalité morale sur le rythme d'un prophétisme évangélique affrontant le problème de la dignité humaine et du tiers-monde dans une perspective qui joint son temps avec le nôtre... Vatican II a traité de ces choses dans la constitution « Gaudium et Spes », et Paul VI, dans l'encyclique « Populorum progressio ».

Mais il y a des obstacles à soulever. L'un des plus lourds réside dans l'accusation qui fait de Las Casas l'organisateur de la traite des Noirs. Le Père André-Vincent, auteur du dernier livre paru sur Las Casas, développe les arguments favorables à frère Barthélemy.

par
le père ANDRÉ-VINCENT (*)

PARMI les légendes qui ont cours sur le marché de l'histoire, celle-ci est tenace: Las Casas responsable de la traite des Noirs. Le premier dans la lutte contre l'esclavage des Indiens serait aussi le premier dans l'exploitation des esclaves noirs. Dans sa passion pour les « cuivrés », Frère Barthélemy en serait-il venu à mépriser l'autre couleur ? Plus vraisemblable serait l'explication tirée du réalisme d'un clerc très engagé dans les affaires de ce monde. Son idée de remplacer la main-d'œuvre amérindienne fatiguée et devenue rare par les bras plus vigoureux des Africains correspondait exactement aux nécessités économiques. Elle était dans les mœurs du temps. Elle s'est d'ailleurs réalisée bien au-delà des prévisions dans toutes les Amériques (et cela du fait de toutes les nations colonisatrices).

Telle qu'il l'a émise, l'idée était-elle criminelle ? Le dominicain s'en est accusé comme d'un crime : et il a étendu l'accusation à tous les complices, directs ou indirects, de la traite des Noirs. Il est étrange de voir l'obstination de... « l'histoire » à retenir contre cet homme une faute dont il s'est publiquement repenti et dont il a fait très largement réparation. Il faudrait relire ces textes de l'*Historia de las Indias* qui sont la seule base de l'inculpation et qui se retournent contre elle : en vérité ils constituent l'un des grands témoignages de la conscience humaine contre l'esclavage.

***

C'est dans un « premier temps » et dans « l'ignorance de l'injuste et tyrannique capture des esclaves noirs » que Las Casas avait conseillé dans un mémoire au roi ce transfert de main-d'œuvre d'Espagne aux Antilles... « De cet avis qu'il donna il ne s'est pas peu repenti... (1) ». Et, après son aveu, voici son analyse de la responsabilité de tous ceux qui coopèrent directement ou indirectement à la traite des Noirs.

« Comme les Portugais... se sont chargés de dépouiller la Guinée et de réduire les Noirs en esclavage contre toute justice, en voyant que nous en montrions le besoin et les achetions à bon prix, ils s'adonnèrent et s'adonnent chaque jour davantage à cette coupable capture d'esclaves. Alors, voyant avec quelle avidité ils les recherchent, les Noirs eux-mêmes se livrent à d'injustes guerres entre eux; et, par d'autres manières encore, ils se volent et se vendent aux Portugais. Ainsi, nous les Espagnols, nous sommes cause de tous les péchés que les uns et les autres commettent, en plus de ceux que nous commettons en les achetant. »

Cette impitoyable analyse tient-elle compte des différences de position et de responsabilité des uns et des autres ? D'aucuns, se réfugiant dans la théologie du volontaire indirect, excuseront ceux qui, en achetant des esclaves, les délivrent des mains de leurs bourreaux et leur procurent un traitement humain. La justice de Don Bartolomé est sévère aux puissants, compatissante aux opprimés. Son analyse politique manifeste des responsabilités inaperçues, des solidarités lointaines. Sa charité découvre l'univers des « relations longues ».

Accusera-t-on Las Casas de n'avoir pas agi effectivement pour les Noirs comme il le fit pour les Indiens ? Autant accuser l'Espagne de n'avoir pas conquis le Portugal et toutes les côtes d'Afrique pour mettre fin à la traite. Une libération réelle voulait la restitution à l'esclave de sa liberté réelle (sa famille, son pays, son univers) : elle exigeait son rapatriement... Ainsi furent libérés les Indiens envoyés en Espagne comme esclaves : ils furent rapatriés par ordre royal. Mais le roi d'Espagne n'avait pas le pouvoir de renvoyer les Noirs dans leur pays d'Afrique, il ne pouvait que les rendre à leurs négriers. L'idée n'en vint pas à Las Casas. Faut-il l'en blâmer ?

Qu'a-t-il fait pour les Noirs ? Directement, rien. Indirectement, selon ses moyens d'action, beaucoup : en luttant pour les Indiens. Dans la position qu'il tenait auprès du pouvoir, il mena sa lutte pour les opprimés aussi loin qu'il pouvait. Toujours plus loin... Il en sortit cette législation tutélaire qui protégea la liberté des Indiens et leur vie. La population indigène continua d'être décimée par le choc microbien jusqu'au dix-septième siècle ; mais le reste vivace proliféra ; la paysannerie indienne doubla au dix-huitième siècle, gardant et cultivant ses terres et fournissant des ouvriers agricoles aux grands domaines du voisinage. L'importation des esclaves noirs diminua d'autant jusqu'à disparaître.

L'existence d'une main-d'œuvre indienne supprimait la traite des Noirs dans sa racine, le besoin économique.

***

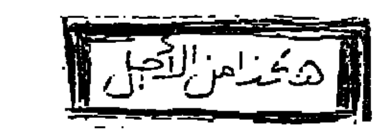
C'est bien à tort qu'on a vu dans l'esclavage des Noirs la rançon de la liberté des Indiens. Même au temps de son erreur première, Las Casas n'avait pas fait ce calcul. Plus tard, au plus haut de son destin et au plus fort de sa lutte il « eut l'évidence que la captivité des Noirs n'était pas moins injuste que celle des Indiens » ; et il le proclama. Comme il n'était pas l'homme des croisades verbales il poussa son action du côté où il pouvait agir. Il travailla contre l'esclavage des Noirs en luttant jusqu'à la mort à son poste, pour les Indiens. La liberté des uns était solidaire de la liberté des autres. A sa place et à sa manière, Frère Barthélemy a donc bien travaillé aussi contre la traite des Noirs.

(*) Dominicain, auteur de *Las Casas, apôtre des Indiens*. Editions de la Nouvelle Aurore, 27, avenue Duquesne, 75007 Paris.

(1) Ces citations et les suivantes sont tirées de la *Historia de las Indias, livre III*, chapitres 102 et 129.







ÉQUIPEMENT

QUALITÉ DE LA VIE

Manifestations et protestations syndicales marquent le début des travaux à la centrale atomique de Flamanville (Manche)

De notre correspondant

Cherbourg. — Plusieurs organisations syndicales de la Manche viennent d'élever une vive protestation contre l'occupation du site de la future centrale nucléaire de Flamanville par un escadron de gendarmes mobiles. De son côté, le Comité régional d'information et de lutte antinucléaire (CRILAN) signale que l'E.D.F. commence les travaux alors que les études d'impact écologique ne sont pas achevées, que le tracé des couloirs de lignes à haute tension n'est pas rendu public et que l'utilité publique n'a pas été officiellement déclarée. « L'utilisation des forces de l'ordre pour pénétrer dans le site est la preuve que la société nucléaire est une société policière », ajoute le communiqué.

Face à face sur le site allant presque jusqu'à l'affrontement. occupation du chantier par les gendarmes mobiles, manifestations de rue à Cherbourg : la construction de la centrale de Flamanville commence dans la confusion.

Pour l'E.D.F., les choses sont claires. C'est au pied des falaises de Flamanville (proches du cap de la Hague et du centre de retraitement de combustibles irradiés) que ses ingénieurs ont résolu d'installer plusieurs réacteurs à eau ordinaire de très grande puissance (1 300 mégawatts). Il faut d'abord faire sauter la roche sur une longueur de 1 000 mètres, puis réaliser sur la mer une vaste assise rocheuse et un port artificiel. A la suite de l'enquête publique, les commissaires enquêteurs ont donné un avis favorable *à condition qu'avant la fin du premier semestre 1977 une étude précise des couloirs de lignes à haute tension leur soit présentée.*

Les opposants à la centrale répondent par une détermination qui va en se renforçant. Le référendum organisé à Flamanville en avril 1975 leur avait été défavorable. N'importe : ils entendent manifester jusqu'au bout leur mécontentement et organisent des manifestations sur le site.

Lorsque les entreprises de travaux publics se sont présentées pour ouvrir le chantier, l'opposition s'est encore durcie. En février, les engins et leurs conducteurs ont trouvé la route obstruée par un barrage de rochers étroitement gardé. Ce sont alors les partisans de la centrale qui sont intervenus. Groupés derrière leur maire, commerçants, artisans et ouvriers de l'ancienne mine de fer de Diélette ont échangé quelques horions avec les étudiants, enseignants et agriculteurs qui disent « non ».

Bulldozers et gendarmes

Devant l'échauffement des esprits auquel la proximité des élections municipales n'est évidemment pas étrangère, le sous-préfet de Cherbourg a décidé de faire intervenir les forces de l'ordre. *Mardi 8 mars, les engins des entreprises travaillant pour l'E.D.F.* sont arrivés précédés de bulldozers qui ont bousculé les barrages et escortés d'un escadron de gendarmes mobiles.

Cette opération, exécutée à l'aube, a surpris les occupants du site, *qui n'étaient qu'une vingtaine.* Mais, mercredi, la réaction a été massive. Environ huit cents manifestants adhérents du CRILAN se sont présentés aux abords du chantier. Renonçant à affronter les gendarmes, ils ont fait volte-face et ont organisé un raid automobile sur Cherbourg, bloquant la circulation.

Le centre de distribution de l'E.D.F. a été envahi par les manifestants. Au passage, un ancien ministre, M. Hubert Germain, candidat R.P.R. à Cherbourg sur la liste de la majorité, a reçu des *jets de peinture.* Les manifestants ont achevé la soirée devant l'hôtel de police sans provoquer de réaction des forces de l'ordre et se sont dispersés sans incident.

RENÉ MOIRAND.

Où entreposer sans danger les déchets nucléaires de la République fédérale d'Allemagne ?

De notre envoyé spécial

Gorleben (Basse-Saxe). — « *Aujourd'hui par naturel, demain dépotoir atomique.* » Une grande pancarte placée au centre du village rappelle que Gorleben a été choisi à la fin du mois dernier par le gouvernement de Basse-Saxe pour accueillir l'usine de retraitement des combustibles irradiés dont la République fédérale est obligée de se doter au cours des prochaines années si elle veut mener à bien son programme nucléaire. Gorleben, cinq cents habitants, à 5 kilomètres de l'Elbe, qui marque ici la frontière avec la République démocratique allemande, était jadis un village de pêcheurs et de mariniers. Il a aussi la « chance » de posséder d'anciennes mines de sel « *formidables pour le stockage des déchets nucléaires* », dit M. Albrecht, ministre-président de Basse-Saxe.

Mais Gorleben n'est pas sensible à l'honneur d'avoir été choisi parmi quatre sites possibles. « *Nous sommes très déçus* », déclare le maire du village, un paysan qui ne cache pourtant pas sa sympathie pour le gouvernement chrétien-démocrate de Hanovre. Dès que la décision a été connue, la protestation s'est organisée. Les paysans de la région ont défilé avec leurs tracteurs et les comités de défense de l'environnement préparent une grande manifestation — « comme à Brokdorf » pour le prochain weekend.

Les adversaires du projet avancent trois arguments : la technique n'est pas sûre ; l'agriculture et le tourisme fuiront une région déjà sous-développée ; les trois ou quatre mille emplois qui seront créés seront occupés par des personnes extérieures au pays.

Un choix provisoire

Le chef du gouvernement de Basse-Saxe est circonspect. Il ne veut pas commettre les mêmes erreurs que son collègue du Schleswig-Holstein et faire intervenir tout de suite sa police (*le Monde* du 19 février). « *Le choix de Gorleben est encore provisoire et aucune décision définitive ne sera prise avant deux ou trois ans* », a-t-il dit au comité de défense de l'environnement qu'il a tenu à recevoir déjà plusieurs fois. M. Albrecht ne manifeste lui-même aucun enthousiasme.

En mettant en avant Gorleben de préférence aux trois sites envisagés par le gouvernement précédent, il a même peut-être — *bien qu'il s'en défende* — joué un mauvais tour aux dirigeants de Bonn qui le pressaient de prendre une décision. Ceux-ci, en effet, sont très réticents sur le choix du site à cause de la proximité de la République démocratique allemande. De difficiles négociations seront nécessaires avec Berlin-Est car la sécurité exige des mesures de la radioactivité dans un rayon de 20 à 30 kilomètres, c'est-à-dire jusque sur le territoire est-allemand. « *Ou bien ces installations ne présentent aucun danger et la proximité de la R.D.A. est sans importance,* a répliqué M. Albrecht, *ou bien elles sont dangereuses et nous n'en voulons pas du tout.* »

DANIEL VERNET.

PÊCHE

AJOURNEMENT DES NÉGOCIATIONS ENTRE L'U.R.S.S. ET LA C.E.E.

(De notre correspondant.)

Bruxelles (Communautés européennes). — Après quatre jours de débats, les négociations en vue de la conclusion d'un accord de pêche entre la Communauté et l'U.R.S.S. ont été suspendues jeudi soir 10 mars. Elles reprendront le 19 mars à Bruxelles.

Les deux parties s'efforcent de mettre au point un accord à long terme précisant selon quels critères les droits de pêche seront désormais accordés. Mais les Soviétiques ont demandé à savoir quelle serait, pour eux, la traduction concrète en 1977 (tonnage des captures et nombre de bateaux autorisés) des critères que l'on envisage d'inscrire dans l'accord. La délégation de la Communauté, qui n'avait pas de mandat précis à ce sujet, n'a pas été en mesure de leur répondre.

Les pourparlers engagés avec la République démocratique d'Allemande, également pour mettre au point un nouvel accord de pêche, continuent ce vendredi à Bruxelles. — Ph. L.

● UNE ZONE DE 200 MILLES AU LARGE DU PORTUGAL. — Les députés portugais ont approuvé, jeudi 10 mars, à l'unanimité, un projet de loi étendant à 200 milles la zone économique maritime. Le Portugal a vu sa flotte de chalutiers passer de quatre cents à près de deux cents en dix ans et la production a baissé en conséquence, de même que les exportations de conserves. — *(A.F.P.)*

TRANSPORTS

La centrale syndicale américaine A.F.L.-C.I.O. apporte son appui à Concorde

M. Georges Meany, président de la toute-puissante centrale syndicale américaine A.F.L.-C.I.O., a pris position, jeudi 10 mars, en faveur de l'atterrissage de Concorde à New-York. « *Le moment est venu de permettre l'atterrissage de Concorde à l'aéroport Kennedy. Les essais et expériences à Washington-Dulles ont montré que Concorde ne présente pas de problèmes si graves pour l'environnement qu'ils justifient l'abrogation des droits d'atterrissage* », a-t-il indiqué dans un communiqué.

« *Le fait que l'avance technologique que représente le transport supersonique ait été menée à bonne fin par des nations autres que les Etats-Unis ne constitue certainement pas une raison pour lui gêner l'accès au marché des transports nécessaires pour la rentabilité économique de l'appareil* », a affirmé M. Meany.

De son côté, M. Sanford Mc Donnell Douglas, président de la firme aéronautique américaine Mc Donnell Douglas, a également soutenu, le jeudi 10 mars, à Londres, l'atterrissage de Concorde à New-York. « *Nous estimons qu'un service aérien supersonique constitue une évolution normale des transports aériens,* a-t-il dit. *Les Etats-Unis ne peuvent pas se permettre de prendre position contre le progrès technologique ou s'opposer à des tests raisonnables de l'appareil.* » On sait que le constructeur étudie, en coopération avec la NASA, un projet d'appareil supersonique.

Enfin, pour la première fois depuis le début de la campagne électorale, les écologistes français viennent de critiquer ouvertement l'avion supersonique. « *Nous protestons contre le racolage effectué par l'ensemble des partis politiques à propos de Concorde* », a déclaré M. Philippe Lebreton, professeur de biologie à l'université de Lyon. « *Concorde brûle en un seul vol la consommation annuelle de fuel correspondant au chauffage d'une H.L.M. Les partis de gauche devraient se poser la question de l'utilité sociale d'un avion qui ne transportera qu'une classe privilégiée.* »

Faits et projets

ALSACE

● RECTIFICATIF. — Dans l'article : « Les mouvements de protestation s'amplifient des deux côtés du Rhin » (*le Monde* daté 6-7 mars), le nom du chanteur alsacien cité a été mal orthographié. Il s'agissait de François Brumbt (et non Brupt).

ILE-DE-FRANCE

● UNE NOUVELLE SOUS-PRÉFECTURE DANS LE VAL-D'OISE. — Annoncée par M. Gilbert Carrère, préfet du Val-d'Oise, en début d'année, la création d'une quatrième circonscription administrative serait aujourd'hui imminente. Cette quatrième sous-préfecture serait installée à Gonesse, conformément au vœu du conseil municipal et du maire, M. Bernard Février (C.D.S.). C'est un décret qui fixera officiellement le lieu d'implantation de la *sous-préfecture.* — *(Corresp.)*

NORD-PAS-DE-CALAIS

● BOULOGNE-SUR-MER, CAPITALE DU FROID. — Le projet de création d'un centre du froid à Boulogne-sur-Mer entre dans une phase active. La société britannique Christian Salvesen, dont le siège est à Edimbourg, vient d'acheter près de Boulogne un terrain de 5 hectares sur lequel elle va construire un entrepôt frigorifique de 20 000 m3, puis une usine de surgélation et conditionnement pouvant traiter annuellement 10 000 tonnes de produits. Cette installation entraînera à terme la création de cent vingt emplois. — *(Corresp.)*

TRANSPORTS

● RELANCE DU TUNNEL SOUS LA MANCHE ? — La controverse sur le tunnel sous la Manche a rebondi jeudi 10 mars à Londres après les déclarations du secrétaire britannique aux transports, M. William Rodgers, selon lesquelles le projet pourrait de nouveau être examiné par le *gouvernement travailliste* si la C.E.E. acceptait de le financer. Dans les milieux d'affaires, les partisans du tunnel soulignent que l'adhésion définitive de la Grande-Bretagne à la C.E.E. rend plus que jamais nécessaire la construction de l'ouvrage. Ils font notamment remarquer que le trafic des marchandises entre l'Angleterre et le continent *augmente* de plus de 50 % par an. — *(A.F.P.)*

SCIENCES

Un « détournement » de matériels contaminés relance la polémique autour du centre nucléaire de La Hague

De notre correspondant

Cherbourg. — Une enquête a été ouverte lundi 7 mars au centre nucléaire de la Cogema (Compagnie générale des matières nucléaires, filiale privée du C.E.A.) de la Hague après la découverte sur le chantier d'un ferrailleur de Valognes (Manche) d'un lot de matériaux en acier inoxydable en provenance de l'usine et comportant, selon la direction « *un matériel régulièrement contrôlé et balisé détourné de sa destination réglementaire pour être frauduleusement joint à un transport de matériaux inactifs* » (nos dernières éditions du 10 mars).

L'affaire a été révélée par un habitant de Valognes — chef-lieu de canton situé à quelque 35 kilomètres de l'usine de retraitement. C'est en recherchant « *par hasard* » des pièces métalliques chez le ferrailleur de cette localité, M. René Chabrier, que cet « *œil sensible au balisage radioactif* » — c'est ainsi que la C.F.D.T. a qualifié dans un communiqué l'auteur de la découverte — aurait eu son attention attirée par deux étiquettes représentant un trèfle jaune sur fond violet. Ces étiquettes sont normalement apposées avec un certain nombre d'indications chiffrées sur les matériaux irradiés par contact après décontamination par les services spécialisés du centre de retraitement des combustibles irradiés. Au terme du contrôle les matériaux sont classés en catégories et « *balisés* » en fonction du danger qu'ils peuvent représenter. Ceux qui portent le trèfle jaune doivent être stockés dans l'usine ou par la société Infratome, qui conserve sur le même site des produits faiblement contaminés. Seules les pièces non radioactives peuvent être enlevées pour être le cas échéant revendues par des ferrailleurs de la région, mais elles doivent porter dans ce cas un trèfle blanc sur fond bleu.

Pour le directeur local de la Cogema, M. Maurice Delange, la manipulation de ce matériel ne présentait pas de risques, puisqu'il « avait subi en son temps les traitements de décontamination nécessaires et suffisants ».

« *Une fois encore,* précise le communiqué de la direction, *il ne peut être exclu que cette affaire, dont l'origine malveillante semble évidente, n'entre dans le cadre concerté de la compagnie antinucléaire qui se développe actuellement tant au plan local qu'au plan national.* »

La C.F.D.T., pour sa part, voit dans l'affaire de Valognes une conséquence de l'opération « Emmaüs » qui avait été décidée par la direction après la longue grève de 1976 « *pour évacuer les déchets de toutes sortes qui encombraient les bâtiments nucléaires* ». Elle demande à la Cogema de faire effectuer de nouveaux contrôles chez le ferrailleur de Valognes « *et à ses clients qui auraient touché les matériaux contaminés de se faire connaître au centre de la Hague* ».

R. M.

Administrateur général depuis 1971

M. JAMES FLETCHER QUITTERA LA NASA LE 1er MAI

Washington *(A.F.P.)*. — M. James Fletcher qui est depuis mars 1971 administrateur général de la National Aeronautics and Space Administration (NASA), a annoncé, jeudi 10 mars, qu'il quitterait son poste le 1er mai prochain pour retourner dans le secteur privé.

Sous la direction de M. Fletcher, la NASA a, en particulier, conduit à leur terme les grands programmes spatiaux américains habités, avec les trois dernières missions Apollo sur la Lune (Apollo 15, 16 et 17), les trois missions Skylab, et surtout, avec le vol conjoint Apollo-Soyouz de juillet 1975. Parallèlement, la NASA développait sa politique d'exploration spatiale, aussi bien *tournée vers la Terre que vers les* planètes du système solaire, politique qui a abouti, à l'été 1976, à l'arrivée des deux sondes Viking sur Mars.

Aujourd'hui, la NASA travaille d'arrache-pied sur la navette spatiale, qui subit actuellement une série d'essais passifs en vol, et devrait être opérationnelle au début des années 80.

[*Né le 5 juin 1919, M. James Fletcher s'est très tôt spécialisé dans la recherche spatiale, ayant présidé, des années durant, la Space Electronic Corporation, devenue en 1960 la Space General Corporation. Il avait participé notamment à des commissions consultatives civiles et militaires et, à la fin des années 60, aux travaux de la commission consultative sur les problèmes scientifiques de la Maison Blanche, sous la présidence de M. Richard Nixon. Au moment de sa nomination à la tête de la NASA, M. Fletcher était président de l'université de l'Utah.*]

SOCIÉTÉ

TROIS MAGISTRATS POUR EXAMINER LA COMMUNICATION DES DOCUMENTS ADMINISTRATIFS

On sait désormais qui sera chargé de mettre en œuvre la « révolution », selon l'expression de M. Jean-Philippe Lecat, porte-parole de l'Elysée, que constitue le décret relatif à la communication du public de documents des administrations de l'Etat.

Ce décret avait été approuvé par le conseil des ministres du 26 janvier (*le Monde* du 27 janvier). Il prévoyait qu'une commission « *pourvue d'une autorité morale incontestable* » (déciderait) *cas par cas, ou selon les catégories de documents, ceux qui seront rendus publics* ».

Les membres de cette commission, dont la composition est publiée au *Journal officiel* du 11 mars, sont, pour les titulaires, MM. Pierre Ordonneau, conseiller d'Etat, président ; Jean-Marie Jégu, conseiller à la Cour de cassation ; Henri Ecal, conseiller maître à la cour des comptes et, pour les suppléants, Mme Louise Cadoux, conseiller d'Etat ; M. Jean Jonquères, conseiller à la Cour de cassation ; M. Jean Mascard, conseiller maître à la cour des comptes. Il s'agit donc, dans tous les cas, de magistrats.

D'autre part, M. Hubert Blanc, chef du service d'information et de diffusion, représentera le premier ministre auprès de cette commission, ainsi que Mme Corinne Fabre, chargée de mission au secrétariat général du gouvernement.

● « *Aspects psychosociologiques de la toxicomanie* » est le thème d'un numéro de la revue *Problèmes politiques et sociaux* que publie la Documentation française. Au *sommaire* figurent des textes de nombreux spécialistes sur la drogue et la crise de la société, le « profil » des toxicomanes, le « déconditionnement » et les difficultés de la réinsertion des anciens drogués. Parmi ces textes signalons le rapport d'un *jeune médecin,* le docteur Francis Marion, qui a passé une année à s'occuper des jeunes drogués au consulat général de France à Bombay.

★ Documentation française, 31, quai Voltaire, 75340 Paris Cedex 07. *Problèmes politiques et sociaux,* n° 304, 44 pages, 6 F.

LA VIE ÉCONOMIQUE

AUTOMOBILE

Alfa Romeo étend sa gamme Alfetta en lançant la « 2000 »

Tout en souplesse

La gamme désormais prestigieuse des Alfetta vient de s'enrichir d'une nouvelle berline, l'Alfetta 2000, équipée du moteur 2 litres du coupé GTV (*le Monde* du 10 juillet 1976). Ce cinquième modèle, commercialisé au début du mois prochain, prend le relais de l'Alfa Romeo 2000 lancée en 1968. Les Alfetta 1,6 et 1,8 continuent leur carrière. Par rapport à ces dernières, le nouveau modèle est plus long (10 à 12 cm) et sa présentation a été sensiblement modifiée.

Des éléments ont été revus afin de faciliter l'après-vente (ailes boulonnées, blocs optiques arrière estampés, capot avant à charnières postérieures). Les pare-chocs sont plus épais et les phares à iode H4 sont désormais rectangulaires. Les améliorations ont surtout porté sur l'habitacle, dont les sièges et la planche de bord ont été redessinés, et sur le silence de fonctionnement.

Pour le reste, la nouvelle 2000 est une Alfetta — tenue de route neutre grâce à une répartition des masses égales à l'avant comme à l'arrière — un peu plus puissante (122 ch. DIN à 5 300 tr/mn) et surtout plus souple (17,9 mkg à 4 000 tr/mn, mais la courbe du couple est remarquable à n'importe quel régime puisqu'on reste au-dessus de 15,7 mkg entre 2 000 et 5 600 tr/mn). Cette dernière particularité autorise aussi bien une conduite détendue sans changements fréquents de vitesses que des cadences soutenues en gardant toujours une confortable réserve de puissance.

Les freins sont, semble-t-il, plus puissants. Quant à la suspension, sa flexibilité a été réduite à l'avant, ce qui produit un assouplissement relatif de l'arrière. Le phénomène de « pompage » ressenti sur les autres modèles a disparu, mais la tenue de cap nous parait en régression : la nouvelle berline devient très sensible au vent latéral et une sensation de flottement apparait à grande vitesse sur autoroute

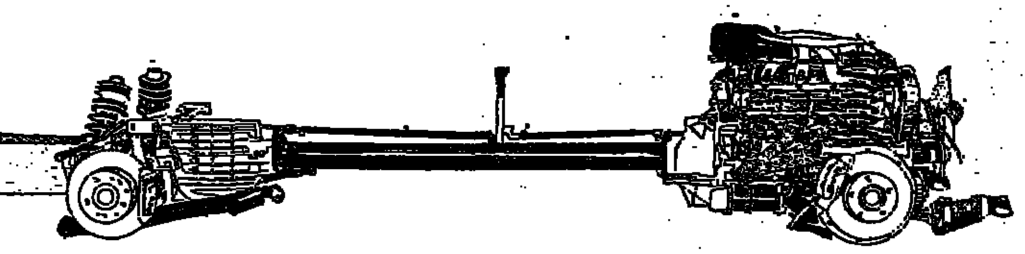
La firme de Milan (deux cent cinquante mille voitures produites l'an dernier dont la moitié d'Alfasud) envisage une nouvelle extension de sa gamme. Des « Alfettina » (de 1 300 à 1 600 cm3) sont actuellement à l'étude, et une « grosse » Alfa Romeo pourrait être lancée dans quelques mois. A croire que pour elle la crise n'a jamais existé. — M. B.

★ Prix : environ 43 000 F. Consommations conventionnelles : 8,0 ; 9,9 ; 14,5.

AVEC LA NOUVELLE 928

Porsche tourne le dos à sa tradition

C'est une toute nouvelle Porsche qui sera construite en série à partir du 1er avril. Avec cette voiture, qui porte le monogramme 928, le constructeur allemand a tourné le dos à son passé, à sa tradition, mais on peut noter que cette évolution était déjà apparue avec le lancement de la 924. Beaucoup n'avaient cependant pas considéré que la 924 était tout à fait une vraie Porsche dans la mesure où ses performances ne rappelaient en rien celles du haut de gamme de la série 911. Avec son moteur 4 cylindres un peu poussif, la 924, quelles que soient ses qualités, est restée la Porsche du pauvre. Rien de tel avec la 928, un coupé d'une habitabilité convenable, qui s'annonce au contraire à tous égards comme la concurrente des Ferrari, Lamborghini, Aston Martin, bref, de ce qui se fait de mieux dans la construction automobile à vocation sportive. Son prix est au demeurant à la hauteur de son ambition : 160 000 francs.



La « colonne vertébrale » de la Porsche 928 : moteur à l'avant et bloc boîte-différentiel à l'arrière. Cette conception de la transmission assure une excellente répartition des charges ainsi qu'un comportement neutre. C'est ce même système qui a été retenu pour les Alfetta depuis leur lancement, il y a cinq ans.

A l'évidence, comme on l'a dit, Porsche a fait fi de la tradition. La 928 est une assez grosse voiture (4,44 m × 1,83 m) propulsée par un moteur à l'avant, la boîte de vitesses à cinq rapports étant montée à l'arrière, devant le différentiel. Le V8 à 90° est d'une cylindrée de 4 474 cm3, à simple arbre à cames en tête ; il est refroidi par eau et développe 240 ch. C'est donc bien à l'opposé des principes qui ont guidé la conception des 911, c'est-à-dire moteur à l'arrière et refroidi par air.

La puissance de la nouvelle 928, 240 ch, soit seulement 50 ch au litre, indique que par la suite, si le besoin l'exige, il sera possible de remédier à ce potentiel relativement modeste. Pour l'heure, la 928 correspond cependant exactement à ce qu'on attend d'une voiture de prestige, et rien dans sa conduite ne peut apporter la moindre déception. Autant les 911 sont assez bruyantes, autant la 928 est silencieuse, autant la tenue de cap et la direction des 911 donnent un peu d'ouvrage au conducteur, autant la 928 apporte à cet égard une sécurité et un confort complets. Il faudrait être un nostalgique de l'extrême vigilance au volant pour regretter qu'une voiture soit trop facile à conduire et ne réserve aucune mauvaise surprise.

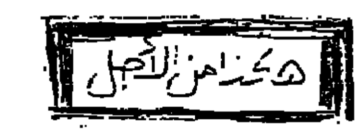
La 928, par son prix, vise naturellement une clientèle aisée, et tout montre que Porsche a beaucoup pensé au marché nord-américain en décidant la construction d'une telle voiture. La 928 pourra être livrée équipée d'une transmission automatique, et la direction, en boîte mécanique ou automatique, est assistée. Les éléments de carrosserie qui servent de pare-chocs sont en polyuréthane et absorbent assez d'énergie pour ne subir aucune déformation, en cas de choc, à 23 kilomètres à l'heure.

A l'œil, le seul lien de la 928 avec ses devancières semble avoir été le souci du bureau d'études de Porsche d'écarter, en matière de style, toute recherche spectaculaire. La Porsche 928 a été dessinée pour vieillir sans marquer les ans, et c'est un exercice — la longévité tout en restant à la mode — dans lequel le constructeur allemand est passé maître. La silhouette de la 911, qui reste au goût du jour plus de quinze ans après son lancement, est là pour en témoigner.

FRANÇOIS JANIN.

Essayez de trouver moins cher ailleurs.

Même pendant les Arts Ménagers, DARTY vous garantit les prix les plus bas sur 250 grandes marques mondiales en TV, électro-ménager, Hi Fi.



LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

A L'ÉTRANGER

Les responsables de la Banque nationale de Suisse dénoncent les comptes à numéro

Berne. — Le secret bancaire helvétique ne suscite plus seulement des critiques à l'étranger mais certains de ses aspects commencent à être ouvertement mis en cause en Suisse même. Les nouvelles attaques lancées ces jours-ci prennent d'autant plus de relief qu'elles viennent directement des responsables de l'institut d'émission. Coïncidence ou non, la controverse a été ranimée simultanément par M. Leo Schürmann, vice-président de la Banque nationale, lors d'un débat télévisé, et par l'un de ses collaborateurs, M. Peter Klauser, dans un article paru dans une revue spécialisée.

Confronté à l'un des directeurs d'une grande banque privée, M. Oswald Aeppli, du Crédit suisse, M. Schürmann n'a pas hésité à faire le procès des comptes numérotés, allant jusqu'à inviter son interlocuteur à renoncer à cette pratique. « *Ce n'est pas des comptes à numéro,* a-t-il dit, *que la place financière suisse tient sa force, mais de la stabilité économique et sociale du pays.* »

Interrogé sur les mesures appliquées pour éviter que « *des capitaux acquis de façon criminelle ne viennent se blanchir en Suisse* », le directeur du Crédit suisse a été amené à reconnaître que les banques ne disposaient d'aucun moyen pour contrôler l'origine douteuse de certains fonds lorsqu'elles avaient affaire à un mandataire.

De notre correspondant

Abordant le problème du trafic de devises, M. Schürmann a souhaité que des mesures soient prises pour réprimer les fraudeurs. « *L'ordre monétaire international sert l'intérêt de la Suisse,* a ajouté le vice-président de la Banque nationale. *Nous devrions donc nous interdire de protéger ceux qui enfreignent les dispositions en vigueur dans d'autres pays, comme la limitation des transferts de devises, si nous voulons restaurer cet ordre.* »

De son côté, dans la dernière livraison de la revue *Wirtschaft und Recht* (Economie et Droit), un juriste de la Banque nationale, M. Peter Klauser, déplore « *l'aide active que certaines banques suisses, en collaboration avec des organisations étrangères spécialisées dans la fuite des capitaux, apportent à des fraudeurs de toute espèce* ». L'auteur de l'article regrette aussi « *l'attitude restrictive des autorités helvétiques dans le domaine de l'entraide judiciaire internationale* ». En effet, à l'exception d'un récent accord passé avec les Etats-Unis, la Suisse se refuse à prêter son concours pour poursuivre les auteurs de fraude fiscale.

« *Protégées par le secret,* constate M. Klauser, *les banques suisses peuvent librement inciter leurs clients étrangers à se soustraire aux impôts et même collaborer activement à leur fraude. Il en va de même,* ajoute-t-il, *pour le trafic de devises, où des banques suisses collaborent systématiquement et en permanence avec des organisations françaises, italiennes et espagnoles spécialisées dans la fuite des capitaux.* »

En conclusion de son étude, le juriste de la Banque nationale estime que le projet de loi sur les banques, en discussion devant le Parlement, ne représente qu'un « *modeste progrès par rapport à la situation juridique actuelle* ». Selon M. Klauser, il faudrait notamment envisager la suppression des comptes numérotés. Afin de prévenir le trafic de devises et la fraude fiscale, il suggère également que, dans certains cas, le secret bancaire soit levé.

Soumis aux critiques et aux pressions de l'étranger, les autorités *helvétiques et les responsables de la Banque nationale ont* évidemment d'autres préoccupations que les banques privées. A leurs détracteurs celles-ci rétorquent que le secret bancaire « *garantit les libertés individuelles face à un pouvoir étatique de plus en plus puissant* ». Leurs arguments parviennent toutefois de plus en plus difficilement à masquer un malaise auquel il faudra bien un jour porter remède.

JEAN-CLAUDE BUHRER.

LES GRÉVISTES DE BRITISH LEYLAND REJETTENT LE COMPROMIS ÉLABORÉ A L'ÉCHELON NATIONAL

Les représentants des outilleurs en grève de la firme automobile British Leyland ont rejeté, le 10 mars, le compromis mis au point la veille avec le président du syndicat des métallos (A.U.E.W.), M. Hugh Scanlon. Après une réunion de plus de trois heures du comité de grève à Birmingham, les délégués ont décidé que le compromis « *ne correspondait en rien aux aspirations des outilleurs du département automobile de British Leyland* ». Le leader des grévistes, M. Roy Fraser, va donc demander ce 11 mars, au cours d'une assemblée générale, la poursuite de la grève.

Face aux délégués syndicaux nationaux, à la direction et au gouvernement, qui ont unanimement condamné la grève, les représentants des trois mille outilleurs en grève depuis trois semaines ont ainsi confirmé leur position « *dure* ».

LA BANQUE D'ANGLETERRE RAMÈNE A 11 % SON TAUX D'ESCOMPTE

La Banque d'Angleterre a réduit de 1 % son taux d'escompte, le ramenant de 12 % à 11 %. La baisse des taux d'intérêt britannique, qui avait suivi la flambée de l'automne (15 % en octobre), et qui avait été stoppée il y a un mois, a donc repris. Les autorités monétaires anglaises ont profité de la bonne tenue de la livre pour atténuer une tension fort préjudiciable à l'économie du pays.

Aux États-Unis

CONSÉQUENCE DE LA VAGUE DE FROID
Les prix de gros ont fortement augmenté en février

Aux Etats-Unis, l'indice des prix de gros a augmenté fortement en février, progressant de 0,9 % par rapport à janvier. Intervenant après plusieurs mois pendant lesquels la progression se situait entre 0,5 et 0,6 %, cette augmentation de 0,9 % est la plus importante enregistrée depuis octobre 1975 (+ 1,2 %).

En un an (février 1977 comparé à février 1976), la hausse des prix de gros aux Etats-Unis atteint ...%.

La sécheresse dans l'Ouest des Etats-Unis, le froid et le gel dans l'Est se sont conjugués pour faire monter les prix des fruits et des légumes. Les prix d'autres produits alimentaires, volaille notamment, ont subi un effet d'entraînement. Quant aux tarifs de l'électricité, du fuel, du gaz naturel, leur hausse a été proportionnelle à la rigueur du froid dans la moitié du pays.

Ainsi, l'augmentation des prix des produits fermiers a été de ...% contre 1,1 % en janvier, celle des produits alimentaires après transformation de 1,8 % (en janvier, on avait relevé une baisse de 0,2 %).

La hausse des matières premières utilisées par l'industrie ...ort à 0,6 % contre 0,5 % en janvier et 0,3 % en décembre 1976. (AGEFI)

ÉNERGIE

MOBIL OIL FRANCE ATTAQUE EN JUSTICE LE DÉCRET QUI FIXE AUTORISATIONS DE VENTE DE CARBURANTS

La société Mobil Oil France a déposé, le 28 février, un recours contentieux au Conseil d'Etat contre le décret du 30 juin 1976, qui fixait pour trois ans le tonnage de carburants que les compagnies peuvent mettre à la consommation (A 3). Dès le mois de juillet, la société avait élevé une vive protestation, estimant être « réellement la seule société pénalisée », ses « A 3 » ayant augmenté de 9,2 % alors que celles des autres sociétés avaient progressé de ...1 %.

Le caractère contraignant de ces « A 3 » avait fait l'objet, à la fin du mois d'août, d'un recours gracieux auprès du président de la République. Mobil Oil n'avait pas obtenu satisfaction. La société se refuse cependant à tout commentaire sur ce recours. Elle pourrait d'ailleurs être imitée par Shell ...e.

RECTIFICATIF. — Dans le plan de l'Agence pour les économies d'énergie (*le Monde* du ... mars) l'investissement de ... francs correspond à une économie d'une tonne d'équivalent pétrole (TEP) et non d'un million de tonnes. De même, pour le nucléaire, la géothermie et le solaire, l'investissement de 2 000, 4 000, ... et 10 000 francs correspond à la création d'une TEP.

MATIÈRES PREMIÈRES

Brutale et très forte baisse du cacao et du café

Les cours du cacao, et dans une moindre mesure ceux du café, se sont littéralement effondrés le jeudi 10 mars sur le marché des matières premières de Londres, à l'annonce de mesures restrictives prises pour freiner la spéculation effrénée qui avait provoqué des hausses spectaculaires ces derniers mois à la faveur d'une menace de pénurie mondiale. Les autorités qui contrôlent le fonctionnement du marché ont porté le montant des dépôts en espèces demandés aux opérateurs à découvert sur le cacao de 10 % à 40 % des engagements. Ce relèvement massif et inattendu a provoqué un véritable effondrement des cours du cacao, qui ont accusé la plus forte baisse jamais enregistrée en une journée (500 livres, soit 20 %), revenant de 2 600 à 2 100 livres sterling la tonne. Les spéculateurs, qui, selon des estimations citées par le *Financial Times*, détiendraient 50 % des engagements à terme, ont dû, faute de pouvoir fournir les sommes demandées, procéder à des liquidations massives qui ont porté sur 136 000 tonnes, soit l'équivalent de 10 % de la production annuelle mondiale de cacao.

La panique qui a régné par moments a gagné le marché voisin du café, où la crainte de voir prendre des mesures similaires a entraîné des liquidations tout aussi rapides, mais limitées à 10 %, les perspectives en matière de production étant beaucoup plus défavorables que sur le marché du cacao et les risques de pénurie demeurant plus réels en raison de la chute de la récolte brésilienne après les gelées de 1975.

La baisse s'est étendue par contagion aux métaux non ferreux, notamment l'étain, porté récemment à son plus haut niveau historique, et qui a dû céder 5 % sous l'effet de grosses liquidations *bien que son cours en Malaisie* ait battu son record jeudi soir. Le sucre, en revanche, s'est inscrit en hausse à l'annonce que les Etats-Unis et le Canada allaient interdire l'usage de la saccharine, soupçonnée de provoquer le cancer.

Signalons enfin que les Etats-Unis ont assoupli leur position dans les négociations ouvertes à Genève depuis lundi au sein de la CNUCED sur la création d'un Fonds de stabilisation des cours des matières premières. Opposés jusqu'à présent au principe même d'un tel mécanisme, ils n'ont plus « a priori *d'objection pour un fonds régulateur et sont prêts à commencer à négocier activement* ». C'est un véritable renversement d'attitude.

LA SACCHARINE EST INTERDITE AUX ÉTATS-UNIS

L'utilisation de la saccharine dans l'alimentation sera interdite en juillet prochain, a annoncé l'Agence fédérale pour le contrôle des aliments et des médicaments. Cette décision fait suite à la récente découverte par des savants américains et canadiens de tumeurs cancéreuses et de calculs de la vessie sur des rats ayant absorbé de la saccharine. Les Américains consomment chaque année quelque 2 000 à 2 500 tonnes de saccharine. La même interdiction a été décrétée au Canada. — (A.F.P.)

● L'AUSTRALIE VA VENDRE 2 MILLIONS DE TONNES DE BLE A LA CHINE. — Le contrat signé à cet effet, qui s'élève à 200 millions de dollars australiens (1 080 millions de francs), porte à 7 millions de tonnes le total des exportations australiennes cette année. L'Australie avait déjà vendu 700 000 tonnes de blé en janvier 1976 à la Chine et 500 000 tonnes en novembre.

● CUBA REVEND LE LAIT EN POUDRE EUROPEEN. — Il existe « *la preuve irréfutable* » que des milliers de tonnes de lait en poudre, données à Cuba par la Communauté économique européenne, au titre de l'assistance alimentaire, ont été revendues à la Jamaïque par les autorités de La Havane, a déclaré, le 10 amrs à Strasbourg, devant le Parlement européen, le député britannique John Evans.

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

SÉCURITÉ SOCIALE

La part du prix des médicaments à la charge des assurés va augmenter pour plusieurs centaines de produits

Le gouvernement envisage d'accroître la participation financière des assurés au paiement de certains médicaments, en portant de 30 à 60 % du prix de ceux-ci le « ticket modérateur » (partie non remboursée par la Sécurité sociale). Il s'agirait de plusieurs centaines de produits pharmaceutiques d'« usage courant » (le Monde du 11 décembre 1976).

Le décret prévu à cet effet porterait sur les laxatifs, les levures, les fortifiants, les hépato-protecteurs et les calmants ; mais la liste des produits concernés n'est pas encore définitivement arrêtée. Cette mesure, qui modifie la version initiale du « plan Barre », devrait permettre à la Sécurité sociale d'économiser quelque 450 millions de francs sur une année pleine.

M. Robert Bono, secrétaire national de la C.F.D.T., a fait état, dans un communiqué diffusé le jeudi 10 mars, « *de l'existence d'un projet de décret, applicable au 1er avril, prévoyant une augmentation très importante de la part payée par les assurés sociaux sur de nombreux médicaments (ticket modérateur porté de 30 à 60 %)* ». Cette information nous a été confirmée au ministère sur le fond, mais pas sur la date.

Le décret encore à l'étude sera le fruit d'un compromis entre les pouvoirs publics et les industries pharmaceutiques. *Il tendrait à relever le ticket modérateur pour des « produits d'usage courant »*. Il devrait entrer en vigueur avant le début de l'été.

En septembre dernier, lors de la présentation du plan Barre, le gouvernement avait adopté diverses mesures pour combler le déficit de la Sécurité sociale. Il prévoyait à cet effet la suppression du remboursement à 70 % par la Sécurité sociale pour certains produits (anti-asthéniques, ferments lactiques et laxatifs). Cette importante modification, qui devait entrer en application « *au plus tard le 1er décembre 1976* », devait permettre au régime d'assurance-maladie d'économiser 450 millions de francs.

L'opposition des industries pharmaceutiques et, dans une moindre mesure, les critiques du corps médical ont amené le gouvernement à modifier sa position. En novembre dernier, la commission Coudurier, organisme paritaire chargé d'établir le prix des spécialités pharmaceutiques et la liste des produits remboursables par la Sécurité sociale, s'est prononcée contre la radiation de cette liste de quatre cent quatre-vingts médicaments.

En contrepartie, elle a proposé un relèvement du « ticket modérateur » sur une liste beaucoup plus importante de produits. C'est finalement cette thèse qui a été retenue, l'économie pour la Sécurité sociale devant rester finalement du même ordre. La date de parution du décret — envisagée pour avril — dépendra maintenant des avis que doit prendre le gouvernement, auprès notamment du Conseil d'État.

Malgré l'avis de l'inspection

Le changement d'attitude des pouvoirs publics et l'attention qu'ils ont portée aux problèmes des laboratoires pharmaceutiques auraient eu pour effet indirect de retarder au lendemain des élections municipales une mesure peu populaire. Mesure très contestée aussi non seulement par les syndicats ouvriers mais encore par les médecins et l'inspection générale des affaires sociales.

S'appuyant sur une enquête menée à propos de la consommation des familles, l'inspection a estimé récemment que la participation plus grande des assurés au paiement des médicaments risquait d'entraîner de plus fortes dépenses pour la Sécurité sociale. Les ménages à faible revenu renoncent, en effet, souvent à se soigner en cas de « petit pépin » ; faute de soins en temps utile, ils recourent plus à l'hôpital que les familles à revenu élevé, ce qui accroît les dépenses de l'institution. « *Autrement dit, instituer une franchise (sur certains produits, c'est-à-dire) pour le « petit risque », lequel joue peut-être un rôle préventif, n'est-il pas une solution trompeuse et de nature à aller à l'encontre du but qu'elle se propose, si elle aboutit à un développement proportionnellement plus onéreux du gros risque ?* » Cette interrogation de l'inspection constituait, en fait, un avertissement aux pouvoirs publics.

Ceux-ci semblent avoir accepté de courir le risque d'un accroissement à terme des dépenses, pour bénéficier d'un freinage immédiat de celles-ci. Ce faisant, le gouvernement annule, en partie, les aspects positifs de la refonte de certaines prestations familiales décidée par le dernier conseil des ministres, puisque le relèvement du « ticket modérateur » grèvera proportionnellement plus les petits budgets que les gros.

JEAN-PIERRE DUMONT.

FLÉCHISSEMENT DU FRANC

Le franc a quelque peu fléchi en *fin de semaine, sur les marchés des* changes, à la veille du premier tour des élections municipales. La Banque de France a dû le soutenir pour lui éviter d'atteindre et de dépasser le cours de 5 francs pour 1 dollar.

CONJONCTURE

Selon l'INSEE

LES FRANÇAIS ÉTAIENT IL Y A UN MOIS MOINS PESSIMISTES QU'À LA FIN DE 1976 MAIS MOINS OPTIMISTES QU'IL Y A UN AN.

La dernière enquête menée par l'INSEE, entre le 15 janvier et le 5 février, auprès de 7 518 ménages représentatifs de l'ensemble de la population montre que le pessimisme profond de fin 1976 s'est beaucoup atténué. Le « moral » des consommateurs n'a pourtant pas retrouvé son niveau de janvier ou de mai 1976. La dernière enquête de l'INSEE montre également que les Français s'apprêtent à plus épargner et à — relativement — moins consommer (1).

Voici les principaux autres points de l'enquête :

● PRIX. — Jamais depuis janvier 1973 — exception faite pour mai 1975 — les ménages n'ont été aussi nombreux (44 %) à prévoir un ralentissement du rythme de l'inflation.

● EMPLOI. — Les personnes interrogées ont été, en janvier 1977, plus nombreuses qu'en novembre 1976 (avant-dernière enquête) à constater une dégradation de l'emploi. Mais, en ce qui concerne l'évolution du chômage au cours des prochains mois, les jugements sont, en janvier 1977, un peu moins pessimistes qu'en novembre et nettement plus optimistes qu'en 1975.

● NIVEAU DE VIE. — A la question : « Au cours des prochains mois le niveau de vie des Français va-t-il s'améliorer, stagner ou se dégrader ? » les réponses ont été les suivantes : 12/5 % « s'améliorer » (contre 10,5 % en novembre 1976 et 16 % en janvier 1976) ; 54,5 % « stagner » (52,5 % en novembre et en janvier 1976) ; 33 % « se dégrader » (37 % en novembre et 31,5 % en janvier 1976). Si l'on fait la différence entre « optimistes et pessimistes », le solde est nettement meilleur (20,5 %) qu'en novembre (26,5 %), mais moins bon qu'il y a un an (15,5 % en janvier 1976).

(1) Les mouvements des dépôts dans l'ensemble des caisses d'épargne, qui ne représentent, il est vrai, qu'une partie du total de l'épargne française, ne confirment pas du tout ce jugement, pour l'instant tout au moins.

FAITS ET CHIFFRES

Automobile

● LES TROIS GRANDS CONSTRUCTEURS AUTOMOBILES de la République fédérale d'allemagne ont reçu une lettre du bureau fédéral des cartels leur conseillant de ne pas augmenter leurs prix cette année sur le marché intérieur en raison notamment des hausses de l'an dernier, de l'évolution des ventes, du coût de la main-d'œuvre ainsi que des bénéfices réalisés en 1976. — *(A.P.)*

Conflits et revendications

● GRÈVE GÉNÉRALE À LA GUADELOUPE. — Le mot d'ordre de grève générale lancé jeudi 10 mars par la C.G.T. a surtout touché les travailleurs de la profession sucrière, les ouvriers du bâtiment, des travaux publics et les dockers. Ce mouvement a été déclenché pour appuyer les revendications des ouvriers agricoles et industriels, qui réclament pour l'ouverture de la campagne sucrière une augmentation de 10 %, et des petits planteurs de canne, qui demandent une majoration du prix de la tonne de canne.

Énergie

● CONFLIT ENTRE LE MINISTRE BRITANNIQUE DE L'ÉNERGIE ET LA COMMISSION DES PRIX à propos de la majoration des prix du gaz en Grande-Bretagne. Celle-ci doit être de 10 % le 1er avril, malgré un avis défavorable de la commission des prix, qui l'estime contraire au code des prix. Le ministre de l'énergie, M. Tony Benn, a souligné qu'il utiliserait ses pouvoirs spéciaux pour ignorer le code et autoriser la corporation du gaz à appliquer la hausse.

● REDRESSEMENT DE LA PRODUCTION PÉTROLIÈRE DE L'ARAMCO EN FÉVRIER. La production pétrolière de l'Aramco, compagnie opérant en Arabie Saoudite, a atteint environ 9 millions de barils par jour en février, contre 8,4 millions en janvier, indique le *Wall Street Journal* du 10 mars. Depuis le 1er janvier, les bureaux de l'Aramco aux États-Unis ne publient plus, comme ils le faisaient auparavant, les chiffres de production mensuelle du consortium.

Étranger

● EN ALLEMAGNE FÉDÉRALE, le nombre de journées de travail perdues pour fait de grève a été multiplié par huit en 1976 par rapport à 1975 : 533 700 contre 68 700. Cette augmentation provient pour l'essentiel de la grève des imprimeurs au printemps dernier. Le nombre de salariés impliqués dans des grèves s'est élevé à 169 312 contre 35 800. — *(Agéfi.)*

● LES TANNERIES BRITANNIQUES « BARROW HEPBURN », principales tanneries d'Europe, qui contrôlent notamment en France Le Tanneur et les Tanneries du Bugey, ont cédé 50 % du capital de certaines de leurs entreprises à l'État britannique par l'intermédiaire du National Enterprise Board. L'opération coûtera 3 millions *de livres. Une nouvelle filiale*, British Tanners Products Ltd, regroupera les cinq tanneries que Barrow Hepburn possède en Grande-Bretagne ainsi que deux fabriques de matériel de tannage et de gélatine dans ce pays.

● IMPERIAL CHEMICAL INDUSTRIES (I.C.I.) a accroître ses investissements de 25 %. — A l'occasion de la publication du rapport annuel d'I.C.I., le président de la société a précisé que les investissements pour 1977 s'élèveraient à 550 millions de livres contre 440 millions en 1976. Deux tiers de ces dépenses seront réalisées en Grande-Bretagne, où sera construite une fabrique d'acide téléphtalique à Witton.

Tiers-monde

● *PRÊTS FRANÇAIS À L'INDE.* — Un communiqué du ministère de l'économie et des finances, annonce qu'« au terme de négociations qui se sont tenues les 8 et 9 mars à Paris, le gouvernement français vient de mettre à la disposition du gouvernement de la République indienne des concours financiers s'élevant à 340 millions de francs afin de faciliter à ce pays l'achat de biens et services français. Les facilités de financement accordées à la République indienne associent des prêts du Trésor à des crédits privés garantis par la COFACE. Elles seront affectées à hauteur de 200 millions de francs à la réalisation de projets de développement industriel et de 140 millions de francs à l'achat d'équipements légers et de produits divers ».

SIDÉRURGIE

PREMIÈRE RENCONTRE PATRONAT-SYNDICATS SUR LES PROJETS DE SUPPRESSION D'EMPLOIS

La négociation entre le patronat et les syndicats — qui doit aboutir, en principe, avant le 15 avril — sur les suppressions d'emplois dans la sidérurgie du Nord et de Lorraine, s'est ouverte jeudi à Paris. La C.G.T. et la C.F.D.T. ont indiqué qu'elles consulteraient leurs instances dirigeantes avant de donner leur accord à la poursuite des conversations.

Les représentants des organisations syndicales (C.G.T., C.F.D.T., F.O., C.F.T.C., C.G.C.) se sont entretenus durant plus de quatre heures avec la délégation de la Chambre syndicale de la sidérurgie du Nord et de l'Association de la sidérurgie des mines de fer de Lorraine. Un point a été acquis : toute procédure de licenciement sera suspendue pendant la durée des négociations.

La délégation patronale a proposé à ses interlocuteurs de « négocier un dispositif pour limiter les licenciements au maximum ». La C.G.C., F.O. et la C.F.T.C. ont accepté de poursuivre la négociation, mais les représentants de la C.G.T. et de la C.F.D.T. ont souligné « la volonté patronale de réduire la négociation aux seules suppressions d'emplois, en refusant d'examiner les revendications qui permettraient justement d'éviter les licenciements ».

SYNDICATS

RÉVÉLATIONS CÉGÉTISTES SUR LA POLITIQUE SALARIALE DE M. BARRE

« *Nous ne céderons pas, nous lutterons pour que le plan Barre échoue parce qu'il est antisocial et antinational* », a déclaré jeudi 10 mars, à Paris, M. Henri Berry, secrétaire général de la Fédération nationale C.G.T. des travailleurs de l'État.

« *Nous venons d'apprendre que le premier ministre, par circulaire confidentielle datée du 8 novembre 1976, et adressée à tous les ministres, donnait les instructions suivantes : progression de la masse salariale de 3,25 % au maximum en 1977 ; aucune mesure catégorielle ne doit être prise ; les primes et indemnités ne devront pas progresser plus que les prix ; aucune réduction compensée de la durée du travail.* »

« *Dans la période présente*, a ajouté M. Berry, *ces révélations ne manquent pas de piquant quand on voit le plat de promesses des candidats de droite dans la bataille des municipales.* »

AFFAIRES

Après de lourdes pertes dans les semi-conducteurs

LES DIRIGEANTS DE THOMSON-CSF ESPÈRENT UNE AIDE DES POUVOIRS PUBLICS

Optimisme quand même : ainsi peut-on résumer les déclarations de M. Mestre, directeur général adjoint de Thomson-C.S.F., au cours d'une conférence de presse tenue jeudi 10 mars et consacrée aux activités composants et tubes électroniques du groupe.

Les résultats pour 1976 sont positifs dans l'ensemble, avec une augmentation de 21 % du chiffre d'affaires, mais ils sont obérés par les pertes sévères de la SESCOSEM, division *semi-conducteurs du groupe*. Des mesures de rationalisation ont été prises, accompagnées d'importants licenciements. Mais les dirigeants jugent nécessaire une aide de l'État, dont ils ne veulent pas préciser le montant.

La SESCOSEM a perdu en 1976 environ le tiers de son chiffre d'affaires, qui est de 312 millions. La gamme « trop vaste » des fabrications va être réduite : les composants et les circuits intégrés « grand public » seront développés et il *y aura seulement maintien du potentiel* dans les autres secteurs (électronique professionnelle, informatique, télécommunications).

La direction confirme, d'autre part, les 272 suppressions d'emploi (147 à Aix-en-Provence, 125 à Saint-Egrève), *qui porteront sur le personnel* « dont l'activité n'est pas directement liée à la production ». Il s'agit essentiellement de personnels d'encadrement travaillant au maintien du savoir-faire et qui est diminué dans une proportion d'environ 20 %.

Cette saignée, dont les conséquences seront surtout visibles dans l'avenir, sera-t-elle suffisante ? Les dirigeants espèrent, outre une aide des pouvoirs publics, conclure des accords avec des firmes européennes ou même américaines — des négociations avec la firme britannique Plessey sont en cours, — qui leur permettraient de n'être pas trop dominés par les groupes américains, actuellement les maîtres du jeu.

MONNAIES

Le Fonds monétaire négocierait une nouvelle augmentation de ses ressources

Le Fonds monétaire négocierait avec un certain nombre de pays possédant d'importantes réserves de change, et notamment avec l'Arabie Saoudite, le Koweït, l'Allemagne fédérale, l'ouverture d'une nouvelle ligne de crédit qui serait mise à la disposition du F.M.I. en cas de besoin. Le *New York Times*, qui révèle cette *information*, ajoute que le projet est appuyé par l'administration du président Carter, et qu'il serait discuté d'abord au sein du « comité intérimaire » (composé de vingt ministres des finances, représentant, directement ou indirectement, l'ensemble des pays membres du F.M.I.), qui doit se réunir les 28 et 29 avril, et ensuite à la conférence « au sommet » qui se tiendra à Londres les 7 et 8 mai.

Outre les pays cités, un certain nombre d'autres nations, telles que les États-Unis, les Pays-Bas, la Suisse, pourraient être appelées à financer le nouvel arrangement. L'OPEP aurait été sollicité également en tant que telle. Le but de l'opération serait de permettre au Fonds monétaire d'accorder de nouvelles facilités de crédit aux pays déficitaires, notamment à ceux du tiers-monde. Après le prêt massif qu'il a accordé à la Grande-Bretagne, le F.M.I. ne dispose plus, en effet, de liquidités suffisantes.

Lors de la conférence de la Jamaïque, en janvier 1976, il avait été décidé d'augmenter en moyenne de 32,5 % les contributions des pays membres, mais ces nouveaux apports ne seront intéressants que dans la mesure où ils seront constitués de devises convertibles. Ils ne seront disponibles qu'après ratification par les Parlements nationaux. Dès maintenant on les juge insuffisants.

La principale raison pourrait bien être que la capacité des banques privées (notamment américaines) à consentir des crédits aux pays déficitaires semble, aujourd'hui, approcher de sa limite. Dans une récente déposition devant la commission bancaire de la Chambre des représentants, M. Arthur Burns, président du Système fédéral de réserve, a exprimé son inquiétude devant l'accroissement de la dette des pays en voie de développement. Ces derniers seraient redevables, vis-à-vis des seules banques privées américaines, d'environ 45 milliards de dollars. Leur endettement total, à l'égard des banques, des gouvernements étrangers et des institutions internationales, a été évalué par le président de la Réserve fédérale à quelque 180 milliards de dollars. Le Système fédéral de réserve et un certain nombre d'autres banques centrales envisageraient d'améliorer sur une base mutuelle leurs informations sur les opérations de crédit effectuées par les banques commerciales dans ce domaine.

LE TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

	Dollars		Deutschemarks		Fr. suisses		Fr. français	
48 heures.	4 1/4	5 1/4	4	5	2 3/4	3 1/2	10	10 1/2
1 mois ..	4 7/8	5 3/8	4 1/4	4 3/4	2 3/4	3 1/4	10 1/2	10 3/4
3 mois .	4 7/8	5 3/8	4 3/8	4 7/8	2 3/4	3 1/4	11	11 1/4
6 mois ..	5 1/4	5 3/4	4 3/8	4 7/8	2 7/8	3 3/8	11 3/8	11 5/8

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

COMPAGNIE FRANÇAISE DES PÉTROLES TOTAL

Un décret en date du 3 mars a nommé représentants de l'État au conseil de la C.F.P. : MM. Blancard, de Courcel et Valls. M. Guillaumat, déjà administrateur, aura désormais, en vertu du même décret, la qualité de représentant de l'État. Au cours de sa séance du 9 mars, le conseil d'administration a décidé la réunion d'une assemblée générale extraordinaire des actionnaires pour mettre la rédaction de l'article 18 des statuts en harmonie avec le texte de la loi du 25 juillet 1949. La date du vendredi 22 avril a été retenue.

Le conseil a arrêté les comptes de la C.F.P. (maison mère) pour l'exercice 1976, comptes qui se résument comme suit :

Frais d'établissement ..	32,3	
Immobilisations	48,8	
Prêts, avances, titres de participation	5 568,2	
		5 649,3
Stocks		166,3
Réal. et disponible ..		5 441,1
		11 256,7
Fonds propres	5 006,8	
Provisions pour pertes et charges	556,4	
Dettes à long et moyen terme	2 040,4	
		7 603,6
Dettes à court terme ..		3 416,2
Bénéfice de l'exercice		236,9
		11 256,7

Le bénéfice net de l'exercice, de 237 millions de F, est à comparer à celui de l'exercice 1975 qui était de 412 millions de F.

Les comptes consolidés de l'ensemble du groupe TOTAL seront arrêtés fin avril et seront présentés avec les comptes de la C.F.P. maison mère au mois de juin à l'assemblée générale. Sur la base d'estimations encore provisoires, les résultats consolidés du groupe TOTAL pour l'exercice 1976 devraient faire ressortir une marge brute d'autofinancement peu éloignée de 2,5 milliards de francs contre 2,2 milliards l'année précédente. Cependant, le bénéfice consolidé sera inférieur à celui de 1975, qui enregistrait l'effet d'une reprise exceptionnelle de provision au titre des filiales d'exploration.

Les perspectives de développement des gisements de pétrole et de gaz, en particulier en Indonésie et en mer du Nord, restent favorables et permettent d'estimer que les efforts *accomplis porteront leurs fruits rapidement.*

Le conseil proposera à l'assemblée générale du 24 juin 1977 la distribution, au titre de l'exercice 1976, d'un dividende de 9,40 F par action auquel s'ajouterait l'impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal) de 4,70 F par *action. Ce dividende serait égal à* ceux distribués au titre des exercices 1974 et 1975.

CROUZET

« Crouzet » reçoit de l'administration des Télécommunications une importante commande de matériel téléphonique

La direction générale des Télécommunications au secrétariat d'État aux P.T.T. vient de commander à « Crouzet » des appareils téléphoniques à encaissement donnant les communications locales, interurbaines et internationales avec caisses incorporées, destinées à équiper les cabines téléphoniques publiques qui font actuellement l'objet, de la part de l'administration des Télécommunications, d'un important programme d'installation en France.

Ce marché, de l'ordre de 70 millions de francs hors taxes, prévoit la livraison d'un lot de quinze mille appareils, la première tranche — faisant l'objet d'une commande ferme — représente quatre mille deux cents appareils, soit 19 500 000 F et les livraisons s'étaleront de décembre 1977 à janvier 1979.

PHILIP MORRIS INC.

Chiffre d'affaires en progression de 17,9 %

Bénéfices nets en progression de 25,5 %

Pour l'exercice 1976, le chiffre d'affaires consolidé s'est élevé à 4 293 732 000 de $ soit une augmentation de 17,9 % par rapport aux 3 642 414 000 de $ enregistrés en 1975.

Les bénéfices nets ont progressés de 25,5 %. Ils sont passés de 211 638 000 $ pour 1975 à 265 675 000 $ en 1976.

Les rendements par actions (en tenant compte des titres convertibles) sont montés à 4,47 $ soit un accroissement de 23,5 % par rapport aux 3,62 % enregistrés en 1975.

Dans les cinq ans à venir l'accroissement des investissements atteindra 1,25 milliard de $. La moitié sera consacrée au développement des activités brassicoles aux États-Unis et le restant à la fabrication des cigarettes tant aux États-Unis que dans le reste du monde.

ACIER-INVESTISSEMENT

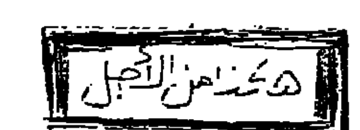
Au 28 février 1977, la valeur liquidative globale d'Acier-Investissement ressortait à 181,57 millions de francs, soit 103,75 francs par action.

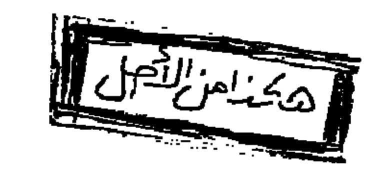
REPORT DE GARANTIE

Le Crédit Lyonnais, Agence SL/451, 20, rue de Rome, 75008 Paris, informe le public qu'à la suite de la transformation d'une affaire personnelle en S.A., la garantie qu'il avait accordée à :

M. Menne Jacques, 22, avenue *George-V 75008 Paris à compter du* 7 mai 1971, cesse à l'expiration d'un délai de trois jours francs de la date de la présente publication (article 44 du décret 72-678 du 20 juillet 1972). Le Crédit Lyonnais, Agence SL/451, a reporté sa caution à la S.A. Menne de Chirac, au capital de *100 000 francs, 22, avenue George-V* 75008 Paris, jusqu'au 31 décembre 1977.

Conformément aux dispositions de l'article 45 du même décret, cette garantie s'applique à toutes créances ayant pour origine un versement ou une *remise effectué pendant* la période de garantie pour les opérations visées par la loi 70-9 du 2 janvier 1970 qui restent couvertes par le Crédit Lyonnais à condition d'être produites par le créancier dans les trois mois de la présente publication au siège du Crédit Lyonnais. Il *est précisé* qu'il s'agit de « créances éventuelles » et que le présent avis ne préjuge en rien du paiement ou du non-paiement des sommes dues et ne peut, en aucune façon, mettre en cause la solvabilité et l'honorabilité du cabinet ci-dessus désigné.





LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
10 MARS

Plus résistant

La Bourse de Paris s'est montrée plus résistante jeudi après le repli de la veille : l'indice instantané de la Compagnie des agents de change a perdu moins de 0,01 %. Une certaine amélioration s'est même produite après les premiers cours.

Quelques hausses ont même été relevées sur l'annonce de résultats et de dividendes pour 1976. Ainsi Pompey et Aquitaine ont réagi favorablement à la majoration de leur coupon, tandis que la Française des Pétroles progressait très modérément, sur le maintien du sien, à 14,10 F, ce qui lui confère un rendement supérieur à 13 %. La Française de Raffinage est restée pratiquement stable malgré le rétablissement d'un dividende, inférieur, il est vrai, à ce qu'il était en 1974.

Au rayon des baisses ont figuré Compagnie bancaire, Crédit foncier immobilier, La Hénin, C.I.T.-Alcatel, Française Ericsson et Laboratoires Bellon.

Toutes ces variations sont pratiquement dépourvues de signification en raison de la maigreur des échanges.

Attentisme légèrement inquiet, tel est, encore et toujours l'état d'esprit autour de la corbeille. Même les résultats, somme toute satisfaisants, rendus publics par les sociétés ne réussissent pas à susciter les initiatives.

Aux valeurs étrangères, les américaines ont fléchi modérément sur le nouveau recul de Wall Street, de même que les allemandes et les hollandaises.

Avance, en revanche, des mines d'or, en liaison avec la reprise du métal à Londres et à Zurich. Sur le marché de l'or, le kilo reste pratiquement stationnaire à 33 360 F (+ 25 F) de même que le napoléon à 235 F (— 0,50 F).

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 9 7/8 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	10/3	11/3
1 dollar (en yens) ..	281 975	281 80

LONDRES

Repli

Le repli amorcé la veille après l'annonce de la rupture des négociations chez Leyland se poursuit. Baisse des mines d'or, en liaison avec celles du métal.

OR (ouverture) (dollars) : 145 75 contre 147 65

VALEURS	CLOTURE 10/3	COURS 11/3
War Loan 3 1/2 %	28 1/8	28 ...
Beecham	432 ...	432 ...
British Petroleum	873 ...	862 ...
Shell	516 ...	508 1/2
Vickers	165 ...	165 ...
Imperial Chemical	338 ...	336 1/2
Courtaulds	118 ...	118 ...
De Beers	249 ...	242 1/2
*Western Holdings	14 1/4	14 1/8
Rio Tinto Zinc Corp.	208 ...	207 ..
*West Driefontein	17 3/4	17 1/8

(*) En livres.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE Base 100 : 31 déc. 1976.)

	9 mars	10 mars
Valeurs françaises ..	93,9	93,8
Valeurs étrangères ..	101,9	101,6

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	61,1	61

NOUVELLES DES SOCIETES

GROUPE ROYAL DUTCH-SHELL. — Le bénéfice net à répartir entre la Royal Dutch et Shell s'est élevé en 1976 à 1 300 millions de livres contre 950 millions en 1975. Le résultat a été amputé d'une somme de 82 millions de livres (différences de conversion relatives aux stocks et postes monétaires) contre 10 millions en 1975. Le bénéfice net réalisé par Royal Dutch seul se chiffre à 3,59 milliards de florins contre 3,17 milliards, soit 26,86 florins par titre contre 23,66 en 1975. Le dividende total s'élèvera à 10 florins pour 1976 contre 8,75 en 1975, grâce à la distribution d'un complément de 5,50 florins.

Pour Shell Transport, le dividende global atteindra 21,631 pence par titre contre 19,655 en 1975.

MINES D'OR. — Déclarations de dividendes annuels : Free State Geduld, 90 cents contre 120 cents ; President Brand, 70 cents contre 105 ; President Steyn, 10 cents contre 40 ; Western Holding, 140 cents contre 185.

CREDIT A L'INDUSTRIE FRANÇAISE (CALIF). — Le bénéfice net réalisé en 1976 s'élève à 14,14 millions de francs contre 12,02 millions. Dividende global inchangé à 31,50 F par titre sur un capital augmenté de 20 % par souscription payante.

NEW-YORK

Légère avance

Les cours ont légèrement progressé jeudi, à Wall Street, où, à l'issue d'une séance très irrégulière, l'indice Dow Jones est parvenu à regagner 3,83 points, à 946,73, après en avoir perdu 9 mercredi.

Le marché est resté peu actif, 18,62 millions de titres changeant de mains contre 19,68 millions la veille.

Comme les opérateurs s'y attendaient généralement, les premières heures de transactions ont été marquées par un recul assez sensible des cours, après la publication de l'indice des prix de gros. En février, ces derniers ont progressé de 0,9 %, ce qui confirme — s'il en était besoin — le retour des pressions inflationnistes, même en tenant compte des effets de la vague de froid et de la sécheresse.

Pourtant, largement anticipée ces jours derniers, cette mauvaise nouvelle n'a pas eu toutes les conséquences négatives redoutées.

Quelque temps avant la clôture de la séance, les cours ont entamé un mouvement de redressement favorisé par l'annonce d'une hausse de 1,8 % des ventes au détail en février (contre un recul de 2,3 % en janvier).

D'autre part, après la fin de la séance, les opérateurs ont appris avec soulagement que la masse monétaire avait diminué de 600 millions de dollars au cours de la semaine passée.

Indices Dow Jones des transports : 223,56 (+ 0,93) ; services publics, 106,88 (— 0,16).

VALEURS	COURS 9/3	COURS 10/3
Alcoa	56 1/8	56 5/8
A.T.T.	62 3/4	62 1/2
Boeing	42 7/8	43 3/8
Chase Manhattan Bank	31 1/8	31 1/8
Du Pont de Nemours	129 7/8	130 3/8
Eastman Kodak	73 1/2	73 3/4
Exxon	51 3/4	52 1/4
Ford	57 3/8	57 3/4
General Electric	50 3/4	51 1/8
General Foods	31 1/4	31 3/8
General Motors	71 ...	71 3/8
Goodyear	20 5/8	20 7/8
I.B.M.	279 7/8	284 1/8
I.T.T.	32 ...	31 7/8
Kennecott	27 1/2	27 7/8
Mobil Oil	68 3/8	68 3/8
Pfizer	28 ...	28 1/2
Schlumberger	58 1/4	57 5/8
Texaco	27 1/2	28 ...
U.A.L. Inc.	20 3/4	21 1/8
Union Carbide	59 ...	58 ...
U.S. Steel	47 1/8	47 3/8
Westinghouse	17 5/8	17 3/4
Xerox	49 3/4	50 1/2

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Paternelle (La)	83 ..	82 .	Duc-Lamothe	286 ..	282 .	Sautre Raumes	121 .	123	Gevaert	162 50	164 ..
Placem. Inter.	91 50	92	E.L.M.-Leblanc	590 ..	592 .	Synthélabo	132 ..	128 .	Glaxo	48 90	40 20
Providence S.A.	183 ..	181 50	Ernault-Somua	75 ..	75	Thann et Mulh.	42 70	41 ..	Grace and Co	c143	143 20
Revillon	512 ..	512 ..	Facom	485 ..	490 .	Ufiner S.M.D.	95 80	96 .	Pfizer Inc.	139 ..	139 80
Santa-Fé	80 ..	80 ..	Forges Strasbourg	53 50	53 80				Procter Gamble	423 .	421 .
Salchimé	.. ..	75 ..	(LI) F.B.M. ch. fer	119 .	119	Agache-Willot	215 .	214 ..	Courtaulds	.. ..	9 30
Soffo	72 30	71 20	Frankel	412	412	Filés Fourmies	21 50	21 .	Est-Asiatique	118 80	118
Safimex	218 .	215 .	Huard-U.C.F.	208	208	Lainière-Roubaix	56 50	55 50	Canadien-Pacif.	72 60	72 80
			Jaeger	98	96 10	Roudière	325 ..	335 .	Wagons-Lits	.. ..	70
			Jaz	145 10	145 10	Saint-Frères	o 40 50	39 50	Barlow-Rand	9 80	9 75
Cambodge	46 50	48 10	Luchaire	175	175 .				Suéd. Allumettes	.. ..	125 .
[illegible]											

HORS COTE

SICAV

BOURSE DE PARIS - 10 MARS - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]											

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]		
France I.A.R.D.	168	168
France (La)	335	334

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre [illegible], de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
813	4,50 % 1973	620	618 10	618 50	619 ..
1645	C.N.E. 3 %	1630 ..	1637	1637	1636 ..
390	Afrique Occ.	387 ..	385 20	388 20	377 50
320	Air liquide	343	340 50	341 50	338
[illegible]					

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

o : offert ; c : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation unique portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 10/3	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 958	4 994	5 ..
Canada ($ can. 1)	4 759	4 722	4 71
Allemagne (100 DM)	207 960	208 325	206 50
Autriche (100 sch.)	29 240	29 380	29 35
Belgique (100 F.)	13 570	13 580	13 45
Danemark (100 krd)	84 680	84 920	83 50
Espagne (100 pes.)	7 249	7 262	7 02
Grande-Bretagne (£ 1)	8 579	8 582	8 57
Italie (1 000 lires)	5 645	5 654	5 525
Norvège (100 k.)	94 690	94 908	94 ..
Pays-Bas (100 fl.)	199 625	199 900	198 50
Portugal (100 esc.)	12 905	12 940	12 75
Suède (100 krs)	117 970	118 250	117 50
Suisse (100 fr.)	194 400	195 075	195 50

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 10/3
Or fin (kilo en barre)	23375	23375
Or fin (kilo en lingot)	23335	23360
Pièce française (20 fr.)	235 30	235
Pièce française (10 fr.)	204 90	204 90
Pièce suisse (20 fr.)	210 50	211 50
Union latine (20 fr.)	202 80	201
Souveraine	217 80	215
Pièce de 20 dollars	1080	1052 ..
Pièce de 10 dollars	555	566
Pièce de 5 dollars	360 .	352
Pièce de 50 Pesos	905 ..	915 50
Pièce de 10 florins	212 20	211 ..

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

AU PALAIS DE JUSTICE DE NICE

L'évasion rocambolesque d'Albert Spaggiari

Albert Spaggiari s'est évadé, jeudi 10 mars, vers 17 heures, du Palais de justice de Nice, où *il avait été conduit pour y subir*, devant M. Richard Bouazis, juge d'instruction, son vingtième interrogatoire *depuis son arrestation*, le 27 octobre 1976. Celui qui est présenté comme le « cerveau » du gang *qui mit à sac*, au cours du week-end du 18 juillet 1976, la salle des coffres de l'agence centrale de la Société générale de Nice, était entendu par le magistrat pour décrire la dernière partie du *pillage*, qui rapporta aux « égoutiers », selon les estimations, 50 à 60 millions de francs.

Pour répondre à une demande de précision du juge, à qui il avait présenté au début de *l'entretien un plan* de la salle des coffres de la banque, Albert Spaggiari s'est levé et s'est rap*proché du juge*. Alors que ce dernier attendait ses explications, Spaggiari a fait demi-tour, *ouvert l'unique* fenêtre de la pièce et sauté à l'extérieur. Un millier de gendarmes, de C.R.S. *et de policiers sont lancés à sa recherche.*

De notre correspondant

Nice. — Albert Spaggiari s'est lancé d'une hauteur de 7 mètres sur une corniche, pour *« atterrir »* enfin sur le toit d'une voiture en stationnement. A peine rétabli, il a enfourché la moto d'un complice qui l'attendait, moteur en route et qui a démarré aussitôt pour se perdre dans les venelles du vieux Nice. Aux cris de « au voleur », poussés par le juge d'instruction, qui a essayé, mais en vain, sa stupeur passée, de retenir Spaggiari, *un motard* prit en chasse les fugitifs, mais il perdra *leur trace*... au bout d'une trentaine de mètres. Il est 17 heures. Le « cerveau » s'est envolé, devant des dizaines de témoins médusés.

Son avocat, Mᵉ Jacques Peyrat, qui assistait à l'interrogatoire, a cru un instant que Spaggiari voulait se tuer et s'est écrié : *« Non, pas ça ! »* C'était mal connaître, *sans doute*, « l'homme tranquille » de la maison d'arrêt de Nice, dont le comportement souriant et l'apparente bonne volonté ont réussi à endormir toutes les vigilances. *« Nous nous étions toujours méfiés pourtant de son allure faussement sécurisante »*, diront deux policiers qui ont approché Spaggiari. *« Mais nous pensions plutôt qu'il tenterait de s'évader lors d'un transfert de la maison d'arrêt au palais de justice. Nous avions même pensé qu'il pourrait être enlevé par un gang adverse, voulant lui faire livrer son magot. »*

De fait, plusieurs véhicules encadraient étroitement le fourgon cellulaire à chacune des navettes, *mais, curieusement, comme* s'il ne s'était agi que d'un banal voleur à la tire. Spaggiari n'était pas surveillé pendant les interrogatoires qu'il subissait tous les jeudis à la même heure, chez M. Bouazis, qui avait pris la responsabilité de demander au garde de ne pas y assister et de rester dans un bureau voisin.

« Il nous a bernés »

« Spaggiari avait bien préparé son affaire, dit Mᵉ Peyrat, amer, *il nous a bernés. »* Depuis cette évasion rocambolesque, la police niçoise est sur les dents. La nuit dernière, un véritable conseil de guerre s'est réuni à la direction départementale de la sûreté, en présence du contrôleur général Callet, arrivé de Paris toutes affaires cessantes. Quelque mille policiers, C.R.S. et gendarmes sont depuis lors lancés dans une vaste opération pour retrouver l'homme dont l'évasion est ressentie comme un défi.

Quels que soient pourtant les moyens désormais déployés pour retrouver Spaggiari, on ne manquera pas de s'interroger sur ce que certains, à commencer par le ministre de l'intérieur, considèrent comme une intolérable négligence. M. Poniatowski a demandé, en effet, que soient établies, dans les meilleurs délais, les différentes responsabilités qui se trouvent engagées dans cette évasion et qu'un rapport lui soit aussitôt remis.

Il n'est pas douteux que les recherches vont s'orienter vers les amis que compte Spaggiari, des amis sûrs, dont certains avaient juré de tout mettre en œuvre pour *« le sortir de là »*. La nuit dernière, dans un petit bar de la route de Marseille que fréquente un proche du « cerveau », c'était *l'effervescence*. La *joie*. Sept bouteilles de champagne ont été *mises* au *frais* : on les boira quand *« la nouvelle sera confirmée »*, entendez quand « Bert » sera en lieu sûr. A n'en pas douter, les amis de Spaggiari en savent long. Tout autant que « Audie » (Mme Sapggiari), partie en vacances voici une quinzaine de jours, en confiant son *cabinet de soins à son associé*. *« Je suis très fatiguée*, lui a-t-elle dit, *je prends des vacances. »* Elle n'a pas donné d'adresse. *« Je tiens à ce que personne ne me dérange. »*

MICHEL VIVÈS.

L'ENTREVUE ENTRE M. BEULLAC ET LA C.G.T.

M. Séguy : « aucune de nos propositions n'a été accueillie favorablement »

M. Beullac, qu'entouraient ses principaux collaborateurs et M. Stoléru, secrétaire d'État chargé de la *condition des travailleurs manuels*, se sont entretenus pendant deux *heures et demie*, ce vendredi matin 11 mars, avec M. Georges Séguy, *secrétaire général de la C.G.T.*, qui était accompagné de Mme Lambert *et de MM. Calvetti*, Le Guen et Piot.

A l'issue de cet entretien, *M. Séguy a déclaré : « On ne peut dire que la situation soit dégelée, et nous le regrettons. S'il y avait eu seulement une réponse affirmative à nos huit propositions, par exemple sur notre demande de réunion de la commission supérieure de la convention collective ou du comité supérieur de l'emploi, nous aurions pu espérer que, sans bouleverser la situation, des négociations étaient possibles. Mais nous avons beaucoup discuté du sexe des anges et aucune de nos propositions n'a été accueillie favorablement. »* M. Séguy n'a pas exclu totalement la possibilité d'une nouvelle rencontre, en insistant sur le caractère concret de ses demandes concernant la réunion des deux organismes compétents, l'un pour les conventions collectives, l'autre pour les problèmes d'emploi. *« Il appartiendra au gouvernement*, a-t-il dit, *de se prononcer. »*

M. Séguy a indiqué qu'à son avis *une réunion tripartite* entre le patronat, le gouvernement et les syndicats *dépendrait d'abord* d'un nouveau rapport de forces : *« L'action syndicale va s'accentuer avec le printemps qui approche »*, a-t-il dit.

Dès le début de son entretien avec M. Beullac, M. Séguy a commencé par protester contre les pressions exercées par les pouvoirs publics pour empêcher une augmentation du pouvoir d'achat et contre les atteintes portées au jeu normal des négociations, ce qui viole la loi de 1950 sur la libre discussion des salaires. Le secrétaire général de la C.G.T. a également protesté contre l'attitude du gouvernement qui, selon lui, intervient toujours dans les conflits sociaux en faveur des employeurs. Il a demandé, notamment, que soient examinés les cinquante-huit licenciements de militants syndicaux opérés ces derniers mois.

La délégation C.G.T. a ensuite *formulé huit propositions* : réunion de la Commission supérieure des conventions *collectives* avec, à l'ordre du jour, l'établissement d'un nouvel indice des *prix et l'élaboration* d'un budget-type, et l'élévation du SMIC à 2 000 francs par mois ; réunion du Comité supérieur de l'emploi pour *résorber le chômage* en vue notamment de l'instauration du droit à la retraite à soixante ans ; réunion du Conseil supérieur de al formation professionnelle ; examen des atteintes à la représentativité des cadres C.G.T. (UGICT, en défense des libertés syndicales ; négociations sur les conditions de travail ; négociation de la réforme de la Sécurité sociale avec annulation dse ordonnances de 1967 ; examen de la situation des travailleurs du *Parisien libéré*. Sur tous ces points, selon M. Séguy, M. Beullac *n'a apporté* aucune réponse dans le sens souhaité par la C.G.T.

Le *ministre du travail* devait faire connaître, dans l'après-midi, son *point de vue sur* l'entretien.

« L'HUMANITÉ » : une « belle » trop facile.

La « belle » réussie par Spaggiari, dans des conditions pour le moins suspectes, contribuera sans aucun doute à dissiper certaines angoisses (...).

» Nostalgique du nazisme et aventurier patenté, Spaggiari appartient à cette catégorie de truands qui ne travaillent pas seulement pour leur propre compte. Comme les ravisseurs du P.-D. G. de Phonogram et quelques autres personnages de même acabit, le « cerveau » du « gang des égoutiers » fait partie de ces gangsters pour qui le crime et la politique peuvent faire bon ménage. C'est parmi ceux-là que les partis de la majorité recrutent en priorité leurs hommes de main.

» Faut-il s'étonner dans ces conditions que Spaggiari ait faussé aussi facilement compagnie à ses gardiens ? D'autant plus facilement qu'on ne le considérait pas comme un individu dangereux ! Quant au ministre de l'intérieur, il eût été mieux avisé de s'inquiéter plus tôt du régime assez surprenant réservé au truand, au lieu d'ordonner après une enquête qui semble surtout destinée à dégager sa propre responsabilité. »

(ROGER POURTEAU.)

Le numéro du « Monde » daté 11 mars 1977 a été tiré à 599 362 exemplaires.

Un organisateur méticuleux

Baroudeur nostalgique des rizières indochinoises et des coups de main de l'O.A.S., ou grand enfant égaré dans son univers de mythomanie ? C'est la question que se posaient encore le commissaire Jacques Besson et les enquêteurs de la police judiciaire niçoise en ce matin du 30 octobre 1976, après deux jours d'audition d'Albert Spaggiari.

Grand, athlétique, toujours élégant malgré quarante-huit heures dans des locaux de police peu confortables, costume impeccablement taillé, un éternel cigare Don Miguel au coin des lèvres soulignant un rictus — satisfaction ou mépris ?, — l'homme semblait narguer l'escouade de policiers attachés à sa perte, faisant face avec un calme parfait à l'assaut des questions, n'offrant pas la moindre faille à la perspicacité des enquêteurs. Soudain, alors que la garde à vue touchait à sa fin, Spaggiari, « Bert », annonça avec le plus grand calme : *« Oui, c'est moi... »*

Dès lors, son attitude changeait radicalement. Il devenait disert, racontait tout par le menu, façonnait *son auréole de « cerveau »*, refusant seulement de trahir ses complices : *lui seul avait eu l'idée du « casse »* de la Société générale de Nice. Il s'était procuré les plans des égouts à la mairie. Il avait exploré pendant des nuits ce monde souterrain, il avait fait, avec un grand luxe de moyens, creuser un tunnel de huit *mètres de long, forcer les parois de* béton de la chambre forte, vider *trois cent dix-sept coffres* sur les milliers qu'elle comptait, avant de disparaître dans la *nature. C'est lui* qui avait fait acheter la tonne de matériel retrouvée dans les égouts et dans la salle des coffres : des burins aux canots pneumatiques, en passant *par les médicaments contre la claustrophobie*, il avait supervisé toutes les acquisitions. *C'est encore lui qui* avait signé le fric-frac sur un mur de la salle : *« Sans arme, sans haine et sans violence. »*

Spaggiari, l'organisateur méticuleux, n'avait négligé qu'un détail : la maladresse de ses complices, qui devaient se faire prendre au cours des semaines suivantes en tentant d'écouler leur part du butin : outre le chef présumé du commando, douze *« égoutiers »* se retrouvaient bientôt en prison.

Pourtant, cette heureuse conclusion ne satisfaisait personne. La quasi-totalité du butin demeurait introuvable, Spaggiari affirmant avoir donné sa part à une mystérieuse organisation internationale d'entraide aux nationalistes d'extrême droite en difficulté — la Catena — dont aucune trace ne pouvait être retrouvée. En outre, on remarquait que Spaggiari avait conservé l'amitié de nombreux *témoins d'un passé agité* : d'Indochine, où il avait combattu deux ans avant de rentrer en France peu glorieusement, à fond de cale, suite à une obscure affaire de hold-up ; de l'époque algérienne, qui le vit s'engager dans l'O.A.S. et *préparer*, même, un attentat contre le général de Gaulle le 8 novembre 1961.

Les grandes entrées

Depuis, il cultivait pieusement cette image de « dur », de guerrier. Il collectionnait les armes. Sur la porte de sa propriété de Bezaudun, le nom du lieu les « Oies sauvages » *s'enluminait* d'une croix celtique et de runes SS.

Devenu photographe, Albert Spaggiari avait ses petites et grandes entrées à la *mairie de Nice. On le* vit souvent dans les réceptions officielles données par M. Jacques Médecin, et il fit partie du voyage de ce dernier au Japon, quelques jours avant son *arrestation*. Il comptait quelques bons amis dans l'entourage du maire de Nice, où les liens se sont souvent tissés au feu du *« nationalisme »*.

La clef du « casse » de Nice se trouve-t-elle *quelque part dans* l'entrelacs complexe de toutes ces amitiés ? Le véritable « cerveau » se dissimule-t-il dans l'ombre protectrice des « soldats perdus » et d'« *idéalistes* » parfois tentés par le *gangstérisme* ? L'organisation de *l'évasion de Spaggiari* — et les complicités sans aucun doute indispensables pour *la mener à bien* — montre que d'aucuns préféraient voir *« Bert »* hors de *portée de la* justice et étaient prêts à risquer gros pour lui rendre sa *liberté*.

JAMES SARAZIN.

M. Didier Motchane (P.S.) accuse M. Chirac d'avoir produit un faux à TF1 contre M. Sarre

A propos de l'article intitulé : « *Gestionnaire ou révolutionnaire ?* », publié dans *le Monde* du 10 mars et rendant compte d'un débat télévisé entre MM. Chirac et Sarre, M. Didier Motchane, membre du comité directeur du parti socialiste et rédacteur en chef de la revue *Repères*, éditée par la minorité du P.S., le CERES (auquel M. Sarre appartient également, nous a adressé une lettre dans laquelle il écrit :

« Votre rédacteur attribue à M. Chirac une citation de Volonté socialiste, *bulletin intérieur du Cérès réservé aux militants socialistes, qui, telle qu'elle figure dans votre journal, est parfaitement exacte et, malgré sa brièveté, ne dénature pas notre pensée. Il se trouve que le texte « cité » par M. Chirac (et repris par* l'Aurore *du 9 mars) n'est pas celui-là, mais le suivant :*

« Utiliser les mairies comme embryon du pouvoir révolutionnaire, avec création de comités de voisinage et de quartier, qui doivent représenter le pouvoir *populaire* révolutionnaire en s'inspirant des juntes d'approvisionnement et de contrôle des *prix*, des commandos communaux, des conseils paysans du Chili et des comités de moradores au Portugal. »

» Il s'agit-là du maquillage d'un texte tronqué. L'« orignial » a été publié dans le numéro 31 de la revue Repères *(p. 46). Le passage est le suivant :*

» Dans toutes les périodes révolutionnaires, l'une des formes les plus radicales du contrôle populaire est, à côté de la constitution de conseils de travailleurs dans les entreprises, celle de comité de voisinage (juntes d'approvisionnement et de contrôle des prix, commandos communaux, conseils paysans du Chili, comités de « moradores » au Portugal, etc.). Dans de telles périodes où se pose le problème du passage du pouvoir politique des mains des classes exploiteuses à celles des travailleurs, ces comités sont des embryons du nouveau pouvoir populaire. Au sein d'un *régime capitaliste*, des *organismes* apparemment similaires ne peuvent que jouer un rôle qualitativement différent. Pas plus qu'un conseil municipal un comité de quartier n'est un soviet. Ils peuvent cependant constituer l'une *des voies de développement* d'un contrôle populaire susceptible de s'inscrire dans la *perspective du* socialisme autogestionnaire. »

« Ainsi, M. Chirac n'hésite-t-il pas à falsifier nos textes, généreusement saupoudrés de l'adjectif « révolutionnaire » pour faire bonne mesure, en faisant passer le rappel d'événements survenus récemment au Chili et au Portugal pour le programme municipal de Georges Sarre à Paris. En bon français, cela s'appelle un faux. »

A B C D E F G

